MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025
81E ANNÉE – N° 25098
3,80 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

ÉDITION SPÉCIALE

Le Monde

SCIENCE & MÉDECINE – SUPPLÉMENT

EN ESPAGNE, DANS LES PAS DES PREMIERS EUROPÉENS

BAYROU RENVERSÉ, MACRON EN PREMIÈRE LIGNE

▸ François Bayrou a échoué largement à obtenir la confiance des députés et devait remettre, mardi, la démission de son gouvernement

▸ Emmanuel Macron « prend acte » de la situation et « nommera un nouveau premier ministre dans les tout prochains jours », indique l'Elysée

▸ Sous pression des oppositions et dans une ambiance de contestation sociale accrue, le président de la République dispose de marges de manœuvre réduites

▸ Ni LR ni le PS ne veulent s'afficher dans une coalition. Mais ils ne souhaitent pas non plus une dissolution. Ce qui les condamne soit à participer au prochain gouvernement, soit à ne pas le censurer

▸ L'instabilité politique affaiblit la position de la France en Europe, ainsi que la voix d'Emmanuel Macron sur les dossiers internationaux

PAGES 2 À 7

François Bayrou, à Paris, le 8 septembre. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

Des tensions exacerbées sur les taux d'intérêt

Aggravée en France par la crise politique, la remontée du loyer de l'argent affecte la plupart des pays développés. Des Etats-Unis au Japon en passant par le Royaume-Uni, inflation et déficits pèsent sur les politiques économiques

PAGES 6-7

« Nous sommes sortis de la Ve République heureuse »

Le constitutionnaliste Denis Baranger voit la chute du gouvernement Bayrou comme la suite logique « de la prétention d'un homme à gouverner seul ». Et plaide pour la mobilisation des mécanismes du parlementarisme

IDÉES – P. 23 ET **CHRONIQUE** – P. 26

M ÉDITORIAL

LE PRÉSIDENT DANS UN CHAMP DE RUINES

PAGE 26

Israël promet une lourde riposte après l'attentat à Jérusalem-Est

Funérailles d'une victime, à Jérusalem, le 8 septembre. JOHN WESSELS/AFP

À QUELQUES SEMAINES de la reconnaissance de l'Etat de Palestine par la France et d'autres pays, le gouvernement Nétanyahou projette de déclarer sa souveraineté complète sur tout ou partie de la Cisjordanie. L'attaque à Jérusalem-Est, qui a fait six morts et huit blessés, a rappelé aux Israéliens que la Cisjordanie demeurait un des « sept fronts » de la guerre tels que définis par l'Etat hébreu, avec le Hamas, le Hezbollah, l'Iran, les houthistes du Yémen, les milices d'Irak et la Syrie.

PAGE 8

Portrait

Janet Mills, résister à Donald Trump au nom du droit

En février, la gouverneure démocrate du Maine est passée à la postérité en tenant tête au président américain. Sept mois plus tard, elle fait toujours front

PAGE 17

Cinéma

« Sirat », road trip mystique dans le désert marocain

Dans ce film, primé à Cannes, Oliver Laxe décrit la quête d'un père à la recherche de sa fille disparue dans une rave-party

PAGE 18

Justice

Le calendrier judiciaire du RN et de Marine Le Pen s'accélère

PAGE 12

Climat

En France, après un été sec, les ressources en eau demeurent fragiles

PAGE 11

Jeunesses

Logement et niveau de vie, l'épreuve du déclassement

PAGE 16

VU PAR URBS (FRANCE)

CARTOONING FOR PEACE

M 00147 - 910 - F: 3,80 €

Allemagne 4,80 €, **Andorre** 4,30 €, **Autriche** 4,50 €, **Belgique** 4,00 €, **Espagne** 4,30 €, **Grèce** 4,20 €, **Guadeloupe-Martinique** 4,00 €, **Italie** 4,20 €, **Luxembourg** 4,20 €, **Maroc** 32 DH, **Pays-Bas** 4,60 €, **Portugal cont.** 4,30 €, **La Réunion** 4,00 €, **Sénégal** 2 500 F CFA, **Suisse** 4,80 CHF, **Tunisie** 7,10 DT

Le Monde
MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

Le premier ministre à peine renversé, l'après-Bayrou dans toutes les têtes

François Bayrou, assis au centre, à l'Assemblée nationale, le 8 septembre. PHOTOS : JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

La présidente du groupe Rassemblement national, Marine Le Pen, à la tribune.

Une majorité écrasante de députés a rejeté, lundi, le vote de confiance sollicité par le chef du gouvernement, et perdu d'avance

RÉCIT

François Bayrou n'aura pas réussi à tenir la séance aussi longtemps que son modèle, Pierre Mendès France. L'ancien président du Conseil sous René Coty avait bataillé des heures au Palais-Bourbon avant d'être renversé, au bout de la nuit du 5 au 6 février 1955, par un vote de confiance perdu à l'Assemblée nationale. Lundi 8 septembre, il est à peine 19 heures quand la sanction tombe pour François Bayrou : à une très large majorité (194 pour, 364 contre), les députés ne lui ont pas accordé leur confiance et le premier ministre doit remettre la démission de son gouvernement.

Le pari était risqué, le combat perdu d'avance. Et le Béarnais, le premier, semblait s'être résigné à son sort. Avant même le vote, François Bayrou avait l'occasion de reprendre la parole dans l'Hémicycle pour répondre, s'il le souhaitait et dans un temps illimité, aux onze présidents de groupe qui s'étaient succédé à la tribune pour soutenir ou vilipender les actions du gouvernement. Mais le futur ex-premier ministre n'avait visiblement plus l'esprit assez combatif et s'est contenté d'une courte conclusion, apparaissant, pour la première fois, souriant et comme libéré d'un poids. *« Ces neuf mois ont été des mois de profond bonheur. Nous avons montré une image républicaine, honorable et active »*, s'est-il félicité en s'adressant à ses ministres dans un mot d'adieu anticipé.

Si l'issue de la journée ne faisait que peu de doute pour tout le monde, l'attente était quand même palpable au Palais-Bourbon, lundi. Le jour s'annonce historique : pour la première fois de la Ve République, un gouvernement va tomber après un vote de confiance. Les couloirs du Palais fourmillent de journalistes, français et étrangers, et l'Hémicycle fait salle comble, aussi bien au niveau des bancs des députés qu'en tribunes. Les places attribuées aux invités avaient été prises d'assaut, dès leur mise à disposition début septembre. Parmi eux notamment, Jean-Luc Mélenchon, leader de La France insoumise (LFI), venu guider ses troupes à l'Assemblée nationale et assister au discours de François Bayrou, à quelques sièges de Marine Tondelier, secrétaire nationale des Ecologistes.

« UN TOHU-BOHU QUI SE PRÉPARE »

De façon assez attendue, François Bayrou a défendu à la tribune, pendant une quarantaine de minutes, son plan budgétaire pour la France, présenté en juillet. Le ton se voulait grave face à cette *« décision historique »* dans un pays au *« pronostic vital engagé »*. Comme depuis la présentation de son budget, le chef du gouvernement a martelé l'urgence de la situation face à l'endettement du pays, qualifié d'*« addiction »* par le premier ministre, qui se projette en *« capitaine d'un navire »*, dont les cales sont lentement envahies par les flots. *« On nous dit qu'on peut attendre, que le bateau flotte encore. Mais si nous voulons la sauvegarde du navire sur lequel nous sommes et sur lequel sont nos enfants, il faut agir sans retard »*, a-t-il imagé, insistant sur la rupture du *« contrat de confiance entre générations »*, à cause de la dette laissée aux plus jeunes.

DANS LES COULOIRS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LE DISCOURS VIS-À-VIS DU PREMIER MINISTRE ÉTAIT CELUI D'UNE HUMILIATION DE TROP ET D'UNE FIN JUGÉE SANS PANACHE

Au-delà de défendre ses propositions, François Bayrou a également attaqué celles des oppositions. D'abord le Rassemblement national (RN) et ses alliés, pour qui *« les immigrés ou l'Europe sont la cause de tout »*, a-t-il dénoncé, avant de s'en prendre à la gauche, dont le programme se résumerait à faire payer les riches. *« C'est un tohu-bohu qui se prépare pour la France. Le risque demeurera entier. Vous avez le pouvoir de renverser le gouvernement mais vous n'avez pas le pouvoir d'effacer le réel »*, a conclu le premier ministre. Les apostrophes n'ont pas tardé à monter des bancs de l'Hémicycle, notamment dans les rangs de LFI. Mais, malgré quelques éclats de voix, l'Assemblée nationale n'aura pas non plus connu l'ambiance électrique qu'elle a pu vivre ces derniers mois. Comme si les oppositions savaient que cela était inutile de jeter toutes ses forces dans cette bataille. Les rangs bondés de l'Assemblée nationale se sont vidés au fur et à mesure des prises de parole des chefs de groupe à la suite du discours de François Bayrou. Plusieurs députés avaient déjà coché leur choix sur leur feuille de vote.

A la fin de la journée, le camouflet est lourd pour François Bayrou. S'il avait survécu à sept motions de censure jusque-là à l'Assemblée nationale, le premier ministre a, cette fois, fait

Les Républicains proposent « un contrat de gouvernement »

Alors que seuls 27 de ses députés, sur 49, ont accordé leur confiance à François Bayrou, le parti de droite se projette déjà vers la suite

Comme beaucoup à droite, Julien Dive admet un amour tout modéré pour François Bayrou. Mais, au moment de voter la confiance au premier ministre, lundi 8 septembre, le député Les Républicains (LR) de l'Aisne a choisi de s'abstenir. *« C'est un peu rock'n'roll de voter contre quand on a des collègues LR au gouvernement »*, reconnaît l'élu. C'est sa liberté. Une liberté consacrée, dans un groupe où l'autonomie de ses membres leur vaut d'être considérés comme les « autoentrepreneurs » du Palais-Bourbon. *« Je ne demande jamais aux députés de voter contre leur conscience »*, prévenait leur chef à l'Assemblée, Laurent Wauquiez.

La conscience est plutôt éclatée au sein du groupe Droite républicaine, avec 13 votes contre, neuf abstentions et seulement 27 députés en soutien du premier ministre. Pour les tenants du contre, l'argument était tout trouvé. Pourquoi venir en aide à un homme décidé à sauter d'un avion sans parachute ?

Face à la coalition des voix de gauche et du Rassemblement national (RN), la droite parlementaire était trop faible avec ces 49 membres pour sauver François Bayrou. Mais, au moins, pouvait-elle valider son diagnostic sur le danger de la dette pour la France et lui accorder sa confiance. Raté. *« Si je partage le constat sur l'état alarmant de nos finances publiques, je ne partage pas les remèdes qu'il propose, ni sa méthode »*, explique Alexandra Martin, députée LR des Alpes-Maritimes.

Dans son long chemin de croix, LR a aussi offert à François Bayrou son lot de souffrance. Laurent Wauquiez lui a peut-être accordé sa confiance à titre personnel, mais son discours à la tribune piquait beaucoup par moments. Le chef de groupe lui reprochait d'avoir manqué à sa parole en revenant sur la suppression des deux jours fériés, cette concession qu'il pensait avoir arrachée au premier ministre, le 2 septembre à Matignon, en compagnie du président de LR, Bruno Retailleau. *« Si vous aviez écouté la France qui travaille, vous auriez aujourd'hui le soutien unanime des députés de la Droite républicaine »*, regrettait-il.

L'entourage de François Bayrou relève que les 13 ayant voté contre ce dernier chez LR se recrutent surtout dans la garde rapprochée de Laurent Wauquiez. En interne, on analyse ce vote par le prisme « circo ». Bruno Retailleau le premier. S'il plaidait pour la confiance, le président de LR a dû composer avec l'indépendance des députés et la sociologie de leur circonscription. *« Je comprends que ça puisse créer des tiraillements pour ceux qui ont un Rassemblement national fort dans leur territoire »*, admettait-il, dimanche, lors de la rentrée du parti au Port-Marly (Yvelines).

BRUNO RETAILLEAU SOUHAITE PROLONGER SA MISSION PLACE BEAUVAU, MAIS À DES CONDITIONS ACCEPTABLES POUR LA DROITE

« Un minimum commun »

Bruno Retailleau est en passe de devenir un ministre de l'intérieur démissionnaire. Il n'entend pas le rester longtemps. Il souhaite prolonger sa mission place Beauvau, mais à des conditions acceptables pour la droite. Sur France 2, lundi soir, il a écarté l'idée de s'installer à Matignon. Manque d'ambition ? Lucidité plutôt. S'il a répété que la droite *« ne participera pas à un gouvernement socialiste »*, le Vendéen sait que la clé de la stabilité du prochain gouvernement passe par la non-censure du Parti socialiste (PS). Sur la forme, Bruno Retailleau préconise un « *contrat de gouvernement* ». Et de préférence avec une trace écrite. Comme chef de parti, il garde en mémoire ces promesses orales concédées par François Bayrou aux uns et aux autres mais qui, dans le fond, n'engageaient à rien. *« Il y a une voie de passage »*, assure le président de LR. *« Dans l'intérêt du pays, on doit être capables de se mettre d'accord sur un minimum commun »*, plaide, dans ce sens, Nicolas Forissier. Depuis 2022, le député de l'Indre défend l'idée de travailler en commun avec les macronistes dans le cadre d'un pacte de stabilité. Aujourd'hui, il ajoute les socialistes dans la boucle ou, du moins, *« leur neutralité »*.

Les Républicains se réunissent, mardi, en conseil stratégique puis en bureau politique pour arrêter le principe et les contours de ce contrat de gouvernement. Charge ensuite au prochain premier ministre de s'en saisir et de mener les discussions avec les différentes formations politiques. De son côté, Gabriel Attal préconise une autre méthode : la désignation d'un négociateur par le chef de l'Etat pour mener les discussions. *« Cette personnalité ne serait forcément pas issue du monde politique, mais peut-être du monde syndical ou associatif »*, avance le secrétaire général de Renaissance, dans un entretien au *Parisien*.

Chez LR, l'idée interpelle. *« C'est vraiment un truc de macroniste,* souffle un proche de Bruno Retailleau. [Emmanuel] *Macron met déjà du temps à trouver un premier ministre et on lui demande de désigner avant un négociateur. »* L'Elysée assure que le successeur de François Bayrou sera connu *« dans les tout prochains jours »*. Une célérité en mesure de rassurer un Bruno Retailleau, selon lequel *« l'urgence budgétaire »* impose d'aller vite. Pour la droite, il y a surtout urgence politique. Le nom du prochain premier ministre lui donnera une idée de sa marge de manœuvre pour rester ou non dans le futur gouvernement. ■

ALEXANDRE PEDRO

Sur les bancs du groupe socialiste, Boris Vallaud, Aurélien Rousseau et François Hollande.

L'« insoumis » Jean-Luc Mélenchon assiste aux discours et au vote de confiance dans l'Hémicycle.

Retraites, dette, affaire de Bétharram… Neuf mois de crises à Matignon

Le premier ministre démissionnaire, visé par une série de polémiques depuis son arrivée en décembre, s'est illustré par une gouvernance brouillonne

face au rejet d'une majorité absolue écrasante des députés. Seules les troupes du bloc central l'ont officiellement unanimement soutenu, à l'exception de la députée Renaissance du Nord Violette Spillebout, corapporteuse du rapport sur les violences en milieu scolaire, qui s'est abstenue en raison des propos du premier ministre sur le plateau de « C à vous », samedi, sur l'affaire de Bétharram.

Paul Christophe, président du groupe Horizons, a ainsi salué *« le discours de vérité »* du premier ministre sur l'état du pays, *« indépendamment de l'impopularité qu'il implique »*, face à des oppositions qui *« voudraient faire croire que la dette n'est qu'un souci comptable que nous pourrions remettre à plus tard »*. Aussi appelés les *« déficito-sceptiques »* par le président du groupe des élus MoDem, Marc Fesneau. De son côté, le chef des députés Renaissance, Gabriel Attal, a souligné que *« la crédibilité de la France »* risquait d'être remise en question en cas de nouvelle chute du gouvernement, qui ne ferait qu'ajouter de l'instabilité et *« nous mettre plus en retard encore dans le compte à rebours jusqu'au 31 décembre »* pour valider un budget.

MACRON « PREND ACTE »

Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, le discours était parfois tout autre vis-à-vis d'un premier ministre qui ne faisait pas l'unanimité dans son propre camp. L'humiliation de trop, après des mois à enchaîner les débâcles au Parlement et une fin jugée sans panache. *« Il avait juste à démissionner et nous épargner tout ça »,* souffle un élu Renaissance, qui dit avoir voté pour la confiance *« sans conviction »*. Mêmes regrets chez une élue du bloc central qui s'attendait à ce que François Bayrou négocie davantage sa survie durant l'été : *« On le sait que tout est joué d'avance. Cela risque d'être écrasant »,* prédisait-elle avant de connaître les résultats. Le vote aura surtout révélé les profondes divisions au sein du bloc gouvernemental. Le président de groupe des Républicains, Laurent Wauquiez, avait prévenu, dans son discours, qu'il laisserait la liberté de vote à ses députés, bien que le parti compte quelques ministres dans ses rangs. Résultat, 13 d'entre eux ont voté contre et 9 se sont abstenus, sur les 49 membres du groupe.

En face, les oppositions de gauche et d'extrême droite ont, sans exception, poussé le gouvernement Bayrou à la démission, tout comme une majorité des indépendants du groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (LIOT) : 15 contre sur 23. Mais, loin de se gargariser d'avoir réussi à faire tomber un nouveau gouvernement en quelques mois, tous se projetaient déjà dans l'après-Bayrou avant même le résultat du vote. Ouvrant le bal des prises de parole, le socialiste Boris Vallaud a redit l'ambition de son groupe de former un gouvernement de gauche. *« Nous sommes prêts, qu'il vienne nous chercher »,* a lancé le député des Landes à l'adresse d'Emmanuel Macron.

Car le président de la République était bien dans toutes les têtes, lundi. *« Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas seulement vous, mais votre politique et le monde qu'elle défend qui doivent être défaits. Car, monsieur le premier ministre, vous n'êtes qu'un visage du sursis que le président a souhaité accorder à sa politique »,* a taclé la présidente du groupe LFI, Mathilde Panot. Alors, pour ses députés, la seule solution à cette crise politique serait le départ d'Emmanuel Macron. *« On ne va pas reprendre le même sketch de renommer un gouvernement macroniste qui tiendra quelques mois. Pour sortir de ce chaos, il doit partir »,* tance la présidente LFI de la commission des affaires économiques, Aurélie Trouvé.

Au RN, après avoir fustigé *« l'agonie d'un gouvernement fantôme »*, Marine Le Pen a offert un plaidoyer pour une nouvelle dissolution. *« La dissolution n'est pas un caprice, c'est un levier institutionnel pour sortir des blocages et permettre le fonctionnement démocratique. La dissolution pour* [le président de la République] *n'est pas une option, mais une obligation »,* a assuré la triple candidate à l'élection présidentielle, qui ne pourrait toutefois pas se présenter en cas de législatives, à la suite de sa condamnation, en mars, en première instance, dans l'affaire des assistants du Front national au Parlement européen.

Cette option permettrait-elle de clarifier la situation politique ? Rien n'est moins sûr, selon bon nombre de députés de différents partis, qui la redoutent mais qui s'y préparent aussi. Tous restent tributaires des choix d'Emmanuel Macron qui a, pour l'instant, indiqué plutôt rejeter ce scénario. Le président de la République *« prend acte »* de l'échec du gouvernement de François Bayrou, a simplement déclaré l'Elysée en fin de journée, et il *« nommera un nouveau premier ministre dans les tout prochains jours »*. A voir si celui-ci parviendra davantage à dompter cette Assemblée que son prédécesseur. ■

ROBIN RICHARDOT

Lorsqu'il traverse avec nonchalance la cour de l'hôtel de Matignon, en fin d'après-midi ce 13 décembre 2024, pour la passation de pouvoir avec Michel Barnier, François Bayrou savoure. Le centriste briguait depuis sept ans le poste de premier ministre, à défaut d'avoir pu accéder à l'Elysée malgré trois tentatives. *« Je sais que les chances de difficultés sont plus importantes que les chances de succès*, affirme-t-il aux côtés de son prédécesseur, renversé par l'Assemblée nationale. *Je n'ignore rien de l'Himalaya qui se dresse devant nous* (…). *Je pense qu'il faut essayer. »*

Le quatrième premier ministre d'Emmanuel Macron depuis 2022 ne bénéficiera d'aucun état de grâce. Trois jours plus tard, son déplacement à Pau en Falcon pour présider le conseil municipal de la ville, dont il entend rester maire, déclenche la première polémique de sa gouvernance. *« J'aurais préféré qu'il prenne l'avion pour Mayotte »*, dévastée par le cyclone Chido, tacle la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet. *« Pau, c'est en France »*, explique maladroitement le Béarnais.

Mi-janvier, *« après beaucoup de travail, de discussions, de négociations »*, selon le premier ministre, le groupe socialiste ne votera pas la motion de censure déposée par les « insoumis », les écologistes et les communistes. En contrepartie, le centriste a accepté de rouvrir les discussions, *« sans tabou »*, sur la réforme des retraites. Un *« conclave »* est installé, qui aura pour tâche de *« remettre ce sujet en chantier avec les partenaires sociaux, pour un temps bref et dans des conditions transparentes »*.

Quelques jours plus tard, le Béarnais met en péril son entente toute neuve avec les socialistes en évoquant un *« sentiment de submersion migratoire »* dans le pays. Une rhétorique empruntée à l'extrême droite, qui ravit le Rassemblement national (RN) et suscite l'ire des députés de gauche.

Les arbitrages tardent

Début février éclate l'affaire de Bétharram : *Mediapart* révèle que le premier ministre est intervenu en 1996 auprès d'un juge d'instruction pour prendre la défense de l'institution Notre-Dame-de-Bétharram et du père Silviet-Carricart, son ancien directeur, mis en cause pour des faits de viols et d'agressions sexuelles sur mineurs. Le premier ministre nie avoir eu vent des affaires de violences physiques et sexuelles entourant l'école privée. Une commission d'enquête est constituée à l'Assemblée nationale. Une plainte est déposée contre François Bayrou pour « non-dénonciation de crime et de délit ». Quelques semaines seulement après l'adoption du budget, les députés votent une motion de censure qui ne sera pas adoptée, mais qui est l'occasion d'échanges aigres avec le premier ministre.

L'affaire touchant le collège-lycée où il a scolarisé ses enfants, dans lequel son épouse a donné

LE CENTRISTE GOUVERNE EN SOLITAIRE, ENTOURÉ D'UNE POIGNÉE DE VIEUX COMPAGNONS DE ROUTE, ET PILOTE SEUL SA COMMUNICATION

des cours de catéchisme, affecte personnellement François Bayrou. Il refusera d'admettre une forme de déni collectif, dont l'accuse pourtant sa fille elle-même. *« Ça a été un combat vraiment très dur. Et pour ma famille, ça a été dégueulasse »*, s'est-il confessé samedi 6 septembre sur France 5, évoquant un *« tribunal politique »*. *« C'est la seule chose difficile que j'ai vécue pendant ces neuf mois »* à Matignon, a-t-il lâché. Des propos qui ont ulcéré les victimes.

« Il est surtout dégueulasse que, malgré les engagements pris, rien n'ait été fait », a réagi dans un communiqué Alain Esquerre, porte-parole du collectif des victimes de Bétharram. Alors que 217 plaintes ont été déposées, le groupe déplore qu'un fonds d'indemnisation n'ait *« jamais été créé »*, et que le *« conseil des victimes »* évoqué lors de l'audition parlementaire de François Bayrou n'ait fait l'objet *« d'aucun début de mise en place »*. Quant au plan de lutte contre les violences faites aux enfants, il juge qu'il doit *« encore être évalué pour en mesurer l'efficacité »*.

Au fil des semaines et des mois, la méthode du premier ministre interroge les ministres. Le centriste tient à distance les « technos », écrit ses discours lui-même, gouverne en solitaire, entouré d'une poignée de vieux compagnons de route avec lesquels il dîne tous les soirs, et pilote seul sa communication. Les bourdes se multiplient, les arbitrages tardent à être rendus, les chantiers sont repoussés, l'immobilisme s'installe.

Ses déclarations sont souvent approximatives, ses relations avec le chef de l'Etat sont tendues. Emmanuel Macron ne se prive pas de contredire publiquement son premier ministre à plusieurs reprises, lorsqu'il propose fin février un référendum sur les retraites, lance un ultimatum au gouvernement algérien pour qu'il reprenne ses ressortissants expulsés ou fait voter en juillet la loi Duplomb – partiellement censurée début août par le Conseil constitutionnel –, qui réintroduit l'acétamipride, un insecticide de la famille des néonicotinoïdes.

Le premier ministre, au sommet de l'impopularité, cherche à prendre de la hauteur en convoquant mi-avril un *« comité d'alerte du budget »*, pour préparer les esprits à la maîtrise des comptes publics. *« Seule une prise de conscience »* des Français, affirme-t-il, peut *« soutenir une action déterminée »*. Mais, à deux ans de la présidentielle, prendre le pays à témoin ne sera pas suffisant pour trouver un consensus politique.

Début mai, le premier ministre propose l'organisation d'un référendum sur les finances publiques. Une pierre dans le jardin du président de la République, seul habilité à convoquer un référendum. *« Si l'opinion publique ne s'empare pas »* de la question de la dette, *« si on fait rien, on est mort »*, prévient le chef du gouvernement aux cadres du « socle commun ». Sans convaincre. Il est vrai qu'Emmanuel Macron n'a jamais fait de la maîtrise des finances publiques une priorité. En juin, l'échec du « conclave » sur les retraites fragilise encore le premier ministre. François Bayrou en fait porter la responsabilité au Medef et au Parti socialiste (PS), et promet de reprendre des mesures *« consensuelles »* du conclave dans le budget de la Sécurité sociale à l'automne, mais plus personne n'y croit.

Au début de l'été cependant, alors que le chef de l'Etat a retrouvé son pouvoir de dissolution, les tensions s'accroissent entre les deux têtes de l'exécutif, et les couacs se multiplient au sein du *« gouvernement de poids lourds »* auxquels François Bayrou a donné la liberté de parole.

La confiance perdue

A l'issue de la session parlementaire, près de 60 textes ont été définitivement adoptés, sur le narcotrafic, l'autorité de la justice, le plan d'urgence pour Mayotte ou le mode de scrutin à Paris, Lyon et Marseille. Mais l'introduction du scrutin proportionnel aux élections législatives, un vieux cheval de bataille du centriste sur lequel il ne trouve pas de consensus au sein de son propre camp, ou la réforme de l'audiovisuel public, très contestée, restent en rade. Mi-juillet, François Bayrou présente un sévère plan de redressement des finances publiques, qu'il voit comme son *« moment de vérité »*, cherchant à provoquer un *« électrochoc »* dans l'opinion. Edouard Philippe juge qu'il ne règle en rien les problèmes de fond, les socialistes promettent la censure.

François Bayrou passe l'été à Matignon, mais n'engage aucune discussion avec le PS ni avec le RN, dont il doit obtenir la bienveillance pour faire adopter le budget. *« Ils étaient en vacances »*, se défausse-t-il à la rentrée. Quand il annonce, le 25 août, sa décision de demander aux députés un vote de confiance, le PS la lui refuse quasi immédiatement, tout comme le RN. La messe est dite.

A 74 ans, François Bayrou entamera-t-il mardi une nouvelle traversée du désert ? Le président du MoDem, qui attend un deuxième procès dans l'affaire des assistants de ses eurodéputés, assure que ses *« aventures »* politiques ne sont pas *« finies »*. Mais il réfute tout *« plan »* visant à favoriser une nouvelle candidature à l'Elysée. Au lendemain du 8 septembre, il *« continuera le combat »*, promet-il, convaincu qu'il aura au moins fait progresser la cause de la dette. ■

NATHALIE SEGAUNES

Le Monde
MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

Emmanuel Macron, un président sans paratonnerre

La chute du premier ministre ouvre une nouvelle période d'instabilité politique. Le chef de l'Etat, jugé responsable de la crise au sein de son camp, se trouve sous la pression des oppositions pour proposer un nouveau nom pour Matignon

Comment sortir du blocage ? La chute de François Bayrou, lundi 8 septembre, à l'issue d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale, dans un climat délétère augurant mal de la suite, a ouvert une nouvelle crise politique, un an après la dissolution de l'Assemblée nationale. Devant son écran de télévision, l'ancien premier ministre Michel Barnier (de septembre à décembre 2024) a assisté en direct à la chute de son successeur et lui a adressé, par SMS, un mot de soutien. *« Je crains que ce qui est devant nous soit plus grave qu'un tohu-bohu »*, a écrit le Savoyard au maire de Pau, après avoir écouté sa déclaration de politique générale, dans laquelle ce dernier prédisait *« un tohu-bohu qui se prépare pour la France »*…

Mais tous les regards se tournent désormais vers Emmanuel Macron. Après les échecs successifs de Michel Barnier puis de François Bayrou, le chef de l'Etat se retrouve sans paratonnerre à Matignon, dans un moment de vulnérabilité où se mêlent des crises majeures politique, budgétaire et sociale.

Trente minutes après le vote des députés, lundi, l'Elysée a fait savoir que le chef de l'Etat recevrait, mardi, le premier ministre pour *« accepter la démission de son gouvernement »*. Il nommera son successeur *« dans les tout prochains jours »*, se risque le communiqué. L'entourage du président de la République plaide pour aller vite, alors que des manifestants ont fêté, lundi soir, devant les mairies de plusieurs villes de France, la chute du gouvernement Bayrou, à l'appel du mouvement Bloquons tout, qui invite les Français à exprimer leur colère mercredi 10 septembre.

Autre échéance, l'agence de notation Fitch pourrait dégrader la note de la France le 12 septembre. Enfin, l'ensemble des organisations syndicales appellent à une journée de mobilisation le 18 septembre. Mais, comme à son habitude, Emmanuel Macron est à même de ne pas se précipiter. Il sait qu'il ne pourrait endurer la chute d'un troisième chef de gouvernement en un peu plus d'un an.

PARTIE DE POKER MENTEUR AVEC LE PS

Moqué par l'ancien chef de l'Etat (2007-2012) Nicolas Sarkozy, le 3 septembre dans *Le Figaro*, pour son *« inclination naturelle à gagner du temps et sa volonté de toujours vouloir faire entrer le pied droit dans la chaussure gauche »*, Emmanuel Macron tente donc, pour la troisième fois depuis la dissolution de juin 2024, de trouver un premier ministre qui permettra au moins de doter la France d'un budget. Et minimise la crise politique, préférant parler de *« crise parlementaire »*.

Mais, pris en étau entre les deux extrêmes, le Rassemblement national (RN) et La France insoumise (LFI), qui appellent à une dissolution *« ultrarapide »* pour l'un, à la destitution du chef de l'Etat pour l'autre, et entre deux partis de gouvernement, Les Républicains (LR) et le Parti socialiste (PS), qui posent leurs conditions pour participer à l'exécutif ou simplement ne pas le censurer, ses marges de manœuvre se rétrécissent.

L'HÔTE DE L'ÉLYSÉE N'A PAS RENONCÉ À NOMMER L'UN DE SES PROCHES À MATIGNON, POUR AMADOUER LES SOCIALISTES SANS PERDRE LES BÉNÉFICES DE L'ALLIANCE AVEC LR

« Je veux un gouvernement de la gauche et des écologistes qui viennent proposer au Parlement un certain nombre de solutions et ensuite ce sera au Parlement de disposer », a ainsi défendu, lundi sur TF1, le premier secrétaire du PS, Olivier Faure. Sous la pression des barons locaux du PS, qui appréhendent une campagne pour les élections municipales de 2026 parasitée par un accord de gouvernement avec les macronistes, l'élu de Seine-et-Marne pose des conditions jugées inacceptables pour Emmanuel Macron, qui ne veut pas du PS à Matignon. Dans cette partie de poker menteur, Olivier Faure veut incarner un chef de parti responsable et Emmanuel Macron se montrer ouvert au compromis avec la gauche, malgré ses désaccords de fond avec les socialistes.

Le ministre de l'intérieur démissionnaire, Bruno Retailleau, a réitéré ses menaces de non-participation à *« un gouvernement qui aurait comme premier ministre le Parti socialiste »*, alors que son rival interne, Laurent Wauquiez, président du groupe Droite républicaine à l'Assemblée, a défendu la position inverse quelques jours auparavant.

Ni LR ni le PS ne veulent s'afficher dans une coalition, si près d'échéances électorales. Mais ni l'un ni l'autre ne souhaite non plus une dissolution. Ce qui les condamne soit à participer au prochain gouvernement, soit à ne pas le censurer. Pour sortir le pays du blocage, *« le prochain premier ministre devra construire un accord de Retailleau à Faure,* résume un proche du chef de l'Etat. *Ce sont eux qui ont les clés du coffre-fort »*. Reste à Emmanuel Macron à trouver l'oiseau rare capable de construire cet accord. A cet égard, le chef de l'Etat n'a pas renoncé à la tentation de nommer l'un de ses proches à Matignon, qui aurait pour principale qualité d'amadouer les élus socialistes sans perdre les bénéfices de l'alliance gouvernementale nouée avec Les Républicains.

Emmanuel Macron repart ainsi dans sa quête d'un équilibre politique introuvable depuis sa dissolution incomprise, qui l'a privé de majorité. Plusieurs voix s'élèvent dans le camp gouvernemental pour exhorter le chef de l'Etat à un *« renversement profond de méthode »*. A droite et au centre, les parlementaires exigent un *« accord de gouvernement »* ou *« programme de travail »*, comme préalable à la formation du prochain gouvernement, ce qui nécessite du temps. *« Depuis ces législatives de l'été 2024, je crois que beaucoup de choses ont été faites à l'envers »*, estime le secrétaire général de Renaissance, Gabriel Attal, dans un entretien au *Parisien*, mardi.

L'ancien premier ministre (de janvier à septembre 2024), en froid avec Emmanuel Macron, souligne la lourde responsabilité de ce dernier dans la crise actuelle. *« En réalité, on paie toujours les conséquences de la dissolution, qui a été une véritable bombe à fragmentation dans la vie du pays »*, regrette-t-il. Le chef du parti présidentiel invite le président de la République à *« montrer qu'il est prêt à accepter de partager le pouvoir »*.

Mais la pression la plus forte est celle exercée par l'extrême droite. La présidente du groupe RN à l'Assemblée, Marine Le Pen, a mis en garde le locataire de l'Elysée contre la tentation de renommer un premier ministre issu du « socle commun ». *« Ce choix signerait l'enlisement institutionnel du pays »*, a-t-elle argué, convaincue que les mêmes causes (une assise parlementaire minoritaire et un couple exécutif démonétisé) produiraient les mêmes effets (une censure sur le budget d'ici au 31 décembre).

LE RN EN EMBUSCADE

Marine Le Pen se tient en embuscade et martèle que *« la dissolution n'est pas une option, mais une obligation »* pour Emmanuel Macron. Cette volonté de hâter de nouvelles échéances électorales n'est pas étrangère au calendrier judiciaire de la députée du Pas-de-Calais, qui a appris, lundi, que son procès en appel dans l'affaire des assistants parlementaires européens se tiendrait du 13 janvier au 12 février 2026. Condamnée en première instance, en mars, à cinq ans d'inéligibilité avec exécution provisoire, la présidente du RN cherche la parade pour maintenir sa candidature à l'élection présidentielle de 2027, malgré ses déboires judiciaires.

Réclamée par Marine Le Pen, la dissolution est aussi jugée inévitable, à plus ou moins long terme, par plusieurs responsables politiques. Le maire du Havre (Seine-Maritime) et président d'Horizons, Edouard Philippe, redoutait, le 27 août, *« que la dissolution, si la confiance n'est pas votée* [le 8 septembre]*, finisse par devenir inéluctable »*. Emmanuel Macron *« fera la dissolution parce qu'il ne pourra pas faire autrement »*, professait Nicolas Sarkozy, à Bruxelles, le 2 septembre.

Mais la dissolution de l'Assemblée est une aventure dans laquelle Emmanuel Macron n'entend pas se lancer, à dix-huit mois de l'élection présidentielle. Le camp macroniste, en chute libre dans les sondages, risquerait de sortir laminé de nouvelles élections législatives. Le RN, en revanche, pourrait sortir renforcé, voire majoritaire, et ne cache plus son intention de précipiter, dans cette hypothèse, la démission d'Emmanuel Macron. ■

MARIAMA DARAME
ET NATHALIE SEGAUNES

Le spectre de la dissolution de l'Assemblée inquiète les maires

L'instabilité gouvernementale et les législatives anticipées qui pourraient en découler risqueraient d'éclipser les municipales de 2026

Pour les maires, les élections municipales de 2020 ont laissé un goût amer. Elles ont connu une fin de campagne escamotée par l'épidémie de Covid-19, une abstention record, un second tour reporté de trois mois en raison du confinement. Ce n'est donc pas sans une certaine appréhension qu'ils voient apparaître, à six mois du scrutin de mars 2026, le spectre d'une crise politique qui pourrait aboutir à une dissolution de l'Assemblée nationale, et donc à de nouvelles élections législatives, alors que le premier ministre, François Bayrou, n'a pas obtenu, lundi 8 septembre, la confiance des députés.

« Ça bloquerait la campagne des municipales », s'inquiète Corinne Ollivier, maire communiste de Vierzon (Cher). *« Cela ajouterait de la confusion dans un moment démocratique important pour les villes »*, se désole Cédric Van Styvendael. Or, rappelle le maire socialiste de Villeurbanne (Métropole de Lyon), *« les élections municipales ont besoin de temps. Et si on mélange les scrutins, les résultats ne seront pas bons pour les citoyens car on ne discutera que des sujets nationaux. La clarté du débat démocratique, c'est un enjeu »*.

Evidemment, dans cette affaire, le calendrier est un élément essentiel. Qu'une dissolution intervienne dans les semaines qui viennent ou début 2026, ce n'est pas la même chose. Dans cette dernière hypothèse, *« il y aura un brouillage et les municipales passeront au second plan »*, prévient Frédéric Sawicki, professeur de science politique à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

« Les gens sont perdus »

Le professeur nuance : à un an de l'élection présidentielle, les municipales seront inévitablement marquées par une *« hypernationalisation »*. Chacune des forces politiques tentera de faire du scrutin une démonstration de force avant d'aborder l'échéance de 2027. Certes, admet le maire de Villeurbanne, mais ce n'est pas la peine d'en rajouter. *« Il faut garder sa valeur au vote »*, met en garde le socialiste, considérant qu'*« on ne provoque pas des législatives pour pallier les insuffisances de l'exécutif. Les citoyens ne sont pas les jouets d'un président de la République déconnecté et perdu en rase campagne »*.

Ce qu'appréhende surtout le maire de Saint-Dizier (Haute-Marne), Quentin Brière (divers droite), c'est *« un risque de contamination de la défiance »*. Aujourd'hui, souligne le jeune élu, le maire est le responsable politique en qui les Français ont le plus confiance. *« C'est un atout très fort pour les maires, et une digue »*, note M. Brière. Mais *« la bordélisation permanente et générale au niveau national pourrait avoir raison de cette digue, surtout si des législatives étaient organisées à proximité des municipales »*, suppute-t-il. *« Les gens sont perdus »*, constate l'édile. Organiser des législatives anticipées ne manquerait pas de *« politiser les municipales d'une manière qui n'est pas bonne »*, pense M. Brière. Car, dit-il, les citoyens auraient tendance à déterminer leur vote non en fonction des projets des candidats, mais selon l'étiquette ou la proximité avec tel ou tel lors des législatives.

CHACUNE DES FORCES POLITIQUES TENTERA DE FAIRE DU SCRUTIN MUNICIPAL UNE DÉMONSTRATION DE FORCE AVANT LA PRÉSIDENTIELLE

Or, rappelle Dylan Demarche, maire (Les Républicains) de Vellexon-Queutrey-et-Vaudey (Haute-Saône), 470 habitants, la vie politique locale est peu politisée dans les villages. Dans son conseil municipal, témoigne-t-il, il y a sans doute des élus qui votent pour l'extrême droite, pour la droite, pour la gauche, *« et même peut-être pour l'extrême gauche »*, mais, *« quand on parle des affaires communales, on ne parle pas de politique nationale. Là, ça politiserait les choses. Ça dénaturerait les municipales »*.

Et ça les compliquerait peut-être. Car l'âpre combat de candidats de tous bords, pendant la campagne des législatives, pourrait rendre le rassemblement plus compliqué aux municipales. *« Que cela tende les relations entre les partis politiques, c'est possible, mais cela relève du jeu démocratique »*, tempère M. Van Styvendael. D'ailleurs, souligne M. Sawicki, après la dissolution de l'Assemblée de juin 2024, personne n'imaginait que la gauche parvienne à s'entendre, tant les tensions étaient grandes au sein de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) lancée en 2022. *« Les partis sont très pragmatiques*, souligne-t-il, *et les élus locaux savent s'affranchir des considérations de politique nationale. »*

« Ça bloque les dossiers »

Mais il y a également les *« répercussions »* qu'auront les résultats. *« Imaginons qu'aux législatives*, évoque Mme Ollivier, *le Rassemblement national* [RN] *fasse un score encore plus important qu'en 2024. Cela pourrait leur donner une dynamique pour les municipales à suivre, même si ces élections reposent surtout sur des sujets locaux. »* Et, en attendant, reconnaît la maire de Vierzon, *« si je me retrouve avec un député RN, cela va compliquer mon quotidien de maire »*. Aujourd'hui, le communiste Nicolas Sansu, en poste, est également conseiller municipal, ancien maire (2008-2022), et *« ça aide pour porter les sujets »*, explique Mme Ollivier.

Les complications superflues, les maires n'en sont pas demandeurs. Le contexte politique national chaotique et un Etat financièrement aux abois provoquent déjà suffisamment d'embarras comme ça. *« Ce flou politique ne nous aide pas*, dit Mme Ollivier en soupirant. *Surtout s'il faut organiser des élections en urgence. Ça bloque les dossiers, ça complique le budget… »*

Comme en 2024, l'instabilité gouvernementale et ses répercussions budgétaires auront des conséquences pour des maires dont certains ont commencé la préparation du budget pour l'année 2026. *« Quel sera mon budget l'an prochain ? Quels projets pourrai-je lancer ? Je ne sais pas »*, soupire M. Brière. De nombreux cofinanceurs concourent aux opérations municipales. *« S'ils ne savent pas s'ils ont les moyens de m'accompagner ou non, cela crée de l'incertitude sur le financement de mes projets »*, explique le maire de Saint-Dizier. ■

BENOÎT FLOC'H

Emmanuel Macron, lors de la réunion de la « coalition des volontaires », à l'Elysée, le 4 septembre.
KAMIL ZIHNIOGLU POUR « LE MONDE »

Le chef de l'Etat affaibli sur la scène internationale

L'instabilité politique et la situation économique de la France inquiètent certains de ses partenaires

BERLIN, ROME - *correspondants*

Depuis le salon des Ambassadeurs à l'Elysée, Emmanuel Macron n'avait rien laissé paraître de ses préoccupations. Quatre jours avant la chute annoncée du gouvernement Bayrou, devant une dizaine de partenaires européens membres de la « coalition des volontaires », venus défendre à Paris, le 4 septembre, la cause de l'Ukraine attaquée par la Russie, le président français était apparu comme *« le dirigeant le plus cool »* de l'assistance, aux dires de son homologue finlandais, Alexander Stubb. *« Je fais confiance à Emmanuel, il va gérer la situation »*, indiquait auprès de ses équipes le président Volodymyr Zelensky, s'efforçant de rassurer ceux qui s'inquiétaient de l'affaiblissement politique de cet allié-clé.

Lundi, le président français a *« pris acte »* du vote des parlementaires qui, à une large majorité, n'ont pas accordé leur confiance au locataire de Matignon. Ce scrutin aux allures de sanction prolonge l'instabilité politique française enclenchée, quinze mois plus tôt, par la décision présidentielle de dissoudre l'Assemblée nationale, alors que le contexte géopolitique, marqué par les guerres, le bouleversement de l'ordre mondial et la montée des populismes, réclame à l'Europe d'agir sur la scène internationale.

Avant de remettre sa démission, François Bayrou a résumé le péril, lors de sa déclaration de politique générale. *« Aujourd'hui, le destin de la France, puissance moyenne par le nombre de ses habitants, mais à vocation universelle* (...), *se trouve menacé par nos quotidiennes impérities. Pour une nation, la question de l'influence est vitale »*, a-t-il lancé, énumérant les valeurs, comme les droits de l'homme ou la liberté de pensée, qui sont *« partout menacés »*. Et de poursuivre : *« Comment la France peut-elle défendre cet ensemble de valeurs, lui donner sens avec et par l'Union européenne, si elle s'avère faible, si elle a perdu la crédibilité de sa souveraineté ? »*

Dette abyssale

Désormais dans l'attente d'un gouvernement à même de faire voter un budget, la France apparaît, aux yeux de ses voisins, comme l'homme malade de l'Europe. Sa dette, abyssale, dépassant 114 % de son produit intérieur brut (PIB) préoccupe autant les marchés que ses partenaires. L'Allemagne porte un regard particulièrement sévère sur la situation politique française.

Le chancelier Friedrich Merz et Emmanuel Macron affichent, certes, leur entente depuis les élections du 23 février en Allemagne. Mais, à Berlin, les commentateurs soulignent les risques de contagion sur les marchés de dettes, ravivant l'angoisse d'un pays qui se voit comme le pilier de stabilité de la zone euro. « La France va-t-elle déclencher une crise de l'euro ? », titrait le quotidien *Tagesspiegel*, lundi. Comment faire face à la guerre en Ukraine, au conflit commercial avec les Etats-Unis, au réarmement de l'Europe ou à la réforme de l'immigration avec une France *« en campagne électorale permanente »*, appuyait la *Süddeutsche Zeitung*, le même jour.

Emmanuel Macron plaide, depuis de longs mois, pour que l'Europe se réarme. Mais, à l'heure où le Vieux Continent semble avoir saisi l'urgence de mener un effort de guerre pour s'émanciper de la protection des Etats-Unis – que Donald Trump ne veut plus assumer – et se défendre face à une Russie menaçante, Paris pourrait ne pas avoir les moyens de ses ambitions.

« Résultat de cette politique à contretemps : nous regardons avec envie une Allemagne qui annonce des centaines de milliards d'euros d'investissement dans ses armées et ses infrastructures, et une Union européenne qui évolue (...) *sans que nous ne puissions y prendre, nous aussi, une part active »*, se désolent une cinquantaine d'économistes et de représentants du monde économique, dont Philippe Aghion, Patrick Artus ou Thomas Philippon dans une tribune au *Grand Continent*, datée du 29 août.

Le président de la République s'est engagé, lundi, à nommer un nouveau premier ministre *« dans les tout prochains jours »* afin de limiter la période d'incertitude et d'inaction qui avait duré deux mois à l'été 2024. Mais cette promesse peut-elle suffire ? *« Il faut s'attendre à un gouvernement éphémère qui tiendra ce qu'il tiendra. Emmanuel Macron n'est pas maître des événements, son affaiblissement politique se confirme et la dette ne disparaît pas. Cela affecte sa capacité à être entendu »*, observe François Heisbourg, conseiller spécial à la Fondation pour la recherche stratégique.

EMMANUEL MACRON EST DÉSORMAIS DÉCRIT COMME L'UN DES ARTISANS DU DÉCLIN FRANÇAIS

Un temps, vedette de la scène internationale, surnommé outre-Atlantique, le « French Obama » et « Wunderkind » (« l'enfant prodige ») en Allemagne, Emmanuel Macron est désormais décrit comme l'un des artisans du déclin français, qui préoccupe les uns et suscite la joie mauvaise des autres. Le réformateur autoproclamé s'est *« autodétruit »*, résumait le *Spiegel*, vendredi, raillant le *« décalage grotesque entre les paroles et les actes : jusqu'à présent, Paris n'a accordé à l'Ukraine qu'une aide militaire totale de 6 milliards d'euros, soit moins que des pays comme le Danemark, les Pays-Bas ou la Suède, qui ne prétendraient jamais jouer un rôle sur la scène internationale. La France n'est plus une grande puissance que dans les discours de son président »*.

A quinze jours de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), prévue le 22 septembre, à New York, où le président français devrait reconnaître l'Etat de Palestine, pour, espère-t-il, ressusciter la solution à deux Etats alors qu'Israël bombarde la bande de Gaza sans relâche, des responsables israéliens, critiques d'Emmanuel Macron, s'emploient à dénigrer cette initiative menée par un *« président qui ne compte plus »*.

Relation dysfonctionnelle

Lors de la visite de Volodymyr Zelensky et d'une poignée de représentants européens, à Washington, le 18 août, Donald Trump avait, certes, assuré le président français de son amitié. *« Macron, je l'ai aimé dès le premier jour et je l'aime encore plus aujourd'hui »*, s'enflammait le président américain depuis la Maison Blanche. Mais c'est la présidente du conseil italien, Giorgia Meloni, représentante de l'extrême droite, qui était, aux yeux du magnat de l'immobilier, *« une source d'inspiration »*. *« Vous allez rester au pouvoir très longtemps »*, lui prédisait Donald Trump alors qu'à Rome, la crise politique française est perçue avec une forme de délectation.

Etant parvenu à réduire le déficit public de 7,2 % du PIB en 2023 à 3,4 % du PIB en 2024, le gouvernement italien dominé par l'extrême droite (Fratelli d'Italia) a fait de la revendication du *« sérieux »* budgétaire l'un des deux piliers d'un récit frôlant parfois le revanchisme. Ce thème s'accompagne d'une soigneuse mise en avant de la stabilité politique italienne : l'exécutif actuel, sur le point d'entrer dans sa quatrième année au pouvoir, est parmi ceux qui se sont maintenus le plus durablement à la tête du pays depuis la proclamation de la République italienne en 1946.

Cette lecture selon laquelle une Italie devenue plus forte aurait échangé son rôle avec une France désormais chaotique s'inscrit dans le contexte d'une opposition idéologique doublée d'une relation dysfonctionnelle entre Giorgia Meloni et Emmanuel Macron. Le président français, incarnation d'une forme d'arrogance et de l'establishment pro-européen, décrié par les partisans de la leader d'extrême droite, contraste avec la ligne de Meloni qui s'est présentée, à son arrivée au pouvoir, comme une *« outsider »*.

« J'espère que, chez nous, cette crise française ne suscitera pas quelques petits sourires satisfaits dans certains milieux gouvernementaux. Ce serait une réaction infantile et autodestructrice », prévenait, lundi, l'ancien président du conseil Paolo Gentiloni (Parti démocrate, centre gauche) dans une tribune au quotidien *La Repubblica*, rappelant que *« l'Italie n'a rien à gagner à l'affaiblissement d'un pays avec lequel nous sommes liés par mille intérêts économiques et culturels »*. ■

ELSA CONESA, CLAIRE GATINOIS (À PARIS) ET ALLAN KAVAL

Le Monde
MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

L'envolée des taux met les finances publiques sous pression

Exacerbée en France par la crise politique, la hausse des taux d'intérêt à long terme touche nombre de pays développés, notamment en raison du creusement des déficits publics

Les tensions obligataires contraignent les finances publiques

Les taux d'intérêt se tendent partout

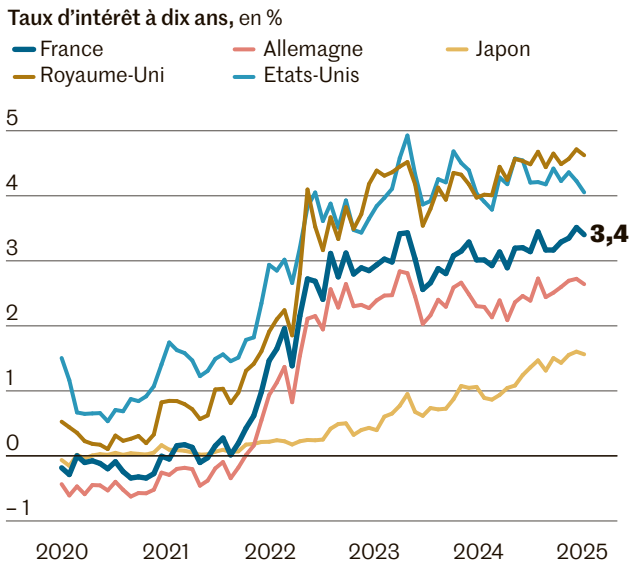

La dette française poursuit sa hausse

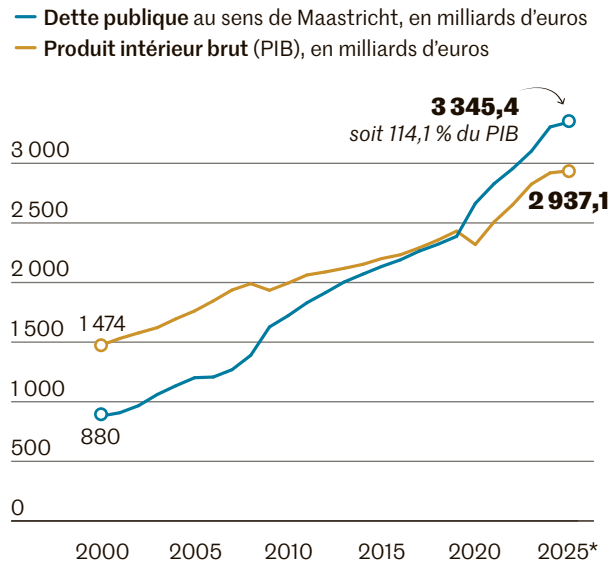

L'endettement public dépasse la barre des 100 % du PIB dans cinq pays européens

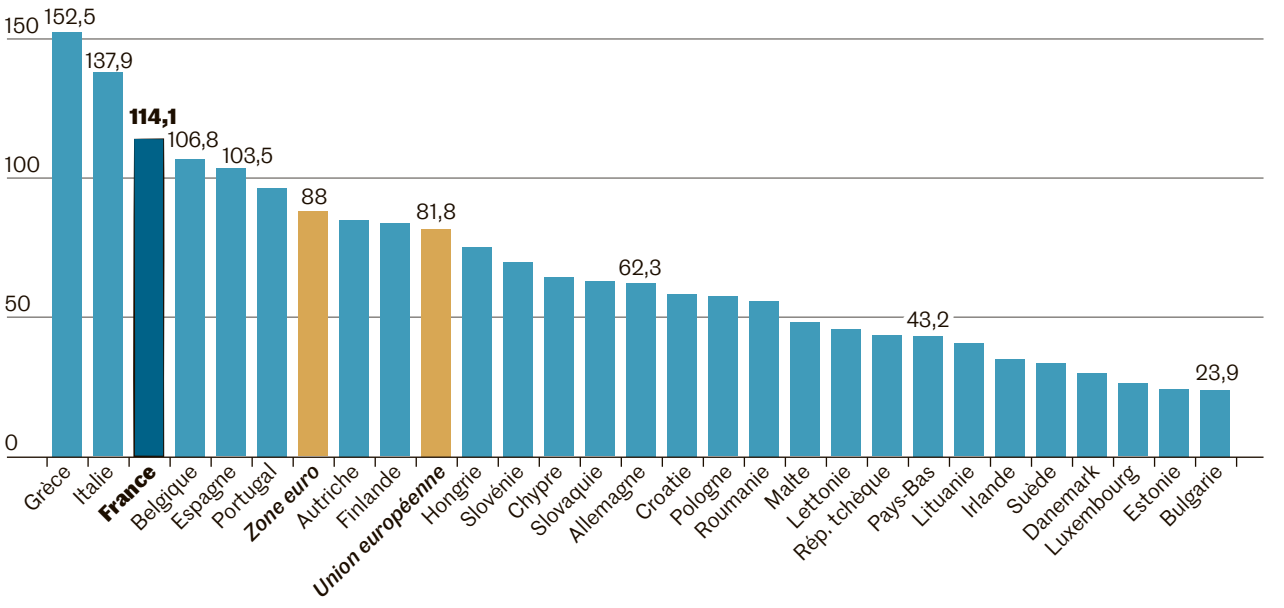

A première vue, le décalage peut paraître étrange. Une Bourse de Paris en nette hausse, un écart de taux (spread) avec l'Allemagne en recul : alors que l'Assemblée nationale s'apprêtait à refuser sa confiance à François Bayrou, lundi 8 septembre, les marchés financiers semblaient étonnamment sereins ou résignés. Et pour cause : la chute annoncée du gouvernement avait été largement anticipée par les investisseurs et les débats précédant le vote n'ont pas changé la donne. *« Les marchés nous disent à la fois que l'incertitude politique française est intégrée et devrait persister jusqu'en 2027, mais aussi que la probabilité d'un front politique unifié est très faible, donc que la question des déficits n'est pas réglée et que les incertitudes risquent de freiner la croissance »*, résume Kevin Thozet, membre du comité d'investissement de la société française de gestion d'actifs Carmignac.

La prochaine échéance est fixée au 12 septembre. L'agence de notation Fitch pourrait abaisser la note de la dette souveraine française. Mais une telle sanction serait en grande partie symbolique, les jugements de Fitch et de ses concurrentes, S&P et Moody's, étant considérés par les investisseurs comme des évaluations a posteriori.

Derrière les propos alarmistes de François Bayrou, qui, lors de sa conférence de presse du 25 septembre, déclarait que *« notre pays est en danger parce que nous sommes au bord du surendettement »*, le financement de la dette tricolore n'est donc pas menacé : le 4 septembre, l'Agence France Trésor, qui gère la dette de l'Etat, a réussi à emprunter 11 milliards d'euros à des échéances allant de dix à trente ans. Elle a néanmoins dû accorder aux investisseurs des taux en nette hausse, de 3,57 % à dix ans, contre 3,17 % pour une opération comparable en juin. Sur le marché secondaire, celui sur lequel les investisseurs vendent et achètent la dette des Etats, le rendement à dix ans français avait frôlé 3,58 % le 2 septembre, tandis que le taux à trente ans atteignait 4,52 %, au plus haut depuis juin 2009. En pleine incertitude politique et budgétaire, grevée par une dette publique représentant près de 114 % de son produit intérieur brut, la France a logiquement concentré l'attention des investisseurs ces dernières semaines. Elle est cependant loin d'être le seul pays développé touché par la remontée des taux longs, un mouvement que les difficultés nationales ne font qu'exacerber.

CRISE ÉCLAIR

Au Japon, le rendement des obligations japonaises à trente ans a ainsi atteint, le 3 septembre, un niveau record à 3,285 %, au lendemain de la démission du premier ministre, Shigeru Ishiba, affaibli par les mauvais résultats électoraux de son camp aux scrutins des derniers mois. L'affaiblissement de l'exécutif et les difficultés budgétaires sont aussi à l'origine d'un regain de tension sur les taux britanniques, le rendement des « gilts » à trente ans étant monté à son plus haut niveau depuis 1998, à 5,75 %. D'autant que les investisseurs gardent en mémoire la crise éclair de septembre 2022, lorsque l'annonce de baisses d'impôts non financées avait déclenché des tensions sur le marché obligataire.

Et les tensions n'épargnent pas non plus le marché obligataire américain, le plus important du monde, sur lequel le rendement des bons du Trésor à trente ans s'est rapproché, le 2 septembre, du seuil symbolique de 5 %. Et la situation ne s'est que partiellement détendue au cours des jours suivants, grâce, entre autres, aux statistiques mensuelles de l'emploi aux Etats-Unis, venues conforter le scénario d'une baisse prochaine de taux de la Réserve fédérale. La hausse des taux longs traduit d'abord la poursuite de la remontée des « primes de terme », ces surcroîts de rendement exigés par les investisseurs pour détenir des dettes d'Etat, qui évoluent en fonction des anticipations d'inflation, des perspectives de croissance et du risque politique associé à chaque pays emprunteur.

« ON REVIENT AUX FONDAMENTAUX : DES DÉFICITS BUDGÉTAIRES GRANDISSANTS ENGENDRENT UNE INCERTITUDE SUR L'INFLATION »

FRANÇOIS RIMEU
stratégiste senior chez Crédit mutuel Asset Management

Et ces primes de terme ont actuellement toutes les raisons de monter, entre des déficits publics élevés, le retour de l'inflation favorisé par les droits de douane américains et le désengagement des banques centrales, qui réduisent progressivement les portefeuilles d'obligations accumulés au cours des quinze années qui ont suivi la crise financière de 2008, par le biais des politiques d'« assouplissement quantitatif » (*quantitative easing*).

« Il y a structurellement moins d'appétit pour les dettes souveraines à long terme. Quand le champ des possibles est aussi large en termes d'orientations des politiques budgétaires et monétaires, investir sur une durée très longue n'est plus aussi évident », explique M. Thozet. Un facteur d'autant plus important que les besoins d'emprunt des Etats ont nettement augmenté depuis la pandémie : l'Organisation de coopération et de développement économiques estime que ses pays membres devraient émettre pour près de 17 000 milliards de dollars d'obligations en 2025, soit 8 % de plus qu'en 2024 et 89 % de plus qu'en 2019.

CHOC D'INFLATION

Autre évolution marquante des dernières années : la remontée des taux longs – c'est-à-dire ceux des obligations à dix ans et plus –, enclenchée dès 2022 avec le resserrement des politiques monétaires des grandes banques centrales face au choc d'inflation de l'après-Covid, n'a pas été interrompue par le retour à des politiques monétaires neutres ou accommodantes ces derniers mois. L'écart se creuse donc de nouveau entre les taux à court terme et à long terme, ce qu'économistes et spécialistes des marchés obligataires appellent la « pentification » des courbes de taux. Et cette évolution est encore accentuée par les inquiétudes liées aux déficits publics, explique François Rimeu, stratégiste senior chez Crédit Mutuel Asset Management : *« On revient aux fondamentaux de la théorie économique, à savoir que des déficits budgétaires grandissants engendrent une incertitude sur l'inflation, donc une augmentation des primes de terme, donc une pentification des courbes de taux. »*

Davantage encore que le cas français, c'est la situation du Royaume-Uni qui, à ses yeux, illustre le mieux ce phénomène. *« L'économie britannique est une sorte de laboratoire de ce qui peut mal se passer : la croissance est faible, l'inflation difficile à maîtriser, et les déficits budgétaires très importants. Le gouvernement doit donc arbitrer entre des efforts de retour à l'équilibre des comptes publics – au risque de peser sur la croissance – et un soutien à l'économie qui se paie par une remontée des taux longs. »*

De l'autre côté de l'Atlantique, pour compliquer la donne, les investisseurs restent préoccupés par la pression continue exercée par la Maison Blanche sur la Réserve fédérale.

PERTES & PROFITS | FINANCE

PAR ISABELLE CHAPERON

Les émetteurs français se ruent sur les emprunts

Les rayons de papier-toilette vides, au début de la pandémie de Covid-19, témoignent de la puissance du réflexe de stockage, inhérent à tout être humain confronté à des lendemains incertains. Les trésoriers n'échappent pas à cet instinct, surtout quand il s'agit d'emmagasiner un produit de première nécessité pour les entreprises : le cash.

Depuis le 25 août, et l'annonce par François Bayrou d'un vote de confiance sur son gouvernement le 8 septembre, les Air France-KLM, Orange, Engie, Danone, Scor, Forvia ou Iliad se sont précipités sur les marchés obligataires pour lever des capitaux, avant le lundi fatidique. Certaines entreprises avaient programmé ces opérations pile à la rentrée, beaucoup les ont accélérées, histoire de faire le plein avant une période de fortes turbulences politiques. Toutes ces émissions se sont très bien passées.

Une aberration économique

Que craignent les trésoriers ? Non pas une pénurie de papier, mais une hausse de leurs coûts de financement conjuguée à une volatilité accrue, alors que les marchés doutent de la capacité d'une France sans gouvernement fort à infléchir sa trajectoire budgétaire. Cette défiance des fonds de pension et autres institutionnels se traduit par une hausse de la prime de risque exigée pour acquérir de la dette souveraine française. Jusqu'ici, en revanche, l'instabilité politique en France n'a pas alourdi les coûts d'emprunt des multinationales tricolores. *« Le "Liberation Day" du 2 avril, lorsque Donald Trump a annoncé la mise en place de barrières douanières, a plus affecté le financement des entreprises françaises que la dissolution de juin 2024 »*, souligne Blaise Bourdy, responsable de l'origination obligataire pour les entreprises en France, Belgique et Luxembourg chez Société générale.

Le comble ? De très belles signatures tricolores peuvent, ici et là, payer un taux d'intérêt inférieur à celui de l'Etat français. Le 26 août, Schneider Electric a lancé une émission de 3,5 milliards d'euros sur les marchés obligataires pour financer une acquisition en Inde : sur sa tranche à maturité de 12 ans, le rendement offert par l'industriel a atteint 3,624 %, soit 10 points de base en dessous de la courbe des emprunts du Trésor. A croire que les investisseurs jugent plus risqué de prêter à la France qu'à Schneider.

Une aberration économique, mais qui se justifie sans doute sur le plan psychologique. Car, derrière les ratios et les statistiques, ce qui compte, in fine, c'est le leadership. La stabilité managériale des LVMH ou L'Oréal a de quoi rassurer les apporteurs de capitaux, au contraire d'un quinquennat Macron au bout du rouleau. ■

Le déficit public tricolore peine à refluer

Déficit public, en % du PIB

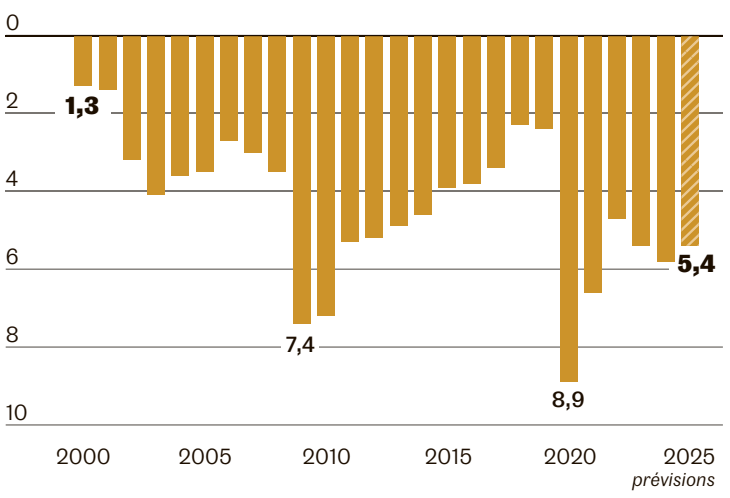

Les dépenses publiques ont bondi pendant la crise due au Covid-19

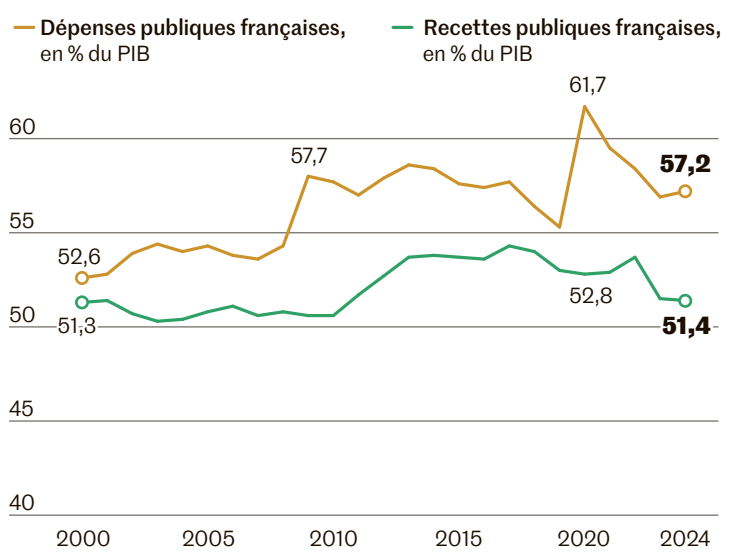

** Données au premier trimestre*

Infographie *Le Monde*

Sources : Eurostat ; Insee ; Trading Economics

Pourquoi la dette a bondi sous la présidence d'Emmanuel Macron

Si le chiffre de 1 000 milliards d'euros, mis en avant par les oppositions, est trompeur, la dette a crû en partie à cause des orientations fiscales

L'argument est régulièrement avancé par les oppositions en réponse aux alertes du premier ministre, François Bayrou, et du camp macroniste sur la situation budgétaire de la France : le président Emmanuel Macron aurait, à lui seul, creusé la dette du pays de plus de 1 000 milliards d'euros depuis son arrivée au pouvoir, en 2017, notamment à cause de ses « cadeaux fiscaux » aux plus aisés. Alors, vrai ou faux ?

1 000 milliards… ou 400? En juin 2017, alors qu'Emmanuel Macron vient d'arriver à l'Elysée, la dette s'élevait à 2 281 milliards d'euros. En mars 2025, elle s'établit à 3 345 milliards. Soit une hausse de 47 %, ou 1 064 milliards. On retrouve là les 1 000 milliards évoqués. Cependant, dans le même temps, la richesse nationale, mesurée par le produit intérieur brut (PIB), a augmenté de 30 %.

« Or, un pays avec un PIB plus important peut se permettre d'avoir une plus grosse dette, car plus il y a de richesse, plus il y a de possibilités de la taxer pour rembourser la dette », observe l'économiste Xavier Ragot, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Pour cette raison, la plupart des spécialistes ne trouvent pas pertinent d'observer l'évolution brute du niveau de la dette en milliards. Ils préfèrent la rapporter au PIB, c'est-à-dire à la richesse produite pendant l'année. Cela permet d'évaluer plus efficacement la capacité d'un pays à rembourser sa dette.

Si l'on procède ainsi, notre dette représentait 101 % du PIB en 2017, contre 114 % aujourd'hui. Elle a donc progressé de 13 points de pourcentage de PIB sous la présidence d'Emmanuel Macron.

Si la dette s'était stabilisée à son niveau de 2017 (101 % du PIB), elle serait inférieure d'environ 400 milliards à son niveau actuel. Ce chiffre reflète davantage ce qu'on peut appeler la « dette Macron » que les 1 000 milliards dont on entend si souvent parler.

Des déficits subis… ou choisis? Si la dette a crû ces huit dernières années, c'est que la France a systématiquement été en déficit : chaque année, ses dépenses ont été supérieures à ses recettes. Deux grandes raisons expliquent ces « déficits Macron » : les crises économiques et les baisses d'impôts.

Le creusement de la dette s'explique en partie par les dépenses exceptionnelles que les gouvernements de l'ère Macron ont dû consentir pour faire face à deux crises majeures : d'abord, la pandémie de Covid-19 (2020-2021), avec les dépenses de santé, le « quoi qu'il en coûte », puis le plan de relance ; puis la crise énergétique de 2022, provoquée par l'inflation et la guerre en Ukraine, avec le bouclier tarifaire mis en place pour limiter la flambée des coûts de l'énergie.

Selon une étude de l'OFCE parue au printemps 2024, l'ensemble de ces dépenses de crise représentent entre la moitié et les trois quarts du creusement de la dette sur 2017-2023. *« Cette analyse est toujours d'actualité »*, précise M. Ragot, l'un de ses auteurs. L'économiste souligne que si l'on considère ces dépenses comme contraintes, *« il y a quand même des choix politiques : par exemple, la gestion française de la crise énergétique a été plus coûteuse que celle de l'Allemagne »*. Emmanuel Macron n'est donc pas étranger à cette dette, même s'il est probable que d'autres auraient agi de façon similaire.

DEUX GRANDES RAISONS EXPLIQUENT LES « DÉFICITS MACRON » : LES CRISES ÉCONOMIQUES ET LES BAISSES D'IMPÔTS

La partie restante du creusement de la dette depuis 2017, entre un quart et la moitié, s'explique par des choix politiques plus discrétionnaires. Selon les calculs de l'OFCE, les baisses d'impôts voulues par le président Macron sont responsables d'un quart à la moitié du creusement de la dette.

D'un côté, les gouvernements macronistes n'ont pas augmenté les dépenses publiques, qui sont restées stables (hors crises). De l'autre, les recettes fiscales ont sensiblement baissé : elles représentent 2,2 points de PIB de moins qu'en 2017, soit 65 milliards d'euros en moins chaque année. Une partie de ce « manque à gagner » provient, comme le répètent souvent les partis de gauche, des réformes fiscales du début du premier quinquennat Macron favorables aux ménages aisés et aux entreprises, souvent présentés comme des *« cadeaux fiscaux »* aux riches (suppression de l'impôt sur la fortune, flat tax sur les revenus du capital, baisse de l'impôt sur les sociétés, etc.).

Toutefois, il est difficile d'estimer dans quelle mesure ces réformes ont creusé la dette, faute d'études précises sur le sujet, ou parce qu'il est compliqué d'évaluer les effets de bord des baisses d'impôts. Les chiffrages pour 2018-2023 vont de 62 milliards d'euros de manque à gagner, selon la Cour des comptes, à 207 milliards, selon l'association Attac. L'OFCE estime que l'impact a été modeste : la suppression de l'ISF n'aura coûté « que » 0,1 point de PIB par an de recettes, soit 25 milliards d'euros, et 50 milliards d'euros pour la baisse de l'impôt sur les sociétés.

L'essentiel des baisses de recettes provient plutôt des réductions d'impôts après la crise des « gilets jaunes » (2018-2019), qui ont surtout profité aux classes moyennes : la baisse de l'impôt sur le revenu, le renoncement à la hausse de la taxe carbone et de la contribution sociale généralisée (CSG) pour les retraités modestes, la suppression de la redevance audiovisuelle, etc. Sans parler de la suppression de la taxe d'habitation. Ces mesures « non financées » ont coûté au moins 132 milliards d'euros entre 2019 et 2023, selon l'OFCE, soit plus de 200 milliards, si l'on extrapole jusqu'à 2025.

Une conjoncture favorable Contrairement à d'autres présidents avant lui, Emmanuel Macron a eu la chance d'arriver au pouvoir à un moment où la conjoncture était plutôt favorable pour la dette, avec des taux d'intérêt bas et une croissance relativement forte permettant de « grignoter » automatiquement une partie de la dette chaque année. D'après les calculs du chercheur François Langot, publiés en août sur le site *The Conversation*, la dette aurait pu augmenter jusqu'à 15 points de PIB supplémentaires si le chef de l'Etat avait connu une conjoncture similaire à celle de ses prédécesseurs Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, avec des taux d'intérêt hauts. La dette s'élèverait alors à près de 130 % du PIB, soit près de 400 milliards d'euros supplémentaires. ■

MAXIME VAUDANO

En multipliant les critiques contre son président, Jerome Powell, en nommant son conseiller économique, Stephen Miran, au conseil des gouverneurs de l'institution, puis en limogeant Lisa Cook, une autre des membres du conseil, qui conteste son éviction, Donald Trump tente d'arracher une baisse rapide des taux d'intérêt pour soutenir la consommation.

RÉDUIRE LE MONTANT DES INTÉRÊTS

L'attitude du président américain, au-delà des enjeux politiques, peut s'expliquer par les conséquences d'une baisse des taux courts sur la charge de la dette. Car en augmentant la part des titres à court terme, soit à refinancer dans moins d'un an, l'Etat fédéral réduit le montant des intérêts à payer par rapport à une dette de maturité plus longue. Le coût de la dette est donc allégé. *« Les Etats-Unis, depuis une quinzaine d'années, se sont concentrés sur le renouvellement de la partie courte de leur dette*, détaille Romain Aumond, stratégiste et macroéconomiste chez Natixis IM. *Ce qui intéresse Donald Trump, c'est la partie courte de la courbe des taux, qui est beaucoup plus sensible aux décisions prises par la Réserve fédérale. Les pressions politiques peuvent donc être vues comme un effort visant à alléger la charge d'intérêt sur la dette américaine. »*

Attendue sur les taux courts, avec une première baisse jugée quasi certaine le 17 septembre, la Réserve fédérale s'emploie aussi à limiter la remontée des taux longs : elle a ralenti, ces derniers mois, le rythme de la réduction de son portefeuille d'obligations à long terme. Et *« on commence à voir d'autres banques centrales, comme la Banque d'Angleterre, communiquer sur le sujet »*, note M. Aumond, qui voit *« chez certaines banques centrales une volonté de définir un plafond au niveau des taux »*.

Reste à savoir si cette stratégie suffira à éviter ce que redoutent certains investisseurs : un « incident de marché », en clair une émission obligataire ratée, qui pousserait certains à réduire leur exposition au marché des obligations à long terme. Un risque, note M. Rimeu, qu'amplifie la diminution de l'écart entre l'offre et la demande de titres au désavantage des émetteurs. Et qui pourrait contraindre les banques à intervenir. ■

MARC ANGRAND

Inquiétudes sur le marché immobilier

La remontée des taux en partie liée aux incertitudes politiques risque d'entraver la reprise

Le rebond du marché immobilier, observé depuis le début de l'année, s'apprêterait-il déjà à tourner court ? Les professionnels du secteur commencent à s'en inquiéter, en guettant les conséquences de la nouvelle phase d'instabilité politique, provoquée par la chute du gouvernement Bayrou, lundi 8 septembre, sur les taux de crédit sur l'habitat.

La dynamique de baisse des taux amorcée en 2024, qui a permis à de nombreux ménages de se relancer dans un projet immobilier, commence à s'enrayer. Pour déterminer les barèmes de taux à appliquer à leurs clients, les banques prennent principalement en compte les taux directeurs de la Banque centrale européenne et le rendement de l'obligation assimilable du Trésor à dix ans, c'est-à-dire le taux auquel l'Etat français emprunte sur une durée de dix ans. Or, celui-ci a progressé au cours de l'été, poussé par des inquiétudes budgétaires, pour s'établir désormais autour de 3,5 %, contre 3,2 % à la mi-juin.

Dans le même temps, la Banque centrale européenne a interrompu le cycle baissier de ses taux directeurs. Lors de sa réunion du 24 juillet, le Conseil des gouverneurs les a laissés inchangés, après huit baisses successives, estimant que l'inflation se situait désormais dans sa cible de 2 % à moyen terme.

Si bien qu'en septembre, un établissement bancaire a écrit au courtier en crédit Vousfinancer que, *« dans un contexte de remontée des taux observés et anticipés, nous procédons à un ajustement de nos grilles de taux* (…) *de + 10 points de base sur l'ensemble des maturités »* de prêts. *« En août, trois ou quatre banques ont affiché des barèmes en hausse et elles sont cinq à le faire en septembre*, ajoute Sandrine Allonier, la porte-parole de Vousfinancer. *A ce stade, il s'agit toutefois de hausses très mesurées, qui ne sont pas de nature à décourager les projets d'achat immobilier. Et elles ne s'appliqueront pas aux meilleurs profils, les plus rentables pour les établissements. »* Les professionnels de l'immobilier notent que les banques empruntent cette voie de la remontée des taux à reculons. *« C'est la hausse des taux qui a tétanisé le marché en 2022. Il grippera à nouveau si les taux resserrent l'accès au crédit »*, prévient Charles Marinakis, le président de Century 21 en France.

Après deux années de chute des transactions immobilières, les établissements financiers veulent en effet profiter à plein du redémarrage de l'activité, comme l'illustrent les derniers chiffres de la Banque de France. Le montant cumulé des nouveaux crédits immobiliers a atteint, en juillet – à plus de 13 milliards d'euros –, son plus haut niveau depuis janvier 2023. De janvier à juillet, ce volume de prêts a même enregistré une hausse de 42 % par rapport à la même période de 2024, portée par des taux de crédits à l'habitat, certes en phase de stabilisation, mais en légère baisse, atteignant en moyenne 3,09 % en juillet, après 3,10 % en juin et 3,11 % en mai.

Fin du mécanisme Pinel

Résultat : le nombre de transactions immobilières a continué de croître, pour atteindre 906 000 à la fin du mois de juin (sur douze mois), selon l'indice Notaires-Insee publié mardi, contre 832 000 à la fin du mois de septembre 2024. Avec des écarts notables selon les territoires : par exemple, en Ile-de-France, les volumes de ventes ont progressé de 3 % au deuxième trimestre, mais Paris a enregistré une chute de 12 % des transactions, tandis que les volumes étaient en hausse de 10 % en grande couronne. *« Jusque-là, les planètes étaient alignées : les taux étaient redevenus accessibles, les prix s'étaient ajustés à la baisse*, résume M. Marinakis, qui a vu, dans son réseau le volume des ventes augmenter de 12 % depuis le 1er janvier. *Désormais nous sommes suspendus aux conséquences de la chute du gouvernement sur les marchés. »*

Pascal Boulanger, le président de la Fédération des promoteurs immobiliers, s'inquiète lui aussi *« du contrecoup des aléas politiques »* pour le logement neuf. La profession, touchée par la disparition, le 31 décembre 2024, du mécanisme d'incitation fiscale Pinel en faveur de l'investissement locatif, misait, pour relancer le parc locatif privé, sur un futur statut du bailleur privé. Celui-ci, regardé d'un œil favorable par la ministre chargée du logement du gouvernement Bayrou, Valérie Létard, devait notamment relever à 50 % l'abattement fiscal pour les locations de logements vides, soit au même niveau que les meublés. *« Le statut du bailleur privé doit rester dans le projet de budget, c'est une mesure apolitique*, plaide désormais M. Boulanger. *Relancer le logement, ce n'est ni de droite ni de gauche. »* ■

VÉRONIQUE CHOCRON

Le Monde
MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN

Attentat : Israël promet une lourde riposte

Une attaque a fait six morts israéliens à Jérusalem-Est ; les deux assaillants, venus de Cisjordanie, ont été tués

JÉRUSALEM - *correspondant*

Sur les images de la vidéosurveillance, la foule est compacte. Plusieurs dizaines de personnes attendent à un arrêt de bus de la ligne 62, dans un quartier de Jérusalem-Est, lundi 8 septembre, un peu après 10 heures. Deux hommes armés tirent sur la foule, où se trouvent de nombreux habitants des colonies juives en Cisjordanie occupée, provoquant un mouvement de panique, puis ils font feu à l'intérieur d'un bus. Le bilan est lourd : six morts, huit blessés, dont cinq grièvement. Une attaque *« terroriste »*, a déclaré la police dans la matinée. Les autorités ont annoncé que les deux assaillants, tués par un soldat et un civil armé, venaient de villages proches de Ramallah, sous contrôle de l'Autorité palestinienne. Dans la foulée, l'armée a encerclé la zone dont ils étaient originaires.

L'attaque a brutalement rappelé aux Israéliens que la Cisjordanie demeurait un des *« sept fronts »* de la guerre, tels que définis par leur premier ministre, Benyamin Nétanyahou, depuis l'attaque du 7 octobre 2023, avec le Hamas, le Hezbollah, l'Iran, les houthistes du Yémen, les milices d'Irak et la Syrie. Un conflit largement invisible, alors même qu'il a provoqué la mort de 987 Palestiniens tués par l'armée ou des colons en Cisjordanie depuis vingt-trois mois, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Les morts de lundi s'ajoutent aux 52 Israéliens tués depuis octobre 2023, selon un décompte de l'ONU.

Plusieurs membres du gouvernement ont promis que l'Etat d'Israël allait riposter et – selon leurs propres mots – opérer *« une vengeance »*. Le ministre des finances, Bezalel Smotrich, également chargé des colonies en Cisjordanie, a ainsi déclaré que *« l'Autorité palestinienne devrait disparaître de la carte et les villages d'où viennent les terroristes devraient ressembler à Rafah et Beit Hanoun »* – deux villes de la bande de Gaza presque totalement rasées par l'armée. L'autre poids lourd de l'extrême droite au sein de la coalition, le ministre de la sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, a préconisé d'amplifier sa politique de distribution d'armes, notamment aux colons : *« J'appelle les citoyens d'Israël à s'armer »*, a déclaré le leader d'extrême droite, alors que le nombre de permis de port d'arme a déjà très fortement augmenté depuis 2023.

De son côté, le ministre de la défense, Israel Katz, a fait référence aux camps de réfugiés palestiniens largement détruits, voire anéantis, par l'armée israélienne ces derniers mois en Cisjordanie : *« Cette attaque odieuse aura des conséquences considérables. Tout comme nous avons vaincu le terrorisme palestinien dans le camp terroriste de Jénine et dans les camps terroristes du nord de la Samarie, nous ferons bientôt de même dans d'autres camps terroristes. »* Une riposte – qui assimile l'ensemble des habitants des camps au « *terrorisme* » – endossée, quelques heures plus tard, par M. Nétanyahou.

Des membres des services d'urgences ZAKA, après une fusillade, à Jérusalem, le 8 septembre. MENAHEM KAHANA/AFP

Le Hamas n'a pas revendiqué l'attaque, mais a salué l'opération, qualifiée de *« réponse naturelle »* au *« génocide de l'occupation contre notre peuple »*. L'Autorité palestinienne l'a condamnée, mais celle-ci est inaudible autant en Israël qu'en Cisjordanie. L'attaque de bus rappelle la période de la deuxième Intifada, entre 2000 et 2005. Des dizaines d'attaques-suicides avaient été commises dans les transports en commun.

« MOMENT CRUCIAL »

La situation est aujourd'hui différente. D'abord parce que l'armée israélienne a multiplié les opérations depuis 2023, en particulier à Naplouse, Tulkarem et Jénine. Rien que pour la région de Jénine, l'ONU a comptabilisé 90 Palestiniens tués depuis deux ans – dont deux adolescents de 14 ans tués, lundi, par l'armée à l'intérieur du camp. *« Les soldats ont agi conformément aux procédures opérationnelles standards »*, a fait savoir au *Monde* l'armée israélienne, à propos des tirs mortels sur ces enfants. Une partie de l'appareil sécuritaire plaide pour réprimer plus durement. *« Israël devrait mener une opération de grande envergure dans la région de Judée-Samarie* [nom biblique donné à la Cisjordanie]*, au sein même de l'Autorité palestinienne, même si ce n'est pas notre territoire, afin de détruire totalement les repaires de terroristes qui s'y trouvent »*, insiste Eyal Pinko, ex-spécialiste du renseignement, chercheur associé au Centre Begin-Sadat de l'université Bar-Ilan, à Tel-Aviv.

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ NATIONALE, ITAMAR BEN GVIR, A PRÉCONISÉ D'AMPLIFIER SA POLITIQUE DE DISTRIBUTION D'ARMES, NOTAMMENT AUX COLONS

Les provocations récentes et répétées de ministres israéliens, comme celle d'Itamar Ben Gvir, qui s'est rendu, en violation du statu quo régissant ces lieux, sur l'esplanade des Mosquées, n'ont pas eu d'impact, là où, quelques années auparavant, elles provoquaient des manifestations de colère. *« Nous nous trouvons aujourd'hui à un moment crucial pour le peuple palestinien en Cisjordanie. D'un côté, ils ont peur parce qu'ils voient ce qui se passe à Gaza. Ils craignent que l'équivalent se produise en Cisjordanie. De l'autre, ils voudraient se venger et ont la possibilité de le faire, ils ont les armes »*, explique Ronni Shaked, chercheur à l'Institut Truman pour la promotion de la paix à l'Université hébraïque de Jérusalem.

Le moment est critique pour la Cisjordanie. L'Autorité palestinienne est étranglée financièrement, faute de percevoir une partie des taxes retenues par l'Etat hébreu. Depuis octobre 2023, les permis de travail donnés à plusieurs centaines de milliers de Palestiniens pour aller en Israël ont été révoqués. Plus que jamais, le territoire est quadrillé de checkpoints militaires. Un nombre important de routes sont régulièrement fermées. L'emprise occupée par les colons n'a cessé d'augmenter, tout comme leur violence.

L'attaque de lundi est survenue alors que le gouvernement Nétanyahou réfléchit à déclarer sa souveraineté complète sur tout ou partie de la Cisjordanie, en plus de Jérusalem-Est, déjà annexé en 1980. *« Tout comme le massacre du 7-Octobre, l'attaque* [de lundi] *prouve à quel point la situation est dangereuse et pourquoi nous ne devons pas permettre la création d'un Etat palestinien en Judée-Samarie »*, appuie Yossi Kuperwasser, directeur du Jerusalem Institute for Strategy and Security, une instance proche des « faucons » du gouvernement. A quelques semaines de la reconnaissance de l'Etat de Palestine par la France, l'Australie, le Canada et d'autres pays, prévue lors de l'Assemblée générale des Nations unies, le 22 septembre, Israël prépare aussi sa riposte sur ce front. ■

LUC BRONNER

Le gouvernement espagnol durcit sa position sur l'Etat hébreu

Le premier ministre, Pedro Sanchez, a présenté de nouvelles mesures « pour mettre fin au génocide à Gaza », dont un embargo sur les armes

MADRID - *correspondance*

En plein drame humanitaire à Gaza, l'Espagne a choisi de hausser le ton. Lundi 8 septembre, le premier ministre, Pedro Sanchez, a annoncé une série de mesures *« pour mettre fin au génocide »*, parmi lesquelles un embargo sur les ventes d'armes à Israël et l'interdiction d'accueillir dans les ports espagnols des navires transportant du carburant destiné à l'armée israélienne.

« Nous savons que ces mesures ne suffiront pas à freiner l'invasion ni les crimes de guerre. Mais nous espérons qu'elles contribueront à accroître la pression sur le gouvernement israélien, à alléger une partie de la souffrance endurée par la population palestinienne et à ce que les citoyens espagnols sachent et ressentent que, face à cet épisode infâme, leur pays s'est trouvé du bon côté de l'histoire », a déclaré M. Sanchez.

Parmi les neuf mesures, applicables *« immédiatement »*, figure l'adoption d'une loi destinée à *« consolider juridiquement l'embargo sur les armes à Israël, que nous appliquons déjà de facto depuis octobre 2023 »*, a expliqué le dirigeant socialiste. Ce décret-loi, qui devait être approuvé mardi 9 septembre, doit lever l'insécurité juridique entourant l'exclusion des entreprises israéliennes des appels d'offres publics.

L'espace aérien sera aussi fermé aux avions acheminant *« du matériel militaire destiné à Israël »*. Les autres mesures prévoient l'interdiction d'entrée en Espagne pour les personnes *« qui participent directement au génocide »*, l'exclusion des produits *« en provenance des colonies illégales de Gaza et de Cisjordanie »*, ainsi que la restriction des services consulaires aux résidents espagnols de ces colonies.

Madrid renforcera aussi son aide humanitaire : 10 millions d'euros supplémentaires iront à l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (l'UNRWA), et le budget pour Gaza sera porté à 150 millions d'ici 2026. *« Le peuple juif a souffert d'innombrables persécutions, il mérite un Etat et la sécurité. Mais une chose est de protéger son pays, une autre est de bombarder des hôpitaux et d'affamer des enfants innocents »*, a ajouté M. Sanchez, soulignant que l'Espagne avait condamné les attaques du Hamas du 7 octobre 2023.

Le gouvernement prévoit en outre de renforcer son soutien à l'Autorité palestinienne en augmentant sa participation à la mission européenne d'assistance frontalière à Rafah. De nouveaux projets de coopération seront également lancés dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'assistance médicale.

Large soutien dans l'opinion

Dans une Union européenne (UE) traversée par des positions divergentes, le dirigeant socialiste, allié à la gauche radicale de Sumar, s'affirme ainsi une fois de plus comme l'un des plus critiques de la stratégie militaire israélienne à Gaza. Nombre de mesures échappent toutefois aux compétences du gouvernement espagnol, comme la suspension de l'accord d'association entre Israël et l'UE et des avantages commerciaux qui en découlent, une révision que Madrid réclame, en vain, depuis plus d'un an.

En Espagne, pays traditionnellement perçu comme proarabe, la position de M. Sanchez bénéficie d'un large soutien dans l'opinion, comme en témoignent les manifestations propalestiniennes qui ont récemment perturbé le Tour d'Espagne cycliste. Cette ligne a toutefois ravivé les tensions avec Israël, qui a rappelé son ambassadeur à Madrid après la reconnaissance de l'Etat de Palestine par le gouvernement socialiste en mai 2024. *« L'Espagne a impulsé plusieurs processus politiques essentiels, comme la reconnaissance de l'Etat de Palestine et la création d'une Alliance globale chargée de mettre en œuvre la solution à deux Etats. La seule solution possible »*, a ajouté Pedro Sanchez.

Peu après le discours de M. Sanchez, le ministre des affaires étrangères israélien, Gideon Saar, a dénoncé sur X un gouvernement espagnol *« corrompu »* et *« antisémite »*. Il a également annoncé l'interdiction d'entrée en Israël de deux ministres issues de la formation de la gauche radicale Sumar, dont le parti demande une rupture des relations avec l'Etat hébreu.

Quelques heures plus tard, Madrid a condamné *« avec la plus grande fermeté l'attentat terroriste commis à Jérusalem-Est »*, qui a fait au moins six morts, dont une victime israélo-espagnole, Yaakov Pinto, 25 ans. ■

ISABELLE PIQUER

Des opérateurs civils de bulldozers recrutés pour « démolir » Gaza

Face à l'ampleur des destructions dans l'enclave, les engins conduits par des militaires ne suffisent plus

Sur un ton banal, la petite annonce postée sur un groupe WhatsApp s'adresse à des opérateurs *« expérimentés »* d'excavatrices ou de bulldozers pour un *« travail de démolition dans la bande de Gaza »*. Publiée le lundi 1er septembre, cette offre d'emploi propose 6 000 shekels (1535 euros) pour un peu moins de dix heures de travail, entre 7 heures et 16 h 40, en précisant que l'essence sera remboursée par l'armée israélienne.

Dans plusieurs groupes Facebook, consultés par *Le Monde*, des dizaines de messages similaires rédigés par des comptes anonymisés ou, parfois, par des entrepreneurs en BTP, pour la plupart entre le mois de mai et début de septembre, suggèrent que les militaires spécialisés dans la conduite de bulldozers ne suffisent plus face à l'ampleur des destructions en cours dans l'enclave palestinienne. Dans les commentaires, sous chaque post, plusieurs volontaires ont répondu en laissant leur numéro de téléphone.

Sur la quinzaine contactés par *Le Monde*, seuls deux ont réagi. *« Etes-vous pro-Israël ou pro-Hamas ? »*, a écrit le premier, avant de demander des preuves de notre *« soutien »* sans rebondir sur nos questions. Le second a précisé qu'il n'avait pas encore reçu de réponse positive à son message malgré son *« enthousiasme »* pour le travail proposé. *« Dans certains cas, ces contractuels sont payés en fonction du nombre de maisons supprimées dans la journée »*, détaille Hagai Amit, journaliste pour *The Marker*, le supplément économique du quotidien *Haaretz*.

Dans son enquête, sortie le 19 août dans *Haaretz*, le reporter israélien évalue à plusieurs millions de shekels le coût de ces contrats établis par le ministère de la défense au profit d'une poignée d'entreprises. Dans la liste rendue publique, on trouve d'importantes firmes israéliennes qui opèrent aussi en Cisjordanie occupée, où des infrastructures civiles sont démolies quotidiennement, dont le Talor Karadi Group ou le Farm Earthworks and Development, dirigé par l'homme d'affaires Alon Elgali. En novembre 2024, ce patron du BTP avait partagé sur les réseaux sociaux une vidéo où il se vantait, souriant, au volant d'un bulldozer, de la destruction à venir d'une mosquée à Rafah. Contactées, les deux entreprises ont confirmé leur collaboration avec l'armée israélienne avant de refuser de répondre à nos questions.

Ces sous-traitants civils viennent épauler les unités du génie de l'armée, dont la fonction principale à Gaza est de démolir le bâti et de dégager ce que l'armée israélienne désigne comme un *« périmètre de sécurité »*, soit une bande d'au moins 1 kilomètre le long de la frontière entre Israël et Gaza. Selon Eitan Rom, le directeur adjoint de l'ONG israélienne Breaking the Silence, cette zone, qui représente 16 % de l'enclave, abritait 35 % de ses ressources agricoles.

CE SONT DES CONSIDÉRATIONS POLITIQUES QUI ANIMENT NOMBRE DES CONTRACTUELS

Considérant chaque bâtiment comme une menace pouvant abriter des explosifs, des tunnels ou des tireurs du Hamas, l'armée israélienne justifie leur destruction par *« nécessité sécuritaire »*. *« Dans certains cas, des quartiers entiers de la bande de Gaza sont convertis en complexes pour le combat par le Hamas »*, insiste le service communication sur WhatsApp. Mais dans la bande de Gaza, *« la destruction est devenue une mission à part entière et même l'objectif à atteindre »*, juge Eitan Rom. Selon l'ONU, depuis la guerre menée par Israël sur Gaza après l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023, 92 % des bâtiments résidentiels, représentant plus de 430 000 maisons, ont été détruits ou endommagés dans la bande de Gaza.

De façons autonome

Le recours à ces civils s'est accéléré depuis la rupture du cessez-le-feu par l'Etat hébreu en mars, rapporte *Haaretz*. Au début de la guerre, chaque brigade avait à sa disposition environ 20 bulldozers blindés. Selon le quotidien, ce chiffre, tombé à 10 après des mois d'activité, a justifié l'appel aux contractuels civils. Après bientôt deux ans passés dans la brigade Givati, qui opère autour de la ville de Gaza, Omri (son prénom a été modifié pour des raisons de sécurité) ne saurait pas dire combien de destructions de bâtiments il a supervisées. *« Si, parmi 20 maisons, je suspecte l'une d'entre elles d'abriter l'entrée d'un réseau souterrain du Hamas, je décide de démolir les 20 habitations »*, affirme le gradé sur WhatsApp. Pour justifier sa méthode, le militaire envoie une vidéo montrant l'entrée d'un tunnel camouflée sous le lit d'un logement gazaoui.

Pour tenir le rythme de ces dévastations, la brigade Givati, qui engage aussi parfois des réservistes formés à la conduite de bulldozers ou d'excavatrices, a choisi de solliciter des entrepreneurs civils au mois de mai. Selon leurs *« besoins »*, les soldats s'adressent à un service d'ingénierie appartenant au commandement régional du Sud qui leur indique le nombre d'engins et d'opérateurs civils dont ils pourront disposer, raconte Omri. Sous ce statut, ces travailleurs ne peuvent ni être armés ni dormir sur les bases militaires.

Entre 10 et 15 opérateurs de bulldozers se sont rassemblés dans la Force Uriah, un groupe mêlant réservistes et civils affectés à la destruction de la bande de Gaza. Organisée en 2024 par l'activiste d'extrême droite Uriah Loberbom, fondateur de l'avant-poste illégal de Sde Boaz en Cisjordanie occupée au début des années 2000, cette brigade d'engins de construction agit de façon autonome à travers l'enclave, souligne le quotidien *Haaretz* dans une enquête publiée le 3 septembre. Contactée sur ce point, l'armée israélienne affirme que la Force Uriah est composée de réservistes issus de multiples unités pour la conduite d'engins *« sans lien avec des entreprises de construction privées »*.

En juillet, quand Abraham Azoulay, l'un de ses membres récemment engagé comme réserviste, a été tué au cours d'une tentative de kidnapping, son oraison funèbre a résumé la violence assumée par cette brigade au statut juridique flou. *« Quand tu revenais des démolitions à Gaza, tu disais : "Encore 200 Arabes qui ne pourront pas rentrer à Gaza, encore 500, encore 1 000." Tu étais fier de ce que tu faisais tous les jours »*, a déclaré l'un de ses proches, lors des obsèques organisées le 10 juillet dans la colonie de Yitzhar, réputée pour abriter les plus extrémistes des colons suprémacistes israéliens.

Si la rémunération qui leur est proposée, parfois l'équivalent d'un mois de salaire minimum en Israël pour une journée de travail, est particulièrement incitative, ce sont bien des considérations politiques qui animent nombre de ces contractuels. Selon Hagai Amit, une partie des volontaires viennent des avant-postes implantés en Cisjordanie. *« Certains d'entre eux n'avaient pas été acceptés par l'armée israélienne,* détaille le journaliste. *Ce statut de contractuel leur permet de contourner cette interdiction. »* Dans la brigade Givati, Omri assure que ces volontaires souhaitent avant tout *« aider Israël à gagner cette guerre »*.

Le militaire donne l'exemple d'Eliav Libi, gérant d'une entreprise de BTP sous contrat avec l'armée dans la bande de Gaza, dont le fils David, 19 ans, a été tué dans une explosion au volant de son bulldozer civil, le 30 mai. Deux jours après l'enterrement, l'homme d'affaires de la colonie de Malachi Hashalom était de retour dans l'enclave palestinienne, pour détruire des maisons. ■

LISELOTTE MAS
ET LUCAS MINISINI

PEUGEOT
PEUGEOT
LA RENTRÉE DU LION
HV 080 MT
OFFRES SANS APPORT (1)
ZÉRO COMPROMIS, 100% PLAISIR
JUSQU'À 8 ANS PEUGEOT CARE GARANTIE (2)
A 0g CO2/km
B
C
D
E
F
G
PEUGEOT RECOMMANDE TotalEnergies consommation mixte WLTP (l/100 km) : 0
(1) Location longue durée 49 mois 40000km. Offre non cumulable sous condition de reprise jusqu'au 30/09/25, réservée particuliers dans réseau participant si acceptation CREDIPAR RCS Versailles n° 317 425 981 n°ORIAS 07004921 (2) 2 ans de garantie constructeur et jusqu'à 6 ans de garantie additionnelle activée à chaque entretien effectué dans le réseau Peugeot participant, valable jusqu'à l'entretien suivant dans la double limite de 8 ans et 160 000 km.
Pensez à covoiturer. #SeDéplacerMoinsPolluer

Le Monde
MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

Norvège : victoire de la gauche, talonnée par l'extrême droite

Avec 23,6 % des voix, le Parti du progrès, qui combat l'immigration et défend les énergies fossiles, obtient le meilleur score de son histoire

MALMÖ (SUÈDE) - *correspondante régionale*

Jonas Gahr Store a remporté son pari. A 65 ans, le chef de file des travaillistes norvégiens, à la tête du gouvernement depuis 2021, devrait rempiler pour un second mandat, après la victoire de la gauche et des Verts aux élections législatives, lundi 8 septembre. Son parti remporte 28,2 % des voix, devant le Parti du progrès (FrP), formation d'extrême droite, qui arrive en deuxième position et réalise son meilleur score depuis sa fondation en 1973, avec 23,8 % des voix, loin devant les conservateurs (14,6 %).

« Nous envoyons un signal hors de la Norvège », s'est félicité M. Store, estimant que son parti montrait que *« la social-démocratie peut* [encore] *gagner des élections, même à une époque où la droite avance »*. Si la victoire de la gauche était annoncée, Jonas Gahr Store fait figure de revenant. Fin 2024, sa carrière politique semblait sur le point de connaître une fin abrupte. Le Parti travailliste, qui gouvernait avec les centristes depuis 2021, était tombé à près de 15 % dans les sondages. Jugé responsable de cette débâcle, Jonas Gahr Store était contesté au sein même de sa formation.

Mais, en quelques mois, il a réussi à inverser la tendance. Tout d'abord, le dirigeant travailliste a refusé de céder aux exigences des centristes, qui voulaient freiner l'intégration de la Norvège au marché européen de l'énergie. Ce bras de fer a provoqué l'implosion de la coalition, le 30 janvier, et permis à M. Store de *« gagner en crédibilité, en montrant qu'il était capable de faire preuve de leadership »*, constate le politiste Johannes Bergh. Une démonstration réalisée au détriment du parti centriste qui, lundi, n'a recueilli que 5,7 % des voix (contre 13,5 % en 2021).

Jens Stoltenberg, superstar

Le chef du gouvernement a ensuite eu un coup de génie en nommant, à la tête du ministère des finances, Jens Stoltenberg, qui venait de quitter ses fonctions de secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, à Bruxelles. Faisant figure de superstar dans son pays, où il dispose d'un énorme capital de confiance, l'ancien premier ministre norvégien (2000-2001, puis 2005-2013) a contribué à renforcer la popularité du gouvernement minoritaire, dirigé par M. Store.

Le contexte international a également joué un rôle important dans le retour en force des travaillistes, selon Johannes Bergh. Le chercheur estime ainsi que *« l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis et le climat d'incertitude qui règne actuellement, tant dans le domaine du commerce que de la sécurité, ont contribué au ralliement des Norvégiens autour du gouvernement »*.

Pour autant, même si les travaillistes remportent six sièges supplémentaires par rapport aux dernières élections, ils se retrouvent dans une position plus délicate qu'en 2021, devant s'appuyer

Le contexte international a aussi joué un rôle important dans le retour en force des travaillistes

sur une coalition qualifiée de « tutti frutti ». Alors que les voix des centristes et des députés du Parti socialiste du peuple leur suffisaient pour obtenir la majorité au Parlement lors de la précédente législature, ils devront, cette fois, composer également avec les Verts et le parti Rouge (extrême gauche). Ces deux formations réalisent les meilleurs scores de leur histoire. Créé en 2007, le parti Rouge décroche 5,3 % des voix, soit neuf sièges, tandis que les Verts, fondés en 1988, obtiennent 4,7 % des suffrages et huit députés. Lundi soir, leurs dirigeants ont assuré qu'ils étaient prêts à coopérer avec les travaillistes. Mais les sujets de dissension ne manquent pas, incluant l'avenir de l'industrie pétrolière et un éventuel boycottage d'Israël.

« Avec ce résultat, la Norvège va connaître quatre années difficiles pour la population et les entreprises », a réagi Sylvi Listhaug, la cheffe de file du FrP, qui a mis en garde contre *« un virage historique à gauche de la politique norvégienne »*, après s'être félicitée de la victoire de son parti. Celui-ci, qui a fait campagne contre le *« gaspillage »* de l'argent public, pour plus de sécurité, moins d'immigration et pour une politique climatique *« réaliste »*, devient la principale formation d'opposition, remportant 48 sièges au Parlement, contre 21 en 2021.

« Drill, baby, drill »

Avec le slogan *« drill, baby, drill »* (« fore, bébé, fore »), poussant à intensifier la production d'hydrocarbures, le FrP arrive en tête dans la région de Rogaland, dans le sud-ouest du pays, capitale des énergies fossiles. La formation d'extrême droite semble aussi avoir séduit les jeunes, qui l'ont placée en tête lors d'élections fictives, organisées dans les écoles du pays, une semaine avant le scrutin. Un succès en partie dû au charismatique président de son mouvement jeune (FpU), Simen Velle, dont les vidéos cumulent régulièrement plus de 100 000 vues sur TikTok.

De l'avis des analystes politiques, Sylvi Listhaug a contribué à l'échec du Parti conservateur, en refusant de désigner sa dirigeante, Erna Solberg, comme la candidate de la droite au poste de premier ministre et en entretenant l'ambiguïté sur ses propres ambitions. *« Nous nous sommes retrouvés pris en étau entre les travaillistes et le FrP, et nous n'avons pas réussi à nous en sortir »*, a constaté Mme Solberg, dont le parti réalise son plus mauvais score depuis 2005. Cheffe du gouvernement de 2013 à 2021, elle a assumé sa *« responsabilité »*, lundi soir, tout en refusant, pour le moment, de démissionner. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

En Roumanie, une rentrée sociale tendue sur fond de politique d'austérité

Des milliers d'enseignants et d'étudiants ont manifesté, lundi, à Bucarest, contre les mesures mises en place par le gouvernement pour réduire le déficit budgétaire, le plus haut de l'UE

La rentrée scolaire ne s'est pas déroulée comme prévu en Roumanie. Lundi 8 septembre, les portes de plusieurs établissements sont restées closes, tandis que des écoles n'ont pas organisé les cérémonies habituelles pour célébrer la nouvelle année scolaire. Les syndicats d'enseignants ont appelé à un *« boycott »* et organisé une marche à Bucarest, depuis le siège du gouvernement jusqu'au palais Cotroceni, résidence présidentielle. Plusieurs milliers de personnes (20 000 selon les organisateurs) sont venues de tout le pays pour protester contre les récentes mesures gouvernementales.

Cet été, le ministère de l'éducation a décidé de fusionner quelques centaines d'établissements, d'augmenter les heures d'enseignement et le nombre d'élèves par classes, afin de *« faire des économies »*. Des enseignants se retrouvent sans classe, d'autres avec plus d'heures de cours et plus d'élèves. Oliver Megyesi, 55 ans, professeur de géographie dans deux collèges ruraux de l'ouest du pays, a des cours programmés au même moment dans les deux établissements : *« Dans les zones rurales, la situation était déjà difficile. Il y a clairement un manque de dialogue social »*, déplore-t-il.

L'enseignant a fait sept heures de bus pour manifester dans la capitale avec son panneau, sur lequel il interpelle *« M. Nicusor Dan »*, pour qui il a voté, le 18 mai, au second tour de la présidentielle. *« Les gens avaient de grands espoirs, mais M. Dan a l'air d'être sur une autre planète. »* Même s'il est conscient que le président a des prérogatives limitées, l'enseignant espère qu'il *« critiquera les mesures d'austérité »*.

Augmentation de la TVA

Le matin, Nicusor Dan a accompagné sa fille dans une école primaire où la cérémonie d'accueil a été annulée. A la télévision, le chef de l'Etat a dit espérer que les *« choses qui peuvent être résolues le seront »*, mais qu'il y a eu un *« effort dans toutes les directions »* pour réduire le déficit public. La Roumanie affichait en effet un déficit budgétaire de 9,3 % de son produit intérieur brut (PIB) fin 2024, le plus haut de l'Union européenne (UE). La coalition gouvernementale dirigée par le libéral Ilie Bolojan, investie en juin, devra présenter un programme de réduction des dépenses devant la Commission européenne d'ici à la mi-octobre, sans quoi le pays risque une suspension des fonds européens.

Plusieurs mesures ont été rapidement votées durant l'été, notamment une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur plusieurs produits et marchandises. Celle sur les services est passée de 19 % à 21 %, le 1er août, alors que Nicusor Dan, pendant sa campagne, avait promis de ne pas toucher à la TVA.

Le ministre de l'éducation, Daniel David, dont les protestataires demandent la démission, a qualifié les demandes des enseignants d'*« irréalistes »* dans ce contexte budgétaire contraignant. *« En septembre, nous devons passer l'évaluation de l'agence de notation Moody's. La stabilité est nécessaire »*, a déclaré le ministre, lundi, au risque d'attiser la colère sociale. Les syndicats d'enseignants ont par ailleurs annoncé qu'ils pourraient entrer en grève.

L'éducation est un sujet sensible en Roumanie : en 2023, la part du budget y était de 3,3 % du PIB, le taux le plus bas de l'UE avec celui de l'Irlande. Le pays affiche également le taux le plus élevé d'abandon scolaire en 2024, avec 16 % des jeunes de 18 à 24 ans qui ont quitté l'école après le collège sans diplôme ni qualification. Anca Tîrca, consultante en pédagogie, rappelle que *« tous les chefs d'Etat ont placé l'éducation comme priorité et rien n'est fait »*. A titre d'exemple, le programme « Roumanie éduquée », de l'ancien président Klaus Iohannis (2014-2025), a été perçu comme un échec.

D'après Mme Tîrca, les mesures du nouveau gouvernement auront un impact négatif *« énorme »* sur le long terme, notamment dans les zones rurales. *« Le gouvernement se compromet. Il y a des tensions dans la société, et le risque est de donner plus de voix à l'extrême droite »*, soutient-elle. Dans l'opposition, les partis d'extrême droite sont devenus la deuxième force politique du pays après les législatives de 2024.

Devant le palais Cotroceni, certains manifestants réclament la chute du gouvernement. Iulian Ionescu, 56 ans, qui a voté pour le candidat d'extrême droite George Simion au second tour de la présidentielle, veut du *« dialogue »*. Cet assistant d'éducation à Suceava, dans le nord de la Roumanie, considère que *« l'avenir du pays est lié au système éducatif »*, et que les mesures – selon lui *« dictées par Bruxelles »* – sont *« anti-sociales et sabotent la société roumaine »*.

Il évoque également *« l'argent du pays envoyé en Ukraine et en Moldavie, et non pour les Roumains »*, comme l'affirment des vidéos sur les réseaux sociaux. Pourtant, la Roumanie ne consacre que 0,2 % de son PIB à l'aide militaire à l'Ukraine. Selon plusieurs économistes, les réductions de dépenses seraient plutôt à chercher du côté des régimes spéciaux de retraite ainsi que dans les salaires et primes élevés au sein de la fonction publique, tandis que des progrès importants restent à faire pour améliorer le système de recouvrement des impôts. Pour Iulian Ionescu, *« ce n'est que le début »* des protestations contre les mesures d'austérité. ■

MARINE LEDUC

Des manifestations de jeunes réprimées dans le sang au Népal

Les forces de l'ordre ont tiré à balles réelles sur la foule, faisant au moins 19 morts et plus de 400 blessés

NEW DELHI - *correspondante*

Dix-neuf morts, plus de 400 blessés, les manifestations de la jeunesse népalaise à Katmandou, lundi 8 septembre, sous la bannière *« révolution de la génération Z »*, ont été réprimées dans le sang. Les hôpitaux ont été débordés par l'afflux des victimes, dont une cinquantaine serait dans un état critique. La presse népalaise dénonce *« un massacre »*.

Des milliers de jeunes, en uniforme scolaire, étaient descendus dans la rue de la capitale et dans plusieurs autres grandes villes, à l'appel de l'ONG Hami Nepal, brandissant des banderoles et des pancartes contre la corruption qui gangrène le monde politique, le gouvernement du communiste Sharma Oli et l'administration.

Le mouvement de colère de la jeunesse s'est formé en ligne il y a plusieurs semaines avec les hashtags #NepoBaby, #NepoKid, en dehors de tout parti, pour stigmatiser le népotisme et les privilèges dont bénéficient les enfants et les proches des responsables politiques, qui étalent sur les réseaux sociaux leur vie luxueuse, et dénoncer la corruption et les inégalités de richesse au Népal. Il s'est intensifié après la décision du gouvernement, le 4 septembre, de bloquer 26 plateformes de réseaux sociaux, dont Facebook, YouTube, LinkedIn, X, Instagram, WhatsApp, Signal et WeChat.

Le gouvernement affirme que ces plateformes ne se sont pas enregistrées à temps en nommant un représentant local et un responsable de régulation des contenus. La société civile soupçonne, au contraire, une tentative du gouvernement de réprimer la liberté d'expression, de renforcer la surveillance des citoyens et de museler la société civile. TikTok est resté en service, permettant aux jeunes de continuer à communiquer.

Les affrontements avec les forces de sécurité ont eu lieu après que les manifestants se sont rassemblés devant le Parlement, criant des slogans hostiles au gouvernement. Ils ont réussi à faire tomber les barrières de défense érigées par la police, et certains manifestants ont pris d'assaut le Parlement et incendié l'une de ses portes. Acculées, les forces de l'ordre ont commencé à faire usage de gaz lacrymogène et de canons à eau, puis de balles, tirées à bout portant. Le premier ministre, Khadga Prasad Sharma Oli, chef du parti communiste népalais, a imposé un couvre-feu à Katmandou et dans plusieurs régions.

Le gouvernement pris à la gorge

Face au terrible bilan, le ministre de l'intérieur, Ramesh Lekhak, a démissionné en fin de journée. Un geste insuffisant pour l'opposition, qui appelle l'ensemble de la coalition gouvernementale à se retirer et à convoquer des élections anticipées. Mardi 9 septembre, le gouvernement, pris à la gorge, a levé l'interdiction des réseaux sociaux et annoncé l'ouverture d'une enquête pour *« analyser les événements »*. Mais le mal est fait. La jeunesse népalaise étouffe sous

La jeunesse népalaise étouffe sous le poids du népotisme et de la corruption qui sévissent dans le pays

Le mouvement de colère s'est intensifié après la décision du gouvernement de bloquer 26 plateformes de réseaux sociaux

le poids du népotisme et de la corruption, qui sévissent dans ce pays enclavé dans l'Himalaya. Elle souffre du manque de perspectives et d'opportunité économiques, et rêve de se débarrasser de ses dirigeants, comme et les Sri Lankais l'ont fait avec les frères Rajapaksa, en 2022, et les Bangladais avec Sheikh Hasina, en 2024.

Instabilité politique

Peuplé de 30 millions d'habitants, avec un âge moyen de 23 ans, voisin des géants asiatiques indiens et chinois, le Népal est englué dans l'instabilité politique : quatorze premiers ministres en dix-sept ans. Khadga Prasad Sharma Oli est revenu au pouvoir, le 15 juillet 2024, à 72 ans, par un jeu d'alliance peu glorieux. Il avait déjà dirigé le pays à quatre reprises depuis 2015. Au Népal, les ennemis d'hier deviennent les alliés de demain, les alliances se font et défont, le gouvernement passe des mains du parti marxiste-léniniste au parti maoïste et à celui du Congrès (centre gauche), sans que rien ne change. Le pays est classé parmi les plus pauvres au monde.

Cette instabilité a pour corollaire un faible développement économique, des services publics déficients et des infrastructures de piètre qualité, même si, au cours de l'exercice 2024-2025, l'économie a donné quelques signes de vitalité avec un PIB en progression de 4,6 %, en légère amélioration par rapport au 3,6 % de l'exercice précédent. Essentiellement tourné vers l'agriculture et le tourisme de haute altitude, faiblement industrialisé, le pays envoie des millions de migrants travailler durement sur les chantiers du Qatar, des Emirats Arabes unis, d'Arabie saoudite, de Malaisie et d'Inde.

Une filière mafieuse s'est organisée autour de cette migration, obligeant les candidats au départ à s'endetter lourdement auprès d'agences de recrutement douteuses pour obtenir visas et emplois. 10 % des Népalais ont quitté le pays et les transferts de fonds ont encore augmenté en 2024-2025, pour atteindre 12,6 milliards de dollars (10,7 milliards d'euros). En mars, le Népal avait été secoué par un mouvement de contestation en faveur du rétablissement de la monarchie, abolie en 2008. Quelque 10 000 partisans de l'ancien roi, Gyanendra Bir Bikram Shah Dev, s'étaient mobilisés à Katmandou lors de manifestations qui avaient fait deux morts, des dizaines de blessés et de nombreuses destructions.

Les étudiants ont clairement fait savoir que leur mouvement n'était lié à aucun parti politique ni à aucun programme pro-monarchie. Mardi 9 septembre, au matin, défiant les ordres de couvre-feu, des jeunes ont à nouveau protesté à Katmandou et dans la vallée, prenant pour cible les résidences de plusieurs responsables politiques, caillassant ou mettant le feu aux bâtiments. Le ministre de l'agriculture a annoncé sa démission, par solidarité avec les étudiants. ■

SOPHIE LANDRIN

Les ressources en eau restent fragiles en France

Malgré les pluies récentes, environ 80 départements sont soumis, pour tout ou partie, à des restrictions

Les pluies des derniers jours ont enfin accordé un répit aux rivières, aux nappes et aux sols. Et, en cette rentrée, des préfectures, comme celles de la Corrèze ou de l'Yonne, ont décidé d'assouplir les restrictions d'usage de l'eau à la suite des remontées *« significatives »* des débits des cours d'eau. Environ 80 départements restent toutefois soumis, pour tout ou partie, à des restrictions d'usage de la ressource. Après un été marqué par deux canicules exceptionnelles, l'état des réserves hydriques reste fragile, notamment pour les nappes, qui représentent les deux tiers de l'approvisionnement en eau potable de la France.

Dans son bilan publié le 8 septembre, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) indique que, si 33 % des points de son réseau d'observation atteignent des niveaux supérieurs aux normales mensuelles, 38 % des nappes suivies ont un remplissage inférieur à la moyenne. Leur état a suscité l'inquiétude cet été sur une large partie de la France : fin août, jusqu'à 43 % du territoire a été placé sous restrictions pour les prélèvements dans les eaux souterraines, certains points affichant des niveaux bas voire très bas, par exemple dans le Limousin.

La situation peut surprendre : en matière de précipitations, l'année hydrologique (qui s'étend de septembre à août) a été proche de la normale, et les réserves du sous-sol ont bénéficié d'une recharge jugée globalement satisfaisante au sortir de l'hiver par le BRGM. L'organisme chargé de la gestion du sol et du sous-sol alertait toutefois déjà sur une baisse du niveau des nappes les plus *« réactives »* dès février, c'est-à-dire les plus sensibles au manque de précipitations, dans le quart nord-est du pays. Le manque de pluie s'est ensuite généralisé. Les températures élevées contribuent au développement de la végétation et, aussi, accroissent les besoins en eau des plantes, au détriment de l'infiltration des pluies en profondeur.

Les canicules exceptionnelles ont été l'un des facteurs de la sécheresse de l'été. Elles jouent sur différents niveaux. *« Avec des températures caniculaires, les sols s'assèchent beaucoup plus rapidement*, relève Matthieu Sorel, climatologue à Météo-France. *Ponctuellement, au mois d'août, on a pu atteindre des records bas* [d'humidité] *à l'échelle nationale. »*

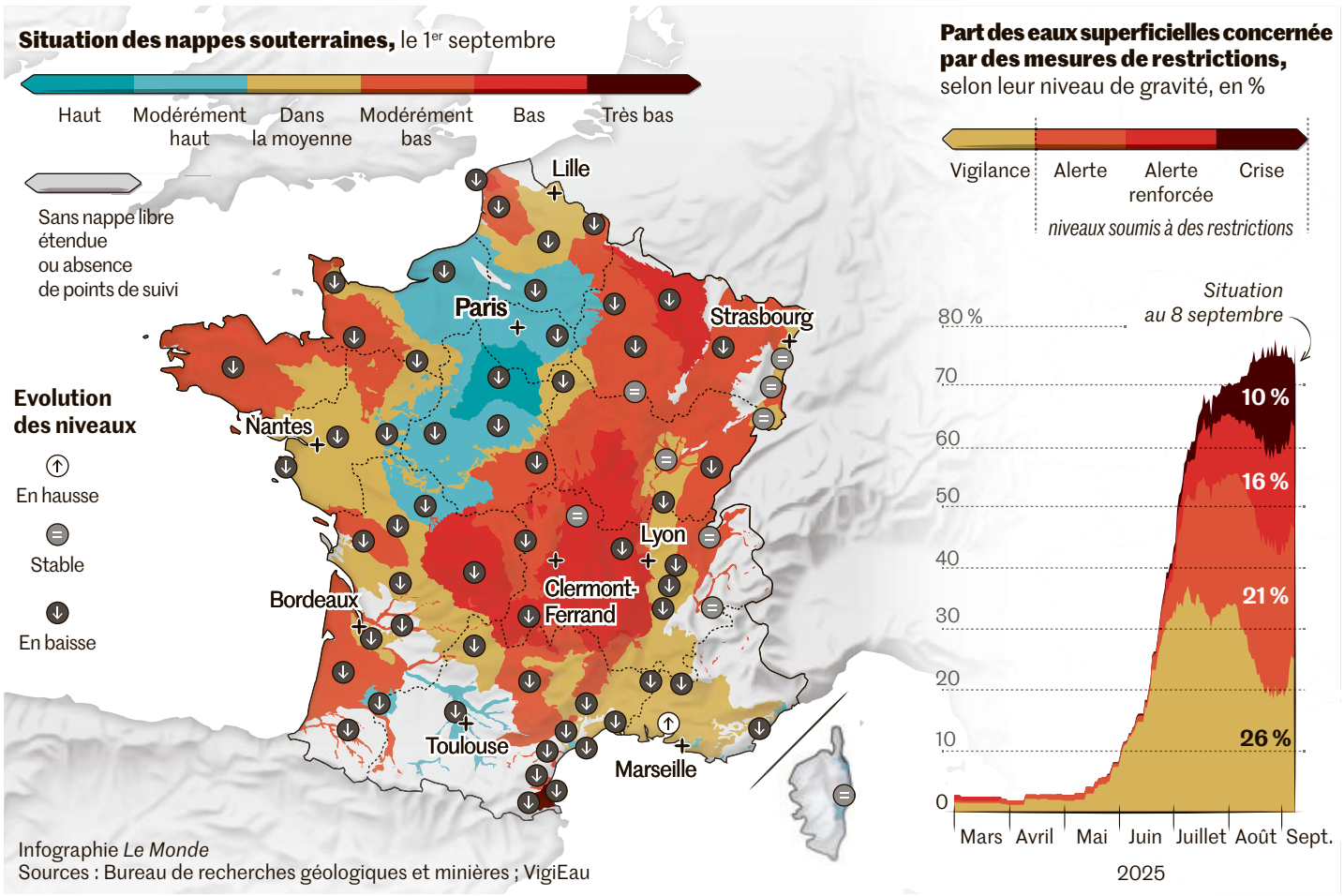

Infographie *Le Monde*
Sources : Bureau de recherches géologiques et minières ; VigiEau

Situation contrastée

Ces températures peuvent aussi intensifier la demande en eau liée aux activités humaines, au détriment des nappes et des rivières. Dans les Pays de la Loire, le syndicat Vendée eau – qui s'alimente grâce à des retenues et dont le territoire connaît un afflux touristique l'été – a fait état, mi-août, d'une *« consommation accrue liées aux fortes chaleurs »*.

Au sortir de l'été, les nappes souterraines sont dans *« une situation qui reste dégradée sur le Grand-Est, le Jura et le Massif central »*, note Violaine Bault, hydrogéologue du service géologique national. A l'échelle nationale, *« la situation est assez contrastée, selon la réactivité de la nappe* [aux précipitations], *les pluies de fin d'hiver et du printemps, et le soutien des pluies récentes »* qui viennent soulager les besoins en eau de la végétation. Les nappes aux écoulements les plus lents affichent, elles, des niveaux jugés globalement satisfaisants. Certaines ont été préservées par l'arrêt précoce des prélèvements liés à l'irrigation, comme dans la Beauce. *« Les cultures étaient en avance dans leur développement, ce qui a conduit à des récoltes précoces et donc à une moindre demande en irrigation »*, explique le BRGM.

Globalement, le niveau des plus basses eaux de l'année 2025 devrait *« être généralement inférieur aux normales sans atteindre les niveaux de 2022 et de 2023 »*, estime le BRGM. L'organisme reste prudent sur les tendances des prochaines semaines : les prévisions de Météo-France privilégient un trimestre plus chaud que les normales, sans qu'une tendance en matière de précipitations ne puisse être anticipée.

Les pluies qui émaillent la France depuis la fin d'août ont en tout cas permis de soulager les sols et les rivières. *« L'humidité des sols est désormais redevenue au-dessus de la normale »*, relève Matthieu Sorel, de Météo-France. Les stations hydrométriques ont aussi enregistré des remontées de niveaux et de débits des cours d'eau. *« Très peu restent sous le seuil de crise. Même la Bretagne est redevenue toute verte ! »*, observe Claire Magand, chargée de mission ressources en eau à l'Office français de la biodiversité. Restent des fragilités par endroits, comme dans la Haute-Vienne ou la Meuse.

Selon le Bureau de recherches géologiques et minières, 38 % des nappes suivies ont un remplissage inférieur à la moyenne

Dans les prochaines semaines, *« la situation devra être particulièrement surveillée sur les nappes qui affichent actuellement des niveaux sous les normales mensuelles »*, estime le BRGM. C'est notamment le cas dans les Pyrénées-Orientales, marquées par une longue sécheresse depuis trois ans. Si les nappes de la plaine du Roussillon enregistrent de meilleurs niveaux qu'en 2024, ces derniers restent très bas. La situation y est également fragile pour les cours d'eau. Par exemple, *« la vallée qui est la plus au nord – la vallée de l'Agly – est toujours dans une situation critique, même s'il y a eu quelques orages qui ont amélioré un peu les écoulements de surface à l'amont »*, précise Olivier Baudier, directeur de la fédération de pêche du département. Une large partie des Pyrénées-Orientales reste placée *« en crise »* par le préfet.

Ce niveau, qui impose d'importantes limitations des usages de l'eau, a concerné jusqu'à 10 % du territoire français pour l'eau potable à la fin d'août (contre 5 % actuellement). Du côté des acteurs locaux, on fait état, par endroits, de la difficulté de faire comprendre l'ampleur de la sécheresse, moins visible que lors de la très sèche année 2022. *« Les personnes nous disent "mais non, ce n'est pas possible, cette année il pleut tout le temps" »*, relève Michel Claudel, président du syndicat des eaux de Champagney, en Haute-Saône.

Face à l'ampleur des mesures qui ont dû être prises cet été, les membres du Comité d'anticipation et de suivi hydrologique ont relevé, lors de leur réunion du 22 août, l'importance de changements structurels *« dans nos comportements individuels et usages respectifs »*, rappelle Jean Launay, ex-député du Lot et président du Comité national de l'eau, dont dépend cette instance. Des conférences territoriales, lancées par le gouvernement pour *« ouvrir une réflexion sur la gestion de l'eau »*, se tiennent jusqu'au mois d'octobre. Seront-elles l'occasion d'inflexions, alors que les sécheresses s'étendent et s'intensifient, en lien avec le changement climatique ? *« Nous serons assez dépendants du contexte politique pour en sortir des conclusions »*, observe M. Launay. ■

LÉA SANCHEZ

« La question à se poser : ai-je réellement besoin de cette eau-là ? »

L'hydroclimatologue Florence Habets dresse le bilan d'un été marqué par deux canicules et alerte sur la nécessité de repenser les usages

ENTRETIEN

Florence Habets, hydroclimatologue, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique et professeure attachée à l'Ecole normale supérieure, fait le point sur la situation hydrique de cet été et alerte sur la nécessité de repenser les usages de l'eau.

Quel est le bilan, en matière de ressources en eau, de l'été chaud et sec que nous venons de vivre ?

La sécheresse des sols a atteint des niveaux extrêmement élevés cet été, notamment en juillet. Il y a eu aussi de nombreux assecs de rivières dans des régions qui ne sont pas habituées à cela, comme dans le Massif central. Enfin, nous avons de très nombreuses nappes à des niveaux bas et un record d'arrêtés sécheresse concernant les eaux souterraines *[43 % du territoire sous restrictions fin août, contre un maximum de 24 % en 2022]*.

Mais il existe beaucoup de différences entre la sécheresse de 2022 et celle de 2025. Il y a trois ans, il y avait eu un déficit de précipitations. Or, si on regarde les cumuls moyens de précipitations de 2025, nous sommes dans une année proche de la normale. Le problème, c'est la temporalité des pluies, et la température. La recharge des nappes avec les précipitations avait plutôt bien commencé cet hiver. Toutefois, elle s'est interrompue assez tôt – les pluies s'étant arrêtées sur une grande partie de la France en février. Et la situation s'est rapidement dégradée.

Les pistes d'explication sont multiples. Il a fait chaud dès le printemps. Or, des températures élevées engendrent un développement plus précoce de la végétation, qui peut alors puiser dans les sols et les nappes affleurantes pour son évapotranspiration. Il y a pu aussi y avoir par endroits plus de prélèvements pour l'agriculture pour irriguer – c'est une hypothèse difficile à confirmer, nous manquons de données en temps réel.

Que traduit la multiplication des arrêtés sécheresse sur l'adaptation de notre société à ces épisodes ?

Nous ne sommes pas du tout prêts face aux bouleversements qui nous attendent. Les arrêtés sécheresse sont une gestion « par la crise » qui ne satisfait personne. Nous allons aller vers des années encore plus difficiles. Avec le changement climatique, la température va continuer à augmenter et on s'attend à avoir moins de pluie en été, ce qui va renforcer les sécheresses. On s'attend aussi à avoir moins de jours de pluie : c'est moins de capacité de stockage dans les sols et dans les nappes, même à quantité de pluie égale.

« La sobriété doit être jugée équitable pour que les décisions soient acceptées »

Il y a une espèce d'utopie à croire que nous pouvons amener de l'eau là où nous en avons besoin, en allant la chercher plus profondément ou plus loin – parce que c'est quelque chose que nous avons toujours fait jusqu'à présent. Mais il y a une limite à cela, parce que la ressource en eau est limitée. On risque de dégrader des réserves durablement en quantité et en qualité. Par ailleurs, nous devons préserver les milieux et la capacité des sols à absorber l'eau. La biodiversité d'eau douce est celle qui s'effondre le plus vite aujourd'hui. D'autant plus si on continue à augmenter la pression sur la ressource en eau.

Comment limiter le risque de pénurie à l'avenir ?

Il faut que nous changions de paradigme. C'est là que la sobriété est fondamentale. C'est une démarche collective qui induit de s'organiser différemment et d'être moins gourmands en eau pour pouvoir satisfaire à nos besoins essentiels. Ce n'est pas de la privation. Par exemple, il peut s'agir de conditionner les permis de construire à la disponibilité en eau, comme cela se passe dorénavant dans certains territoires du Pays de Fayence dans le Var.

Concrètement, que signifie la sobriété lorsqu'on parle d'eau ?

La sobriété est souvent confondue avec l'efficacité, qui permet de faire des économies d'eau, avec un lave-vaisselle plus performant par exemple, mais en maintenant les mêmes usages. La sobriété, ce n'est pas non plus la substitution : l'exemple même, c'est une personne qui arrose son jardin avec son stock de pluie mais se reporte sur l'eau du robinet quand sa réserve est vide, sans remettre en question l'utilisation qu'elle fait de cette eau.

Or la question qui doit se poser est celle de la finalité de l'usage : est-ce que j'ai réellement besoin de cette eau-là ? Ce n'est pas la même chose d'arroser de la pelouse ou des légumes. L'efficacité et la substitution peuvent avoir un intérêt mais, à tout miser dessus, nous risquons de foncer dans le mur. Par ailleurs, il y a un risque d'effet rebond à ces approches. Par exemple, si je consomme moins d'eau pour l'irrigation grâce au goutte-à-goutte, je peux être tentée d'augmenter ma surface irriguée. Dans un monde beaucoup plus sec, peut-être qu'on aura besoin d'irriguer plus de surfaces, mais il faut vraiment s'interroger : on irrigue quoi ? Cette question n'est absolument pas posée aujourd'hui.

Cela implique-t-il aussi de choisir qui a droit à l'eau en priorité quand on en manque ?

Tout à fait. Sur le volet agricole, on peut décider par exemple de ne pas favoriser des cultures qui sont liées au textile, ou utilisées pour de la valorisation énergétique, parce que c'est peut-être moins urgent que le maraîchage. On peut aussi choisir de prioriser les pratiques agricoles qui sont bénéfiques pour la qualité de l'eau, d'autant qu'une eau polluée requiert plus de volume pour devenir potable.

En période de crise, certains devront peut-être renoncer à leurs cultures les moins prioritaires. Mais il faut imaginer un système assurantiel qui couvrirait ces pertes, parce que ce renoncement est un gain pour tout le monde. La sobriété doit être jugée équitable pour que les décisions soient acceptées.

Est-ce qu'on s'oriente vers ce modèle ?

Ce n'est pas le cas. Nous le voyons avec la loi Duplomb et le fait que certains stockages d'eau agricole deviennent par défaut d'intérêt général. Nous ne devrions pas opposer souveraineté alimentaire et préservation de l'eau. Et la question doit se poser pour tous les champs de consommation : il y a beaucoup de biens dont nous n'avons pas forcément besoin, ou qui ne sont peut-être pas prioritaires, et qui ont pourtant un impact sur l'eau.

La production et l'acheminement de vêtements ont par exemple une forte « empreinte eau ». La consommation d'énergie implique aussi beaucoup de prélèvements. Tout cela doit faire l'objet de choix collectifs. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR L. SA.

Le Monde
MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

Le calendrier judiciaire du RN s'accélère

Marine Le Pen sera jugée en appel du 13 janvier au 12 février 2026 dans l'affaire des assistants parlementaires

Assez tôt pour ne pas percuter la présidentielle, mais assez tard pour ne pas parasiter les municipales. Les exigences judiciaires de Marine Le Pen et du Rassemblement national (RN) relevaient du casse-tête – en plus de constituer une particulière immixtion dans l'administration de la justice. Lundi 8 septembre, la cour d'appel de Paris a tranché : le procès en appel dans l'affaire des assistants parlementaires européens du Front national (FN, l'ancien nom du RN) se tiendra du 13 janvier au 12 février 2026.

Les 13 prévenus – dont le parti d'extrême droite, sa cheffe, son principal maire (Louis Aliot, à Perpignan), plusieurs de ses députés (Julien Odoul, Timothée Houssin, élus dans l'Yonne et dans l'Eure) et une eurodéputée (Catherine Griset) – comparaîtront, durant cette période, du lundi après-midi au mercredi, à quelques semaines des élections municipales, convoquées les 15 et 26 mars 2026.

Sitôt le calendrier connu, le RN n'a pas manqué d'y voir une énième ingérence des juges dans sa prétendue marche vers le pouvoir. *« Le hasard fait bien les choses pour le système »*, a rapidement commenté le député RN de Moselle Laurent Jacobelli, s'étonnant que *« depuis le début, le dossier rebondi*[sse] *systématiquement entre trois et six mois avant une élection »*.

Marine Le Pen, à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), le 7 septembre. CYRIL BITTON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Rhétorique complotiste

« On a l'habitude, on fera avec, on vous voit », a complété le porte-parole du parti, usant de la rhétorique complotiste : *« Tout cela est cousu de fil blanc, la ficelle est un peu grosse. »* Alexandre Varaut, eurodéputé et ancien avocat de Marine Le Pen, précise *« la ficelle »* au *Monde* : *« Tout cela ne relève pas du hasard. Le procureur général qui propose les dates rend compte au directeur des affaires criminelles* [du ministère de la justice] *qui, lui-même, en parle au ministre de la justice et au conseiller justice de l'Elysée. Emmanuel Macron est évidemment au courant. »*

Les élections municipales ont monopolisé les débats de l'audience du 8 septembre. L'avocat de Marine Le Pen, Rodolphe Bosselut, a invoqué une *« tradition républicaine »* qui voudrait qu'aucun procès ne puisse jamais *« venir parasiter le processus démocratique »*. Celui du RN (David Dassa-Le Deist) a, lui, mis en garde contre le risque d'*« instrumentalisation et de dévoiement des débats judiciaires »* contre les 5 000 candidats que le mouvement aurait déjà investis.

Mais, avant de confirmer les dates proposées par l'avocat général, la présidente de la cour d'appel, Michèle Agi, a rappelé le dilemme posé par le calendrier : *« Si l'audience se tenait après les municipales, l'arrêt ne pourrait être rendu qu'au dernier trimestre 2026. »* Soit quelques mois avant l'élection présidentielle de 2027, l'échéance politique qui a véritablement contraint l'organisation du procès en appel.

Dans un communiqué publié le 1er avril, dès le lendemain du jugement de première instance, la cour d'appel avait exprimé le souhait de *« permettre de rendre une décision à l'été 2026 »*. Un engagement rare pris sous la pression mise par le RN et par le ministre de la justice, Gérald Darmanin, lui-même en faveur d'une audience la plus rapide possible. *« Ma cliente s'en réjouit, mais elle ne l'a pas demandé, ce n'est pas une faveur »*, a assuré Rodolphe Bosselut, lundi. *« Il faut que la justice se hâte »*, tonnait pourtant Marine Le Pen le soir même de sa condamnation.

Avec un arrêt de la cour d'appel à l'été 2026, un éventuel pourvoi en cassation pourrait être tranché avant la présidentielle de 2027

Considérant que quatre mois seraient nécessaires à la cour d'appel pour délibérer et préférant éviter que le procès ne se tienne précisément pendant les élections municipales, l'avocat général, Bruno Revel, a jugé bon d'avancer l'audience pour respecter cet engagement d'un arrêt à l'été 2026. *« On a créé un sort procédural très spécifique pour Marine Le Pen, puisque les délais d'audiencement sont entre deux et trois ans. Ils ont voulu accélérer, je ne vois pas pour quelle raison ils viendraient aujourd'hui s'en plaindre »*, a analyse Patrick Maisonneuve, avocat du Parlement européen.

L'accélération, de fait, du calendrier judiciaire n'est pas sans conséquence sur la préparation par le RN de la prochaine présidentielle. Avec un arrêt de la cour d'appel confirmé pour l'été 2026, un éventuel pourvoi devant la Cour de cassation pourrait lui aussi être tranché avant l'élection, prévue au printemps 2027. Si Marine Le Pen a toujours juré qu'elle s'opposerait à toute décision ne reconnaissant pas son *« innocence »* dans cette affaire, elle pourrait hésiter à contester une condamnation plus favorable en appel – inéligibilité assortie d'un sursis ou suffisamment courte pour autoriser sa candidature. *« Impossible de le dire pour le moment, mais c'est une évidence que si l'arrêt est jugé favorable, il n'y a pas de raison de se pourvoir en cassation »*, avance Alexandre Varaut.

Recours auprès du Conseil d'Etat

En attendant le procès en appel, Marine Le Pen a ouvert un second front contre une inéligibilité qui, en l'état, l'empêcherait de candidater à sa réélection comme députée en cas de dissolution de l'Assemblée nationale. L'élue du Pas-de-Calais a déposé, en juillet, deux recours auprès du Conseil d'Etat, assortis d'une question prioritaire de constitutionnalité. Son objectif : contraindre le Conseil constitutionnel à trancher la conformité à la Constitution de l'inéligibilité avec exécution provisoire qui menace son avenir politique.

L'entourage de Marine Le Pen ne manque jamais d'évoquer, à l'appui de ces recours, la décision du Conseil constitutionnel du 28 mars. Ses membres y ont émis une réserve d'interprétation, appelant notamment le juge, au moment de prononcer une peine d'inéligibilité avec exécution provisoire, à *« apprécier le caractère proportionné »* de l'atteinte susceptible d'être portée *« à la préservation de la liberté de l'électeur »*. *« La décision du Conseil constitutionnel du 28 mars sera nécessairement partie de nos échanges »*, a anticipé l'avocat général, lundi. Une invitation que n'oublieront pas d'honorer, en janvier 2026, les avocats de Marine Le Pen. ■

CORENTIN LESUEUR

Municipales à Paris : petits pas, à gauche, en vue d'une union

Socialistes, communistes, écologistes et Place publique discutent d'une alliance au premier tour, face à la candidate de la droite, Rachida Dati

Il fallait d'abord attendre le résultat de la primaire des socialistes pour connaître le nom de leur candidat aux élections municipales de mars 2026 à Paris. Puis, une fois le député de Paris Emmanuel Grégoire choisi par les militants, le 30 juin, il fallait encore patienter et connaître l'aboutissement de la réforme du mode de scrutin à Paris, Lyon et Marseille, définitivement adoptée le 10 juillet et entièrement validée par le Conseil constitutionnel, le 7 août. C'est seulement après tout cela que les discussions sérieuses pourraient commencer à gauche, promettaient les intéressés.

L'annonce inattendue du premier ministre, François Bayrou, le 25 août, de solliciter un vote de confiance à l'Assemblée, mardi 8 septembre, à l'issue duquel il a été mis en minorité, a posé une nouvelle chape sur les enjeux municipaux, écrasés par le contexte national. C'est finalement les péripéties du parti Les Républicains pour la législative partielle dans la 2e circonscription de Paris des 21 et 28 septembre et, surtout, le coup réussi de la maire du 7e arrondissement et ministre de la culture, Rachida Dati, pour mettre son parti en ordre de bataille derrière elle pour les municipales qui ont mis un coup d'accélérateur, voire de pression, à gauche.

« Disons que ça facilite les discussions de notre côté… », euphémisait Emmanuel Grégoire, dimanche, en marge du lancement de la campagne du maire du 20e arrondissement, Eric Pliez. Une bonne partie de la gauche était rassemblée ce jour-là dans la rue Henri-Poincaré, récemment piétonnisée et végétalisée, pour soutenir le seul maire d'arrondissement étiqueté Place publique : le chef de file du mouvement de Raphaël Glucksman à Paris, Saïd Benmouffok, mais aussi la députée de Paris Danielle Simonnet, ex-membre de La France insoumise (LFI) désormais affiliée à L'Après, la sénatrice écologiste de Paris Antoinette Guhl ainsi qu'une bonne partie des responsables socialistes locaux. *« Eric, tu représentes à toi seul l'union de la gauche telle qu'on aime »*, lui a lancé le candidat PS.

« Prêts à discuter de tout »

Si les communistes manquaient à l'appel, ils sont aussi bien inscrits sur la ligne de départ des discussions à gauche. Pour le sénateur de Paris Ian Brossat, rien n'a changé depuis qu'il a été désigné chef de file du Parti communiste français (PCF) pour les municipales et qu'il se rêve en candidat d'union de la gauche, si ce n'est que la droite a depuis pris un coup d'avance. *« Il faut un bloc clair d'union de la gauche face à l'union de la droite et du centre. Nous devons cliver sur le fond, sur les propositions, comme l'avait fait Anne Hidalgo »*, estime l'ancien adjoint au logement (2014-2023) de la maire socialiste sortante de la capitale.

Alors que le PCF et les écologistes, emmenés par David Belliard, prônent depuis le début une union de premier tour, le PS vient seulement d'acter une inflexion en ce sens. Le 3 septembre, lors d'un conseil fédéral, quatre responsables ont été désignés pour engager formellement les discussions afin de viser une alliance de premier tour entre tous ces partenaires, sans toutefois fixer de calendrier ou de date limite. Les questions programmatiques ne semblent pas insolubles, chacun étant d'accord pour poursuivre et amplifier l'héritage laissé par Anne Hidalgo. Le périmètre de l'alliance, avec l'inclusion ou non de LFI, envisagée par les écologistes mais rejetée par les autres, pourrait se résoudre de lui-même tant le mouvement de Jean-Luc Mélenchon semble vouloir partir seul.

Reste le sujet le plus douloureux : qui prendrait la tête d'une liste d'union de premier tour ? *« Nous, nous sommes prêts à discuter de tout, y compris de la tête de liste. Ce n'est pas forcément le cas chez les socialistes… »*, regrettait David Belliard à l'occasion du lancement de campagne de Frédérique Bredin (PS) pour la législative partielle. Pour ce scrutin où la gauche a peu de chance de l'emporter, le rassemblement s'est fait sans accroc ; plus l'enjeu est faible, plus l'union est facile.

Pour les municipales, l'heure n'est pas encore à la panique à gauche, mais, de l'avis de tous, il faudrait arriver à avancer concrètement avant la fin octobre. Pour le moment, les modalités mêmes des discussions, en bilatéral ou en multilatéral, ne font pas encore consensus. Déjà, une petite musique se fait entendre : l'idée d'une union sans les socialistes, si ces derniers persistaient à ne pas vouloir renoncer à l'hégémonie naturelle dont ils bénéficient depuis un quart de siècle dans la capitale. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

Polémique autour des manuels scolaires des lycées d'Ile-de-France

La région veut remplacer les manuels numériques par une plateforme collaborative. Une décision qui fait craindre la fin du livre physique

La polémique agite les lycées d'Ile-de-France depuis la rentrée scolaire : le 2 septembre, des éditeurs de manuels cosignaient, aux côtés d'écrivains et d'enseignants, une tribune dans *Le Monde* s'émouvant de la fin du manuel scolaire dans les trois académies franciliennes, remplacé par une plateforme collaborative en forme de moteur de recherche, le site Pearltrees, où les contenus pédagogiques peuvent être consultés sous forme de petites pastilles (des « perles »). Depuis la rentrée, la région Ile-de-France, dirigée par Valérie Pécresse (Les Républicains), a en effet décidé de baisser la subvention des manuels numériques, déployés à partir de 2019 dans les lycées qui en ont fait le choix, et de les remplacer par la plateforme Pearltrees. *« Soixante-quinze pour cent des licences de manuels numériques achetés par la région aux éditeurs traditionnels n'ont jamais été ouverts par les élèves »*, justifie la présidente de la région dans une tribune au *Monde*, mardi 9 septembre. La région se défend toutefois d'atteinte au livre physique : pour les lycées qui avaient choisi de conserver des manuels papier – 50 % d'entre eux, soit 250 000 lycéens –, ils continueront d'être achetés par la région quand de nouvelles classes ouvriront ou que les manuels seront abîmés.

Sur le terrain, pourtant, les choses ne sont pas si simples. En cette rentrée, plusieurs enseignants et chefs d'établissement nous ont rapporté avoir dû payer sur leurs fonds propres un réassort de manuels parce que les effectifs augmentent ou que le programme change – alors même que ces lycées avaient décidé, à l'époque où ce choix avait été posé, de conserver des manuels physiques. *« En Seine-Saint-Denis, les effectifs ne baissent pas*, explique ainsi Capucine Larzillière, qui enseigne l'histoire-géographie au lycée Jean-Jaurès de Montreuil. *On nous a dit que les réassorts ne seraient pas faits et que, si on voulait compléter, il fallait acheter des manuels numériques. »*

Malaise Rue de Grenelle

Même discours au lycée Buffon, à Paris, dont le proviseur, Bruno Bobkiewicz, est aussi secrétaire général du SNPDEN-UNSA. *« Les programmes ont évolué en langues vivantes pour les élèves de 2de. Quand nous avons voulu commander les manuels, ça n'a pas été possible*, raconte le proviseur. *J'ai reçu une dotation pour l'achat de manuels de 5 200 euros, or, avec 360 élèves de 2de et un coût moyen de 20 euros par manuels, il me faudrait 7 200 euros. Il est donc faux de dire que les lycées ont le choix : si je veux continuer à offrir des manuels papier à mes élèves, je dois trouver le complément moi-même. »*

Contacté par *Le Monde*, l'entourage de Valérie Pécresse assure qu'un *« dialogue de gestion continu »* est engagé toute l'année avec les lycées, et que les problèmes de réassorts seront gérés au cas par cas. Il confirme aussi que la dotation des établissements pour l'achat de manuels numériques a été ajustée *« à la consommation de chaque lycée »*, la collectivité ayant constaté un très faible taux d'ouverture des manuels dématérialisés. *« Pour l'instant, il n'y a pas de changement de programme, à part à la marge en langues, où nous n'avons pas racheté les manuels parce que la plupart des enseignants préfèrent utiliser plusieurs supports »*, précise-t-on.

> **« Avoir un manuel papier, c'est essentiel, cela permet de fixer les choses »**
>
> **HUBERT CAMUS**
> professeur de français à Créteil et délégué SNES

En pratique, ces décisions posent déjà problème. Sur les langues d'abord, puisque les enseignants qui utilisent des manuels se retrouvent sans solution alors que le programme a changé. *« Pour utiliser Pearltrees, il faut être dégourdi ou avoir suivi une formation »*, dit une enseignante de langue du lycée Charlemagne, à Paris, qui précise que son lycée a finalement pu payer un manuel numérique *« pour avoir au moins le choix, comme avant : on recevait des spécimens de manuels vers le mois de mai, et on pouvait choisir, en équipe, celui qu'on voulait »*.

Derrière ces débats, c'est la stratégie numérique de la région Ile-de-France qui est questionnée. Les équipes se demandent pourquoi la collectivité a choisi de continuer à financer – même en ajustant à la baisse – l'achat de manuels dématérialisés, alors qu'elle constate elle-même leur faible taux d'ouverture. Ils ne sont plébiscités ni par les enseignants ni par les élèves.

« Les manuels numériques, c'est l'enfer », témoigne Sophie Mazet, professeure d'anglais au lycée Blanqui de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). L'enseignante rappelle que l'usage du numérique en classe implique que chaque élève ait pensé à son ordinateur, qu'il soit chargé et qu'il s'allume correctement, ce qui n'est jamais gagné : *« Un écran entre l'enseignant et l'élève, c'est catastrophique : la moitié du temps, ils font autre chose dessus. »*

Et il sera impossible pour les lycées qui avaient choisi le numérique de revenir au papier. Dans les établissements qui accueillent un public fragile, pour lequel les livres donnés par l'institution sont parfois les seuls que l'élève feuillettera au cours de l'année, ce basculement inquiète. *« L'usage du livre au quotidien est en train de devenir un privilège réservé aux élèves dotés d'un capital culturel important, c'est aussi pour cela qu'il est essentiel qu'il soit transmis au lycée »*, s'inquiète Capucine Larzillière. *« Avoir un manuel papier, c'est essentiel, cela permet de fixer les choses »*, juge aussi Hubert Camus, professeur de français au lycée Edouard-Branly de Créteil et délégué SNES de son établissement.

Rue de Grenelle, la polémique autour des manuels franciliens semble créer un certain malaise. En effet, les académies d'Ile-de-France ont collaboré avec la région pour fournir des contenus à la plateforme Pearltrees. Mais le ministère rappelle également, dans des éléments transmis au *Monde*, qu'il *« invite à la prudence sur un usage exclusif de manuels numériques qui augmentent le temps d'exposition des jeunes aux écrans, et dont l'utilisation est soumise à la qualité des équipements informatiques et des connexions des familles, et contribuent au manque de concentration des élèves »*. ■

VIOLAINE MORIN

La prise en charge de la radicalisation contestée par un avocat de détenus

Plusieurs demandes de sortie des unités dites « QPR » ont été soumises depuis juin, pour dénoncer une forme de mise à l'isolement

Nés des suites de la vague massive d'attentats djihadistes et de départs pour rejoindre l'organisation Etat islamique en Syrie et en Irak à partir de 2013, les quartiers de prise en charge de la radicalisation (QPR) sont aujourd'hui contestés. Ces unités pénitentiaires spécialisées dévolues aux hommes autant qu'aux femmes ont pour but d'engager un travail de déradicalisation, ou plutôt de « désengagement », selon le terme usité par les professionnels, en faisant intervenir des médiateurs du fait religieux, des psychologues, des éducateurs, etc. Mais ce dispositif est aujourd'hui contesté par une partie des détenus qui y effectuent leur peine.

Selon les informations du *Monde*, au moins 12 demandes de sortie de QPR ont été présentées à l'administration pénitentiaire entre juin et début septembre. De telles démarches ne sont pas exceptionnelles, mais le nombre est inédit. Les 12 demandes, qui concernent les QPR des centres pénitentiaires d'Aix-Luynes, dans les Bouches-du-Rhône, de Saint-Maur, dans l'Indre et de Rennes, dont *Le Monde* a eu connaissance, sont le fait de 11 hommes et d'une femme. Elles ont été portées par un même avocat, Me Romain Ruiz, très engagé sur les questions de libertés publiques, notamment en lien avec les affaires de terrorisme.

Ces demandes, toutes rédigées sur le même modèle, pointent *« une atteinte disproportionnée aux droits fondamentaux des personnes détenues »* et le caractère *« contre-productif »* de ce type de détention, qui contreviendrait *« aux objectifs légaux assignés à la peine »* de privation de liberté. Dans le détail, elles soulignent les fouilles au corps intégrales systématiques, l'absence d'individualisation des mesures appliquées, l'impossibilité d'entrevue au parloir avec l'avocat sans surveillance, l'absence de promenade à l'air libre, l'interdiction d'activité sportive ou encore les visites et fouilles de cellule intempestives à toute heure du jour ou de la nuit. De fait, les conditions de détention sont très proches de celles des quartiers d'isolement, à l'exception des cours et activités, qui se tiennent en groupe.

Evaluation de la dangerosité

Jusqu'à présent, aucun des clients de Me Ruiz n'a reçu de réponse à sa demande. Le ministère de la justice a deux mois pour le faire. Passé ce délai, le détenu peut saisir le tribunal administratif. C'est déjà le cas de l'un de ceux représentés par l'avocat. La juridiction administrative n'a pas de délai imposé pour se prononcer.

Interrogée, la chancellerie s'est refusée à toute réponse sur des cas individuels. Elle souligne que ces structures spécialisées, gérées au sein de la direction de l'administration pénitentiaire par la Mission de lutte contre la radicalisation violente, sont chargées tout à la fois d'*« évaluer »* et de *« prendre en charge »* les détenus

> **Les détenus en QPR sont coupés du reste de la prison et subissent des conditions de détention plus draconiennes**

que l'on surnomme les « TIS », les « terroristes islamistes », ou encore les « RAD », condamnés pour des faits de droit commun et radicalisés. L'évaluation de la dangerosité et du niveau de radicalisation se fait dans les quartiers d'évaluation de la radicalisation, et la prise en charge dans les QPR.

Ce dispositif, mis en place et formalisé en 2018, regroupe *« près de 500 professionnels dédiés à la lutte contre la radicalisation violente et 400 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation et directeurs pénitentiaires référents radicalisation »*, précise la chancellerie. C'est beaucoup mais pas assez, au regard de la masse de condamnés qui ont afflué en prison depuis une décennie.

Alors que les QPR devaient préparer à la sortie des détenus radicalisés, ils sont devenus, estime Me Ruiz, un *« lieu de régulation du flux de prisonniers condamnés pour terrorisme »*. En clair, *« ils servent à isoler les radicalisés des droits communs afin d'éviter les phénomènes de prosélytisme »*, explique l'avocat. D'ailleurs, souligne-t-il, *« la contrôleuse générale des lieux de privation de liberté dit dans son dernier rapport que les QPR sont une forme de placement à l'isolement qui ne dit pas son nom »*.

Séjour de quatre ans et demi

Pour lui, la dimension déradicalisation a cédé le pas à l'impératif sécuritaire. Les détenus, rassemblés dans une aile particulière des centres de détention, y suivent un programme commun d'activités, mais sont coupés du reste de la prison et subissent des conditions de détention plus draconiennes. Les programmes de désengagement mis en œuvre par les QPR sont d'une durée de quinze semaines. Mais Me Ruiz a vu l'un de ses clients y séjourner quatre ans et demi. Les renouvellements, décidés par une commission pluridisciplinaire unique, se font tous les six mois.

Le seul moyen légal de contestation est la justice administrative mais, le temps qu'elle se prononce, la session contestée a bien souvent expiré au profit d'une nouvelle décision de placement en QPR. Sont toutefois exclus de ces structures les détenus dont l'administration pénitentiaire estime qu'ils exerceraient une influence radicalisatrice trop grande sur les autres détenus, à l'instar de Salah Abdeslam, le seul survivant du commando ayant commis les attentats du 13 novembre 2015. ■

CHRISTOPHE AYAD

Trafic de drogue : le crime « ubérisé » de Vaulx-en-Velin était guidé depuis la prison

Un détenu a été mis en examen après le meurtre d'un jeune guetteur de point de deal, le 7 avril

LYON - *correspondant*

Saisissante illustration de l'ubérisation du crime en France, le meurtre de Vaulx-en-Velin (Métropole de Lyon) perpétré le 7 avril par un tueur recruté sur les réseaux sociaux a été organisé et téléguidé de la prison. Telle est désormais la conviction des enquêteurs de la police judiciaire de Lyon, qui estiment avoir cerné le *« rôle central présumé »* d'un détenu de la maison d'arrêt de Corbas (Métropole de Lyon), selon leur procès-verbal de synthèse, que *Le Monde* a consulté.

Considéré comme le *« donneur d'ordre impliqué dans la logistique et la préparation des faits »*, Aymen C. a été interrogé et mis en examen pour « complicité de meurtre en bande organisée », le 31 juillet. Son identité reste incertaine. Sans papiers, se disant d'origine tunisienne, il est âgé de 19 ou 22 ans, selon ses sept alias différents figurant dans le fichier automatisé des empreintes digitales. Le suspect a nié toute implication dans la mise en œuvre du meurtre d'Abdel Hakim B., 19 ans, abattu de trois balles dans la tête alors qu'il venait tout juste d'être recruté pour surveiller un point de deal, assis sur une chaise de camping, dans le quartier du Mas-du-Taureau.

En reconstituant l'itinéraire du meurtrier présumé, âgé de 18 ans, venu de la région parisienne en train et convoyé en taxi jusqu'à Vaulx-en-Velin, où il n'avait jamais mis les pieds, les enquêteurs ont remonté la piste de ses contacts téléphoniques par le biais de plusieurs applications, Snapchat, Telegram, Signal. Ils ont repéré la ligne d'un interlocuteur aux différents avatars, dont le téléphone bornait près de l'établissement pénitentiaire. Ce contact avait notamment réservé les taxis Bolt utilisés par le meurtrier à l'aller et au retour. Il avait aussi donné des consignes à une jeune femme résidant dans un foyer près de la gare de Lyon-Part-Dieu pour lui fournir des vêtements, et probablement l'arme du crime.

De surprise en surprise

Ce téléphone a été retrouvé et saisi lors d'une des nombreuses opérations de fouille déclenchée après la série de menaces et d'attaques contre les prisons, au mois d'avril. En l'exploitant, les policiers de la division de la criminalité organisée et spécialisée ont eu la surprise de retrouver la photo de son utilisateur, qui avait utilisé l'application FaceTime sans aucune précaution. Cette image, ajoutée aux interceptions d'autres lignes attribuées au détenu, a conduit les enquêteurs à le soupçonner de vouloir éliminer la concurrence sur le point de deal du chemin des Barques, où il avait été contrôlé par le passé. *« Ils continuent malgré tout de niquer mes clients »*, déclare-t-il lors d'une conversation captée par les enquêteurs, avant de se vanter ouvertement : *« Celui qui est mort la dernière fois, c'est moi qui l'ai envoyé chez Dieu. »*

Allant de surprise en surprise, persuadés de reconnaître sa voix, les enquêteurs l'ont entendu se targuer d'organiser depuis la prison d'autres trafics et expéditions punitives, et même de discuter depuis sa cellule avec la jeune femme mise en examen et écrouée depuis le 19 avril dans l'affaire du meurtre de Vaulx-en-Velin, soupçonnée d'avoir réceptionné le tueur près de la gare de la Part-Dieu.

Au téléphone, en prison, la jeune femme le renseigne sur le dossier. Il cherche à la rassurer, affirmant que les policiers ne sont pas en mesure d'identifier son pseudonyme. *« Ils n'ont pas trouvé le machin »*, précise-t-il, sans doute à propos de l'arme de crime, qui n'a pas été retrouvée. Pour les enquêteurs, cette conversation achève de signer sa perte, tant le suspect semble connaître les détails des faits, tout en étant soucieux de ménager la jeune femme, lui promettant de lui faire parvenir par drone une livraison de cannabis et un chargeur pour son téléphone.

Face à ces éléments accablants, Aymen C. a nié être l'utilisateur principal des téléphones incriminés. *« Tout le monde jetait des choses dans ma cellule, les téléphones ont servi à toute la prison »*, a-t-il répondu en substance, en cherchant à rejeter la responsabilité sur d'autres détenus. Contactée, son avocate n'a pas souhaité s'exprimer. Aymen C. a laissé le souvenir d'un *« jeune homme agréable au quotidien et plein d'humour »* dans un rapport du foyer de Villeurbanne (Métropole de Lyon) pour mineurs isolés, dans lequel il a été placé en 2020.

Son parcours migratoire reste opaque. Il se déclare tunisien d'origine, une ancienne petite amie le croit algérien. Les éducateurs notent aussi leur crainte de *« l'emprise des réseaux »*, en voyant son comportement progressivement changer. Fugues de plusieurs foyers, arrestations, condamnations pour violences, extorsion, trafic de stupéfiants, avec interdiction judiciaire du territoire : le jeune homme a visiblement sombré en cinq ans dans une délinquance de plus en plus dure, substituant à l'image d'un adolescent attachant la réputation d'un caïd sans états d'âme, capable d'activer des complices depuis sa cellule de prison. Aymen C. était libérable en avril 2027, avant d'être mis en examen pour son rôle présumé dans le meurtre de Vaulx-en-Velin. ■

RICHARD SCHITTLY

SOCIAL

Pour le 10 septembre, « 80 000 gendarmes et policiers » mobilisés

Quelque *« 80 000 gendarmes et policiers »* seront mobilisés, mercredi 10 septembre, lors du mouvement social Bloquons tout, a annoncé, lundi, Bruno Retailleau. *« On ne tolérera aucun blocage, aucune violence, aucune action évidemment de boycott »*, a ajouté, sur France 2, le ministre de l'intérieur bientôt démissionnaire. Les policiers et gendarmes mobilisés *« auront une consigne très claire, c'est la fermeté »* et *« ils devront interpeller au maximum »* en cas de délits soupçonnés, a également indiqué Bruno Retailleau. – *(AFP.)*

Le Monde
MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

En Italie, grandes manœuvres dans la banque

Monte dei Paschi a pris le contrôle de Mediobanca, avec la bénédiction du gouvernement de Giorgia Meloni

ROME - *correspondant*

La victoire se préparait depuis des mois sur le champ de bataille politique et financier qu'est devenu le secteur bancaire italien. Elle a été remportée de fait par les alliés du gouvernement de la présidente d'extrême droite du conseil, Giorgia Meloni, lundi 8 septembre alors que s'ouvrait un nouveau chapitre dans l'histoire d'une finance italienne en plein boom. Avec la bénédiction de l'exécutif romain, Monte dei Paschi di Siena (MPS), l'ancien homme malade du secteur commandé par Luigi Lovaglio et détenu à 11,7 % par le Trésor italien, a pris le contrôle lundi 8 septembre de 62 % du capital du joyau de la finance transalpine – la banque d'affaires Mediobanca, centre historique du pouvoir à Milan, qui servait de contrepoids au capitalisme d'Etat italien.

Ce développement fait suite à une offensive complexe menée avec la bienveillance de l'exécutif par la holding Delfin, qui représente les intérêts des héritiers du milliardaire Leonardo Del Vecchio, fondateur du fabricant de lunettes Luxotticca, et par l'investisseur romain venu de la construction Francesco Gaetano Caltagirone, présents au capital de MPS et de Mediobanca où le poids de leurs parts combinées s'élève à près de 30 %. Une étape décisive vient donc d'être franchie en direction la constitution d'un nouveau « pôle bancaire » souhaitée par l'exécutif pour faire concurrence aux deux géants UniCredit et IntesaSanPaolo et avec, en ligne de mire, la question du contrôle du grand assureur national, Generali, dont Mediobanca est l'actionnaire de référence à hauteur de 13 %. Qu'on y lise l'issue d'une lutte de pouvoir entre Rome et Milan ou de la volonté de la classe dirigeante fidèle à Giorgia Meloni et à ses alliés de faire irruption dans le monde feutré de la finance, les évolutions en cours sont vues comme une démonstration de force.

Alberto Nagel, PDG de Mediobanca, devant la Bourse de Milan, le 25 juin 2024. CLAUDIO FURLAN/LAPRESSE/SHUTTERS/SIPA

Hostilité envers le manageur

L'opération contre la prestigieuse banque milanaise remonte à bien plus loin. Elle est le fruit d'une convergence d'intérêts entre deux investisseurs qui a été soutenue par le gouvernement de Giorgia Meloni. Côté privé, la campagne en cours procède d'une alliance passée entre feu Leonardo Del Vecchio et Francesco Gaetano Caltagirone, contre le président-directeur général de Mediobanca (PDG), Alberto Nagel. Tous deux actionnaires de référence de Mediobanca, ils ont été réunis par leur hostilité envers le manageur dont ils contestent les choix stratégiques.

La volonté manifestée par M. Del Vecchio et respectée par son bras droit, Francesco Milleri, désormais gestionnaire de la holding familiale Delfin, de prendre le contrôle de l'institution, remonte à 2018. Elle s'est traduite par une convergence de vues avec M. Caltagirone sur la volonté d'exercer une influence accrue sur Generali dont ils sont tous deux actionnaires (à 9,9 % et 8 %), mais dont Mediobanca détient aussi 13 %. La banque en dépend d'ailleurs pour près d'un tiers pour ses revenus. Pour l'entrepreneur romain, Generali présente en effet l'intérêt potentiel d'être un investisseur majeur du secteur où il a construit sa fortune, l'immobilier, avec 36,7 milliards d'euros d'actifs sous gestion au sein de sa filiale Generali Real Estate au premier trimestre 2025.

Côté public, l'histoire se confond avec la saga de MPS. La vénérable institution siennoise, fondée en 1472, passe pour la plus ancienne banque du monde et elle aurait bien pu disparaître si le Trésor italien ne l'avait pas sauvée en la nationalisant en 2017. Remise sur pied, MPS qui est aussi actionnaire de Mediobanca, a été choisie pour être le véhicule des ambitions de l'attelage Delfin-Caltagirone sur la banque milanaise, et donc sur Generali. Les deux investisseurs ont ainsi acquis une partie d'un bloc d'actions cédé par l'Etat en novembre 2024 avant d'annoncer, en janvier, l'offre publique d'échange de MPS sur Mediobanca qui va choquer la place milanaise avant de réussir lundi.

Alberto Nagel avait bien tenté de déjouer l'offensive en lançant une offre d'acquisition visant Banca Generali, une banque de gestion de patrimoine contrôlée par l'assureur dont l'absorption était censée faire de Mediobanca une trop grosse proie pour MPS. En août, toutefois, ses actionnaires ont désavoué cette démarche, laissant le champ libre aux appétits de Rome sur la banque milanaise. La bienveillance dont ont pu jouir Delfin et M. Caltagirone – puissant patron de presse aux affinités connues avec l'extrême droite au pouvoir, en plus d'être un géant de la construction – contraste d'ailleurs avec l'hostilité subie par le géant national Unicredit. Le gouvernement avait en effet contrarié les visées expansionnistes du prêteur sur Banco BPM, exerçant de dures pressions qui l'ont fait renoncer à son dessein en juillet.

Mediobanca, centre historique du pouvoir à Milan, servait de contrepoids au capitalisme d'Etat italien

Le soutien politique dont bénéficie l'opération de MPS suffira-t-il à en garantir le succès ? Certains en doutent à Rome comme à Milan, soulignant une alliance contre nature, des métiers trop différents entre la banque de détail, qui domine les activités de MPS, et le savoir-faire de Mediobanca en matière de banque d'affaires.

« Le plan est rationnel, mais l'exécution sera délicate », prévient Stefano Caselli, enseignant-chercheur en finance à l'université de Bocconi, à Milan. *« Je ne vois pas de synergie importante »*, estime Mario Comana, professeur de technique bancaire à l'université Luiss, à Rome, qui ajoute : *« J'espère que l'autonomie de Generali, autrefois garantie par Mediobanca, ne sera pas entamée. »*

Tentative de renversement

L'enjeu est crucial pour l'exécutif, l'assureur étant l'un des principaux acheteurs de la dette publique (135,3 % du PIB), dont il détenait 35,6 milliards d'euros en obligations fin 2024. Il s'agit d'un acteur stratégique qui pourrait être jugé trop exposé aux intérêts de groupes étrangers dont le gouvernement souhaite par ailleurs éloigner l'épargne des Italiens. Quoi qu'il en soit, les mouvements en cours se sont déjà accompagné d'un ralentissement du projet de coentreprise à 50-50, consacrée à la gestion d'actifs, pensé entre Generali et BPCE. Espéré avant le fin de l'été, l'accord définitif sera conclu *« un peu plus tard »* en raison du *« contexte italien »*, fait-on savoir à la BPCE. Le PDG français de Generali, Philippe Donnet, avait par ailleurs fait l'objet d'une tentative de renversement en 2022.

Au foyer de la Scala, autre institution du pouvoir milanais comptant parmi les théâtres lyriques les plus prestigieux d'Europe, un homme observe l'émergence du nouveau monde avec d'autant plus d'attention qu'il a connu celui d'antan. Fils d'Ugo La Malfa, un résistant antifasciste pilier de la République italienne, ancien de Mediobanca, deux fois ministre, Giorgio La Malfa, 85 ans dont trente-neuf à la Chambre des députés, prévient : *« Rome a toujours regardé ce monde-là comme une entité étrangère à conquérir. Ils veulent prendre Mediobanca pour prendre Milan. »* Lundi, le *Financial Times* annonçait que la démission d'Alberto Nagel, PDG de Mediobanca, était pressentie pour la semaine du 15 septembre. ■

MARC ANGRAND
ET ALLAN KAVAL

Le néerlandais ASML entre au capital de l'entreprise Mistral AI

Le fabricant européen de modèles d'intelligence artificielle franchit un cap, mais reste soumis à la rude concurrence des géants américains

Mistral AI annonce une nouvelle levée de fonds et un nouveau partenaire. Mardi 9 septembre, la start-up française d'intelligence artificielle (IA) a bouclé son troisième tour de table, d'un montant de 1,7 milliard d'euros, ce qui la valorise à 11,7 milliards d'euros, soit environ deux fois plus que les 5,8 milliards de sa dernière levée de capitaux en juin 2024.

Près de 1,3 milliard sont apportés par ASML, le néerlandais leader mondial des machines de lithographie permettant de graver des transistors pour les semi-conducteurs. L'entreprise possédera 11 % de Mistral AI et aura un siège à son comité stratégique.

Il y a deux façons de voir cette levée de fonds : le seul fabricant européen de grands modèles d'IA de traitement du langage fait ainsi un bond en avant, mais il reste aussi confronté à une rude concurrence internationale, vu les montants investis par les géants américains OpenAI et Anthropic, ainsi que Google ou Meta.

Parmi les points positifs, Mistral AI s'associe à un partenaire européen, alors que les levées précédentes avaient en partie été abondées par des fonds américains, qui participent à nouveau ce tour de table. « [Cette] *collaboration générera des bénéfices clairs pour les clients d'ASML à travers des produits innovants et de solutions permises par l'IA* », écrit Christophe Fouquet, le PDG du groupe néerlandais à 28 milliards de chiffre d'affaires en 2024.

Autre atout, la start-up française lève presque deux fois le montant qu'elle avait attiré jusqu'ici (1 milliard d'euros depuis sa création en juin 2023). Elle dispose aussi de modèles d'IA crédibles par rapport à la concurrence, notamment sur le créneau des modèles de petite taille, moins gourmands en calcul informatique et donc moins coûteux. Ces derniers mois, Mistral AI a réussi à décrocher des contrats de clients majeurs, dont Orange, BNP Paribas, Cisco, Stellantis ou CMA CGM.

Tenir sa promesse

Ses revenus étaient prévus à 100 millions d'euros pour 2025 (selon son PDG, Arthur Mensch, dans le *Wall Street Journal* en juin), mais l'entreprise déclare aujourd'hui avoir un encours de contrats annuel de 300 millions d'euros (pour un montant total pluriannuel de 1,4 milliard). La start-up revendique 350 employés au sein de six bureaux dans le monde. Et a aussi, mi-2025, commencé à investir dans deux projets de data centers en France.

Malgré ces atouts, le champion français et européen de l'IA fait aussi face au gigantisme des acteurs américains. Son assistant, Le Chat, n'est pas dans la course des chatbots grand public comme ChatGPT ou MetaAI, la start-up assumant de se concentrer sur le marché des entreprises. MistralAI a aussi une gamme un peu moins étendue de produits et n'a, par exemple, pas pour l'instant de modèles de génération d'images.

Sa levée de fonds très élevée pour l'IA européenne reste inférieure aux dernières d'Anthropic ou OpenAI : 13 milliards de dollars (11 milliards d'euros) à 183 milliards de valorisation et 40 milliards à 300 milliards de valorisation. Les deux concurrents américains généreraient 5 et 13 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Le salut de Mistral AI résidera en partie dans sa capacité à tenir sa promesse d'être compétitif avec des ressources contraintes. Et, même si ses dirigeants n'en font pas un étendard, dans les problématiques de souveraineté technologique européenne, vu les tensions avec l'administration de Donald Trump. ■

ALEXANDRE PIQUARD

La vogue des BTC, ces entreprises qui amassent des bitcoins

Les « bitcoin treasury companies » attirent les investisseurs avec une stratégie d'accumulation

Une foi inébranlable dans l'avenir du bitcoin, une connaissance pointue des circuits de financement et un environnement politique très favorable. Ces trois ingrédients réunis ont fait émerger un nouveau modèle économique adopté, ces derniers mois, par des dizaines de sociétés cotées dans le monde entier, les *bitcoin treasury companies* ou BTC.

Venues d'horizons divers, souvent extérieurs à la finance, les BTC mettent en œuvre une stratégie qui peut, à première vue, se résumer très simplement : amasser autant de bitcoins que possible, les garder et prospérer sur la hausse de leur valeur de marché.

Pionnier et référence incontournable, le groupe américain Strategy (ex-MicroStrategy) était un éditeur de logiciels de taille moyenne en 2020 lorsque son fondateur, Michael Saylor, a décidé de prendre le virage des achats de bitcoins. D'abord, pour améliorer la gestion de la trésorerie de l'entreprise – *« le cash est un glaçon qui fond »*, est l'une des formules de M. Saylor les plus citées dans le milieu des BTC –, puis pour devenir l'un des plus gros détenteurs mondiaux de cryptoactifs. Strategy possède aujourd'hui plus de 636 000 bitcoins valorisés 70,5 milliards de dollars (60,5 milliards d'euros) et sa capitalisation boursière frôle les 100 milliards de dollars, contre à peine 1,5 milliard en 2020.

M. Saylor ne s'en cache pas : cette ascension doit beaucoup à la réélection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, avec à la clé une politique très favorable aux cryptoactifs et un doublement du cours du bitcoin en moins d'un an. *« Nous avons le soutien de cette administration »*, se félicitait-il ainsi lors de la présentation des résultats financiers du groupe, le 31 juillet, en parlant d'un *« changement majeur du paysage politique »*. Strategy a vite fait des émules aux Etats-Unis, en Europe et en Asie. Le site spécialisé Bitcointreasuries.net recense plus de 180 *bitcoin treasury companies*, qui détiennent au total près de 1 million de bitcoins.

Parmi les plus connues, outre Strategy, figure le japonais Metaplanet, les américains Mara Holdings et Riot Platforms, mais aussi Trump Media & Technology Group, société de la famille du président américain, qui gère les projets du clan dans l'univers des « cryptos ». Et un français, Capital B, ex-The Blockchain Group.

Toutes lèvent régulièrement des capitaux sur les marchés financiers, en émettant des actions ou des obligations, pour financer leurs achats de bitcoins. Et toutes l'assurent : il ne s'agit surtout pas de revendre les bitcoins dès qu'ils peuvent générer une plus-value, mais de les conserver pour faire bénéficier les investisseurs de la hausse attendue.

Un levier supplémentaire

« Notre stratégie est une stratégie d'accumulation de long terme. Nous traitons le bitcoin comme une réserve stratégique de valeur à laquelle il ne faut pas toucher », explique Alexandre Laizet, directeur de la stratégie bitcoins de Capital B. L'entreprise a levé environ 200 millions d'euros en moins d'un an et détient quelque 2 200 bitcoins.

L'objectif affiché de l'entreprise est d'accumuler, d'ici à 2033, 1 % de la totalité des bitcoins en circulation, soit près de 200 000. *« Tout est fondé sur le postulat que le bitcoin peut valoir beaucoup plus cher dans le futur, possiblement plus de 1 million d'euros »*, dit M. Laizet.

Mais le modèle des BTC – désormais décliné sur d'autres cryptoactifs, comme l'ethereum – ne repose pas uniquement sur la simple anticipation de la hausse des cours : les investisseurs sont surtout censés profiter de l'accès régulier de l'entreprise aux financements et de sa capacité à saisir les meilleures opportunités d'achat sur un marché historiquement très volatil.

La combinaison de ces deux atouts doit en effet générer un effet de levier supplémentaire, expliquent les analystes de la banque d'investissement britannique Peel Hunt, dans une étude publiée en août : en valorisant ces entreprises en fonction de leur capacité à accumuler au fil du temps des bitcoins dont la valeur unitaire est orientée à la hausse, la valeur de leurs actions est censée augmenter plus rapidement que celle des actifs qu'elles détiennent. Une prime qui doit leur permettre de lever des capitaux supplémentaires en limitant la dilution du capital, afin d'acheter des bitcoins supplémentaires et d'assurer la poursuite du mécanisme d'accumulation.

La réussite d'une telle stratégie ne se mesure évidemment pas selon les critères financiers classiques fondés sur les bénéfices engrangés ou les dividendes distribués. D'où l'apparition de nouveaux critères de valorisation, comme le bitcoin par action et surtout le *bitcoin yield*, littéralement le « rendement bitcoin », qui mesure la progression du nombre de bitcoins par action en prenant en compte la totalité des actions émises ou à émettre.

« Tout est fondé sur le postulat que le bitcoin peut valoir bien plus cher dans le futur »

ALEXANDRE LAIZET
directeur de la stratégie bitcoins de Capital B

Exposées à deux risques

Le modèle n'est pas immunisé contre les aléas des marchés. Le cours de Strategy a ainsi reculé de 27 % depuis son pic de novembre 2024, et celui de Capital B a fondu de 70 % en moins de trois mois. Pas assez pour inquiéter les investisseurs les plus convaincus, comme Yves Choueifaty, mathématicien et fondateur de Tobam, un gestionnaire de fonds actionnaire de Capital B. *« Cela fait partie du processus,* dit-il. *Le modèle est fondé sur la levée de capitaux ; en juillet-août, il y avait moins de volumes sur les marchés, les BTC ont donc levé moins de capital et acheté moins de bitcoins. »*

Mais au-delà des facteurs saisonniers, les BTC restent exposées à deux risques principaux : une chute durable du prix du bitcoin, qui dévaloriserait leurs actions, et une perte de confiance des investisseurs dans leur stratégie, qui les priverait d'accès aux capitaux dont elles ont besoin pour financer la croissance de leur bilan.

Dans le pire des scénarios, expliquent les analystes de Peel Hunt, une BTC peut ainsi se retrouver incapable de lever des capitaux, donc de créer de la valeur additionnelle en bitcoins, avec le risque de devoir vendre des bitcoins et de devenir ce que le courtier appelle une *« BTC zombie »*. ■

MARC ANGRAND

MÉDIAS
Empire Murdoch : les héritiers trouvent un accord hors tribunal

Après s'être affrontés au tribunal, les héritiers de Rupert Murdoch ont trouvé un accord permettant au fils aîné du controversé magnat des médias de contrôler son empire après son décès, a annoncé le conglomérat, lundi 8 septembre. – *(AFP.)*

TÉLÉPHONIE
SpaceX rachète des fréquences pour muscler Starlink

La société spatiale SpaceX, propriété d'Elon Musk, a racheté pour 17 milliards de dollars (14,4 milliards d'euros) de fréquences à l'opérateur américain EchoStar, ont annoncé les deux groupes, lundi 8 septembre. SpaceX dit vouloir développer l'accès direct depuis un smartphone à certains satellites de sa constellation Starlink. – *(AFP.)*

PHARMACIE
Novartis va racheter Tourmaline Bio

Le géant pharmaceutique suisse Novartis se renforce dans les traitements contre les maladies cardio-vasculaires en rachetant l'entreprise américaine Tourmaline Bio, valorisée à 1,4 milliard de dollars, a-t-il annoncé mardi 9 septembre. – *(AFP.)*

MATIÈRES PREMIÈRES
Nouveau record pour l'or

L'or a touché un nouveau plus-haut, lundi 8 septembre, à 3 646,46 dollars l'once, jouant son rôle de valeur refuge face aux perspectives de baisse de taux de la banque centrale américaine. – *(AFP.)*

Le fabricant de jumelles de vision nocturne Exosens en plein essor

Cinq ans après le veto de l'Etat contre son rachat américain, la société fait figure de « totem » de la souveraineté industrielle de défense

BRIVE-LA-GAILLARDE (CORRÈZE)

Il s'en est fallu de peu pour que Photonis ne prenne l'accent américain. Début 2020, la société, dont l'une des usines est située à Brive-La-Gaillarde (Corrèze), fondée en 1937, est sur le point d'être rachetée par l'industriel Teledyne. Tout est négocié avec le vendeur, Ardian. Propriétaire du fabricant de lunettes de vision nocturne depuis 2011, le fonds d'investissement français compte encaisser 500 millions d'euros.

Mais c'est sans compter sur la résistance du ministère des armées. Inquiet de voir cette entreprise passer sous contrôle américain, il convainc le gouvernement de mettre son veto à l'opération fin 2020, au nom de la souveraineté industrielle de défense. Photonis est racheté, en février 2021, à 370 millions d'euros, par HLD, un fonds luxembourgeois.

Cet épisode fait de Photonis, rebaptisée Exosens en 2023, *« le totem de la souveraineté industrielle de défense »*, reconnaît Jérôme Cerisier, directeur général de l'entreprise depuis 2016, rencontré le 3 septembre lors d'une visite de l'usine de Brive à laquelle *Le Monde* était invité. Dès qu'une entreprise sensible risque de passer entre des mains étrangères, comme Segault et Velan en 2023, l'exemple Photonis ressurgit pour démontrer les vertus du patriotisme industriel et sa conjugaison possible en réussite économique.

Avec l'envolée des dépenses militaires depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, Exosens traverse la meilleure période de son histoire. En trois ans, son chiffre d'affaires a été multiplié par plus de deux (394 millions d'euros en 2024), avec un taux de rentabilité de 30 %. Mise en Bourse, à Paris, en juin 2024, l'entreprise vaut 1,86 milliard d'euros. HLD contrôle encore 32 % du capital. La banque publique Bpifrance en détient 7 %.

Initialement, les armées réservaient les jumelles de vision nocturne aux forces spéciales, aux pilotes d'hélicoptère ou de véhicule. Mais, avec l'expérience de la guerre à haute intensité en Ukraine, elles veulent que les fantassins soient aussi équipés pour pouvoir évoluer même dans la nuit noire. Des pays comme l'Allemagne, premier client d'Exosens avec 20 % de son chiffre d'affaires, visent un taux d'équipement de 100 %. Et pour garder l'avantage sur l'adversaire, les armées souhaitent des jumelles toujours plus puissantes. Exosens a dévoilé, le 9 septembre, une lunette de nouvelle génération, dite « 5G ».

Usine dans le Massachusetts

Résultat, le fabricant, qui fait 94 % de son chiffre d'affaires à l'export, croule sous les commandes. *« Nous sommes passés des deux huit aux cinq huit, nous avons ajouté des lignes de production, commandé des machines, embauché 110 personnes en trois ans à Brive, pour monter à plus de 700 salariés et intérimaires, mais on n'arrive pas à répondre à la demande »*, dit M. Cerisier.

La difficulté réside dans la capacité de l'entreprise à monter en cadence tout en gardant la maîtrise de la qualité des produits. Il faut voir les ouvrières de l'atelier de Brive ranger à la main les milliers de fibres de verre composant la lentille du tube pour comprendre la complexité du procédé de fabrication dont la technologie repose sur la conversion de photons en électrons. Il faut environ un mois pour fabriquer un tube de vision nocturne. Exosens en produit environ 120 000 par an. Ils sont ensuite montés sur des jumelles, par des assembleurs, comme Thales, qui le vendent aux armées.

Exosens a lancé un plan d'accroissement de 25 % de ses capacités de production à l'horizon 2027, pour un investissement de 20 millions d'euros. En plus de son usine de Brive, qui sera équipée d'un nouvel atelier de 1 000 mètres carrés en 2026, Exosens dispose d'un autre site de production, aux Pays-Bas, à Roden, depuis l'acquisition, en 2005, du néerlandais Delft Electronic Products. Il a aussi lancé la construction d'une usine dans le Massachusetts (Etats-Unis) pour y produire des lunettes avec l'espoir de s'ouvrir les portes de l'US Army. Même s'il est numéro un mondial, avec 43 % du marché, devant les américains L3 et Elbit America (filiale de l'israélien Elbit Systems), les Etats-Unis ne représentent que 2 % de ses ventes.

« Nous envisageons déjà la phase suivante et évaluons son ampleur, dit le dirigeant. *Compte tenu de la hausse promise des budgets militaires des pays de l'OTAN, nous tablons sur 1 million de pièces sur les quatre ou cinq prochaines années, tout en étant capables de garder nos parts de marché. »* M. Cerisier vise aussi de nouveaux marchés, comme celui des drones, et voit *« la barre du milliard d'euros de chiffre d'affaires »*, mais sans distinguer à quel horizon. ■

OLIVIER PINAUD

Le Monde
MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

Acheter un logement, un rêve devenu impossible

Devenir propriétaire est ardu pour bien des jeunes, ce que leurs parents ont du mal à comprendre

CHARLES MONNIER

Lucie (les personnes citées par leur seul prénom ont requis l'anonymat) a connu une ascension sociale. A 33 ans, plus diplômée que ses parents – son père est titulaire d'un BEP, sa mère a arrêté l'école avant le brevet –, cette enseignante dans le secondaire à Tours gagne mieux sa vie qu'eux au même âge, avec un salaire d'environ 2 500 euros net par mois, heures supplémentaires comprises. Et pourtant. *« Mon niveau de vie est bien inférieur »*, constate-t-elle au regard de son pouvoir d'achat réel, grevé par l'inflation et par le coût du logement, bien plus élevé qu'il y a quelques décennies. *« A mon âge, mes parents étaient déjà propriétaires d'une maison, moi j'arrive tout juste à épargner »*, résume-t-elle.

La jeune femme loue un appartement de 40 mètres carrés à une heure de son lieu de travail, pour 600 euros mensuels. *« Je voudrais bien bouger, mais je ne trouve quasi rien. Quant à l'achat, ce n'est pas la peine d'y penser, les conseillers bancaires me demandaient un apport de 30 000 euros »*, raconte Lucie, qui a aussi renoncé à acheter une voiture – trop chère en entretien et en carburant. Face à cela, elle se heurte à l'incompréhension de ses parents, assistante maternelle et ex-employé de banque, âgés de 60 ans et 62 ans : *« Ils raisonnent encore avec leurs référentiels de l'époque, quand les loyers n'étaient pas si élevés, et l'épargne correctement rémunérée. »*

La trentenaire regarde avec *« amertume »* ce fossé qui tend ainsi à se creuser entre les générations, sur le plan économique. *« Mes parents me font parfois la remarque que je vis comme une ado, mais ils ne voient pas que les perspectives qu'on nous offre ne nous permettent pas de cocher les cases de vie adulte comme eux avant nous »*, témoigne-t-elle. Ce sentiment de vivre moins bien que ses parents progresse au sein de la génération née dans les années 1990 et début 2000.

Un poste précaire

Pour ces jeunes, certains des jalons de stabilité et de confort de vie, auxquels avaient pu accéder leurs aînés avant eux, sont devenus de plus en plus difficiles à atteindre, créant une nouvelle forme de déclassement. D'abord parce que leurs premiers pas dans le monde du travail sont marqués par une plus grande précarité. Alors que dans les années 1980, 15 % des jeunes de moins de 25 ans en emploi occupaient un poste précaire, ils sont aujourd'hui plus de 50 %. Le chômage des jeunes est lui passé de 11 % en 1980 à 17 % en 2024.

Nour, 30 ans, vit encore chez sa mère, en région parisienne, faute de vie professionnelle stable. Titulaire d'un master en droit bancaire et technologie financière, qu'elle a complété par un MBA en compliance (conformité réglementaire), elle avait choisi ces domaines en pensant *« être sûre de trouver de l'emploi »*. Mais une fois diplômée, elle passe une année à envoyer des candidatures – sans succès. *« On me disait que je n'avais pas assez d'expérience, alors que j'ai fait une alternance et plusieurs stages »*, déplore-t-elle.

Elle qui aurait préféré ne pas quitter sa région a fini par trouver un emploi au Luxembourg, comme analyste. Là-bas, Nour passe le barreau dans l'espoir de bénéficier de plus d'opportunités comme avocate. A présent, elle termine à Paris sa seconde année de stage pour valider son diplôme, pendant laquelle elle touche moins d'un smic. *« Ce n'est pas idéal à mon âge »*, convient-elle.

Sa famille est *« très étonnée »* des difficultés rencontrées malgré son bac + 5. *« Mon père n'avait pas de diplôme et a fait plein de boulots, d'ouvrier à employé de mairie, et il me disait que, dans les années 1980-1990, il suffisait de frapper aux portes. Aujourd'hui, on a beau taper, elles ne s'ouvrent pas, et on ne peut pas vivre décemment avec n'importe quel job. »* En gagnant à peine plus que l'équivalent d'un smic, le père de Nour pouvait subvenir aux besoins de la famille, appuie la trentenaire : *« Maintenant, en région parisienne, c'est difficile, même pour une personne seule. »*

Plus fréquente, cette période de précarité tend aussi à s'allonger, bien au-delà de 30 ans, mettant en suspens les projets de vie, observe le sociologue Camille Peugny, auteur de *Pour une politique de la jeunesse* (Seuil, 2022). *« Cela grignote tous les pans de l'existence, puisque la réalité à laquelle se confrontent ces jeunes est en décalage avec les attentes du système*, explique-t-il. *Sans emploi stable, pas de logement, pas de crédit. »*

Sofia, 30 ans, chargée de projet dans l'édition, à Paris, a fait ce constat : *« L'éducation financière que j'ai reçue de la part de mes parents correspond à un monde qui n'existe plus. »* Son père, salarié dans les assurances, et sa mère, institutrice, ont toujours insisté sur la nécessité d'investir rapidement dans la propriété. Mais les simulations de prêt réalisées par Sofia avec son conjoint les ont contraints à renoncer à cette étape. *« Même avec des salaires mensuels corrects, de 2 150 net pour moi et 2 700 pour lui, on ne pouvait prétendre qu'à un studio en petite couronne »*, regrette-t-elle.

« L'éducation financière que j'ai reçue de la part de mes parents correspond à un monde qui n'existe plus »

SOFIA
chargée de projet de 30 ans

En 2003, il fallait gagner 3 500 euros brut par mois pour pouvoir s'acheter un appartement de 40 mètres carrés à Paris. Vingt ans plus tard, 8 125 euros mensuels sont nécessaires, d'après un rapport d'Oxfam paru en 2023. Partout en France, les prix de l'immobilier ont augmenté en moyenne de 160 % entre 2001 et 2020 : quatre fois plus que les revenus sur la même période, rendant impossible l'accession à la propriété pour toute une partie des jeunes. Si en 1973, 34 % des ménages modestes de 25 à 44 ans étaient propriétaires, ce n'était plus le cas que de 16 % en 2013.

« En parlant avec mes cousins, lors d'un repas de famille, mes parents ont compris que ce n'était pas moi qui étais à la traîne, mais toute une génération, raconte Sofia. *Aujourd'hui, ils reconnaissent cet écart, mais sans pouvoir nous aider financièrement. »* Elle a remarqué qu'ils ont cessé de leur parler de petits-enfants : *« Ils savent que, dans notre 45 mètres carrés, nous n'aurions pas les moyens de leur donner la qualité de vie qu'eux ont pu nous offrir. »*

Le chercheur à l'Ecole d'économie de Paris Hippolyte d'Albis soutient toutefois que les nouvelles générations ont profité d'une *« hausse quasi constante du niveau de vie »* depuis l'après-guerre, leur permettant de consommer *« trois fois plus »* qu'en 1960. *« S'il s'agit de dire que les jeunes ont tous un smartphone ou achètent des appareils électroniques que leurs aînés n'avaient pas, c'est certain. Mais cela n'est pas forcément l'indicateur le plus pertinent pour rendre compte de l'évolution des conditions de vie »*, estime Camille Peugny.

Nicolas Duvoux, sociologue à Paris-VIII Vincennes-Saint-Denis et auteur de *L'Avenir confisqué* (PUF, 2023) complète : *« Avec des critères qui permettent une projection dans le futur, comme l'accès au logement, la tendance est plutôt à la dégradation. L'horizon est brouillé, en particulier pour ceux qui ne peuvent bénéficier d'appuis familiaux. »*

De fortes inégalités

Car cette génération se caractérise aussi par des inégalités plus fortes en son sein, observent les deux chercheurs. Le fruit du travail ne suffit plus. *« Mes parents et moi avons conscience qu'acquérir une propriété passera par le don ou l'héritage »*, témoigne Paul, 28 ans, cadre dans un bureau d'études, qui compte sur une généreuse enveloppe familiale dans ses projections immobilières. *« Tout le monde n'a pas cette chance »*, remarque ce Francilien, dont les parents avaient eu peu de peine à acheter un premier appartement, en banlieue toulousaine, sans aide familiale – un logement

Les prix de l'immobilier ont augmenté de 160 % entre 2001 et 2020 : quatre fois plus que les revenus

dont la valeur a vite doublé avec l'arrivée du métro.

Aujourd'hui, les jeunes ménages modestes n'ayant pas reçu d'aide ne sont que 4 % à être propriétaires, contre 28 % déclarant avoir été aidés. La probabilité d'être propriétaire est aussi plus de deux fois plus forte pour les plus aisés qui en reçoivent une, selon Oxfam. *« Le pacte démocratique et social est miné et c'est explosif, parce que cela peut créer du ressentiment chez les jeunes, et chez les familles de classe moyenne et populaire qui s'inquiètent pour le devenir de leurs enfants »*, met en garde Nicolas Duvoux.

« J'ai une impression d'injustice générationnelle, déplore Lucie, l'enseignante. *Beaucoup est fait dans la société pour les personnes de plus de 60 ans, tandis que toute une part de la jeunesse vit très mal, et personne ne semble s'en soucier. »* Elle a arrêté d'aborder le sujet de sa situation financière avec ses parents, objet de trop grandes *« tensions »*.

Camille Peugny ne constate néanmoins, en général, *« pas de conflit de générations au sein des cellules familiales »*. *« Les jeunes qui ont 20 ans aujourd'hui sont les enfants d'une génération, vingtenaire dans les années 1980-1990, qui a déjà connu un déclassement fort par rapport à ses parents : ils sont souvent compatissants à l'égard des jeunes qu'ils fréquentent »*, observe-t-il.

Délicate, la situation peut l'être aussi quand le fossé se creuse dans l'autre sens. Lorsqu'il décroche son premier CDI en marketing, pour 2 200 euros net après impôts, Pierre gagne déjà plus que sa mère, éducatrice spécialisée. Face à ce décalage de rétribution, *« j'ai eu un sentiment de culpabilité »*, confie le diplômé d'une école de commerce. Ce transfuge de classe marche alors sur des œufs quand il revient chez lui, et plus encore aujourd'hui alors que, à 30 ans, il s'est lancé dans le conseil et gagne dans les 8 000 euros mensuels.

« Je sens que ça crée à la fois une curiosité et un froid, quand on me questionne sur mon train de vie, mes vacances, ce que j'ai dépensé en voyage », raconte-t-il. Désormais, Pierre préfère aussi éviter le sujet lors de réunions familiales. Le tabou est encore tenace. ■

ALICE RAYBAUD

Partage des dépenses : « Faire 50/50 est une arnaque absolue »

AUX YEUX DE MAYLIS, 28 ans, faire moitié-moitié semblait la solution *« la plus juste »* au moment de son emménagement avec son conjoint. En femme moderne, *« je voulais n'être redevable de rien et être pleinement indépendante financièrement »*, explique-t-elle. Jusqu'à ce qu'elle se projette plus loin dans l'avenir. *« Je devais bien me rendre à l'évidence que, le monde étant ce qu'il était, je ne gagnerais jamais autant que mon conjoint au cours de ma vie et que, j'avais beau avoir envie d'égalité, je finirais forcément par me faire avoir si on ne parlait jamais d'argent »*, tranche cette designer dans le numérique. A l'origine de sa prise de conscience, son écoute du podcast « Rends l'argent », diffusé en 2023 et écrit par l'autrice féministe Titiou Lecoq. Celle-ci y retrace la mécanique implacable de tabous et d'inégalités qui amène, statistiquement, les femmes à ressortir appauvries de la vie en couple, tandis que les hommes se sont enrichis.

Tous les deux expatriés, Maylis et son conjoint, data scientist, accusent peu d'écart de salaire. Mais le retour en France se profile, lui a eu une belle opportunité, elle démissionne pour le suivre. *« Et avec nos nouveaux boulots, son salaire pourrait correspondre à deux à trois fois le mien. »* C'est elle qui a mis le sujet sur la table, et ils ont décidé de contribuer aux besoins du foyer au prorata de leurs revenus – et de faire attention à ce qu'elle ne soit pas lésée par la mise en commun de leurs impôts. *« Cela m'a donné un sentiment de sécurité de prendre le temps d'évoquer tout ça »*, témoigne-t-elle.

« Madame PQ et monsieur voiture »

Quand l'amour est naissant, *« on ne veut pas casser l'ambiance avec de vilaines histoires d'argent : qui payera les courses ou comment se répartira le loyer*, observe Lucile Quillet, autrice de l'ouvrage *Le Prix à payer* (Les Liens qui libèrent, 2021). *Mais l'impasse sur ces discussions se fait quasi toujours en la défaveur des mêmes : les femmes »*. Selon les travaux de l'administratrice de l'Insee Delphine Roy, les femmes sont plus souvent amenées à se concentrer spontanément sur les achats périssables, en lien avec les tâches domestiques, quand les hommes investissent dans des postes de dépense durables, qu'ils pourront emporter en cas de séparation.

« C'est ce que j'appelle grossièrement "madame PQ et monsieur voiture" », résume Lucile Quillet. Depuis que les femmes ont gagné leur indépendance financière, la journaliste note que s'est imposée l'idée que *« quand on est féministe, on brandit sa Carte bleue pour défendre son honneur »*. *« Sauf que quand vous avez en moyenne 40 % d'écart de revenus tous confondus au sein des couples, faire 50/50 est une arnaque absolue et bien loin d'un geste égalitaire : c'est enrichir les uns, qui pourront accumuler plus d'épargne et auront une meilleure capacité d'investissement, au détriment des autres »*, martèle-t-elle.

Son discours s'inscrit dans une flopée d'autres contenus pédagogiques qui ont émergé en librairie et sur les réseaux sociaux ces dernières années. Du compte Instagram A parts égales au site Mon Budget Bento, en passant par l'application Plan Cash… plusieurs initiatives ont été lancées pour encourager à penser une répartition plus équitable dans la sphère conjugale. Elles bousculent les habitudes dans bien des jeunes couples, qui décident de ne plus laisser cet enjeu sous le tapis. *« Il y a un manque criant d'éducation financière, non endossée par l'école, alors c'est très encourageant de voir que le message passe enfin »*, salue Héloïse Bolle, fondatrice d'Oseille et Compagnie, une société de conseil en gestion financière, et autrice des *Bons comptes font les bons amants* (Cherche-Midi, 2019). ■

A. RA.

La gouverneure du Maine, Janet Mills, à Sanford (Maine), en septembre 2018. SARAH RICE/REDUX-RÉA

L'arme du **droit** contre Trump

L'AMÉRIQUE DES « RÉSISTANTES » 2|5 En février, Janet Mills, gouverneure du Maine, est passée à la postérité en rétorquant au président : « On se voit au tribunal ! »

AUGUSTA (MAINE) - *envoyée spéciale*

C'était la première assemblée des gouverneurs à la Maison Blanche depuis le retour de Donald Trump au pouvoir. Une réunion a priori ordinaire qui, selon le protocole observé depuis des décennies, devait permettre aux 55 gouverneurs des Etats et territoires américains d'avoir une discussion cordiale, à huis clos, avec le président, après une brève allocution de celui-ci devant la presse. Mais évidemment, rien de ce qui concerne Donald Trump ne saurait se dérouler « normalement ». Et ce 21 février, le petit train des habitudes dérailla.

Electrisé par les micros et les caméras qui s'offraient à lui, le président a bousculé le programme de l'événement pour se lancer dans l'un de ces discours fleuves dont il est coutumier, une logorrhée furieuse, enchaînant les sujets, multipliant les diatribes, sans cohérence aucune, si ce n'est la volonté de se présenter comme le « boss », celui à qui rien ni personne ne résiste et qui concentre tous les pouvoirs.

Janet Mills, la gouverneure du Maine, en était médusée. Installée à une petite table ronde située à l'extrême gauche du pupitre présidentiel, l'élue démocrate observait l'homme au teint orange et à la cravate jaune sculpter sa statue de souverain avec un mélange de perplexité et d'effroi. Comment une telle scène était-elle possible ?, se demandait-elle. Comment son pays pouvait-il s'être livré à un milliardaire mégalomane et inculte, échappé de la télé-réalité et décidé à saper un à un tous les principes fondateurs ? Bien sûr, personne ne bronchait. On n'interrompt pas le président dans ses numéros d'autosatisfaction.

Soudain, Donald Trump a évoqué son décret du 5 février *« excluant les hommes des sports de femmes »*. Comprendre : interdisant aux athlètes transgenres de concourir dans les compétitions féminines. Jusque-là, rien de surprenant : depuis son premier jour au pouvoir, le président n'avait eu de cesse de retirer aux personnes transgenres l'essentiel de leurs droits. Mais c'est à cet instant précis que va se jouer une séquence qui marquera le début de son mandat en lui laissant entrevoir un fulgurant éclair de résistance.

« Beaucoup de démocrates combattent ma décision, assure le président. *Je crois aussi savoir que le Maine… »* Il s'interrompt et fait mine de scruter l'assistance : *« Le Maine est-il ici ? »* Il sait que Janet Mills assiste à la réunion. Mais il veut la confondre, si possible l'humilier, car il ne lui a pas échappé que l'Etat qu'elle dirige est connu pour sa politique libérale, très protectrice à l'égard des migrants et des personnes transgenres.

« Je suis là ! », lance Janet Mills en se levant. *« Vous n'allez pas obéir ? »*, demande Trump, en se tournant vers la gouverneure. *« J'obéis aux lois de l'Etat et aux lois fédérales »*, répond Janet Mills, un pendentif aux formes du Maine se détachant sur son col roulé blanc. Le président réplique : *« Mais je suis… Nous sommes la loi fédérale ! Et vous feriez mieux d'obéir, parce que, sinon, vous ne recevrez plus aucune dotation fédérale* (…) *Aucune ! »* Jaillit alors du bout de la pièce la réponse implacable de Janet Mills, pourtant dépourvue de micro : *« See you in court ! »* (« on se voit au tribunal ! »).

Trump est sidéré. *« Très bien, on se voit au tribunal ! Ça devrait être une affaire vite réglée. Profitez de votre vie après ça, gouverneure, car je ne pense pas que vous soyez un jour réélue. »* Silence absolu dans l'assistance. Pourtant, la phrase de Janet Mills continue de résonner dans les têtes : *« See you in court ! »* Car Janet Mills a osé ! Du haut de son 1,60 mètre et de ses 77 ans, elle a défié le président, et l'image d'un affrontement tel David contre Goliath flotte dans tous les esprits. A ceci près que l'élue du Maine, juriste éminente, a parfaitement choisi son arme : le droit. Et l'enjeu pour la démocratie américaine est colossal.

« Qui est donc cette frondeuse ? », s'interrogent le soir même les médias nationaux, pour la plupart peu au fait du parcours de la gouverneure. Après enquête, tous s'accorderont là-dessus : *« un caractère »*. Petite-fille, fille, nièce, sœur, belle-sœur de juristes et de législateurs, tous ou presque engagés dans l'action publique et politique. Une carrière vouée à l'application de la loi, notamment comme procureure générale du Maine (première femme à occuper cette fonction) avant d'être élue gouverneure en 2018 (là encore, première femme), réélue en 2022. *« Le droit coule dans ses veines »*, assure au *Monde* une avocate admirative, croisée à Augusta, capitale de cet Etat de 1,4 million d'habitants, situé dans le nord-est des Etats-Unis, bordé par le Canada. Et d'ajouter : *« L'indépendance aussi. Fou serait celui qui essaierait de la mater ! »*

CONVICTIONS FÉMINISTES

L'abord, en tout cas, est direct et chaleureux. Dans son bureau du capitole d'Augusta, Janet Mills rit fort, franc, joyeux, s'essaie à quelques mots de français appris en 1969 (elle avait 22 ans) à la Sorbonne, puis en sillonnant la France et l'Europe en auto-stop, et nous présente d'emblée une photo de famille, posée sur la commode. On l'y reconnaît, en robe longue et tout sourire, donnant le bras à un homme athlétique, en veste de smoking blanc, le couple étant entouré de cinq jeunes femmes. *« J'ai élevé cinq filles »*, dit-elle fièrement. Puis elle précise : *« A 38 ans, célibataire et sans enfants, j'ai épousé un veuf qui avait cinq gamines de 4 à 16 ans. Et je suis instantanément devenue maman, tout en étant procureure de district, élue, chargée de trois comtés. »*

Elle plante ainsi le décor, convaincue qu'au fond cette histoire personnelle dit un tempérament et forme le terreau d'un parcours politique étonnant. *« Pas simple »*, se hasarde-t-on. La gouverneure sourit : *« Disons… intéressant ! »* Si intéressant qu'un post publié sur son compte Twitter pendant sa campagne de gouverneure, en 2022, lui faisait dire que le *« chaos »* d'élever cinq enfants tout en travaillant lui avait appris à écouter, rassembler et… gouverner par temps de turbulence. C'était finalement un atout.

« LA LOI EST LA PLUS GRANDE RÉUSSITE DE NOTRE SOCIÉTÉ, CELLE QUI NOUS PROTÈGE TOUS, SURTOUT LES PLUS FAIBLES »
JANET MILLS

Sans doute l'expérience a-t-elle aussi renforcé ses convictions féministes, l'attention qu'elle a toujours portée au sort des femmes, particulièrement aux victimes de violences domestiques, et ses efforts pour sécuriser au maximum l'autorisation de l'avortement. On apprendra plus tard qu'elle a aussi tenu, avec son mari, mort en 2014, un élevage de trotteurs et qu'avant de se rendre chaque matin au tribunal elle nourrissait les chevaux, nettoyait les écuries… Bref, trois métiers exercés en parallèle, en plus d'engagements associatifs. Madame la gouverneure a toujours beaucoup travaillé.

Voilà pour la famille. Ah non ! Il ne faut pas oublier le père, à qui elle ressemble, paraît-il, étrangement, et qu'elle évoque dans ses discours avec émotion. Peter Mills donc, vétéran de la seconde guerre mondiale, avocat en territoire rural avant d'être nommé procureur des Etats-Unis dans le Maine sous Dwight D. Eisenhower, puis Richard Nixon, *« républicain de la vieille époque »*. Obsédé par le rôle du droit *« comme rempart aux dictatures »*, il répétait à ses enfants : *« Il ne faut pas laisser les tyrans faire ce qu'ils veulent. Ils ne s'arrêtent jamais. »*

Eh bien c'est l'écho de cette petite phrase qui, de son propre aveu, a poussé Janet Mills à s'opposer à Donald Trump, ce matin de février. *« Quand il a dit : "Je suis la loi", ça m'a soufflée. C'était tellement énorme ! J'ai pensé : il se prend pour Louis XIV. Il nous ramène trois cents ans en arrière. Or il n'est pas la loi, il ne peut ni la faire, ni l'amender, ni l'annuler par décret présidentiel, tweet, message Facebook ou Instagram, que sais-je encore. Seul le Congrès a le pouvoir de faire la loi. Le job du président, c'est de veiller à ce qu'elle soit fidèlement appliquée. Et c'est au pouvoir judiciaire de lui demander des comptes. »*

Quant aux menaces qu'il a ensuite proférées, prouvant sa volonté de gouverner par la peur et l'intimidation… *« C'est exactement ce que les Pères fondateurs de l'Amérique redoutaient. C'est pour cela qu'ils avaient divisé le pouvoir en trois branches. Et c'est pour cela qu'il ne faut rien céder. C'est trop grave ! Nous devons défendre pied à pied l'Etat de droit. »*

COURROUX PRÉSIDENTIEL

Seulement voilà : à peine le *« See you in court »* prononcé, la machine répressive trumpiste s'est mise en branle. Le soir même, le ministère de l'éducation annonçait une enquête sur le système d'éducation du Maine. En moins de vingt-quatre heures, trois agences fédérales lançaient des investigations sur la supposée violation, par le Maine, de la loi fédérale interdisant la discrimination de genre dans les programmes éducatifs. Les dotations d'un programme de recherche et d'éducation sur la mer, vieux de 54 ans, étaient annulées ; les subventions du ministère de l'agriculture à l'université du Maine soudainement gelées, tandis que les ministères de la santé et de la justice entraient dans la danse.

Sommations, pressions, punitions… Le Maine était la cible du courroux présidentiel. Le 11 avril, l'administration Trump annonçait qu'elle retirait tous les fonds fédéraux jusqu'ici alloués à l'éducation. Le Maine refusait d'obéir ? Il soutenait que sa propre loi (Maine Human Rights Act) interdisait de discriminer les athlètes transgenres, que celle-ci ne dérogeait pas à la loi fédérale et qu'un décret, fût-il présidentiel, ne pouvait la défaire ? Il allait le payer cher.

Entre-temps, la gouverneure a quand même enregistré une victoire. Révoltée par le gel de financements fédéraux émanant du ministère de l'agriculture et affectant notamment les cantines scolaires et les crèches, elle a attaqué la mesure auprès d'un juge fédéral et obtenu gain de cause. L'administration Trump a dû reculer, les repas de 172 000 enfants du Maine ont été préservés. *« Vous voyez ? Le droit a prévalu »*, se réjouit Janet Mills, temporairement rassurée. Mais pour combien de temps ? L'Etat du Maine est impliqué dans une quarantaine de procès, parfois seul, parfois associé à d'autres Etats, et personne ne peut présager de la suite, d'autant que la Cour suprême ne donne pas le sentiment d'une vertueuse indépendance. *« On se battra sur tous les fronts »*, promet la gouverneure. Notamment sur le droit à la citoyenneté de naissance. *« Comment peut-il la remettre en cause ? C'est écrit noir sur blanc dans la Constitution ! »*

Au moment de quitter Augusta ce jour-là, nous avons croisé des jeunes gens vêtus de tee-shirts *« See you in court »*. Peut-être faisaient-ils partie des étudiants en droit auxquels la gouverneure s'était adressée, le 24 mai, à l'université de Portland (School of Law), où elle avait elle-même été élève il y a près d'un demi-siècle. Dans un discours vibrant, elle avait affirmé que le pays n'avait jamais autant eu besoin de juristes compétents, prêts à résister aux multiples menaces en cours dans le pays : contre les universités, les chercheurs, les scientifiques, les syndicats, les vétérans, les immigrants, l'éducation, la santé, l'environnement… et les femmes.

« La loi est la plus grande réussite de notre société, celle qui nous protège tous, surtout les plus faibles et les plus vulnérables », avait-elle déclaré. Alors il faut la défendre, se tenir droit, ne pas courber l'échine et continuer de *« croire en ce grand égalisateur qu'est la Constitution »*. Et puis, juste avant de partir, et dans un grand sourire, elle avait lancé aux nouveaux diplômés : *« See you in court ! »* ■

ANNICK COJEAN

Prochain épisode *Lauren Groff, écrivaine*

Le Monde
MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

Road trip mystique dans le désert marocain

Prix du jury ex aequo au Festival de Cannes, le quatrième film d'Oliver Laxe sort enfin dans les salles

SIRAT
●●●●○

Esteban (Bruno Nuñez Arjona) et Luis (Sergi Lopez). PYRAMIDE DISTRIBUTION

Trois véhicules foncent à toute allure sur la terre rouge du désert marocain, sous un ciel orange et bleu, soulevant dans leur sillage un voile de poussière. L'image, qui semble tout droit sortie de *Sirat*, le quatrième long-métrage d'Oliver Laxe, clôt en réalité *Mimosas. La voie de l'Atlas* (2016), son deuxième film. Une odyssée spirituelle aux allures de conte qui cherchait déjà à relier mondes physiques et métaphysiques.

Neuf années plus tard, le réalisateur franco-espagnol a affûté ses armes et changé de braquet. Si *Mimosas. La voie de l'Atlas* avait remporté le Grand Prix de la Semaine de la critique à Cannes, *Sirat* a été présenté en mai en compétition officielle, repartant avec un Prix du jury et un prix Cannes Soundtrack. Et la réputation, lourde d'attentes, de « révélation choc » du Festival.

La musique est une bonne porte d'entrée au cœur de ce film singulier qui propose au spectateur de se laisser prendre au jeu pendant près de deux heures d'une expérience sensorielle rare au cinéma. Le long-métrage s'ouvre d'ailleurs sur l'installation au milieu du désert marocain d'un gigantesque sound system qui annonce le début d'une rave-party. Oliver Laxe filme longuement les danseurs pris dans une transe joyeuse sur fond de musique techno. La mise en scène capture à la fois la puissance collective des corps participant à un même mouvement et l'individualité de certains de ces raveurs occidentaux aux looks alternatifs. Deux échelles qui ne cessent de communiquer tout au long du film.

Beauté plastique

La bande-son répétitive et minimaliste de *Sirat*, imaginée par l'artiste électronique Kangding Ray, apporte une touche hypnotique au voyage. Allant vers une forme d'épure, elle transporte le spectateur vers un ailleurs toujours plus abstrait, épousant en cela le cheminement de ce récit d'aventure. La musique de *Sirat* participe à l'identité d'une œuvre qui fonctionne sur l'idée du glissement, à prendre au sens littéral autant que figuré.

A l'écran, Oliver Laxe multiplie les raccords en fondu enchaîné comme pour relier ses images. Si le réalisateur joue sur les effets de contraste, c'est pour en proposer le dépassement par de séduisants jeux de combinaison. Il y a quelque chose de fécond dans la juxtaposition de cette rave postapocalyptique, avec gros son futuriste et lasers, et de ce paysage minéral immémorial. A ce titre, *Sirat* est d'une impressionnante beauté plastique. Oliver Laxe sait magnifier les paysages désertiques ou montagneux, le mouvement des véhicules, la route, le vent, le soleil, la poussière. Une somptuosité qui touche presque au mystique.

Les éléments humains du film relèvent de la même logique de frottement créatif entre deux pôles a priori opposés. Au milieu de la foule bigarrée détonne un père, Luis (Sergi Lopez), à la recherche, avec son fils adolescent, Esteban (Bruno Nuñez Arjona), de sa fille disparue, distribuant sa photo à tout un chacun. Si personne ne semble en mesure de donner la moindre information à son sujet, l'existence d'une deuxième fête, plus au sud, met le duo et leur voiture ordinaire dans la roue d'un petit groupe de raveurs déterminés à avaler les kilomètres au volant de gros véhicules équipés. Le road trip est lancé, première bifurcation d'un film qui en comptera d'autres.

Angoisse d'une apocalypse

La logique individualiste de Luis et celle plus collectiviste de la petite bande de fêtards, pour partie français, créent un jeu de distance, qu'Oliver Laxe va peu à peu effacer, dressant là encore un pont entre des mondes différents. Quelque chose d'une solidarité affleure aussi bien matérielle qu'émotionnelle à mesure que le voyage vers le sud de Maroc se révèle plus périlleux qu'escompté.

Le film s'affirme à coups de force scénaristiques comme un objet théorique des plus stimulants

Ces liens noués face à l'adversité, donnant corps à une étrange communauté, sont d'autant plus précieux que le film se déroule dans un contexte politique dévasté. Au moment où nos raveurs essaient de s'oublier dans la transe de la fête, on apprend que la troisième guerre mondiale vient d'être déclenchée, faisant peser une menace tragique sur l'avenir de l'humanité. A chaque fois qu'ils se laissent aller à un moment de lâcher-prise, celui-ci finit d'ailleurs par être interrompu par des forces réactionnaires, comme si *Sirat* enregistrait l'impossibilité aujourd'hui de la fuite hédoniste dans un monde rattrapé par une violence rampante omniprésente.

En plus d'être une expérience de cinéma à part, le long-métrage d'Oliver Laxe s'affirme à coups de force scénaristique comme un objet théorique des plus stimulants. Autant un ensemble de signes à déchiffrer qu'une surface de projection ouverte à de nombreuses lectures, politiques comme métaphysiques. Il fait de la radicalité de son geste quelque chose de ludique et de profond. Dans l'eschatologie musulmane, *sirat* signifie ainsi un fin pont suspendu au-dessus du gouffre des enfers permettant de rejoindre le paradis.

Le réalisateur saisit avec force quelque chose de nos temps troublés, l'angoisse d'une apocalypse à venir, qui se matérialise peu à peu. Avec ce personnage de père à la recherche de sa fille disparue ou avec ce groupe de raveurs, dont certains membres, on ne s'en rend compte que progressivement, ont le corps mutilé, *Sirat* entérine l'expérience de la perte comme fondatrice de notre humanité.

Tout se désagrège à mesure que le film avance, à la vie, à la mort, comme si pour mieux renaître il fallait se délester de tout ce qui faisait jusque-là nos existences. Une drôle de famille recomposée émerge, chacun transformé par cette confrontation avec cette part la plus sombre, la plus nue de soi-même. Avec *Sirat*, Oliver Laxe arrache du fond des ténèbres un mince rayon de lumière. ■

BORIS BASTIDE

Film espagnol et français d'Oliver Laxe. *Avec Sergi Lopez, Bruno Nuñez Arjona (1 h 55).*

« Dans le film, le spectateur expérimente sa mort, sa petitesse »

Le cinéaste franco-espagnol Oliver Laxe, né en 1982, raconte sa vision spirituelle du cinéma, très inspirée des années 1970

RENCONTRE

On l'avait aperçu au Festival de Cannes, en mai, lors d'une rencontre en soutien à Gaza, avant de le retrouver le soir du palmarès, recevant le Prix du jury pour son quatrième film, *Sirat*, road-movie tourné dans le désert du Maroc avec Sergi Lopez et une bande de teufeurs. Le prix était partagé avec *Sound of Falling*, de Mascha Schilinski.

Le 24 mai, lors de la cérémonie de clôture, le grand public découvrait Oliver Laxe, réalisateur franco-espagnol, né en 1982 à Paris. Silhouette XXL, élégance minimaliste, cascade de cheveux bruns au milieu du dos, discours pacificateur. Ajoutons un langage créatif : il parle bien français, tout en inventant des mots tirés de l'espagnol. Chauffeur de taxi devient *« taxiste »*, oracle *« oracule »*, etc.

Le cinéaste a quelque chose d'un thérapeute, qui dit vouloir *« prendre soin des spectateurs »*, en les amenant à *« regarder à l'intérieur d'eux-mêmes »* – *sirat*, en arabe, renvoie à l'image d'un pont que l'on traverse pour accéder au paradis. *« J'ai pratiqué diverses psychothérapies, basées notamment sur la mémoire du corps et des douleurs passées. Je suis d'une génération sans référence spirituelle. J'ai vécu des moments de désarroi, de vide. L'art m'a un peu réchauffé le cœur »*, explique le réalisateur, qui a grandi à Paris avec ses parents, immigrés espagnols et gardiens d'immeuble dans le 16e arrondissement, avant des études de communication visuelle à l'université Pompeu Fabra, à Barcelone.

Sirat met en scène un père, Luis (Sergi Lopez), cherchant sa fille, disparue depuis cinq mois, au milieu d'un groupe de teufeurs, bien décidé à traverser le désert s'il le faut. Puis, à mi-parcours, le film coupe le moteur de la narration, basculant dans un climat de science-fiction à suspense, où la danse côtoie la mort. Nous voici fixant le sable, sous le grain du 16 millimètres, nous retenant de respirer devant ce spectacle total – un « mur de son » à faire décoller du siège. *Sirat* réussit une fusion assez rare entre le film d'aventures et l'expérience radicale.

Un long processus

Le réalisateur se dit très inspiré par les années 1970. *« Comme aujourd'hui, le monde était polarisé, il y avait beaucoup de violence et, en même temps, de l'inspiration, avec un retour à la spiritualité, et des films qui cherchaient les limites »*, explique-t-il, en citant *Easy Rider* (1969), de Dennis Hopper, *Macadam à deux voies* (1971), de Monte Hellman, ou encore *Zabriskie Point* (1970), de Michelangelo Antonioni. *« C'est un cinéma très courageux, que l'on ne comprend pas totalement, mais qui raconte l'époque, ses peurs et ses rêves. »*

A l'entendre, *Sirat* pourrait être une tisane addictive : *« L'aventure et le suspense sont comme le miel dans le médicament, pour accrocher le public. J'aide le spectateur à monter en selle derrière moi, pour ensuite l'emmener où je veux. Enfin, plutôt où je sais qu'il veut secrètement aller… »*, dit-il. Les œuvres de fiction sont devenues trop explicites à son goût. *« Le problème, dans le cinéma, c'est que les images ont une fonction utilitaire. Elles arrivent sur l'écran mortes. On veut trop raconter les choses et donc on n'évoque plus. Trop de lumière, pas d'ombre. »*

C'est au Maroc, où il a vécu pendant dix ans, qu'est né le projet de *Sirat*. *« J'ai commencé à travailler sur le film en 2011. Les images sont nées sur le dance floor, pendant une teuf. J'ai eu la force de les garder pures, pendant des années. »* Car le processus a été long. Au départ, ce devait être une production française – in fine c'est un film espagnol et français. *« On n'a pas eu l'avance sur recettes du CNC* [Centre national du cinéma et de l'image animée]*, ni de la chaîne Arte. Le récit faisait peur… J'avais un casting d'acteurs français, il a fallu tout recommencer en Espagne. »* Le prix à Cannes a fait l'effet d'un baume. Déjà en salle en Espagne, *Sirat* a attiré plus de 400 000 spectateurs. *« Un miracle »*, dit-il.

Si Oliver Laxe a réussi à ne rien céder sur le récit, c'est aussi grâce à son coscénariste, Santiago Fillol, lequel a coécrit ses deux précédents films, sélectionnés à Cannes. *« J'ai un flair pour bien m'entourer, et je dois beaucoup à Cannes »*, précise le cinéaste, qui a fait son baptême sur la Croisette, à la Quinzaine des cinéastes avec *Vous êtes tous des capitaines* (2010).

Revoir ses films raconte quelque chose de la souffrance, qui n'est pas forcément un mal. *« Dans* Sirat*, le spectateur expérimente sa mort, sa petitesse. Dans cette idée de blessure, il n'y a pas de classe, de genre, de race, on est tous dans le même train. »* Il l'assure : *« Je vois le futur avec optimisme. On assiste à un vieux monde qui est en train de mourir. Cette chute va nous humaniser. La vie va nous demander, plus que jamais, qu'est-ce que c'est qu'être un humain. »*

Il ajoute : *« La fin du monde, je l'expérimente depuis 1999, dans la campagne espagnole, en Galice, lorsque la maison de ma grand-mère a commencé à brûler, avec les incendies de forêt. C'est là que j'ai tourné* Viendra le feu. *J'ai ma formation de pompier »*, raconte Oliver Laxe. Le cinéaste vit désormais dans le village familial, où il s'investit pour recréer une économie rurale avec des paysans, des universitaires. *« On nettoie la forêt avec des jeunes,* dit-il. *On y réintroduit des animaux, en présence de bergers. Je ne ferais pas le cinéma que je fais sans cet ancrage. »* ■

CLARISSE FABRE

Sous les bombes russes, une année scolaire en Ukraine

Kateryna Gornostai s'est immergée dans des écoles de son pays, entre avril 2023 et juin 2024, filmant un quotidien bousculé par la guerre

Image extraite du documentaire « Premières classes », de Kateryna Gornostai. DULAC DISTRIBUTION

PREMIÈRES CLASSES

■■■□□

Si la guerre est un poison lent qui contamine petit à petit toute la société, même loin du front, il n'est pas toujours facile d'en mesurer clairement les effets. Et encore moins d'en saisir la réalité par les moyens du cinéma. C'est pourtant l'ambition que s'est donnée la réalisatrice ukrainienne Kateryna Gornostai, avec son documentaire *Premières classes*. Lancé par une organisation non gouvernementale spécialisée dans les questions d'éducation pour mettre en valeur la profession enseignante, le projet a pris, sous son impulsion, une tout autre dimension.

Au départ, seuls quelques mois de tournage étaient prévus, mais la cinéaste s'est finalement immergée dans de nombreuses écoles ukrainiennes entre avril 2023 et juin 2024, balayant plusieurs régions du pays. Et toutes les grandes étapes attendues d'une année scolaire, qui rythment en partie le film.

Surtout, Kateryna Gornostai s'est réapproprié un sujet qu'elle connaît bien : la jeunesse. Elle fait donc le choix dans les classes qu'elle filme, depuis la maternelle jusqu'au lycée, d'accorder son attention aux enfants autant qu'à leurs enseignants. Son premier long-métrage, *Jeunesse en sursis* (2022), s'intéressait déjà aux états d'âme de trois adolescentes bientôt adultes, en mêlant les approches documentaire et fictionnelle.

Familles disloquées

Ici, Kateryna Gornostai se positionne avant tout en observatrice à la manière d'un Frederick Wiseman (réalisateur américain à qui l'on doit des documentaires sur de grandes institutions, telles que l'hôpital ou le lycée aux Etats-Unis, l'Opéra de Paris ou le Louvre, en France), n'intervenant que très peu dans ce qu'elle nous donne à voir. Si la cinéaste a visité certaines écoles à plusieurs reprises, elle ne s'appuie pas sur des personnages qui serviraient de fil rouge, mais embrasse une très large réalité qui vaut d'abord pour la grande diversité de situations qu'elle met en scène, en fonction des critères géographiques et d'âge.

Dans certaines zones, notamment les plus proches du front, l'offensive russe menée depuis février 2022 a totalement ébranlé le système éducatif. Par mesure de sécurité, les cours se font à distance, via Zoom. Avec toutes les complications que cela peut engendrer. Certains établissements ont été détruits. Kateryna Gornostai traverse quelques zones laissées quasiment à l'état de ruine. Dans une séquence de *Premières classes*, des parents en colère prennent violemment à partie le maire de leur ville parce que les travaux de reconstruction n'avancent pas. Tous les jours, ils constatent le peu d'ouvriers mobilisés sur le chantier. Et pendant ce temps, leurs enfants ne peuvent pas avoir cours normalement. Pour certains, pas du tout. Une situation qui s'éternise depuis de nombreux mois, malgré les promesses faites.

L'offensive russe menée depuis février 2022 a totalement ébranlé le système éducatif

La guerre a aussi disloqué les familles, en envoyant de nombreux hommes au front et en faisant son lot de victimes, offrant à Kateryna Gornostai quelques-unes des scènes les plus fortes du film. Dans une maternelle, les photos des pères partis combattre sont affichées dans la salle de classe. A un moment, une petite fille éclate en sanglots en regardant la photo de son père, qui lui manque.

L'autre effet le plus visible de la guerre est la répétition, dans de nombreux établissements, des alertes liées aux bombardements. Plus ou moins régulièrement, une sirène retentit, interrompant les cours et forçant les élèves à descendre se réfugier dans des abris. Le grand calme avec lequel tout cela s'opère témoigne de l'habitude ancrée et de la résignation, même chez des enfants très jeunes.

Discours de résistance

La matière même des enseignements, de l'apprentissage du maniement des armes pour les plus grands aux consignes de sécurité à intégrer chez les plus petits – ne pas ramasser un ballon ou un jouet qui se trouverait au sol parce qu'il pourrait être miné –, est affectée.

Kateryna Gornostai filme une population résiliente, en lutte pour sa survie, où l'école est aussi le lieu de la construction d'une nation. Les chants patriotiques, les drapeaux omniprésents, les discours de résistance face à un ennemi vilipendé font également partie du quotidien des élèves. Ils façonnent une identité, une appartenance, une unité.

Et puis, accompagnées d'une bande-son qui laisse une large place à des chœurs, pour dire, là encore, la communion, il y a toutes ces scènes de vie banales propres à toutes les jeunesses, telles ces adolescentes qui se préparent pour les cérémonies de fin d'année, en faisant avec allégresse quelques selfies dans des tenues de gala. Une normalité pleine d'insouciance qui prendrait presque des airs tout aussi étranges après ces deux heures passées dans un pays en guerre. Partout, même chancelante, la vie continue. ■

BORIS BASTIDE

Documentaire ukrainien, luxembourgeois, néerlandais et français, de Kateryna Gornostai *(2 h 05).*

Le combat d'une sœur et de son frère autiste

Pour son premier film, Hélène Médigue s'inspire de son expérience personnelle pour narrer le parcours semé d'embûches d'une famille

UNE PLACE POUR PIERROT

■■□□□

Rabrouée pour son coup de mou au travail, l'héroïne d'*Une place pour Pierrot,* avocate dans un cabinet parisien, confesse à son patron qu'elle a un grand frère autiste et qu'elle doit s'en occuper. Le supérieur se fait d'un coup compatissant mais aussi vexé qu'elle ne le lui ait pas dit plus tôt, ce n'est tout de même pas une brute, il s'informe. Il enchaîne : *« Mais il est du genre Rain Man ? »* A sa décharge, le film de Barry Levinson, avec Dustin Hoffman (1988), a longtemps fourni le seul kit mythologique à disposition sur le syndrome autistique, dont on comprend aujourd'hui que le prisme est large.

Alors que les anciennes catégories sociales, identitaires ou psychiques s'étoilent en de multiples variations et hybridations, les fictions tentent de les attraper au vol. L'autisme n'y échappe pas, avec notamment, entre autres, le triomphe surprise d'Artus, *Un p'tit truc en plus* (2024).

Or donc, Camille (Marie Gillain), avocate divorcée et débordée, décide de retirer son frère Pierrot (Grégory Gadebois) de la résidence spécialisée qui l'assomme à coups de cachetons et de l'accueillir dans son appartement le temps de lui trouver un nouveau lieu. La situation s'éternise. Sa fille adolescente commence à fatiguer, son ex-mari (Vincent Elbaz) à s'inquiéter. Un fidèle (et trop parfait) copain (Patrick Mille) lui apprend l'existence d'une ferme sur la Côte d'Opale (Pas-de-Calais), au bord de la mer, qui fait travailler des autistes dans ses champs. On tente le coup.

Enjeu de la disjonction

Comédienne (notamment connue du grand public pour sa participation au feuilleton *Plus belle la vie*), Hélène Médigue a fondé une association, Les Maisons de Vincent, qui vise à développer des fermes agroécologiques employant des autistes.

Si *Une place pour Pierrot* est pour une part autofictionnelle (sa fille et son frère y jouent), comme la réalisation filmique du projet associatif qu'Hélène Médigue porte, il évite l'excès d'autopromotion. Le film contourne assez habilement le didactisme sociomédical et comporte d'heureuses touches de vécu (*« tu ne parles pas trop à ton zizi devant les autres »*, conseille Camille à son frère). Grégory Gadebois n'a pas à se forcer pour incarner un bloc de failles, sans partir dans la performance tapageuse. Sa coexistence dans la ferme avec de « réels » autistes, alors qu'elle pourrait devenir un numéro de dresseur dans une cage de bêtes curieuses, raccorde somme toute avec les troubles des interactions sociales entre résidents, et avec les accompagnants.

Le film avait amplement de quoi faire sur cet enjeu de la disjonction (entre chacun et en soi), mais il veut aussi se coltiner le sacerdoce des aidants, et cela vire là au groupe de parole attendu. Ce n'est pas tant l'endurante bienveillance de l'entourage qui encombre (cela existe), mais ses rares explosions restent sous verre, et cette fois-ci, les dialogues, comme l'épaisse illustration musicale, s'enduisent de sirop. L'avocate Camille travaille qui plus est sur une plainte face à l'industrie des pesticides, pour enfoncer le clou sur l'agroécologie (à laquelle la réalisatrice a aussi consacré un documentaire).

Face à l'opacité de l'autisme, une transparence de Plexiglas. Le film témoigne alors de ce que ses proches répètent à Camille : un altruisme entêté qui recèle un narcissisme mal assimilé. Le vérisme rugueux n'a certes pas le monopole des épreuves existentielles, mais à ainsi alterner entre les registres, le film reste au milieu du gué et, comme Pierrot en état de stress, balance sur lui-même. ■

HERVÉ AUBRON

Film français d'Hélène Médigue. *Avec Grégory Gadebois, Marie Gillain, Vincent Elbaz (1 h 39).*

CINÉMA

Orson Welles s'expose à la Cinémathèque de Paris

Essais, films inachevés ou mutilés, bandes-annonces ou spectacles de magie, mais aussi une grande sélection de films dans lesquels Orson Welles officie en tant qu'acteur. La Cinémathèque de Paris déploie les grands moyens pour l'exposition et la rétrospective « My Name is Orson Welles » consacrée à l'acteur, cinéaste et metteur en scène américain (1915-1985). Du 8 octobre au 11 janvier 2026, le public pourra appréhender son œuvre à travers un large panel, allant des films – *Citizen Kane*, *Falstaff*, *Macbeth*… – aux programmes de télévision et aux documentaires.

L'éducation au cinéma, « antidote » à l'addiction aux écrans

Dans un rapport remis, lundi 8 septembre, aux ministères de la culture et de l'éducation, Edouard Geffray, ex-directeur général de l'enseignement scolaire, appelle à préserver et à renforcer le dispositif « Ma classe au cinéma », qui permet d'emmener des élèves dans les salles à un prix préférentiel (de 2,50 à 3,80 euros). Selon l'auteur, l'éducation au cinéma constitue *« l'exact antidote »* à l'addiction des jeunes aux écrans. Le rapport évoque cependant *« les risques croissants d'une autocensure »* du côté des enseignants, qui peuvent renoncer à des projections par crainte de heurter la sensibilité de parents ou d'élèves. – *(AFP.)*

Dernier passage de relais à Downton Abbey

Dans l'ultime volet de la saga, la dynastie Crawley peine à entrer dans le XXe siècle

DOWNTON ABBEY. LE GRAND FINAL

■■□□□

Le troisième film poursuivant le récit de la série *Downton Abbey* (2010-2015) s'annonce comme l'ultime volet de la saga britannique en mettant en scène le passage de relais entre générations. Il est toutefois permis d'en douter. Nous voici certes en 1930, longtemps après 1912 et le naufrage du *Titanic*, sur lequel s'ouvrait la série créée par Julian Fellowes (toujours au scénario et à la production). Mais la dynastie anglaise des Crawley peine décidément à passer de l'aristocratie victorienne aux fracas du XXe siècle. Toujours les mêmes soucis d'héritage, de train de vie trop dispendieux (d'autant qu'on est au lendemain du krach de 1929), de carcans sociaux et moraux, singulièrement pour les femmes : Lady Mary (Michelle Dockery) en fait ici les frais à cause de son récent divorce.

Toujours le même montage parallèle entre les espaces et les destinées des nobles et de leurs domestiques – et un respect mutuel, une connivence benoîte, que l'on avait déjà pu regretter dès l'orée de la série, qui semblait transmuer, sur les rapports entre maîtres et serviteurs, la cruelle *Règle du jeu* (1939), de Jean Renoir, en coquette partie de croquet. Toujours aussi, tout de même, malgré d'inutiles plans montés en chantilly grâce au numérique, une impeccable direction artistique qui ravira les amateurs de smokings, de robes drapées, d'argenterie et de hippisme.

A la mémoire de Maggie Smith

Ce serait donc le « final » du défilé, d'autant que le film est dédié à la mémoire de Maggie Smith (1934-2024), l'interprète de la matriarcale Lady Violet, qui expira dans le volet précédent (2022). Une rêverie de Lady Mary convoque tous les personnages passés, y compris la défunte, dans un bal qui pastiche l'épilogue du *Titanic* (1997), de James Cameron, et paraît boucler la boucle avec l'ouverture de la série.

Mais, ah ma chère, les temps changent toujours, ou « Il faut que tout change pour que rien ne change » : l'adage, qui déforme une citation du *Guépard*, de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, résume la mécanique de *Downton Abbey.* Une famille est un feuilleton que l'on peut indéfiniment relancer avec ses mêmes tracas financiers, sentimentaux et générationnels, et *Downton Abbey* est un soap opera d'apparat – ce qui n'est pas nécessairement péjoratif. ■

H. AU.

Film américain et britannique de Simon Curtis. *Avec Hugh Bonneville, Michelle Dockery, Brendan Coyle (2 h 03).*

LES AUTRES FILMS

■■□□□ POURQUOI PAS

Libre échange

Découvert en 2020 avec *The Climb*, une histoire où l'amitié masculine défiait les lois du mariage, Michael Covino poursuit son exploration tordue de la comédie sentimentale avec *Libre échange*. Ici, Carey cherche réconfort chez un couple d'amis après que sa femme, Ashley, lui a demandé le divorce. Le spectateur sera donc invité à suivre, en parallèle, la relation toxique de Julie et Paul sous les apparences d'un couple adepte de l'amour libre, l'immixtion catastrophique de Carey dans ledit couple, ainsi que l'amoncellement d'amants qui caractérise la nouvelle vie d'Ashley. L'ambition est de travailler le genre sous le signe de l'absurde, le résultat, plus laborieux, n'arrive pas à la cheville des grands classiques qui, de Hawks à Cukor, l'ont partagée. ■ **J. MA.**
Film américain de Michael Covino (1 h 40).

Shaun le mouton. La ferme en folie

Voici quelques nouveaux échantillons de la série télévisée britannique *Shaun le mouton*. Rappelons en un mot, pour situer un peu les choses, le background artistique et historique de cette petite ferme délicieusement absurde et du petit mouton débrouillard qui en est devenu l'emblème. Création du célébrissime studio anglais Aardman, devenu une référence contemporaine de l'animation en volume, la bestiole apparaît en 1995 dans une aventure (*Rasé de près*) du tandem phare du studio : Wallace et Gromit. A compter de 2007, elle conquiert rapidement tant le petit que le grand écran (deux longs-métrages, réalisés en 2014, puis 2017), développant sur ce dernier une capacité d'élaboration (et de délire) nettement supérieure à celle qui caractérise le format télévisuel. Dans l'attente d'un troisième long-métrage annoncé, on se contentera des quatre courts-métrages qui composent ce programme, matière néanmoins suffisante à divertir les petits avec l'art de la dentition, de l'humour et du potager de nos voisins d'outre-Manche. ■ **J. MA.**
Film d'animation de Jason Grace et Lee Wilton (0 h 47).

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (*)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
Fils de	1	78 698	394		78 698
Evanouis	5	71 800	556	↓ – 39 %	895 531
Valeur sentimentale	3	59 057	617	↓ – 30 %	300 214
F1, le film	11	44 200	427	↓ – 36 %	3 208 675
La Nuit des clowns	3	43 417	344	↓ – 39 %	255 481
Pris au piège. Caught Stealing	2	42 903	348	↓ – 53 %	153 404
Les Bad Guys 2	6	41 411	707	↓ – 76 %	1 303 103
La Guerre des Rose	2	39 605	397	↓ – 55 %	147 105
Exit 8	1	38 900	204		38 900
Adieu Jean-Pat	1	35 998	333		35 998

AP : avant-première
Source : « Ecran total »

* Estimation
Période du 3 au 7 septembre inclus

Le mauvais sort qui a maintenu tout l'été la fréquentation des salles en sommeil semble se poursuivre à la rentrée, qui n'aura pas produit le réveil escompté. L'offre de nouveautés reste atone : aucun titre n'atteint 100 000 entrées. Dans un tel étiage, *Fils de*, mise en suspense de la vie parlementaire avec François Cluzet en sénateur, est celui qui s'en sort le mieux, avec 78 698 spectateurs, soit une moyenne de 200 par copie. *Evanouis*, le succès fantastique de l'été qui se passe dans une petite ville américaine ensorcelée, poursuit son beau parcours, avec 71 800 billets supplémentaires sur un total de 895 531. *Valeur sentimentale* prouve qu'il faut encore compter sur le cinéma d'auteur européen d'obédience bergmanienne, dépassant les 300 000 spectateurs en troisième semaine d'exploitation.

Un hors-série
Le Monde des Livres
100 romans sélectionnés par la rédaction du Monde depuis sa création
Le Monde des Livres
100 romans
qui nous ont le plus enthousiasmés
Chez votre marchand de journaux et sur boutique.lemonde.fr - 7,50 €

Mélanie Thierry (Hélène) dans « Connemara », d'Alex Lutz. STUDIOCANAL

Mélanie Thierry dans un retour aux sources un peu vain

Les qualités indéniables du quatrième long-métrage d'Alex Lutz ne parviennent pas à faire oublier ses faiblesses

CONNEMARA

■■□□□

Originaire des Vosges, issue d'un milieu modeste, Hélène (Mélanie Thierry) est partie à Paris faire une brillante carrière de conseil en stratégie commerciale. L'ouverture du film, délibérément déstructurée, la cueille néanmoins en vrac, dans un beau bureau qui fait face au jardin des Tuileries, à Paris, en proie à des voix intérieures, les yeux perdus, évasive, fautive sur les faits, en train, ni plus ni moins, de saboter une réunion avec des clients éberlués. Alors qu'elle est diagnostiquée dépressive, un retour au pays natal, à Epinal, en famille, est décidé. Elle y intègre un nouveau cabinet, suit une thérapie, revoit sa mère, de vieilles amies, apprécie une vie plus calme.

En vérité, rien ne va mieux. Son mariage bat de l'aile, elle ne se sent plus ni d'ici ni d'ailleurs. Loin désormais de ses origines populaires, et pas plus près du milieu privilégié qu'elle vient de quitter. Au montage, Alex Lutz, pour son quatrième long-métrage, a déjà commencé à faire monter la mayonnaise d'une rencontre souhaitable pour pas mal de monde et de choses, à commencer par le film et les spectateurs.

On ne joue pas ici la surprise, Bastien Bouillon, alias Christophe, arrivant pour ce faire gros comme une maison. Le mec simple, beau gosse, sans complication, charmeur et *loser* à la fois. Une carrière de hockeyeur derrière lui, la mère de son petit garçon partie, un vieux père à domicile (Jacques Gamblin) rattrapé par la démence sénile, et sa bande de copain braillards.

Retrouvailles enflammées

Hélène et Christophe se connaissent du lycée, où ils sont passés à peu l'un de l'autre. Ils sont, à cet endroit de leur parcours, tellement destinés à se retrouver, le scénario y travaillant d'ailleurs sans relâche, qu'Alex Lutz – ce sera le geste le plus bravache et élégant du film – se dispense de filmer leur rencontre. Deux grosses questions président à leurs retrouvailles, vite enflammées, qui feront l'intérêt de ce récit censément résurrecteur. Deux malheurs associés font-ils nécessairement un bonheur ? Les deux amants surmonteront-ils la différence de niveau social que la vie a creusée entre eux ? Les amateurs de littérature retrouveront ici les questions du roman éponyme (Actes Sud, 2022) de Nicolas Mathieu, duquel le film est adapté.

Les amateurs de littérature retrouveront ici les questions du roman éponyme de Nicolas Mathieu, dont le film est adapté

Quant au film en lui-même, ses qualités (la belle sensibilité des acteurs principaux, les scènes d'atmosphère, les décors) ne parviennent pas, hélas, à faire oublier ses faiblesses. Des personnages secondaires peu ou prou réduits à la fonction de faire-valoir, des flash-back dépourvus de sens dramaturgique, et encore cette surabondance d'effets visuels et de procédés de distanciation (montage cut, flous, décadrages, voix intérieure, morcellement des plans) par lequel le réalisateur veut accuser la difficulté d'accommodement de son héroïne à la réalité, sans prendre garde que ce geste puisse rompre la fragile homéostasie qui relie le spectateur aux personnages.

Il y a enfin, cause plus générale mais non moins sensible, cet effet de répétition propre à une tendance actuelle du cinéma d'auteur français, marquée par le retour dans leur province, et partant à leur propre jeunesse, de héros désorientés et en quête de sens. *Partir un jour* (2025) d'Amélie Bonnin, film dans lequel Bastien Bouillon joue un personnage que semble décalquer son rôle dans *Connemara*, en est un exemple récent. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film français d'Alex Lutz.
Avec Mélanie Thierry, Bastien Bouillon, Jacques Gamblin (1 h 52).

La mort d'un père, à hauteur d'enfant

Ce portrait d'une préadolescente se préparant au deuil s'éparpille en un récit impressionniste

RENOIR

■■□□□

Remarquée avec un film d'anticipation, *Plan 75*, à Un certain regard, à Cannes, en 2022, imaginant un programme d'euthanasie au Japon pour les personnes âgées, la réalisatrice japonaise Chie Hayakawa avec son regard radical sur une société où les vieux sont mis au rebut.

Renoir, son nouveau long-métrage, qui était sélectionné au Festival de Cannes, change de registre avec un récit plus personnel : celui d'une préadolescente, Fuki (Yui Suzuki), 11 ans, se préparant au deuil de son père (Lily Franky). Celui-ci, atteint d'un cancer, est en phase terminale, tandis que la mère (Hikari Ishida), débordée, laisse sa fille en roue libre.

L'histoire se situe en 1987, lorsque la cinéaste, née en 1976, avait justement le même âge que l'héroïne. Cette dimension autobiographique de l'œuvre n'empêche pas un certain onirisme. Voire un impressionnisme, avec des images aux confins de la réalité. Le scénario mêle ainsi le quotidien et le rêve, du moins l'imagine-t-on, comme pour sonder les échappées mentales de la fillette. Le passage d'un état brumeux à un autre est plutôt fluide, créant une atmosphère en lévitation, non dénuée de charme. L'énergie de Fuki rappelle, par moments, le tourbillonnant *Déménagement* (1993), de Shinji Somai, avec son héroïne débordante de vitalité, mais aussi désemparée, alors que ses parents viennent de divorcer. La comparaison s'arrête là : *Renoir* reste trop sagement corseté dans son programme, explorant de nombreuses pistes sans creuser vraiment un sillon.

Le scénario mêle le quotidien et le rêve comme pour sonder les échappées mentales de la fillette

Succession de scènes

Frange nette et cheveux au carré, Fuki est un être ambivalent. Tantôt on croirait une étudiante, tant son visage semble mature, tantôt elle s'enthousiasme comme une gamine, en socquettes à volants. Le scénario sculpte une succession de scènes qui relèvent souvent de la suggestion, ouvrant des possibles, nous faisant craindre le pire aussi, la gamine désœuvrée ayant besoin de chaleur humaine.

En face, les adultes apparaissent comme des marionnettes avalées par le système, ravalant leurs émotions, derrière un masque d'impassibilité ; ou ne supportant pas l'échec, comme cette mère qui retire aux enfants leur assiette de gâteau, au prétexte que celui-ci ne serait pas assez sucré. Avec son récit bien dosé, délicat et déluré, *Renoir* en devient un peu lisse. ■

CLARISSE FABRE

Film japonais, français, singapourien, philippin et indonésien de Chie Hayakawa.
Avec Yui Suzuki, Lily Franky, Hikari Ishida (1 h 55).

« Ce qui m'a le plus frappé est l'inexplicable cécité des juges »

La série « Portobello », de Marco Bellocchio, revient sur le destin de l'animateur Enzo Tortora, accusé de collusion avec la Mafia napolitaine

ENTRETIEN

L'affiche de *Portobello* figure un perroquet posé sur un masque noir de Polichinelle. Par la richesse de sa symbolique, elle a intrigué la plupart des estivants et des festivaliers déambulant sur la plage du Lido, à Venise, où s'est achevée, samedi 6 septembre, la 82e édition de la Mostra. De quoi lancer idéalement la minisérie créée par Marco Bellocchio, dont les deux premiers épisodes, admirables, ont été présentés en avant-première sur la lagune, avant une diffusion sur Arte prévue en 2026. Lors d'un entretien en visio avec *Le Monde*, le cinéaste de 85 ans explique pourquoi il s'est intéressé à l'animateur Enzo Tortora (1928-1988), injustement accusé de collusion avec la Mafia napolitaine.

A la Mostra de Venise, le 1er septembre. SIPA USA VIA REUTERS

Votre personnage principal annonce-t-il la libéralisation de la télévision italienne opérée par Silvio Berlusconi, au tournant des années 1980 ?

Enzo Tortora était un libéral, convaincu que l'Italie devait tourner le dos à la démocratie chrétienne et au communisme. C'était aussi un *self-made-man*, qui a rénové la télévision publique à l'écart des pressions politiques, religieuses ou franc-maçonnes. Avec « Portobello », son émission pétrie de bons sentiments, il a réussi à attirer un nombre colossal d'Italiens – jusqu'à son record de 28 millions de téléspectateurs, peu avant son arrestation, en 1983. Dans un pays qui se dépolitisait rapidement, ce programme rencontrait la franche hostilité de la gauche, dont je faisais partie.

Après « Sangue del mio sangue » (2015), « Le Traître » (2019), « Esterno notte » (2022) ou « L'Enlèvement » (2023), vous vous confrontez de nouveau à la question de la captivité…

Ça me travaille, en effet. Par chance, je n'ai jamais été incarcéré. En captivité, la réclusion s'accompagne d'une forme de protection par apport à la réalité ; c'est une expérience contradictoire. A la différence d'Aldo Moro *[dont l'enlèvement par les Brigades rouges est au cœur d'*Esterno notte], qui communiquait avec l'extérieur depuis la chambre où il était enfermé, Enzo Tortora s'est d'abord muré dans une espèce de stupeur absolue. Puis il a réagi, pour laver son honneur, avant de se lancer, au contact des leaders du Parti radical, dans une sorte de mission. Au point de devenir un tout autre personnage, à la fois martyr, héros de la cause des détenus et porte-voix des victimes d'injustice.

Vous êtes féru de tragédie. Quel est, ici, le principal ressort dramatique ?

Lorsqu'il revient à l'antenne, une fois acquitté, Tortora tient à reprendre son émission. Mais il se rend compte qu'il n'est plus capable de divertir son audience avec esprit et bonne humeur, comme il le faisait auparavant. Le coup, trop profond, l'a brisé. Il cherchera de nouvelles formes, mais la maladie et la mort l'en empêcheront.

C'est la première fois que vous filmez la région napolitaine. Comment vous y êtes-vous préparé ?

Je me suis fié à d'authentiques Napolitains, qu'ils soient acteurs ou scénaristes. Il fallait restituer avec soin cette langue que je ne maîtrise pas, mais aussi toute une symbolique centrale dans cette histoire, à commencer par la figure de Polichinelle. Pour le procès, qui est toujours une sorte de théâtre, nous avons pu tourner dans la salle même où s'étaient tenues les audiences, au sein de la prison de Poggioreale, à Naples. Elle diffère grandement du bunker où a eu lieu le « maxiprocès » de Palerme *[filmé dans* Le Traître].

Dans « Le Traître », vous reveniez sur les avancées permises par la collaboration entre la justice et des mafieux repentis, comme Tommaso Buscetta. « Portobello » montre les travers de cette alliance…

Même s'il a d'abord agi pour lui-même, Buscetta s'est drapé dans une forme de grandeur. Ici, les repentis agissent avec petitesse, ils pensent aux avantages matériels qu'ils pourraient obtenir… Les accusateurs de Tortora se sont multipliés, jusqu'à devenir une vingtaine ! A cela s'ajoute la schizophrénie dont souffre le premier d'entre eux, Giovanni Pandico, qui avait placé Tortora au centre de son délire paranoïaque : il était persuadé qu'ils communiquaient par télépathie. Mais ce qui m'a le plus frappé est l'inexplicable cécité des juges. Trois témoignages suffisaient, selon eux, à constituer une preuve… Heureusement, la loi a ensuite été modifiée.

Le perroquet est un animal ambigu : à la fois exotique et domestiqué, original par l'aspect, mais mimétique par la voix… Pourquoi lui avez-vous conféré une telle importance ?

Pour beaucoup d'Italiens qui se détournaient de la politique, « Portobello » représentait une vitrine où ils pouvaient vendre leurs produits et leurs inventions. Dans tout ce bazar, tenter de faire parler le perroquet est devenu un numéro récurrent, jusqu'à devenir l'emblème de l'émission. Devant leur écran, beaucoup de spectateurs s'y sont essayés… J'y ai vu un symbole puissant. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AURELIANO TONET

Mark Ruffalo en agent du FBI sur les traces d'un enfant kidnappé

Quatre ans après « Mare of Easttown » avec Kate Winslet, le créateur Brad Ingelsby signe une nouvelle fiction, « Task », sur HBO Max

SÉRIE

Quatre ans après *Mare of Easttown*, qui signait un retour en majesté de Kate Winslet à la télévision, les attentes qui pèsent sur *Task*, la deuxième série de Brad Ingelsby dans le cadre de son contrat avec la chaîne HBO, sont lourdes. Dans une veine plus rurale, plus masculine que la précédente, le scénariste continue de travailler la matière du polar en zone sinistrée, toujours en Pennsylvanie, territoire ravagé par la désindustrialisation et le trafic de drogue. Rien que cette année, deux autres séries policières très recommandables, *Dope Thief* (Apple TV+) et *La Rivière des disparues* (HBO Max) y ont planté leur décor.

Le scénariste continue de travailler la matière du polar en zone sinistrée, toujours en Pennsylvanie

Les héros de *Task* sont deux hommes brisés. D'un côté, il y a Tom (Mark Ruffalo), un agent du FBI vieillissant et placardisé, vaguement alcoolique depuis qu'un drame familial l'a laissé veuf. De l'autre, Robbie (Tom Pelphrey), un éboueur aux mauvaises fréquentations, père célibataire désinvesti depuis la mort de son frère et le départ de sa femme, qui se laisse embarquer dans une série de cambriolages à main armée.

Deux pères en échec

Quand l'un d'entre eux tourne mal et qu'un enfant disparaît, le dossier devient fédéral et atterrit dans les mains d'une agente bourrue (Martha Plimpton). Voyant une occasion de sortir Tom de la dépression, elle le propulse à la tête d'une modeste *task force* pour enquêter et retrouver le petit garçon.

Il y a un peu de David Simon (*The Wire, Treme, The Deuce*…) dans le miroir que Brad Ingelsby tend aux institutions américaines, et dans son portrait des antihéros qui les font fonctionner. Ni Tom ni les membres de sa *task force* ne semblent, en effet, avoir la carrure pour mener l'enquête, et dans la maison délabrée que le FBI a attribuée à Tom pour tout bureau, l'équipe réunie – une policière peu sûre d'elle, une enquêtrice surqualifiée au passé malheureux et un jeune flic roublard – n'a rien de la *team* de choc.

En face, c'est une armée de bikers tatoués, à la violence sans limite, qui les défie. De ces destins cabossés, *Task* parvient à faire jaillir une humanité, voire de la tendresse, qui se déploie surtout dans les derniers épisodes.

Sans totalement échapper au misérabilisme *white trash* et malgré une intrigue aux ressorts assez lisibles, la série tient à peu près le cap du polar premium, sans renouer avec le souffle émotionnel de *Mare of Easttown*. Quelques retournements de situation donnent une impression de progression au récit, même si l'ensemble tire à la ligne. L'intérêt de la série tient surtout au regard que pose Brad Ingelsby sur deux versions opposées de la masculinité.

Chacun à sa manière, Tom et Robbie sont deux pères en échec, qui ont juste en commun de ne pas s'être résigné. Leur rapport aux femmes, tout en délicatesse, aurait sans doute mérité plus de scènes. L'amour vache qui lie Robbie à sa nièce, Maeve (Emilia Jones), est un des plus beaux développements de la série. ■

AUDREY FOURNIER

Task, *par Brad Ingelsby (EU, 2025, 7 × 60 min). Avec Mark Ruffalo, Tom Pelphrey, Emilia Jones, Thuso Mbedu.*

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 209
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr

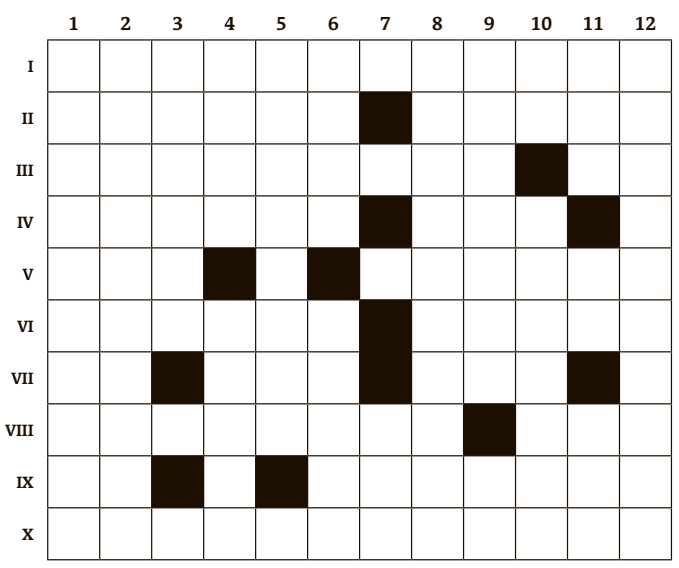

HORIZONTALEMENT

I. Vous pouvez la pousser, elle ne risque pas de tomber. **II.** Se tient à carreaux en travaillant. Repérés par les navigateurs. **III.** Agréable à entendre. Dans les tripes. **IV.** Réduisons le volume. Déesse de l'Egarement et de la Folie. **V.** Pan de tunique. A inspiré amoureusement Donizetti. **VI.** Grand chat sauvage, chasseur de nuit. Dans nos mots, à l'intérieur. **VII.** Note. Enfant d'Harmonie. A fait entrer les filles au lycée. **VIII.** Roche volcanique. Introduit plus ultra. **IX.** Négation. Au centre du bassin méditerranéen. **X.** Excitent nos centres nerveux et nos pulsions.

VERTICALEMENT

1. Incapable de garder ses mains dans ses poches. **2.** Provoquer et troubler de manière intense. **3.** Servie en picotin chez le baudet. **4.** Facilite la discussion. Attachent solidement. **5.** Laissons échapper les eaux et les humeurs. **6.** Dans les bourses suédoises. Protègent les constructions et les familles. **7.** Elimina. **8.** Accentuent les timbres en parlant. **9.** Toxique substance de l'ipéca. Doublé romain. **10.** Règle. Complètement s'il est in. **11.** Geste naturel. Sortir à la fin. Fait l'innocent en remontant. **12.** Permettent d'attendre dans la confiance.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 208

HORIZONTALEMENT **I.** Extravagante. **II.** Xérès. Arpion. **III.** Critique. Sic. **IV.** Ionie. VF. Sh. **V.** Gr. Apeurée. **VI.** Atlante. Râ. **VII.** Tie. Ahurirai. **VIII.** Isthme. Uae (eau). **IX.** Ost. Urgentes. **X.** Nue-propriété.

VERTICALEMENT **1.** Excitation. **2.** Xéro. Tissu. **3.** Tringlette. **4.** Retira. **5.** Asie. Namur. **6.** Athéro. **7.** Aau. Peu. Gp. **8.** Grève. Ruer. **9.** Ap. Furiani. **10.** Nis. Rareté. **11.** Toisé. Et. **12.** Enchérisse.

SUDOKU
N°25-209

							5	2
					5	9		6
		8			9			1
		2		5	1	6	3	7
	9	1			7			8
	3			9	6			
	6			1		7	4	

6	2	4	8	3	9	7	1	5
5	7	1	4	6	2	9	8	3
3	8	9	5	7	1	2	4	6
2	5	8	7	9	6	1	3	4
7	9	6	1	4	3	5	2	8
1	4	3	2	5	8	6	7	9
4	1	7	9	8	5	3	6	2
9	3	2	6	1	4	8	5	7
8	6	5	3	2	7	4	9	1

Facile
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (https://about.me/yangeorget)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

publicité
Directrice générale
Elisabeth Cialdella

ACPM
PRINTED IN FRANCE
67-69, avenue Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. **Eutrophisation :** PTot = 0,0083 kg/tonne de papier

Le Monde en vente actuellement

En kiosque

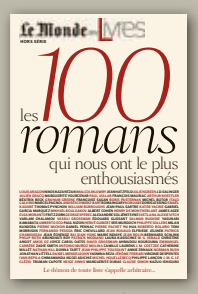
Hors-série

Hors-série

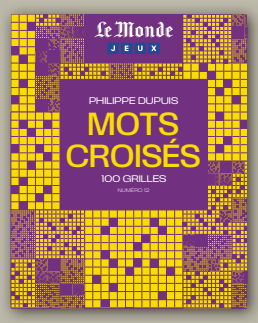
Hors-série

Cahier de vacances adultes

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Sur **abo.lemonde.fr**
Par tél. au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU *MONDE* VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.sourcesure.eu
SOURCE SÛRE

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Myriam EMBARECK,
Iyari CHICHEPORTICHE,
Mammar et **Yamina HAFSAOUI,**
ses grands-parents,
ont l'immense bonheur d'annoncer la naissance de

Helios
EMBARECK HAFSAOUI,

le 27 août 2025, à Paris

et partagent cette joie avec
Vladimir et **Hadjar,**
ses parents.

Décès

Montpellier. Paris.

Florence Hudowicz,
sa compagne,
Iris et Fantin,
ses enfants,
Laure, Camille et Perrine,
ses beaux-enfants,
Gérard et Nelly,
ses parents,
Corine,
sa sœur
Et Bruno,
son beau-frère
Ainsi que ses neveux,
Marie Mislej,
Simone Hudowicz
Ainsi que tous ses parents et alliés,

ont l'immense tristesse de faire part de la disparition brutale de

Sylvain AMIC,
président de l'établissement public du musée d'Orsay
et du musée de l'Orangerie - Valéry Giscard d'Estaing,
conservateur général du patrimoine,
chevalier de l'ordre
des Arts et des Lettres,

à l'âge de cinquante-huit ans.

Une cérémonie civile a été célébrée le 9 septembre 2025, à 11 h 30, à Montpellier, au complexe funéraire de Grammont.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui par leur présence ou leurs marques de sympathie s'associeront à sa peine.

(*Le Monde* du 2 septembre).

Jean-Marc et Nicolas Belorgey,
ses enfants,
leurs épouses, Béatrice et Gwenaelle,
Ses petits-enfants
Et ses arrière-petits-enfants,
Jean-Michel Belorgey,
son beau-frère,
Marie,
sa nièce
Ainsi que son petit-neveu,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 3 septembre 2025, à Chailles (Loir-et-Cher), de

Marlène BELORGEY,
née **JOCHUM,**

veuve du
préfet Gérard BELORGEY.

La cérémonie des funérailles aura lieu en la cathédrale de Blois, le jeudi 11 septembre, à 10 heures.

L'inhumation sera faite au cimetière d'Égriselles-le-Bocage (Yonne).

Condoléances au
38, rue Taine,
75012 Paris.

Paris. Bordeaux.

Nathalie Rigaux Bouyxou,
son épouse,
Gabriel et Bastien,
ses beaux-fils,
Patrick et Gérard Rulier, Muriel Santini, Christine Bessard-Duparc et Cathy Pons,
ses neveux et nièces
et leurs conjoints,
Colette Bouyxou,
sa belle-sœur,
Grégory, Chloé et Rudy, Thomas et Michaël, Sébastien, Jérôme, Aimienne et Ameline,
ses petits-neveux et petites-nièces,
Catherine, Stéphane, Sung-Kwon, Tania et Marco,
la famille Sinet,
Ses amis proches et aimants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre BOUYXOU,

survenu le 2 septembre 2025, à Paris, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 11 septembre, à 16 heures, au cimetière de Montmartre, Paris 18e.

(*Le Monde* du 8 septembre).

Anne et Jean-Frédéric,
ses enfants,
Marc, Victoire, Erin, Ariane et Esther,
ses petits-enfants,
Jean-Paul,
son frère,
Frédérique et Florence,
ses sœurs,

ont la douleur de faire part du décès, après un courageux combat, de

Elizabeth CREMIEU,
géographe, passionnée
par son métier d'enseignante
et infatigable militante pour plus de dialogue et de justice sociale.

Ni fleurs ni couronnes.

Si vous le souhaitez, merci de faire un don à l'hôpital Foch, la maison médicale Jeanne Garnier ou Habitat et Humanisme.

obsequeselizabethcremieu@yahoo.com

M. Bernard Ducros,
son époux,
Claire, Cécile et Luc,
ses enfants
et leurs conjoints,
Julie, Fabien, Léa et Adèle,
ses petits-enfants,
Mireille Maffre,
sa sœur
et son époux,
Marie-Hélène Guiet,
sa belle-sœur,
Serge Ducros,
son beau-frère,
Toute la famille
Et ses ami(e)s,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Annie DUCROS,
née **EMPERAIRE,**
professeur honoraire
au lycée Sophie Germain à Paris,

survenu le 4 septembre 2025,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 8 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Georges, quartier de la Serinette, à Toulon, suivies de l'inhumation au cimetière Lagoubran, à 16 heures.

Nous n'oublierons jamais son sourire, sa générosité, sa bienveillance et sa gentillesse.

Elisabeth Mauduit Grimanelli,
son épouse,
Caroline, Marie, Ariane,
ses filles,
Ses gendres
Et ses huit petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Etienne GRIMANELLI,

survenu le 3 septembre 2025,
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 12 septembre, en la cathédrale de Vence (Alpes-Maritimes).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons bienvenus au profit de : Action contre la Faim ou du Secours Catholique.

Guingamp (Côtes-d'Armor). Paris.

Le docteur Alain Guillou,
son époux,
Anne Guillou,
sa fille
et son conjoint, Philippe Papin,
Lise et Paul,
ses petits-enfants
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gabrielle GUILLOU,
née **LE ROUX,**

survenu à Guingamp, le 5 septembre 2025, l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 septembre, à 14 h 30, en la basilique Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Guingamp, suivie de l'inhumation au cimetière de La Trinité.

Condoléances sur
www.pfrolland.fr

PF Rolland, Guingamp,
Tél. : 02 96 44 02 50.

Catherine Boineau Martinez,
son épouse,
Laurence Martinez Bellet,
sa fille,
Henri Martinez,
son frère,

ont le chagrin de faire part du décès de

Pierre MARTINEZ,
commissaire divisionnaire
honoraire,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris,
le 1er septembre 2025,
à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris 7e.

Un très grand merci aux équipes des hôpitaux de Volos en Grèce et de Saint-Louis à Paris.

« Tu n'es plus là où tu étais,
mais tu es partout là où je suis. »
Victor Hugo.

catherine@martinez.net
rbellet@yahoo.fr

Castres. Paris. Le Caire. Beyrouth. Gap. Aix-en-Provence. Bandol.

Nicolas,
son fils,
Odile,
sa belle-fille,
Julien et Diane,
ses petits-enfants,
Les familles Ribon, Rivière, Albert et Portelli,

ont l'immense douleur de faire part de la disparition de

Mme Geneviève RIBON,
née **ALBERT,**
épouse de
Michel RIBON,
proviseur honoraire de lycée,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,
chevalier dans l'ordre du Cèdre,

survenue le 5 juillet 2025, à Bandol,
à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu le 10 juillet, à Aix-en-Provence, au cimetière Paysager du Grand Saint-Jean, dans la plus stricte intimité familiale.

Odile et Nicolas Ribon,
90, route de la Cadière,
83270 Saint-Cyr-sur-Mer.
nicolas.ribon@orange.fr

Remerciements

Pablo DULAC ASÚNSOLO
(1998 - 2025).

Isabel et Xavier,
ses parents,
Pierre et Irène,
son frère et sa sœur
Et Juliette,
sa compagne,

remercient toutes les personnes qui l'aiment et le racontent.

editionsliroli@yahoo.fr

Anniversaire de décès

Le 10 septembre 1985, disparaissait

Suzanne ROY-DAUVÉ.

Malgré le temps, Suzy, ton souvenir ne nous quitte pas.

Souvenir

« Il y a quelque chose
de plus fort que la mort :
c'est la présence des absents
dans la mémoire de vivants. »
Jean d'Ormesson.

Il y a trente ans disparaissait

Alexandre SKRZYNIA.

Il est toujours présent dans nos cœurs et notre mémoire.

Cecile et Sylvie,
ses filles.

Hommage

Les équipes des musées d'Orsay et de l'Orangerie

rendent hommage à

Sylvain AMIC
président de l'établissement public du musée d'Orsay
et du musée de l'Orangerie - Valéry Giscard d'Estaing
(24 avril 2024 - 31 août 2025).

Avant d'être nommé à la présidence des musées d'Orsay et de l'Orangerie, il avait été conservateur au musée Fabre à Montpellier (2000-2011), puis directeur des musées de Rouen (2011-2022) et avait occupé la fonction de conseiller musées, métiers d'art, design et mode auprès de la ministre de la Culture (2022-2023).

Spécialiste de Courbet et de l'impressionnisme, commissaire de très nombreuses expositions d'envergure nationale et internationale, dont Emil Nolde (2008, Grand Palais), Gustave Courbet (2008, Paris-New York-Montpellier), Bohèmes (2012, Grand Palais), Salammbô (2021, Rouen-MUCEM-Tunis), Sylvain Amic était aussi un penseur des musées vivants, ancrés dans leur temps, acteurs du changement et ouverts sur le monde. Engagé en faveur de l'accès de tous à la culture, défenseur du musée républicain au service de l'émancipation des individus et de la cohésion nationale, il avait toujours mis les publics et les valeurs de partage et de transmission au cœur de son action. Il croyait aussi en l'innovation et à l'importance de faire dialoguer chefs-d'œuvre du passé et création contemporaine. Sa vision humaniste, généreuse, créative et optimiste reste à jamais inscrite en ces lieux qu'il aimait tant.

Nous témoignons avec émotion du bonheur qui était le sien de veiller à la destinée de nos musées.

Stage

Envie d'écrire ?
Participez à un atelier d'écriture pour jouer avec les mots, inventer des personnages, des histoires...
Tél. : 06 60 68 54 50.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Un
événement
heureux
doit être ***partagé !***

Le Monde
Le Carnet

Pour toute information : **carnet@mpublicite.fr** - Prix à la ligne : 24,60 € TTC.

François Buton et Emmanuelle Reungoat
Bloquons tout, témoin de la vitalité des luttes sociales

Les deux politistes raccrochent l'appel du 10 septembre à d'autres mouvements citoyens apparus aux Etats-Unis et en Europe depuis le début des années 2010

Le mouvement Bloquons tout suscite, dans une rentrée sociale marquée par les annonces de mobilisations, effervescence et interrogations tant dans la sphère politique que médiatique. Dans un contexte d'instabilité gouvernementale, où les mémoires restent marquées par le mouvement des « gilets jaunes », ce nouvel appel à mobilisation est l'occasion d'interroger l'évolution des rapports au politique, dans le cadre des luttes sociales.

Si son principe demeure essentiel dans l'imaginaire démocratique et décisif dans la distribution du pouvoir, la pratique du vote a perdu en centralité aux yeux d'une partie des citoyens. En parallèle, la dernière décennie témoigne d'une intense vitalité des luttes sociales, marquée par le renouvellement et la diversification. Diversification des formes d'abord. Des mouvements dits citoyens d'occupation de places publiques sont apparus dans le sillage de la crise de 2008. Parmi eux, les « indignés » espagnols en 2011, les mouvements Occupy aux Etats-Unis et en France Nuit debout en 2016 puis les « gilets jaunes » en 2018-2019.

A distance des syndicats

Malgré la grande disparité des contextes et des profils sociaux les composant, ces mouvements présentent des traits communs : pas ou peu encadrés, à distance des organisations syndicales et partisanes et s'appuyant sur les réseaux sociaux, ils privilégient l'occupation, prônent l'horizontalité, la délibération et l'action directe, tout en refusant la structuration nationale.

La forte activité protestataire de la dernière décennie démontre et alimente l'intérêt des populations pour les enjeux politiques. Elle donne aussi à voir une défiance pour le principe de la représentation, un refus de la remise de soi aux élus, et une forte demande de participation à la prise de décision. Dans ces mouvements, les multiples expérimentations de modes de délibération, d'organisation et de prise de décision ont constitué des mises à l'épreuve de la démocratie pour leurs participants.

Diversification des acteurs et actrices ensuite. Ces luttes, notamment celles des « gilets jaunes », ont vu l'espace public investi par des citoyens dépourvus de tout passé militant, aux côtés de militants aguerris. Ces recompositions posent la question de l'hétérogénéité des protestataires et de leurs idées, un enjeu central pour l'unité, la pérennité et le succès des mouvements. C'est cette même question que soulève l'appel du 10 septembre.

Un imaginaire romantique dépeint les luttes sociales comme la mobilisation de groupes bien identifiés – « le peuple », « les travailleurs » – unis pour revendiquer de nouveaux droits, mettre fin à une injustice, voire à un régime. C'est oublier que les mobilisations sociales sont de hauts lieux de construction collective et de politisation. Chez les « gilets jaunes », l'hétérogénéité politique et la disparité des expériences contestataires ont donné lieu à des rencontres sociales et politiques parfois improbables. Celles-ci ont pu générer conflits, retraits et partitions. Elles ont aussi construit au fil des échanges des formes de politisation, des identités et des mots d'ordre collectifs. Les « gilets jaunes » ont dessiné des modalités d'interactions originales, par la condamnation de tout prosélytisme, la relégation de sujets clivants, et la promotion d'une égalité et d'une qualité d'écoute permettant aux primo-contestataires d'apprendre et d'émettre des propositions, et aux militants aguerris d'endosser un rôle de passeur.

> CES LUTTES, NOTAMMENT CELLES DES « GILETS JAUNES », ONT VU L'ESPACE PUBLIC INVESTI PAR DES CITOYENS DÉPOURVUS DE TOUT PASSÉ MILITANT

Les enquêtes ont montré combien l'expérience de mobilisation peut forger des sentiments d'appartenance, à des groupes spécifiques mais aussi au peuple dans son ensemble. Au fil des échanges, le partage de récits intimes et de parcours personnels difficiles ouvre, chez les nouveaux contestataires en particulier, à des formes de conscientisation du caractère partagé des expériences vécues et subies. Il construit la critique d'un système producteur d'inégalités.

L'expérience même de la mobilisation a pu acter la découverte d'un pouvoir d'agir individuel et collectif, et générer la sensation d'avoir prise sur son destin individuel, voire sur celui de la société tout entière. Parce que la mobilisation construit le groupe, elle est aussi un espace et un temps de discussion, de construction de la pensée et des mots d'ordre. Les identifications réciproques peuvent conduire à reconsidérer des antagonismes sociaux. Les revendications des « gilets jaunes » sont passées en quelques semaines d'une opposition à une taxe sur le carburant à la demande de réduction des inégalités sociales et fiscales, et à des propositions de transformation de la démocratie, avec le référendum d'initiative citoyenne *[RIC]*, par exemple.

Le peuple des petits contre les élites

L'hétérogénéité d'un mouvement interroge les cadrages idéologiques et les clivages sociopolitiques sur lesquels il s'appuie. Ici encore l'analyse des « gilets jaunes » apporte du grain à moudre. Dans un mouvement où une partie des classes populaires et des classes moyennes se sont côtoyées, fait rarissime à défaut d'être inédit, l'unification des mots d'ordre s'est faite autour de la question sociale et de la question démocratique. Même si la valorisation du travail était au cœur du mouvement, l'hétérogénéité des expériences, des parcours professionnels et des rencontres avec les syndicats – ou plutôt, de leur absence – a été un obstacle à l'unification des revendications sur les conditions de vie ou la rémunération des activités professionnelles. Le mouvement s'est réuni autour d'un clivage opposant les petits aux grands : le peuple des petits contre les élites gouvernantes et politiques, voire médiatiques, en premier lieu, les plus riches et les élites économiques ensuite.

Ce cadrage a relégué au second plan au moins deux autres visions du monde social. D'une part, une lecture classiste de la société, où le patronat et les élites économiques possédantes font figure d'adversaires, d'autre part, une lecture nationaliste des clivages sociaux et des problèmes politiques où les étrangers incarnent seuls l'altérité et l'immigration, supposément à l'origine de tous les problèmes. Si des discours antilibéraux comme des propos racistes ont pu être tenus au sein des « gilets jaunes », ils n'ont jamais fédéré le mouvement.

Sa composition hétérogène, la rencontre entre des participants expérimentés souvent de gauche, capables de mettre de côté une partie de leurs pratiques et répertoire idéologique habituels, et des nouveaux venus en politique contestataire, largement issus de milieux populaires, a débouché sur une critique des inégalités et de la démocratie représentative plutôt que sur une remise en cause du capitalisme ou une chasse aux étrangers. On ne sait si le mouvement du 10 septembre verra certains éléments de l'histoire se jouer de la même manière. Mais, avant même d'avoir commencé, il porte à son tour des propositions et une demande de restauration démocratique qu'il appartient aux gouvernants d'entendre enfin. ■

François Buton *est directeur de recherche au CNRS, laboratoire Triangle-ENS de Lyon ;* **Emmanuelle Reungoat** *est maîtresse de conférences en science politique à l'université de Montpellier, chercheuse au Cepel. Ils sont les coauteurs d'« Idées reçues sur les Gilets jaunes. Un marqueur des luttes sociales contemporaines » (Le Cavalier bleu, 2024).*

Denis Baranger Nous sommes définitivement sortis de la Ve République heureuse

Le constitutionnaliste considère la chute du gouvernement Bayrou comme la suite logique d'un pouvoir solitaire. Pour lui, la sortie de crise doit passer par la mobilisation des mécanismes du régime parlementaire

La chute de François Bayrou, à la suite de sa déclaration de politique générale du lundi 8 septembre, était entièrement prévisible. En régime parlementaire, un gouvernement sans majorité est un mort-vivant. François Bayrou n'a fait qu'apposer la date de son choix sur un avis de décès qui aurait pu être rédigé dès que son gouvernement avait été porté sur les fonts baptismaux.

Mais comme, jusqu'ici, ce gouvernement échappait à la censure, c'est comme si nul ne s'y était attendu. La décision du premier ministre d'engager la responsabilité du gouvernement a finalement réussi l'exploit d'être à la fois inévitable et intempestive. Ses ministres n'ont même pas essayé de cacher leur surprise, alors que la déclaration de politique générale doit être, nous dit la Constitution, précédée d'une délibération du conseil des ministres. On voit combien cette exigence est devenue formelle…

Chef isolé d'un gouvernement hétérogène et minoritaire, François Bayrou n'a pas non plus consenti de grands efforts pour tendre la main aux forces d'opposition avec lesquelles des transactions auraient pu être possibles. Comment, dès lors, ne pas faire de parallèle entre cette déclaration suicide de politique générale du 8 septembre et la dissolution, non moins solitaire et autodestructrice, prononcée par Emmanuel Macron en juin 2024 ?

Inversion des rôles

Les deux décisions traduisent une curieuse inversion des rôles. Le président Macron, dès 2017, a voulu être son propre premier ministre, intervenant jusque dans les moindres détails de politique intérieure et extérieure. Le « vrai » premier ministre a été relégué au second plan, et transformé en superdirecteur de cabinet du président de la République.

Cette position de « premier ministre de lui-même » est devenue difficilement viable après 2022, puisque Emmanuel Macron n'avait plus de majorité. Elle est devenue franchement intenable depuis la dissolution. Inversement, Michel Barnier et surtout François Bayrou se sont comportés comme des présidents bis, revendiquant de gouverner sans consulter le président de l'Elysée, ni lui rendre de comptes.

> SI BAYROU TOMBE, C'EST PARCE QU'IL A REFUSÉ CETTE RÈGLE D'OR : D'ABORD CONSTITUER UNE MAJORITÉ, ENSUITE GOUVERNER

Dans une situation qui n'était pas non plus une cohabitation classique, dans laquelle une majorité absolue soutient le gouvernement, ils ont voulu prendre la place accordée au président dans l'époque glorieuse du présidentialisme dit majoritaire : celle d'un véritable chef du gouvernement.

Le vote du 8 septembre rompt un mariage forcé entre le président, qui aurait voulu un autre premier ministre, et François Bayrou qui a su lui forcer la main. Deux observations s'imposent. D'abord, si François Bayrou a imposé, nous dit-on, au président de le recruter, c'est parce qu'il a menacé de déserter le camp présidentiel, non parce qu'il apportait avec lui une majorité déjà formée. Cette majorité, François Bayrou n'en faisait que la promesse, non tenue par la suite.

Remarquons ensuite que, plus le premier ministre a été en difficulté, plus le président l'a soutenu. Probablement pas par affection, mais parce que c'est la perspective d'une chute du gouvernement qui a révélé le plus crûment le lien qui les unit. En choisissant François Bayrou plutôt qu'une personnalité de gauche, Emmanuel Macron n'a pas eu le premier ministre de ses rêves, mais il a déjà fait un choix politique.

Maintenant qu'il a abattu cette carte, la chute du premier ministre impose au président d'agir. Il devra soit trouver un nouveau premier ministre, soit démissionner – ce qu'il a exclu –, soit dissoudre à nouveau. La question serait pour lui de comprendre que ces prérogatives ne sont en rien des jouets entre les mains d'un enfant qui les manipule à sa guise. Leur usage doit être conditionné par les équilibres politiques à l'Assemblée et dans le pays. Cela n'est pas inscrit dans la lettre de la Constitution, mais la lettre n'est pas tout.

Que le président de la République veuille conserver autant de pouvoir qu'il le peut n'est guère surprenant. Il l'est bien plus de voir deux premiers ministres successifs ignorer avec constance le principe de base du régime : un gouvernement dépend du soutien d'une majorité, sur la base duquel il gouverne de façon collective et solidaire.

Si François Bayrou tombe aujourd'hui, c'est parce qu'il a refusé de façon presque caricaturale cette règle d'or : d'abord constituer une majorité, ensuite gouverner.

Prétention d'un homme seul

Sa chute, comme celle avant lui de Michel Barnier, est la conséquence logique de cette prétention d'un homme seul, à la tête d'un petit parti, à gouverner le pays sans majorité ni programme. N'est-il pas paradoxal pour un premier ministre d'avoir prétendu gouverner sans le Parlement en ne cherchant pas à s'y ménager des soutiens ?

Ironiquement, l'histoire retiendra pourtant que François Bayrou a laissé le Parlement et ses propres ministres gouverner sans lui. Si des mesures ont en effet été proposées et des politiques esquissées, c'est la plupart du temps par des initiatives parlementaires, parfois appuyées en sous-main par des ministres peu soucieux de solidarité gouvernementale.

Ce que montrent en tout cas la dissolution de 2024 et l'engagement de confiance de François Bayrou en 2025, c'est que nous sommes définitivement sortis de la Ve République heureuse, cette longue période où le régime gaullien pouvait être loué pour sa stabilité, assise sur un président fort avec, la plupart du temps, une majorité le soutenant. Cet heureux temps n'est plus. Ce sont d'abord les mutations de l'opinion qui ont mis fin à cette stabilité.

La France s'est fragmentée en trois forces politiques irréconciliables, de tailles à peu près égales. La Constitution en elle-même n'est pas fautive : elle contient tout le nécessaire pour s'adapter à la situation présente. Cette solution tient en deux mots : régime parlementaire.

Encore faut-il que les acteurs politiques le comprennent et agissent en conséquence, c'est-à-dire en faisant des compromis et en trouvant ensemble une majorité. S'ils ne le veulent pas, le régime parlementaire sera paralysé et la France ne sera pas gouvernable. ■

Denis Baranger *est constitutionnaliste et professeur de droit public à l'université Paris-Panthéon-Assas. Il est l'auteur du « Que sais-je ? » « Le Droit constitutionnel » (PUF, 2024) et, avec Olivier Beaud, de « La Dissolution de la Ve République » (Les Petits Matins), à paraître au mois de novembre.*

Le Monde
MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

Gérard Noiriel Le mouvement du 10 septembre cherche à rendre le capitalisme moins cruel

Grâce aux réseaux sociaux, Bloquons tout traduit une expression directe des citoyens. Mais les revendications portées sur Internet risquent de s'imposer au détriment de l'action, observe l'historien

L'anonymat des mouvements collectifs nés sur les réseaux sociaux, comme Bloquons tout, atteint aujourd'hui une forme extrême puisque le mouvement a été popularisé par une vidéo réalisée à l'aide de l'intelligence artificielle publiée sur un compte TikTok, le 11 juillet. Sur l'image fixe d'une femme et d'un drapeau français, une voix anonyme lance un appel à la mobilisation : *« Le 10 septembre, on arrête tout, pas pour fuir, pour dire non. Confinement du peuple, silence total, résistance pacifique. »*

Etant donné qu'au départ, ce message est passé inaperçu, une question essentielle est de comprendre comment et pourquoi le mot d'ordre *« Bloquons tout »* a pu prendre une telle importance, au point d'être placé aujourd'hui au centre de notre actualité. Alors que la gauche avait observé avec une certaine méfiance le mouvement des « gilets jaunes », dès le 16 août, Jean-Luc Mélenchon a publié un texte de soutien à Bloquons tout dans *La Tribune Dimanche*. Le 22 août, il a déclaré : *« Il faut que le 10 septembre soit un jour de blocage général, c'est-à-dire, pour ce qui concerne le salariat, que le 10 septembre, ce soit la grève générale. »*

L'équivalence ainsi établie entre l'appel à tout bloquer et la grève générale est une façon d'inscrire ce nouveau mouvement social dans le prolongement des grandes luttes du XXe siècle. L'espoir d'une grève générale, qui permettrait d'abattre le capitalisme par des moyens pacifiques, a été en effet au centre de la stratégie développée par la tendance anarchosyndicaliste de la CGT dans les années précédant la première guerre mondiale.

La définition du « peuple »

Cette manière d'utiliser l'histoire au service des combats du présent – qui rappelle le Nouveau Front populaire de 2024 – a sans doute joué un rôle dans l'orientation politique de Bloquons tout. Comme l'indique l'enquête réalisée par la Fondation Jean Jaurès fin août, le mouvement du 10 septembre *« est structuré presque exclusivement autour de sympathisants de la gauche radicale »*. Mais les propos de Jean-Luc Mélenchon n'ont pas été très bien accueillis par les syndicats, parce que la grève générale s'inscrit dans l'histoire propre d'un syndicalisme qui défendait bec et ongles son autonomie face aux partis politiques, de gauche comme de droite.

> LES MOUVEMENTS DE LUTTE IMPULSÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX PEUVENT AUSSI DÉBOUCHER SUR DES ACTIONS CONCRÈTES, COMME LES « GILETS JAUNES »

Une autre différence majeure entre la grève générale et Bloquons tout tient dans la définition du *« peuple »* au nom duquel parlent ses porte-parole. Au temps de la grève générale, c'est le prolétariat, capable de bloquer l'économie du pays en *« croisant les bras »*, qui était la figure centrale du peuple. Mais l'affaiblissement à la fois numérique et politique de la classe ouvrière explique que le mouvement Bloquons tout reprenne à son compte une définition beaucoup plus vague du peuple. L'enquête sur les militants de ce mouvement montre même une sous-représentation des ouvriers au profit des cadres et des étudiants.

La grève fait toujours partie des moyens d'action envisagés, mais elle est noyée dans un ensemble de propositions hétéroclites, comme le confinement volontaire, le boycott de la consommation, l'appel à retirer son argent des grandes banques, la désobéissance civile, etc. Etant donné que les plateformes sur lesquelles s'expriment ces militants appartiennent à des milliardaires dont le pouvoir s'étend à l'échelle planétaire, leur but n'est plus de renverser le capitalisme, mais simplement de le rendre moins cruel pour les plus démunis.

Les réseaux sociaux représentent néanmoins un progrès de nos démocraties, car un nombre d'individus beaucoup plus important qu'avant peut désormais s'exprimer directement, au sein de l'espace public structuré par les plateformes numériques. Mais la pénétration des réseaux sociaux dans la vie quotidienne des gens a pour conséquence que les échanges sur Internet tendent à s'imposer au détriment de l'action. Les syndicalistes révolutionnaires qui prônaient la grève générale au début du XXe siècle se méfiaient des discours, considérant que c'est dans l'action directe que le peuple pouvait acquérir une expérience qui lui permettrait de se lancer dans une nouvelle révolution.

Un espace discursif

Lorsqu'on demande aux militants de Bloquons tout : *« Qu'est-ce que vous comptez faire le 10 septembre ? »*, beaucoup répondent : *« Je n'en sais rien, je verrai. »* Comme le souligne Antoine Bristielle, l'auteur de l'enquête publiée par la Fondation Jean Jaurès : *« C'est très singulier, le mot d'ordre est déjà une modalité d'action et pourtant, ces personnes ne savent pas trop quoi faire. C'est nébuleux, ça tâtonne encore. Cela peut aussi ne déboucher sur rien, le 10 septembre. Pour certains, il s'agira de rester chez soi et de débrancher sa box Internet. »*

Les réseaux sociaux provoquent une immersion de la quasi-totalité des citoyens au sein d'un espace discursif qui privilégie les échanges de parole à distance, au détriment des formes antérieures d'engagement fondées sur l'action (faire grève, manifester, coller des affiches, etc.). Cela n'empêche pas que les mouvements de lutte impulsés sur les réseaux sociaux puissent déboucher sur des actions concrètes, comme l'a montré le mouvement des « gilets jaunes ».

Néanmoins, aucune des conditions socio-économiques et politiques qui avaient permis aux grèves générales de 1936 et de 1968 de bloquer réellement la France n'est aujourd'hui remplie. Le fait que les syndicats et la gauche radicale soient contraints aujourd'hui de se placer dans le sillage des mouvements nés sur les réseaux sociaux est une preuve des profonds changements qui affectent le fonctionnement de notre démocratie. ■

Gérard Noiriel *est historien, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, auteur de l'essai « Le Peuple français. Histoire et polémiques » (Tallandier, 304 p., 21,90 €)*

L'impact budgétaire de la taxe Zucman ne doit être ni minimisé ni surestimé

Un **collectif** de sept économistes explique que la taxe aurait un rendement réel bien inférieur aux 20 milliards d'euros espérés. Elle se heurterait aussi à des limites d'ordre juridique, économique et comportemental

La taxe dite « Zucman » *[du nom de Gabriel Zucman, économiste, professeur à l'Ecole normale supérieure et directeur de l'Observatoire européen de la fiscalité]* sur les plus hauts patrimoines, de plus de 100 millions d'euros, est au cœur du débat budgétaire. Un chiffre de 20 milliards d'euros de recettes fiscales annuelles est avancé. Mais ce montant surestime très largement le rendement effectif que l'on peut attendre d'une telle mesure, et ce pour trois raisons.

Première limite : les réponses comportementales. Les contribuables ajustent leurs comportements face à la fiscalité, par l'évasion fiscale ou l'optimisation (marge intensive) ou par l'exil fiscal (marge extensive). Des études empiriques ont examiné les effets de réformes de la fiscalité du capital, qui touchaient une base de contribuables bien plus étendue que celle visée par la taxe Zucman, avec des taux bien plus faibles. Ces études montrent que, pour 1 euro prélevé mécaniquement, seul 0,25 euro se traduit en recettes effectives à long terme du fait des ajustements de comportements des contribuables.

> LA TAXE ZUCMAN POURRAIT GÉNÉRER AU MAXIMUM 5 MILLIARDS D'EUROS DE RÉDUCTION DU DÉFICIT STRUCTUREL

Risque sur la croissance

Un rapport du Conseil d'analyse économique publié en juillet le confirme pour la France s'agissant de l'exil fiscal. Même si les effets économiques de ces ajustements de comportements restent modestes en part de produit intérieur brut, ils sont considérables au regard des recettes fiscales attendues.

En appliquant le ratio observé entre recettes mécaniques et recettes effectives, on conclut que la taxe Zucman pourrait générer une réduction du déficit structurel de 5 milliards d'euros, pas de 20 milliards. La taxe Zucman constituerait certes un dispositif inédit, et il est impossible de savoir si les comportements d'optimisation ou d'exil différeraient de ceux observés par le passé dans d'autres contextes. Il paraît toutefois plus prudent de fonder les estimations de recettes fiscales sur des hypothèses intégrant des réactions comparables à celles constatées lors de réformes antérieures, plutôt que de se limiter à un calcul purement mécanique.

Deuxième limite : les incertitudes juridiques. La constitutionnalité d'une taxe patrimoniale au-delà de 0,5 % est incertaine. Le Conseil constitutionnel avait validé un taux exceptionnel de 0,5 % sans plafonnement, mais jugé acceptable un taux de 1,8 % uniquement, avec plafonnement adapté aux revenus (décisions n° 2011-638 DC, en 2011, et n° 2012-662 DC, en 2012). Ces contraintes s'appliqueraient aussi bien à la taxe Zucman qu'à d'éventuelles variantes, y compris une « exit tax » *[un impôt pour freiner l'exil fiscal]*. De plus, une taxe sur la valeur des entreprises contrôlées par des actionnaires de référence poserait la question de l'imputation ou non de l'impôt sur les sociétés déjà acquitté par ces entreprises : son inclusion dans l'impôt payé réduirait d'autant les recettes fiscales de la taxe Zucman.

Troisième limite : l'inclusion des biens professionnels dans la base taxable. Taxer directement l'outil de travail créerait des problèmes de liquidité pour les dirigeants et actionnaires non cotés, et pourrait ainsi freiner l'investissement et la prise de risque entrepreneuriale qui subiraient une double imposition sur des revenus non encore perçus. On pense par exemple aux fondateurs de Mistral AI et d'autres entreprises technologiques au cœur de la révolution de l'intelligence numérique. Désorganiser ces dynamiques entrepreneuriales ferait peser un risque sur la croissance économique. Cependant, exclure les biens professionnels réduirait l'assiette taxable d'un facteur proche de 90 %, amenant donc les recettes fiscales en deçà de 1 milliard. Et ne pas les exclure augmenterait le risque d'exil fiscal.

Ordres de grandeur réalistes

C'est pourquoi les auteurs de cette tribune estiment qu'il est raisonnable de prévoir que la taxe Zucman pourrait générer au maximum 5 milliards d'euros de réduction du déficit structurel. C'est peu au regard de l'ampleur du déficit public, proche de 160 milliards. Mais c'est un ordre de grandeur comparable à celui d'autres mesures qui font débat, comme la réforme de l'assurance-chômage (2 milliards) et des aides à l'apprentissage (6 milliards) ou encore une désindexation des pensions de retraite (3 milliards). L'impact budgétaire de la taxe Zucman ne doit être ni minimisé ni surestimé.

Nous ne nous prononçons pas sur l'opportunité d'instaurer la taxe Zucman. Certains d'entre nous y sont favorables pour des raisons d'équité et d'acceptabilité politique des autres réformes, tandis que d'autres estiment que le risque sur la croissance économique serait trop important ou que d'autres dispositifs seraient moins risqués et plus praticables, comme une taxe anti-optimisation sur les hauts patrimoines (aussi appelée « contribution différentielle sur les hauts patrimoines »).

Par-delà ces différences d'appréciation, nous estimons tous que la taxe Zucman ne peut pas constituer le pilier central de la réduction du déficit public. Il est essentiel d'ancrer le débat budgétaire dans des ordres de grandeur réalistes et prudents. C'est la condition d'une discussion crédible sur les solutions à apporter à nos déséquilibres de finances publiques. ■

Philippe Aghion, *professeur au Collège de France ;* **Christian Gollier,** *directeur de l'Ecole d'économie de Toulouse ;* **Xavier Jaravel,** *professeur associé à la London School of Economics ;* **Antoine Levy,** *professeur à Berkeley (Etats-Unis) ;* **David Sraer,** *professeur à Berkeley ;* **Emmanuelle Taugourdeau,** *professeure à l'Institut polytechnique de Paris ;* **David Thesmar,** *professeur au Massachusetts Institute of Technology (Etats-Unis)*

Le cinéma français en quête de valeurs sûres et de tradition

ANALYSE

LA PROVINCE DEVIENT PLUS QU'UNE RÉALITÉ QUI SE SUFFIRAIT À ELLE-MÊME : UN ENJEU DRAMATURGIQUE

Sur un petit air de Michel Sardou, le natif d'Epinal Nicolas Mathieu nommait son troisième roman *Connemara* (2022). Le Strasbourgeois d'origine Alex Lutz – Catherine de *Catherine et Liliane* sur Canal+, rôle titre de *Guy* (2018) sur grand écran, parodiste attendri du vintage kitsch – l'a transporté au cinéma. En sortie mercredi 10 septembre, interprété par Mélanie Thierry et Bastien Bouillon, le film met en scène l'histoire d'Hélène, Vosgienne de modeste extraction qui est partie se faire une belle situation à Paris, revient à la maison à la suite d'un burn-out, avec sa famille, et y tombe dans les bras d'un ami de jeunesse, le beau hockeyeur prolo Christophe.

Force est de constater, à cette occasion, que la province devient, dans le cinéma français du moment, plus qu'un décor, plus qu'une ambiance, plus qu'une réalité qui se suffirait à elle-même : un enjeu dramaturgique. Au risque, propre à toute création industrielle, de finir par faire formule.

En 2024, retour d'une jeune tête brûlée à la tradition fromagère jurassienne (*Vingt dieux*, de Louise Courvoisier). Retour d'un écrivain dans ses Ardennes natales pour y chercher un ami d'enfance (*Un homme en fuite*, de Baptiste Debraux). Retour d'un chef d'orchestre parisien vers son frère biologique, modeste joueur de trombone dans une fanfare des Hauts-de-France (*En fanfare*, d'Emmanuel Courcol). Retour d'un petit délinquant vers son amour de jeunesse dans le Nord (*L'Amour ouf*, de Gilles Lellouche). Retour au roman de formation provincial dans la vallée de la Moselle et ses hauts fourneaux désaffectés (*Leurs enfants après eux*, de Ludovic et Zoran Boukherma, également adapté d'un roman de Nicolas Mathieu).

En mai, retour d'une jeune cheffe parisienne aux fourneaux du routier parental, dans la région Grand-Est encore, où elle recroise un amour de jeunesse (*Partir un jour*, d'Amélie Bonnin, dans lequel Bastien Bouillon tient à peu près le même rôle que dans *Connemara*). La liste est longue.

Retour en grâce

Parmi les figures qui s'y donnent cours (pratique intensive du moto-cross, choc des différences de classes, bandes musicales estampillées d'époque, élégie de la jeunesse…), le thème du retour, on l'aura compris, est prééminent. Il traduit, dans les temps de désemparement et de dislocation qui sont les nôtres, la nécessité d'un ressourcement, d'une réaffirmation de soi à l'épreuve d'une communauté. On comprend pourquoi le public, qui s'inquiète comme tout le monde de la tournure que prennent les choses, réserve le meilleur accueil à ces films, qui n'ont pas nécessairement la facilité du happy end délocalisé.

On notera de surcroît qu'à ce voyage dans l'espace répond, vraisemblablement pour les mêmes raisons, une plongée dans le temps qui passe par le retour aux valeurs sûres de notre patrimoine littéraire. On nomme Alexandre Dumas (1802-1870) et Victor Hugo (1802-1885). Sous la double égide du producteur Dimitri Rassam et de la maison Pathé, Martin Bourboulon signe ainsi le diptyque *Les Trois Mousquetaires* (2023). Alexandre de La Patellière, fils du réalisateur Denys de la Patellière (1921-2013), expédie plus de 9 millions de spectateurs vibrer à la sombre aventure du *Comte de Monte-Cristo* (2024).

On ne nous en tiendra pas quittes pour autant. Une version longue de ce dernier film est annoncée par les mêmes producteurs pour 2026, ainsi qu'un *Dumas. Diable noir* réalisé par Ladj Ly, autour de la figure méconnue du père de l'écrivain, esclave devenu général de la République, pour 2027. Du côté d'Hugo s'annoncent deux énièmes versions des *Misérables*. *Jean Valjean*, d'Eric Besnard avec Grégory Gadebois, pour novembre, puis *Les Misérables*, de Fred Cavayé avec Vincent Lindon, pour novembre 2026. Egalement un *Hugo*, signé Pascal Bonitzer, avec Fabrice Luchini, prévu pour mars 2026. On ne dit rien encore de ce qui se mijote sur les chaînes et les plateformes.

Il faut donc en revenir au clin d'œil, instructif, à Michel Sardou. Chanteur arc-bouté sur la défense des valeurs traditionnelles et l'ancrage dans le territoire national, contempteur à coffre de la désintégration contemporaine, il serait devenu, aujourd'hui, l'opérateur d'un hypothétique rapprochement entre les classes, apprécié en tant que tel dans les fins de soirée tant de HEC que des « gilets jaunes ». Ce retour en grâce lui est plus essentiellement conféré par la nostalgie d'une époque révolue. Celle des *Lacs du Connemara*, justement, composé en 1981, devenu un classique populaire instantané. Michel Sardou l'interprète sur le plateau finissant du « Palmarès des chansons », de Guy Lux (1919-2003), en vend 1 million de 45-tours qui le hissent au top du hit-parade. Dans le film d'Alex Lutz, la chanson, entonnée à tue-tête par le personnage de Christophe lors d'une fête de mariage sous le regard d'une Hélène gênée, semble sceller le sort des deux amants. Elle devient ainsi – à l'heure où le pays est polarisé au point de devenir difficilement gouvernable – le symbole d'une nation qui se cherche sans se trouver, si ce n'est dans ses blessures.

Cet hymne synthétique à l'Irlande revient lui-même d'assez loin, comme en témoigne sa genèse. Jacques Revaux, le compositeur, rejoint alors le chanteur dans sa propriété normande, après 2 000 kilomètres de trajet en voiture. Son synthétiseur, qui a cuit sur la plage arrière du véhicule, produit désormais un beau son de cornemuse. Sardou décide illico d'une chanson sur l'Ecosse. Personne ne connaissant la contrée, Revaux repart en quête de documentation et revient avec un dépliant touristique sur l'Irlande. Qu'à cela ne tienne : l'hymne irlandais naît dans l'Eure, et Sardou, dit-on, n'aura, ni avant ni après, jamais mis les pieds en Irlande. ■

JACQUES MANDELBAUM
(SERVICE CULTURE)

CHRONIQUE | PAR ARNAUD LEPARMENTIER

Le petit Mistral AI sur la piste des géants de la tech

C'était la rumeur de l'été dans la baie de San Francisco. Apple avait examiné en interne le dossier Mistral AI, envisageant d'acquérir la star française de l'intelligence artificielle (IA). L'affaire était suffisamment sérieuse pour que l'agence Reuters en fasse une dépêche. Les choses ne sont pas allées plus loin, le téléphone de Mistral n'a pas sonné et, qu'on se le dise, l'entreprise n'est pas à vendre. L'affaire était à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. Une mauvaise nouvelle pour Apple, qui a raté le virage de l'intelligence artificielle et ne sait que faire pour rattraper son retard : celle qui fut pendant si longtemps la première capitalisation du monde est désormais distancée par Nvidia, le fabricant de puces, et Microsoft, parrain d'OpenAI, l'inventeur de ChatGPT. Elle devrait chercher à développer son propre modèle d'intelligence artificielle.

Pour Mistral AI, c'est à la fois un honneur – un hommage à deux jeunes polytechniciens (Arthur Mensch et Guillaume Lample) et un normalien (Timothée Lacroix), passés par Google ou Meta, qui ont su faire naître un champion de l'IA en France. Et un motif d'inquiétude, car la question taboue se pose : Mistral AI peut-elle survivre seule ? L'entreprise a suscité un enthousiasme mérité en France, où les succès ne sont pas si nombreux, au point qu'Arthur Mensch a été nommé chevalier de l'ordre national du Mérite en mai. Mistral AI a levé jusqu'à présent 1,1 milliard de dollars (935 millions d'euros) de financement et fut valorisée l'an dernier 5,7 milliards de dollars. Selon Bloomberg, elle est en train de lever 2 milliards de dollars supplémentaires, dans une opération qui l'évalue à 14 milliards de dollars et en ferait l'une des start-up les plus valorisées d'Europe.

Mais plus le temps passe, plus le bulldozer de la tech américaine semble irrésistible. ChatGPT est actuellement valorisée à 500 milliards de dollars, contre 300 milliards en avril. Anthropic vient de lever 13 milliards de dollars, ce qui lui confère une valeur de 183 milliards de dollars. Elon Musk, qui a fusionné sa forme d'intelligence artificielle xAI avec X, revendique une valorisation de 200 milliards de dollars pour l'ensemble. La valorisation de DeepMind, le système de Google, se situerait au moins à ces niveaux. La fringale d'investissements est impressionnante. Les quatre géants – Microsoft, Amazon, Meta, Alphabet – dépenseront plus de 400 milliards de dollars en 2026.

L'ÉCUEIL, POUR LES START-UP FRANÇAISES, C'EST LE DESTIN DE DAILYMOTION, DONT ON PENSAIT QU'ELLE CONCURRENCERAIT YOUTUBE

Un destin global

Et Mistral AI, dans tout cela ? Elle est plus petite, mais a ses spécificités : même si elle a un chatbot baptisé Le Chat, elle s'est spécialisée dans le *business to business*, développant des solutions spécifiques pour ses clients comme CMA CGM. Elle a travaillé depuis longtemps sur les langues non anglaises et a un avantage compétitif sur l'arabe. Elle dispose de chercheurs français d'excellente qualité. Elle avance, nouant des partenariats avec Nvidia tandis que le néerlandais ASML est entré à son capital mardi 9 septembre. La messe n'est donc pas dite : elle a su faire irruption, et le choc de la start-up chinoise DeepSeek, début 2025, a montré que rien n'était encore figé dans la galaxie de l'IA. Mistral AI, basée en Europe mais manifestement accompagnée de géants, croit à son destin global.

Emmanuel Macron n'en finit pas de vouloir aider l'entreprise. *« Tous ceux qui ont ChatGPT, je leur conseille de télécharger Le Chat. C'est français et européen »*, déclarait-il en février. Cette pente, flatteuse, est glissante. Mieux vaut éviter pour Mistral AI d'être qualifiée de « champion français » et de laisser croire qu'elle équivaut à OpenAI et ChatGPT. Elle doit se dépolitiser un brin pour éviter de voir le gouvernement se mêler de ses affaires lorsqu'elle aura des choix décisifs à faire.

L'écueil absolu, c'est le destin de Dailymotion, dont les Français croyaient le plus sérieusement du monde qu'il concurrencerait le YouTube de Google, dont le chiffre d'affaires est d'environ 400 fois supérieur. A plusieurs reprises, le gouvernement a empêché sa cession à des intérêts américains (Yahoo) puis hongkongais (PCCW), et l'entreprise, après avoir été reprise par Orange, est désormais parquée chez Canal+. Elle était une pépite française. Elle l'est restée. ■

«QUEER», MOT COMPTE TROUBLE

QUEER
d'Inès et Philippe Liotard,
Anamosa,
112 pages, 9 euros

LIVRE

C'est un mot bizarroïde, dont l'initiale détonne dans la famille des sigles LGBTQIA+. Inès et Philippe Liotard, spécialistes des théories prenant pour objet le corps, le genre et la sexualité, et auteurs de *Queer* (Anamosa, 112 pages, 9 euros) admettent d'ailleurs en préambule du petit ouvrage combien il les a troublés. Si c'est dans cette capacité à perturber l'analyse que réside toute la force du terme, cela ne va pas sans compliquer la tâche de ce duo père-fille, qui cherche à le prendre au pied de la lettre.

Pour y voir clair dans ce joyeux désordre, il fallait comme souvent en revenir à l'histoire. Dans la langue anglaise, *queer*, qui qualifie couramment tout ce qui est étrange, bizarre, tordu ou excentrique, commence à être utilisé au début du XX[e] siècle comme une injure à destination de celles et ceux qui transgressent les normes du genre et de la sexualité – homosexuels masculins en particulier.

Par une stratégie de retournement du stigmate, les intéressés, particulièrement aux Etats-Unis, ne tardent pas à se réapproprier l'insulte pour en faire un étendard. De l'écrivain américain William S. Burroughs (1914-1997) dans les années 1950 à la militante lesbienne chicana Gloria Anzaldua (1942-2004) dans les années 1980, « queer » devient progressivement une identité accueillante pour tous ceux dont l'apparence et les pratiques sexuelles sont jugées inconvenantes ; un refuge *« où l'on peut vivre, dire et se dire »*.

Déplacement radical

Mais l'année 1990 voit le mot devenir autre chose : un programme. De recherche, d'abord. Cette année-là, les universitaires américaines Teresa de Lauretis, Judith Butler et Eve Kosofsky Sedgwick jettent les bases d'un nouveau champ d'études, les *queer studies*, ayant pour ambition de poser un regard critique sur le genre et les sexualités – y compris gay et lesbiennes. Un programme politique, ensuite, l'éphémère collectif Queer Nation lançant une nouvelle tradition militante en revendiquant dans son « Manifeste queer » la liberté de vivre publiquement son genre.

A mesure que le mot gagne en popularité, « queer » s'invite dans le sigle « LGBTQ » – et est même parfois utilisé comme synonyme de l'abréviation, tant la capacité du terme à rassembler des identités individuelles dans une même expérience de l'exclusion s'avère efficace. Quitte à émousser sa dimension critique ?

Ce n'est pas l'avis d'Inès et Philippe Liotard, qui s'attachent à pointer combien, chez les théoriciens, le terme est moins une étiquette qu'une *« posture »* invitant au contraire à *« se désidentifier d'identités prétendument naturelles, comme les identités de femme ou de lesbienne »* ; voire un *« point de rassemblement où les identités valent moins pour elles-mêmes que pour ce qu'elles peuvent faire ensemble »*. Un art du déplacement radical qui, notent les auteurs, se fond aujourd'hui dans d'autres militantismes – féministes, trans, anticapitalistes – et, à ce titre, mériterait un coup de projecteur. ■

MARION DUPONT

Un discours comme un autre | PAR SERGUEI

FRANCE | CHRONIQUE

PAR FRANÇOISE FRESSOZ

Un moment vertigineux

LA FRANCE, INAPTE AU COMPROMIS, VIVOTE AU RYTHME DE LA CHUTE, EN MOINS DE DOUZE MOIS, DE DEUX GOUVERNEMENTS

La crise ouverte par la chute du gouvernement Bayrou, lundi 8 septembre, n'est pas la première que traverse le pays. Du début du premier quinquennat d'Emmanuel Macron à ce jour, l'ordinaire aura été fait d'une succession de secousses sociales et politiques qui ont eu raison du fait majoritaire, ébranlé le fonctionnement de la Ve République sans pour autant déboucher sur une crise de régime. Le mouvement des « gilets jaunes », durant l'hiver 2018-2019, n'a pas empêché la réélection, trois ans plus tard, du président sortant. Il a en revanche contribué à saper sa légitimité en mettant en lumière le décrochage d'une partie des classes populaires et moyennes face à la hausse du coût de la vie et à l'érosion du pouvoir d'achat.

Née spontanément en réaction à la montée en puissance de la taxe carbone qui majorait le prix des carburants, échappant à tout contrôle politique et syndical, la révolte a aussi révélé l'ampleur de la fracture démocratique. Une forte revendication de démocratie directe a émergé face à un système représentatif dans lequel les intéressés ne trouvaient plus leur compte.

Quatre ans plus tard, le puissant mouvement social de l'hiver 2023, dirigé contre la réforme des retraites et cette fois encadré de bout à bout par l'intersyndicale, a accentué l'isolement du président de la République. Parce qu'il avait exposé son projet durant la campagne et qu'il l'estimait validé par le résultat de l'élection présidentielle, Emmanuel Macron avait cru bon d'engager le passage à 64 ans alors même qu'il ne disposait plus de majorité absolue à l'Assemblée nationale.

Lourd ressentiment

Politiquement et socialement, le contentieux s'est révélé très lourd. Il s'est soldé dans les urnes, en 2024, après une dissolution aux effets délétères : à la perte de la majorité s'est ajouté le lourd ressentiment d'une partie non négligeable d'électeurs ayant l'impression que la victoire leur avait été volée. C'est le cas des électeurs de gauche comme de ceux du Rassemblement national (RN). Depuis, la France, inapte au compromis, vivote dans un environnement international chahuté et dangereux, sans perspective d'avenir, au rythme de la chute, en moins de douze mois, de deux gouvernements, celui de Michel Barnier puis de François Bayrou.

Le chapitre qui s'ouvre aujourd'hui apparaît plus vertigineux que les autres. D'abord parce que la rue est convoquée deux fois, mercredi 10 septembre par le mouvement hétéroclite Bloquons tout. Ce dernier fait en partie écho à celui des « gilets jaunes », et Jean-Luc Mélenchon tente cette fois d'exercer une emprise dans l'espoir de déclencher *« la révolution citoyenne »* dont il rêve. Puis viendra, jeudi 18 septembre, la journée d'action à l'appel de l'intersyndicale, qui avait mené le combat contre la réforme des retraites et dénonce aujourd'hui la copie budgétaire de François Baryou qualifiée par la CFDT de *« musée des horreurs »*.

L'EXÉCUTIF, QUI BAT DES RECORDS D'IMPOPULARITÉ, N'EST PAS LE SEUL VISÉ PAR LA CONTESTATION

Nul ne sait ce que donneront ces mobilisations parallèles ni si une jonction s'opérera. Mais le fait même que la potentialité existe électrise l'atmosphère.

En retrait lors du mouvement des « gilets jaunes », à peine effleurée lors du conflit sur les retraites, la problématique de la dette qui s'accumule depuis des décennies pour s'établir à 3 415 milliards d'euros est cette fois pleinement dans le paysage. Son premier effet est de priver l'exécutif de l'arme commode de l'arrosoir budgétaire en cas d'incendie sociale. Son second est de mettre à nu l'absence totale de consensus quant à la nature de l'effort à fournir pour éviter que, sous le double effet de l'accumulation des déficits et de la hausse des taux, le remboursement des intérêts finisse par amputer les marges de manœuvre budgétaires.

Les sondages réalisés au cours de l'été, au lendemain des annonces de François Bayrou portant sur une première étape du redressement de 44 milliards d'euros en 2026, convergent : loin du sursaut escompté, la copie a suscité une levée de boucliers qui s'est notamment concentrée sur la suppression envisagée de deux jours fériés. Destinée à financer l'effort de défense, celle-ci a été ressentie comme une mesure particulièrement injuste à l'égard des actifs. Le slogan *« Travailler plus pour gagner moins »* résume l'ampleur du ressentiment.

L'exécutif, qui bat des records d'impopularité, n'est pas le seul visé par la contestation. La défiance englobe aussi les élus nationaux de plus en plus perçus comme des privilégiés qui n'ont pas su régler le problème et cherchent à se défausser. Elle vise aussi l'Assemblée nationale devenue le lieu des débats violents et stériles. L'envie d'essayer autre chose gagne du terrain sans qu'aucun des acteurs en scène soit en situation de garantir la sortie du bourbier.

L'hypothétique accord de non-censure qu'Emmanuel Macron cherche avec un groupe socialiste toujours divisé permettrait tout au plus de faire voter un budget. Elle suppose que la droite qui cible la fraude et l'assistanat accepte de discuter de l'imposition des plus gros patrimoines. C'est loin d'être acquis alors que la chute du gouvernement Bayrou a eu pour effet immédiat de rallumer la guerre des chefs au sein du parti Les Républicains sur fond de stratégies divergentes.

La dissolution est dans toutes les têtes. Au vu des sondages, elle profiterait au RN sans pour autant lui garantir de majorité absolue, ce qui renvoie la droite à ses démons : est-elle prête à pactiser ? Les partisans d'une élection présidentielle anticipée (Jean-François Copé, Valérie Pécresse) sont quant à eux bien en peine de garantir qu'elle rétablira le fait majoritaire et permettra un élan tant la représentation nationale s'est morcelée et reste dominée à ce jour par les deux pôles les plus extrêmes, le RN d'un côté, La France insoumise de l'autre.

Dans ce paysage dévasté et sans cap, chacun est renvoyé à sa responsabilité, le moindre faux pas peut se payer très cher. ■

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS UN CHAMP DE RUINES

ÉDITORIAL

Parmi les expérimentions politiques hasardeuses tentées durant le second mandat d'Emmanuel Macron, le vote de confiance demandé lundi 8 septembre par François Bayrou sur la situation des finances publiques restera dans les annales. Renversé par ses opposants, allant de la gauche au Rassemblement national, qui ont totalisé 364 voix, le centriste est non seulement le premier chef de gouvernement de la Ve République à tomber dans le cadre de cette procédure, mais il laisse derrière lui un champ de ruines.

La maigre coalition qui le soutenait s'est rétrécie avec la défection d'une élue macroniste du Nord, Violette Spillebout, qui coprésidait la commission d'enquête sur les violences en milieu scolaire, et avec les divisions des députés du parti Les Républicains (LR). Vingt-sept d'entre eux ont voté pour la confiance, dont le chef du groupe, Laurent Wauquiez, mais 13 ont choisi de dire non et 9 se sont abstenus.

Si la question de la dette de la France avait été prise aussi au sérieux que François Bayrou le proclamait, alors elle n'aurait jamais dû prêter à un tel coup politique. Parce qu'il sentait que tout lui échappait, le président du MoDem a choisi de se préoccuper de sa personne : tomber à son heure et à ses conditions au terme d'un ultime plaidoyer axé sur la gravité de la situation. Le désastre qui en résulte est total. Au-delà du camouflet, rien n'est réglé sur le fond et le président de République se retrouve dans une situation politique de plus en plus inextricable.

Pour le camp présidentiel, qui rêvait, en 2017, de restructurer le champ politique en deux blocs, progressistes contre nationalistes, la séquence qui s'est ouverte en 2022, lors du second mandat d'Emmanuel Macron, ressemble davantage à la poursuite de la décomposition qui affecte depuis des années les partis de gouvernement. Les macronistes et leurs alliés se portent à peine mieux que le Parti socialiste et LR qu'ils prétendaient supplanter. A la perte de la majorité absolue en 2022 a succédé, deux ans plus tard, celle de la majorité tout court, au terme d'une dissolution, cet autre coup qui s'est avéré une faute politique, dont les effets se révèlent toujours plus délétères.

La France n'est pas le seul pays à devoir gérer la pression des extrêmes et l'émiettement des partis politiques. Mais la culture du compromis, largement développée chez ses voisins, reste à domestiquer et l'exécutif a largement sous-estimé dans ses tentatives d'approche la forte impopularité de la politique qu'il défend. Même s'ils se disent prêts à s'émanciper de La France insoumise, les socialistes étaient d'autant moins enclins à s'engager dans un pacte de non-censure que le plan de François Bayrou est considéré comme fondamentalement injuste par leurs électeurs.

La situation de blocage dans laquelle s'est installé le pays est grave. Les politiques publiques sont à l'arrêt, la tension sociale s'accroît, le décalage s'accentue entre le rôle que veut jouer le président sur la scène mondiale et les moyens effectifs dont il dispose pour tenir ses engagements.

Au fond de cette impasse, le danger majeur qui menace notre pays, l'accès de l'extrême droite au pouvoir, ne cesse de grandir. Marine Le Pen accentue la pression sur Emmanuel Macron pour tenter d'obtenir une nouvelle dissolution qui, selon les sondages, tournerait à l'avantage de son parti. Ce péril pour notre République ne peut être circonscrit, à l'Assemblée, que par une entente, au minimum, entre les macronistes, les socialistes et LR. Avec sa sortie piteuse, François Bayrou n'a rien fait pour leur faciliter la tâche. ■

Le Monde

L'Égypte

UN PAYS DU MOYEN-ORIENT EN PLEINE MUTATION

Du 20 au 28 novembre 2025

AVEC :

Christophe AYAD, Grand reporter spécialiste de l'Afrique et du Moyen-Orient au journal *Le Monde*.

UN VOYAGE GÉOPOLITIQUE ET CULTUREL IMMERSIF

Avec votre journal *Le Monde*, partez à la découverte de ce pays millénaire en mutation. Du Caire à Alexandrie, en passant par le Canal de Suez, vous décrypterez avec Christophe Ayad les défis actuels auxquels l'Égypte est confrontée pour façonner l'Égypte de demain.

LE PLUS DU VOYAGE :

La visite exceptionnelle du Grand Musée Égyptien (GEM).

ITINÉRAIRE : Paris – Le Caire – Gizeh – Le Nouveau Caire – Ismaïlia et El Qantara (canal de Suez) – Le Caire – Alexandrie – Le Caire – Paris

Les Maisons du Voyage

IM 075100351

Documentation gratuite auprès de notre partenaire :
Les Maisons du Voyage à **lemonde@lesmaisonsduvoyage.com**
ou au **01 40 51 95 20** (réf EGY25)

science & médecine
Le Monde

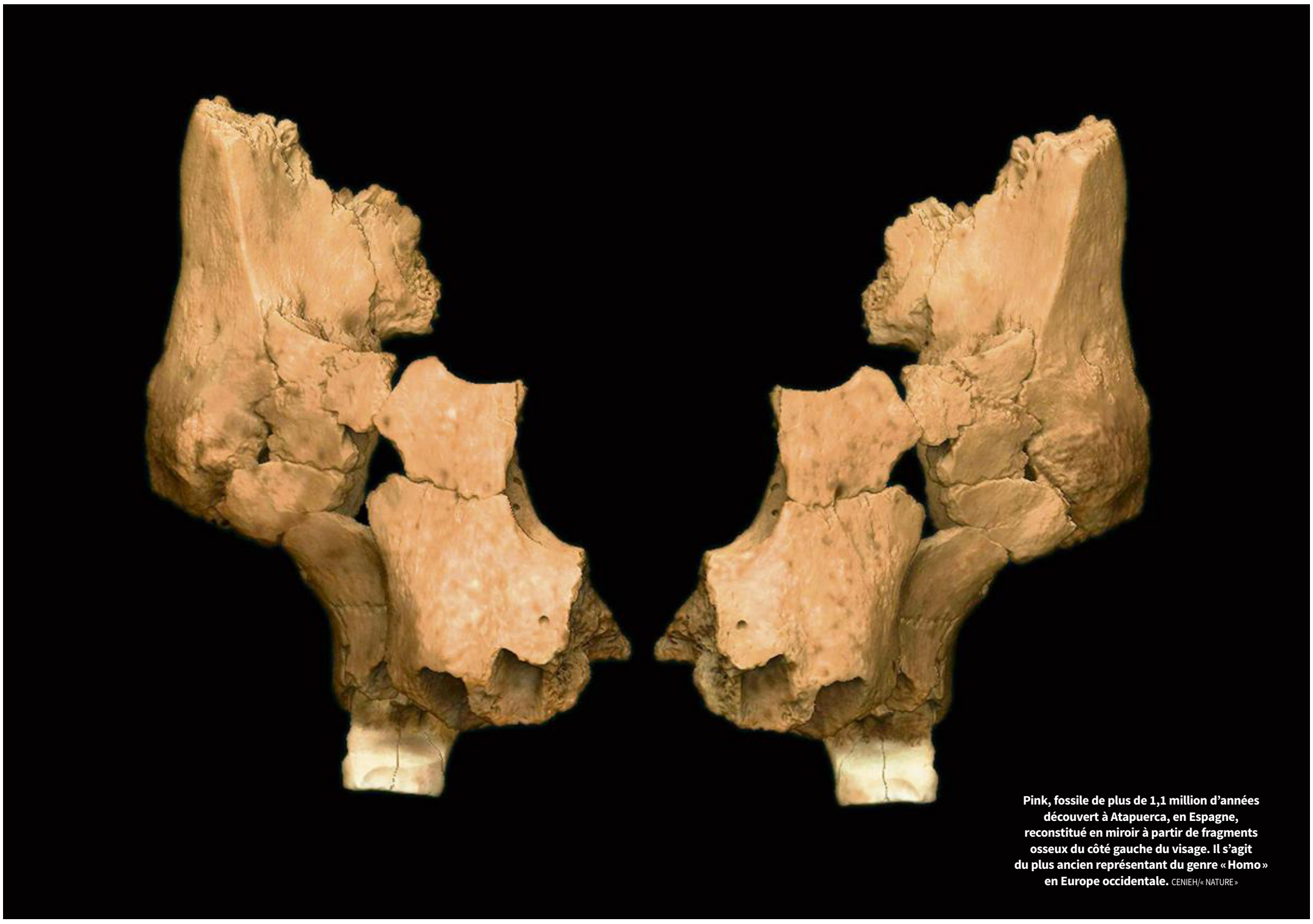

Pink, fossile de plus de 1,1 million d'années découvert à Atapuerca, en Espagne, reconstitué en miroir à partir de fragments osseux du côté gauche du visage. Il s'agit du plus ancien représentant du genre « Homo » en Europe occidentale. CENIEH/« NATURE »

A **Atapuerca**, sur les traces des premiers Européens

Unique par le nombre et l'ancienneté des espèces humaines qu'il concentre, ce site archéologique espagnol attire, chaque été, plusieurs centaines de fouilleurs et livre, en un flux quasi continu, de nouvelles découvertes

HERVÉ MORIN
ATAPUERCA (ESPAGNE) - *envoyé spécial*

Parcourir le site archéologique d'Atapuerca, près de Burgos, dans le nord-ouest de l'Espagne, c'est se mettre dans les pas des premiers Européens et de leurs successeurs. C'est là qu'a été mis au jour « Pink », le plus ancien fossile préhumain connu dans l'ouest du Vieux Continent. Sa découverte dans le « gouffre de l'éléphant » a été annoncée en mars. Son fragment de maxillaire et son os zygomatique ont été attribués à une espèce inédite, pas encore nommée, ayant des affinités avec *Homo erectus*, et datée de 1,1 à 1,4 million d'années.

Avec le doyen Pink, ce ne sont pas moins de quatre espèces de la lignée humaine qui se sont succédé sur ces reliefs et dans les grottes d'Atapuerca : il y eut ensuite *Homo antecessor*, divers néandertaliens et enfin *Homo sapiens*, notre propre espèce, arrivée plus récemment d'Afrique, et qui ne descend donc pas de ces vieux Européens. L'ensemble offre *« une encyclopédie complète de l'humanité en Europe,* se réjouit la paléoanthropologue Maria Martinon-Torres. *On a tout l'album de famille, mais aussi, ce qui rend les choses encore plus intéressantes, de quoi décrire la faune, l'écosystème, le climat, la culture »*.

En ce jour de juillet, cette médecin de formation, directrice du Centre national de recherche sur l'évolution humaine (Cenieh), à Burgos, et codirectrice des fouilles à Atapuerca, nous guide sur les principaux sites. *« C'est comme un vaste gruyère plein de cavités dont nous excavons les sédiments à la recherche de vestiges »*, résume-t-elle. Un gruyère éventré à la toute fin du XIX[e] siècle pour laisser passer une voie de chemin de fer, ouvrant une tranchée le long de laquelle un chapelet de cavernes sont apparues. Elles attendront encore près d'un siècle pour attirer l'attention des scientifiques.

Avant l'étude d'Atapuerca, on considérait qu'il n'y avait pas en Europe de l'Ouest de fossiles humains de plus de 500 000 ans. Puis il y a eu l'homme de Dmanissi, à 1,8 million d'années, découvert en 1991 en Géorgie. Mais rien entre les deux. *« Nous comblons une lacune, avec Atapuerca »*, remarque Maria Martinon-Torres. De découverte en découverte, *« nous poussons le record des plus anciens Européens »*. En 1994, ce fut *Homo antecessor*, daté à 850 000 ans. Puis, en 2007, la mise au jour d'une mandibule, déjà dans la Sima del Elefante, le « gouffre de l'éléphant », attribuée alors à cette même espèce, mais vieille de plus de 1 million d'années – nous y reviendrons.

➔ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

Portrait

Fabrice Courtin chasse la maladie du sommeil

Le géographe a conçu un outil original pour lutter contre cette affection mortelle en Afrique

PAGE 8

Déclin cognitif : les édulcorants accusés

La baisse de mémoire et de fluidité verbale serait plus rapide chez les adeptes de ces additifs, selon une vaste étude menée au Brésil, avec huit ans de suivi

PAGE 2

Le parfum envoûtant du châtaignier

Cet arbre est-il pollinisé par le vent ou par des insectes ? Après cent cinquante ans de débats chez les botanistes, la question semble enfin tranchée

PAGE 6

Les édulcorants pourraient accélérer le déclin cognitif

SANTÉ - Une étude brésilienne montre un lien entre la consommation de ces produits et les capacités de mémoire et de réflexion

Les édulcorants font débat depuis de longues années quant à leur innocuité. Ils sont à nouveau pointés du doigt. Une étude soulève cette fois-ci des inquiétudes concernant leurs effets à long terme sur la santé cérébrale. Publiée le 3 septembre dans *Neurology*, la revue médicale de l'Académie américaine de neurologie, elle suggère que les personnes qui consomment les plus grandes quantités d'édulcorants présentent un déclin accéléré de leurs capacités de mémoire et de réflexion par rapport à celles qui en consomment moins. Un effet équivalent à 1,6 an de vieillissement cognitif prématuré, selon Claudia Kimie Suemoto (université de Sao Paulo) et ses collègues.

Aspartame, sorbitol... Les substituts du sucre sont consommés chaque jour par des millions de personnes, dans des yaourts, desserts, eaux, sodas, etc. Ces additifs, qui entrent dans la composition d'aliments ultratransformés, apportent une saveur sucrée en réduisant la teneur en sucre ajouté, et donc le nombre de calories. Certains sont aussi utilisés comme édulcorants seuls.

L'équipe de chercheurs a suivi 12 772 participants de la cohorte de fonctionnaires Brazilian Longitudinal Study of Adult Health (ELSA-Brésil), âgés en moyenne de 52 ans au début de l'étude, au cours de trois étapes sur huit ans. Les volontaires ont initialement rempli un questionnaire détaillé sur leurs habitudes alimentaires. Sept édulcorants – l'aspartame, la saccharine, l'acésulfame-K, l'érythritol, le xylitol, le sorbitol et le tagatose – ont été étudiés. Leur consommation moyenne était de 92 milligrammes/jour/personne, le sorbitol étant le plus utilisé.

Comprimés édulcorants, sucre et chewing-gum édulcorés. Le 12 juillet 2023, à Leipzig, en Allemagne. PICTURE ALLIANCE/DPA/PICTURE ALLIANCE VIA GETTY IMAGES

Surtout chez les moins de 60 ans

Résultat : à la fin des huit ans de suivi, les sujets ayant la consommation la plus élevée (environ 191 milligrammes/jour) ont présenté un déclin plus rapide de 62 % de leurs capacités de réflexion et de mémoire globales que ceux du groupe ayant la consommation la plus faible (20 milligrammes/jour en moyenne). La baisse a été encore plus prononcée chez les personnes diabétiques.

L'effet est particulièrement marqué chez les moins de 60 ans, notamment pour la mémoire et la fluidité verbale. En revanche, chez les plus de 60 ans, les résultats n'étaient pas significatifs. *« On pense que le déclin cognitif et la démence commencent à se développer plusieurs décennies avant que les symptômes ne deviennent perceptibles. L'exposition à ces substances à l'âge mûr pourrait donc accélérer ces processus et avoir des conséquences à long terme »*, analyse Claudia Kimie Suemoto, qui se dit toutefois *« surprise »* des résultats chez les plus de 60 ans.

« Ces données pourraient inciter les cliniciens à reconsidérer les recommandations alimentaires, en particulier pour les patients atteints de diabète, de syndrome métabolique ou présentant des facteurs de risques cérébro-vasculaires », souligne Thomas Holland, professeur adjoint au Rush University Medical Center (Chicago, Etats-Unis), dans un éditorial publié dans *Neurology* qui accompagne ces travaux. Les praticiens *« reconnaissent de plus en plus l'alimentation comme un facteur de risque modifiable du déclin cognitif, il devient donc impératif de renforcer la surveillance réglementaire des additifs alimentaires »*, poursuit-il.

Parmi les sept édulcorants explorés, seul le tagatose n'a montré aucun lien significatif avec la dégradation des performances cognitives.

Les chercheurs ont toutefois souligné certaines limites : corrélation ne veut pas dire causalité. L'autodéclaration peut induire des imprécisions. Autre bémol, le sucralose, l'un des édulcorants les plus couramment utilisés, n'a pas été évalué, car il n'était pas disponible au début de l'étude en 2008-2010 au Brésil.

« La neurotoxicité et la neuroinflammation induites par les métabolites toxiques provenant des édulcorants artificiels pourraient expliquer ces données », avancent les auteurs. *« Cette étude épidémiologique montre des signaux interpellants qui méritent de mener davantage de recherches sur les mécanismes d'action de ces produits »*, souligne la professeure Irène Margaritis, adjointe au directeur d'évaluation des risques de l'Agence nationale de sécurité sanitaire.

D'autres effets négatifs sur la santé ont été décrits. De précédents travaux de l'Equipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle (EREN-Cress), parus dans le *British Medical Journal* en 2022, issus de la cohorte épidémiologique NutriNet-Santé, avaient montré que les plus gros consommateurs d'édulcorants ont un risque supérieur d'environ 10 % de développer un cancer par rapport à ceux qui n'en consomment pas. Cette même équipe a aussi observé une incidence accrue de maladies cardio-vasculaires.

L'aspartame – identifié par le code E951 sur les produits –, fréquemment utilisé depuis une quarantaine d'années, a été déclaré *« cancérogène possible »* mi-2023 par le Centre international de recherche sur le cancer, l'agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'agence a d'ailleurs publié, en mai 2023, une recommandation alertant sur l'utilisation d'édulcorants, arguant qu'ils *« ne contribuent pas à contrôler la masse corporelle ni à réduire le risque de maladies liées au poids »*.

Risque de surpoids

Au contraire. Les édulcorants pourraient même augmenter le risque de surpoids, voire d'obésité, chez des personnes de poids normal, selon des résultats préliminaires présentés par l'équipe de Mathilde Touvier, directrice de l'équipe de recherche EREN-Cress (Inrae, Inserm, CNAM, université Sorbonne-Paris-Nord, université Paris Cité), au Congrès international de nutrition qui s'est tenu fin août à Paris. D'autres travaux préliminaires présentés à ce même congrès ont suggéré une association avec une moindre diversité du microbiote intestinal chez les plus forts consommateurs de ces additifs alimentaires. Or, on sait qu'une perte de diversité du microbiote a des effets délétères sur la santé.

« Le fait de consommer des édulcorants leurre le cerveau et pourrait conduire à une compensation en allant vers des produits sucrés, car le besoin n'est pas complètement satisfait », souligne Irène Margaritis. Or, les effets négatifs du sucre sur la santé sont connus. Consommé en excès, il est, selon l'OMS, associé à un risque accru de diabète, d'obésité, de maladies cardio-vasculaires... Il ne devrait pas représenter plus de 10 % de l'apport calorique quotidien. *« Il faut aussi se méfier de tous les sucres cachés, le mot "sucre" ne figurant pas forcément toujours sur l'étiquetage »*, avertit Mathilde Touvier.

« Les gens devraient réduire dratiquement le goût sucré de leur alimentation, dès le plus jeune âge, afin d'améliorer leur santé », affirmait l'OMS en 2023. *« Se fier au Nutri-Score peut également aider car les produits très sucrés, quelle que soit la forme de sucre employé, sont pénalisés par ce logo, de même que les boissons édulcorées »*, ajoute Mathilde Touvier. ■

PASCALE SANTI

Comment la prise de décision embrase le cerveau de la souris

NEUROSCIENCES - Un consortium international a dévoilé une cartographie en temps réel des neurones activés lors de ce processus

Que se passe-t-il dans le cerveau lors d'un processus de prise de décision ? Comment les neurones, qui logent dans des centaines de régions cérébrales interconnectées, intègrent-ils les informations sensorielles, mais aussi les expériences antérieures vécues, pour qu'un individu décide d'engager tel ou tel mouvement, par exemple ? C'est la question à 70 millions de neurones – le nombre de ces cellules dans le cerveau d'une souris – à laquelle s'est attaqué un consortium d'une vingtaine de laboratoires à travers l'Europe et les Etats-Unis, le Laboratoire international du cerveau, financé notamment par le Wellcome Trust (Royaume-Uni) et la Fondation Simons (Etats-Unis). Ce travail, fruit de cinq ans d'efforts, donne lieu à deux articles publiés dans la revue *Nature* du 3 septembre.

De fait, les chercheurs ont accompli une prouesse technologique en parvenant à enregistrer, dans le cerveau d'une souris, l'activité simultanée non pas de 70 millions de neurones – c'eût été impossible –, mais de plus de 620 000 neurones individuels, répartis dans 95 % des aires cérébrales ; et ce, au moment même où l'animal réalisait une tâche de prise de décision. Cet exploit a pu être réalisé grâce à l'arrivée, voici moins de dix ans, d'un outil révolutionnaire : des électrodes de pointe, les sondes Neuropixels. Chacune d'elles permet d'enregistrer simultanément in vivo, avec peu de dommages pour le tissu cérébral, l'activité électrique de centaines de neurones individuels – voire de plusieurs milliers pour les plus récentes.

« A la fin des années 1980, une électrode enregistrait l'activité d'un seul neurone à la fois. Il fallait cinq ans pour reconstituer l'activité de 100 neurones, se souvient Alexandre Pouget, directeur du Laboratoire de neurosciences cognitives computationnelles à l'université de Genève, et l'un des trois cofondateurs du Laboratoire international du cerveau. *Trente ans plus tard, nous avons enregistré simultanément l'activité de 621733 neurones, couvrant 279 zones dans le cerveau antérieur gauche, le mésencéphale, le cerveau postérieur droit, le cervelet de la souris. C'est juste incroyable. »*

Pas d'aire spécialisée

« Les trois premières années de notre travail ont été entièrement consacrées à résoudre deux premiers défis : développer les infrastructures de partage et d'analyse des données. Et standardiser le protocole suivi chez la souris, pour que les laboratoires concernés puissent reproduire à l'identique les expériences », explique Alexandre Pouget. Ils se sont ensuite réparti la tâche, quadrillant l'ensemble du cerveau en opérant strictement dans les mêmes conditions.

Dans l'expérience du premier travail, une souris était placée devant un écran. Un stimulus visuel (une alternance de bandes noires et blanches) apparaissait tantôt à gauche, tantôt à droite. La souris devait réagir en déplaçant une petite molette dans cette même direction pour recevoir une récompense alimentaire.

Au début de l'essai, l'encéphale était calme. Quand la souris détectait le stimulus sur l'écran, les aires visuelles s'allumaient à l'arrière de son cerveau. Puis l'activité cérébrale s'intensifiait progressivement, en particulier dans les aires frontales et pariétales, à mesure que l'animal accumulait des informations en vue de la décision à prendre. A l'apparition du mouvement, sans surprise, ses aires motrices s'activaient. Enfin, quand l'animal recevait sa récompense, tout son cerveau s'embrasait. *« On s'en doutait un peu, mais la prise de décision résulte de l'activation d'un vaste réseau d'aires cérébrales qui communiquent les unes avec les autres, mobilisant plus de la moitié du cerveau,* résume Alexandre Pouget. *Elles décident quasiment de concert, sans hiérarchie évidente. »* Il n'y a donc pas d'aire spécialisée dans la prise de décision.

La seconde étude porte sur l'influence des « connaissances a priori », ces expériences passées qui influencent la prise de décision. Elle réserve davantage de surprises. La même expérience a été conduite, mais avec un écran si faiblement éclairé que la souris devait deviner dans quel sens tourner la molette. Elle se fiait alors à la fréquence d'apparition du stimulus à gauche ou à droite dans les essais antérieurs – le cerveau agit comme une machine à prédictions. Qu'ont observé les chercheurs ? Eh bien, ces connaissances a priori sont distribuées dans de multiples zones cérébrales, encodées non seulement dans les aires cognitives, mais aussi dans les zones cérébrales qui traitent l'information sensorielle et qui contrôlent les actions.

« C'est un travail remarquable, estime David Hansel, du Centre de neuroscience intégrative et de la cognition, à Paris, qui n'a pas participé à ces études. *Il livre des résultats aux antipodes de la théorie des localisations fonctionnelles qui attribuait à chaque faculté mentale une aire cérébrale donnée. »* Il salue aussi un cercle vertueux : *« La technologie conduit à explorer de nouvelles questions, qui conduisent à leur tour à développer de nouvelles technologies. »* ■

FLORENCE ROSIER

Une étrange graine solide au cœur de Mars

ASTRONOMIE - Des données sismiques d'une mission de la NASA suggèrent que la Planète rouge dispose, comme la Terre, d'un noyau cristallisé. Une hypothèse qui divise

Encore une nouvelle découverte surprenante sur Mars, qui pourrait obliger à revisiter nos connaissances sur la formation de notre voisine. A 3 000 kilomètres sous la surface, la Planète rouge recèlerait une graine solide d'oxyde de fer de quelque 600 kilomètres de rayon, selon une étude publiée le 3 septembre dans *Nature* par une équipe de l'université de science et de technologie de Chine, à Hefei, associée à l'université du Texas. Jusqu'à présent, les spécialistes imaginaient que le cœur de Mars était constitué de métal liquide. Ce noyau serait assez semblable à celui de la Terre ou encore à celui, très probable, de la Lune, les deux seuls recensés jusqu'ici.

« Cette présence de graine solide étonne. Nous ne l'attendions pas, en raison notamment de températures estimées trop élevées en son centre », précise Philippe Lognonné, professeur à l'université Paris Cité, responsable du sismomètre d'InSight. Cette mission de la NASA a été menée sur Mars entre 2018 et 2022. Ce sont ses données qui ont permis aux auteurs de *Nature* d'identifier un intrus au cœur de la planète, et qui bouleversent la communauté.

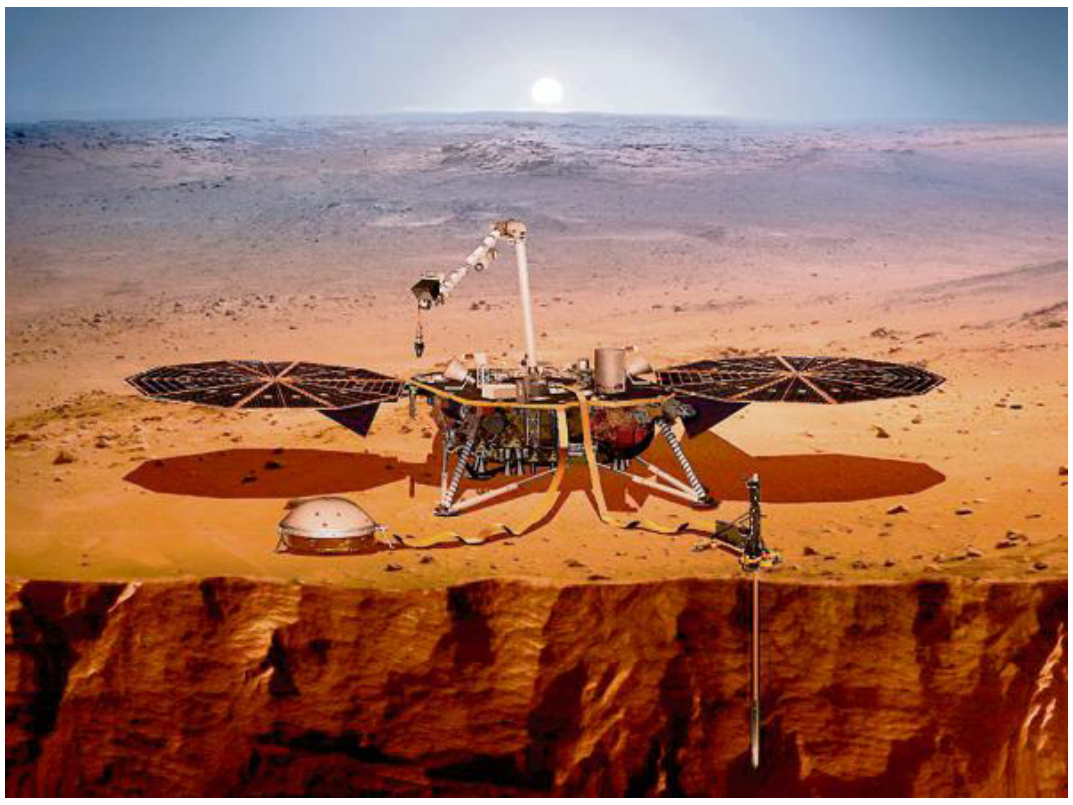

Vue d'artiste du sismomètre d'InSight. NASA/JPL-CALTECH

Composition complexe

Les chercheurs ont étudié une vingtaine de séismes martiens, à environ 1 900 kilomètres des instruments d'InSight. Ces tremblements proviennent d'un volcanisme récent. Ils créent des ondes qui atteignent le sismomètre directement, mais aussi indirectement. Par exemple en se réfléchissant sur la croûte terrestre diamétralement opposée et en revenant vers le point de départ. Mais d'autres échos sont possibles, provenant d'ondes tapant sur le noyau. Ces nombreux scénarios de réflexion sur des interfaces entre le manteau et le noyau liquide ont conduit les chercheurs à émettre l'hypothèse qu'il y avait aussi des échos provenant de rebonds sur une interface entre un liquide et un solide, dans le noyau.

« Personne n'avait repéré ce noyau solide auparavant, car il est difficile de travailler avec de tels signaux. Mais des progrès dans leur traitement et de nouveaux modèles ont permis d'avancer », note Daoyuan Sun, coauteur de cette étude à l'université de Hefei.

Les analyses sont compliquées. Les ondes réfléchies sur cette graine voyagent près de 3 000 kilomètres dans le manteau solide, donc sont très atténuées. La sonde elle-même est chahutée par les vents violents et les sauts de températures diurnes-nocturnes particulièrement amples, une centaine de degrés Celsius. *« Les analyses sont bien réalisées avec des méthodes éprouvées, mais souffrent du fait que nous n'avons qu'un seul sismomètre à disposition »*, observe M. Lognonné.

Le débat porte surtout sur le fait que les chimistes ne savent pas expliquer la présence d'un tel volume solide au cœur de Mars.

Pour fabriquer une graine solide, il faut atteindre une certaine température de cristallisation. Or, à ces profondeurs, les températures semblent être trop hautes pour permettre une telle solidification. D'autant qu'en 2023 une équipe internationale a montré, toujours grâce aux données sismiques d'InSight, qu'il existerait une couche de silicates fondus d'environ 150 kilomètres d'épaisseur, en limite du manteau et du noyau. Celle-ci a pour conséquence des températures élevées, pour le manteau, interdisant une solidification centrale. *« Ce noyau solide me semble incompatible avec cette couche de silicates et ça me rend un peu sceptique »*, estime le géophysicien Henri Samuel (Institut de physique du globe de Paris), cosignataire de la publication de 2023.

« Stimulant »

L'équipe chinoise répond cependant à cet argument dans son article, en proposant une composition plus complexe pour le noyau que le seul fer fondu, l'hypothèse généralement faite. Si des éléments légers comme le carbone, le soufre ou l'oxygène sont présents, alors toute la thermodynamique est modifiée et on peut trouver un mélange qui solidifie. Selon leurs estimations, les proportions seraient 12 %-16 % de soufre, 7 %-9 % d'oxygène, moins de 4 % de carbone et le reste de fer.

« Il est intéressant de voir que cette dernière étude autorise la présence d'oxygène. Mais le problème est que les concentrations sont beaucoup trop élevées. Inimaginables même !, note James Badro, directeur de recherche CNRS à l'Institut de physique du globe de Paris, spécialiste de l'intérieur des planètes. *Mais c'est stimulant, et il est probable que des physico-chimistes vont proposer une composition plus adéquate. »*

La controverse révèle moins des failles éventuelles dans des calculs que l'étendue de notre ignorance sur la composition interne de Mars et sur sa température. Combler ces lacunes est pourtant nécessaire pour reconstituer les scénarios d'apparition des planètes telluriques. *« Le noyau enregistre les conditions initiales de formation, donc mieux le connaître permet de remonter aux origines »*, souligne M. Badro.

« La planétologie comparée, par exemple entre Mars et la Terre, est indispensable pour saisir ce qui fait la spécificité ou non de notre planète et ce qui explique l'apparition de la vie. Si la Terre est très atypique, cela interroge sur la chance de découvrir d'autres mondes possibles avec de la vie », selon M. Lognonné.

Hélas, le fin mot de cette histoire de petite graine ne sera pas pour tout de suite. Depuis l'arrêt d'InSight, aucun projet d'installation de nouveaux sismomètres sur Mars n'a vu le jour. ■

DAVID LAROUSSERIE

TÉLESCOPE

MÉDECINE

La vaccination contre l'hépatite B réduirait le risque de diabète

La vaccination contre le virus de l'hépatite B (VHB) diminuerait de 15 % le risque de diabète, selon une étude qui sera présentée au congrès annuel de l'Association européenne pour l'étude du diabète, du 15 au 19 septembre. Cette étude de cohorte rétrospective a été menée à partir des dossiers médicaux anonymisés d'un réseau mondial (TriNetX). Elle a comparé 573 785 adultes immunisés contre le VHB et 318 684 adultes non immunisés, d'après la présence d'anticorps contre l'antigène HBsAb dans leur sang. Leur immunité ne pouvait provenir que de la vaccination, les personnes infectées par le VHB ayant été exclues de l'étude. La réduction du risque mesurée pouvait atteindre 43 % dans le groupe le mieux immunisé et se montrait plus forte chez les plus jeunes. L'infection par le VHB pourrait affecter les fonctions du foie, notamment son rôle dans le métabolisme du glucose. Diminuer le risque d'infection protégerait donc du risque de diabète.

ZOOLOGIE

Les flamants roses migrateurs vieillissent mieux que les sédentaires

Une équipe du centre de recherche de la Tour du Valat, en Camargue, a percé le mystère du vieillissement des flamants roses. Grâce à un suivi sur quarante ans, elle a établi que les individus migrateurs restaient « jeunes » plus longtemps. Dans cette espèce, certains restent cantonnés dans les lagunes du sud de la France, quand d'autres passent chaque hiver en Italie, en Espagne ou en Afrique du Nord. Au début de leur vie d'adulte, les « résidents » survivent et se reproduisent davantage. Mais ils payent ensuite leur sédentarité avec un vieillissement 40 % plus important et une mortalité plus forte. Rester en bonne santé plus longtemps ou être performant dans sa jeunesse : c'est donc à un choix shakespearien que sont confrontés ces volatiles.
› *Cayuela* et al., *« PNAS »*, *25 août*

2,18

C'est, en pourcentage du PIB, la part des dépenses intérieures de recherche et développement de la France en 2023. Elle est en baisse de 0,5 % par rapport à 2022, en tenant compte de l'inflation, et correspond à 61,5 milliards d'euros en volume. Cet indicateur sert à comparer les efforts de recherche des pays et montre que la France ne parvient pas à décoller des 2,2 % depuis dix ans, malgré un objectif de 3 % rappelé dans les discours faisant de la recherche une priorité. Les Etats-Unis sont à 3,4 %, l'Allemagne à 3,1 %, le Royaume-Uni à 2,77 % et la Chine à 2,6 %. La note du service statistique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche de juillet montre également, dans le secteur public, une hausse plus rapide des effectifs de chercheurs (+ 2,1 %) que de ceux du personnel de soutien à la recherche (+ 1,3 %).

Des traces d'ADN de microbes retrouvées chez des mammouths

PALÉOGÉNOMIQUE - Les génomes de six bactéries ont été identifiés dans des échantillons de ces éléphantidés disparus

Les derniers mammouths se sont éteints il y a environ quatre mille ans, sur l'île Wrangel, à 140 kilomètres au nord des côtes extrême-orientales russes du district de Tchoukotka. Et, avec eux, un cortège de microbes dont on vient de retrouver une infime trace, une prouesse présentée le 2 septembre dans la revue *Cell*.

Benjamin Guinet (Centre de paléogénomique et Muséum d'histoire naturelle de Stockholm) et ses collègues ont passé au tamis l'ADN prélevé sur 483 échantillons de mammouths, dont certains provenant d'un spécimen vieux de 1,1 million d'années. Ils ont pu identifier des séquences attribuées à six bactéries des genres *Actinobacillus*, *Pasteurella*, *Streptococcus* et *Erysipelothrix*. Précisons que, pour ce faire, ils n'ont manipulé que de l'information génétique, et non les microbes eux-mêmes, depuis longtemps disparus.

« L'ADN microbien, c'est le cauchemar de mes collègues paléogénéticiens qui souhaitent étudier les mammouths, car il peut ressembler au génome de ceux-ci », observe Benjamin Guinet. Leur premier réflexe est donc de s'en débarrasser. Lui a fait l'inverse : *« J'ai jeté toutes les données qui ressemblaient à de l'ADN d'éléphant. »* Le reste a été soumis à une série de filtres pour éliminer les contaminations survenues en laboratoire, mais aussi les séquences des plantes, des champignons et des microbes pouvant se trouver dans l'environnement des mammouths, sans faire partie de leur microbiote.

La méthode a permis l'identification d'une bactérie *Erysipelothrix* associée à un mammouth des steppes vieux de 1,1 million d'années, ce qui en fait le plus ancien couple connu entre un microbe et son hôte. Mais cela ne restera pas le plus ancien microbe officiellement identifié par la paléogénomique : *« Nos collègues du groupe d'Eske Willerslev, à Copenhague, ont déjà décrit des communautés microbiennes dans des échantillons environnementaux vieux de 2 millions d'années prélevés dans le nord du Groenland »*, précise Benjamin Guinet. Dès que leur étude, qui a fait l'objet d'une prépublication en 2023, sera dûment publiée dans un journal scientifique, le record leur reviendra.

Relation hôte-microbe

Mais ce qui intéresse le chercheur français, ce n'est pas tant l'ancienneté que les relations entre des microbes et leur hôte. Impossible cependant de savoir si la bactérie *Erysipelothrix* identifiée, proche de celle retrouvée encore aujourd'hui dans les amygdales de porcs et de chiens, était un pathogène pour le mammouth. *« On manque de données vétérinaires chez l'éléphant pour le savoir »*, dit-il.

En revanche, une bactérie du genre *Pasteurella* trouvée sur deux mammouths est proche d'une souche responsable en 2020 de septicémies mortelles chez six éléphants d'Afrique au Zimbabwe. *« Elle aurait pu aussi être pathogène chez leurs cousins mammouths »*, avance Benjamin Guinet.

L'association qui a le plus retenu son attention concerne un streptocoque retrouvé dans les dents des derniers mammouths, ceux de Wrangel, et de deux autres plus anciens. *« Cette bactérie a sûrement été transmise entre populations de mammouths au fil de leur évolution »*, poursuit le jeune chercheur.

Manque de référentiel

« Ces résultats de la paléogénomique sont impressionnants, commente Régis Debruyne (Muséum national d'histoire naturelle, Paris), qui n'a pas participé à ces travaux. *La quantité de données génomiques recueillie permet de proposer des filtres, et au final un tri des séquences pertinentes convaincant. »* Il rejoint son collègue sur un frein paradoxal à ce type d'analyse, lié à un manque de référentiel moderne : *« On a désormais moins de données génomiques sur l'éléphant actuel que sur les mammouths. »*

Une anecdote résume une autre difficulté d'interprétation. Il y a une quinzaine d'années, raconte Régis Debruyne, il avait fallu irradier un petit mammouth avant de l'étudier en France, car ses découvreurs russes suspectaient la présence sur la carcasse du bacille de l'anthrax. *« On a effectivement retrouvé la trace d'un mycobactérium du sol, contaminant de l'environnement*, dit le paléogénéticien. *Mais il était non pathogène. »*

Les ressemblances entre microbes ne garantissent pas qu'on puisse leur accorder les mêmes fonctions. Benjamin Guinet en est bien conscient. C'est pourquoi il se garde d'attribuer aux bactéries identifiées un rôle dans l'extinction du mammouth. Celle-ci reste *« une boîte noire que nos données ne peuvent éclairer »*, remarque-t-il. ■

HERVÉ MORIN

Des archéologues sur le site de Gran Dolina à Atapuerca, près de Burgos (Espagne), le 4 juillet 2024. SANTI OTERO/EFE/MAXPPP

A Atapuerca, des **trésors** d'humanités

▶ SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

La présence de ces lignées humaines sur un même site ouvre une foule de questions : présentent-elles une continuité évolutive ? Se sont-elles trouvées en compétition ? Ou bien résultent-elles de vagues migratoires successives ?

Pour tenter d'y répondre, depuis 1978, chaque année, des fouilles ont lieu dans ce qui est devenu la Mecque de la paléoanthropologie espagnole. *« Le projet Atapuerca est exemplaire par son caractère pluridisciplinaire, sa vision holistique des sites. C'est une université ouverte, où se sont formées des générations de chercheurs*, observe la chercheuse, qui a effectué sa première campagne de fouilles en 1998. *Je suis moi-même une fille du projet Atapuerca, mais j'ai des enfants et petits-enfants, des étudiants devenus des spécialistes. »*

De mi-juin à fin juillet, la tranchée d'Atapuerca et les grottes environnantes redeviennent une fourmilière. Jusqu'à 300 fouilleurs casqués de blanc s'y succèdent, sur 11 sites distincts, pour extraire les précieux vestiges, examinés en laboratoire quand la bise sera revenue. *« C'est une machine qu'il faut relancer à chaque saison, nous anticipons les choses dès le début de l'année »*, précise Maria Martinon-Torres. Les questions de sécurité sont essentielles. A voir ces tranchées de plusieurs dizaines de mètres, bardées d'échafaudages conduisant aux différents niveaux de fouilles, on ne peut que s'inquiéter de la stabilité des blocs de pierre en surplomb. *« Deux spécialistes s'occupent de la sécurité des installations »*, rassure la chercheuse.

Différentes disciplines

Une fondation, créée en 1999, assure l'intendance, le soutien financier et scientifique du projet, qui comporte aussi une dimension culturelle et touristique. La journée de travail commence à 9 heures, les fouilleurs, tous bénévoles, nourris et logés, arrivant par bus depuis le gîte de pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle où ils résident, à Burgos.

Une pause vers 11 heures permet d'échanger sur les trouvailles des premières heures, autour d'un café et d'un sandwich, avant de se remettre à fouiller jusqu'à 15 h 15, la pause de l'après-midi. *« Et, vers 17 heures, on reprend pour du travail de laboratoire : nettoyage, identification des pièces, étiquetage, vérification des relevés en trois dimensions… »* Dîner à 21 heures, et retour le lendemain par la route poudreuse qui conduit à la tranchée.

Atapuerca aimante des étudiants, doctorants et postdoctorants, de différentes disciplines, paléoanthropologie bien sûr, chimie, cartographie, datation… Des chercheurs chevronnés sont aussi de la partie, comme Amélie Vialet, maîtresse de conférences au Muséum national d'histoire naturelle, à Paris. Elle était venue fouiller il y a vingt ans, quand elle était doctorante. *« Une expérience qu'on n'oublie jamais ! Ici, c'est le centre du monde pour la paléoanthropologie »*, s'enthousiasme-t-elle. D'autant que le site s'inscrit dans la continuité temporelle de celui de Tautavel (Pyrénées-Orientales), sur lequel elle travaille, et où des

DES PREUVES DE CANNIBALISME À TRAVERS LES ÂGES

ATAPUERCA (ESPAGNE)
- envoyé spécial

Si manger son semblable passe aujourd'hui pour un tabou universel, cela n'a pas toujours été le cas. Le site archéologique d'Atapuerca, en Espagne, en offre un exemple saisissant. Les paléontologues y ont mis au jour des scènes de boucherie anthropophage vieilles de près de un million d'années, au paléolithique, mais aussi de seulement quelques milliers d'années, au néolithique et à l'âge du bronze.

La grotte de Gran Dolina forme une sorte de cène originelle littérale, où le corps, le sang et la moelle d'autrui ont été largement partagés – sans doute pas pour des raisons spirituelles. *« C'est le plus ancien cas connu de cannibalisme »*, rappelle Palmira Saladié, de l'Institut de Catalogne de paléoécologie humaine, à Tarragone. Elle codirige les fouilles sur ce site qui fait partie du vaste complexe karstique d'Atapuerca. Il s'agit d'un campement daté de 850 000 ans, où pas moins de 180 fossiles humains appartenant à une nouvelle espèce, *Homo antecessor*, ont été découverts lors de campagnes de fouilles menées entre 1994 et 2011.

Dans le niveau stratigraphique baptisé TD6, les restes de 11 enfants, adolescents et jeunes adultes ont été retrouvés désarticulés : *« Ils ont été mangés ici, dans un camp de base, où on se partageait de la viande humaine et animale, avec un même traitement de boucherie »*, disait au *Monde* la chercheuse, début juillet. TD6 montre au moins trois épisodes de cannibalisme, répartis *« probablement sur plusieurs milliers d'années »*.

De même que chez les chimpanzés des groupes peuvent en attaquer d'autres, *« nous pensons que ces cas de cannibalisme résultent d'une forte densité humaine dans la région »*, avance Palmira Saladié, qui exclut l'hypothèse d'un comportement rituel pour une population aussi ancienne. Des carnivores figuraient aussi au menu, avec des marques de découpe sur des ours et des renards.

Marques de dents humaines

Son collègue Francesc Marginedas nous glissait qu'en 2024, après l'élargissement du périmètre des fouilles de TD6, un fragment d'*antecessor* avait été découvert, *« ce qui augure bien de nouvelles trouvailles »*. Il avait raison : le bilan de la campagne publié fin juillet fait état de la découverte de 10 nouveaux fossiles d'*antecessor*, dont plusieurs portent des marques de découpe. En particulier, ceux d'un enfant de 2 à 4 ans *« dont la tête avait été séparée du tronc »*.

Ce n'était pas tout, car, entre le cru et le cuit, cet été aura été doublement placé sous le signe du cannibalisme pour l'équipe de Palmira Saladié. Le 7 août, elle a décrit dans la revue *Scientific Reports* un cas bien plus récent, cette fois dans la grotte El Mirador, à Atapuerca. Il concerne notre propre espèce. Au début des années 2000, le site avait déjà livré les restes cannibalisés de six individus datant de l'âge du bronze, il y a quatre mille cinq cents ans environ.

Des fouilles ultérieures ont mis au jour de nouveaux ossements, plus anciens de deux mille ans environ, remontant au néolithique : ce sont, cette fois, au moins sept individus, des fermiers, qui sont tombés sous les dents d'anthropophages. Les ossements portent des signes de crémation, mais il est impossible de confirmer le lien entre la combustion des os et le traitement des corps, car la grotte servait aussi d'enclos pour le bétail, dont la litière était régulièrement brûlée pour réduire le volume des excréments, auxquels les os étaient mêlés.

Des signes de polissage des os résultant du contact avec des poteries lors de la cuisson sont visibles sur près de 600 spécimens. *« Au total, 132 restes humains présentaient des marques de coupure, notamment de tranchage, de grattage et de hachage sur divers éléments squelettiques associés au décharnement, au dépouillement, à la désarticulation, au démembrement et à l'éviscération »*, écrivent Palmira Saladié et ses collègues. Des marques de dents humaines sont aussi bien visibles. L'analyse isotopique du strontium suggère que les individus dévorés étaient d'origine locale.

Finalement, même si aucune blessure mortelle n'a été observée sur ces ossements, c'est l'hypothèse du *« cannibalisme de guerre »* qui a la faveur des chercheurs espagnols. Le paléoanthropologue Bruno Boulestin, qui a étudié d'autres cas de cannibalisme au néolithique, juge *« tout à fait probante »* l'analyse proposée par Palmira Saladié et ses collègues. Dans la péninsule Ibérique, rappellent-ils, les vestiges néolithiques témoignent d'un large spectre de violences. Le cannibalisme a pu faire partie d'une panoplie de l'effroi, avec la prise de trophées et le massacre des prisonniers. ■

H. M.

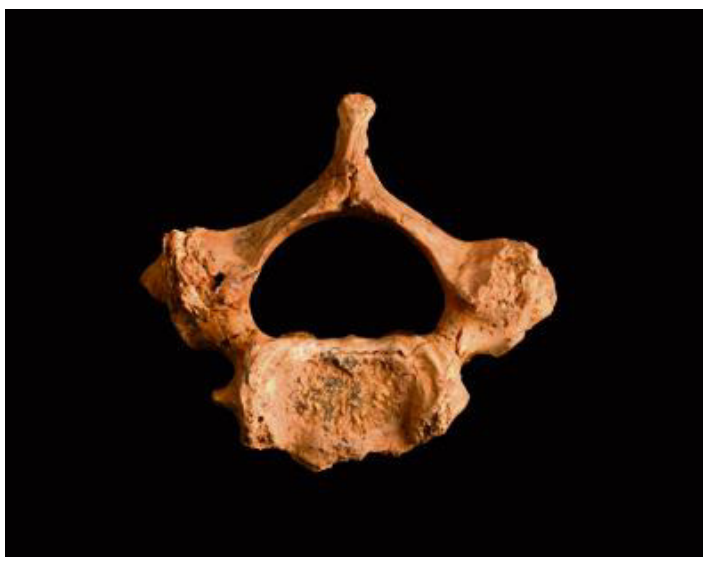

Vertèbre d'un enfant « Homo antecessor » (860 000 ans) retrouvée à Atapuerca (Espagne) et portant des traces de découpe. Le 20 juillet. MARIA D. GUILLEN/IPHES-CERCA

Biface rougeâtre à double tranchant « Excalibur », vieux d'environ 430 000 ans, de facture néandertalienne. IPHES-CERCA

Os trouvés dans la grotte El Mirador, à Atapuerca (Espagne), témoignant d'un épisode de cannibalisme survenu il y a 6 500 ans. IPHES-CERCA

traces de cannibalisme ont aussi été relevées. *« Tout ici est fantastique, notamment la politique de mécénat qu'on n'est pas capables de mener en France,* dit-elle. *C'est très inspirant. »*

Nous voici devant le site Galeria, daté d'environ 400 000 ans. Ces fouilles complètent celles de la Sima de los Huesos, sa contemporaine. Cette dernière ne se visite pas, car elle n'est accessible qu'après un long et pénible trajet souterrain. C'est pourtant là que l'aventure scientifique d'Atapuerca a commencé. Juan Arsuaga, vétéran du site, y a participé quasiment depuis le début. Son premier souvenir sur place remonte à 1982, quand des fouilles organisées ont pris le relais de repérages et de prospections, après la découverte d'une mandibule humaine par un paléontologue spécialiste des ours des cavernes, qui avait accompagné des spéléologues à la Sima de los Huesos. Juan Arsuaga, alors en thèse sur les restes humains à l'université de Madrid, l'a *« conservée quelque temps dans son bureau »*.

« Gouffre des ossements »

Pas moins de 28 individus seront découverts dans ce « gouffre des ossements ». D'abord considérés comme des *Homo heidelbergensis*, ils sont désormais classés parmi les néandertaliens anciens. *« Travailler sur ce site est très inconfortable, il faut être en bonne forme physique pour y parvenir. Nous n'avons pas voulu l'aménager pour le conserver dans son état originel »*, raconte Juan Arsuaga. Comment autant de cadavres humains ont-ils pu s'y accumuler ? L'hypothèse principale est qu'ils ont été jetés là de façon délibérée, constituant peut-être le premier exemple connu de sépulture.

La découverte du crâne 5 en 1992 a été marquante. Très bien conservé, il porte la marque d'une infection dentaire qui a finalement emporté « Miguelon », ainsi qu'il a été surnommé en hommage au cycliste Miguel Indurain. Au Musée de l'évolution humaine de Burgos, qui réunit les plus beaux fossiles d'Atapuerca, le tête-à-tête avec ce crâne est émouvant. Tout comme l'est « Excalibur », remarquable biface rougeâtre, unique outil retrouvé à la Sima de los Huesos. Pour Jose Maria Bermudez de Castro, l'un des piliers des fouilles d'Atapuerca, cet outil est le symbole des lieux car il témoigne peut-être de l'un des plus anciens gestes de nature rituelle : jeter un objet de prestige dans un gouffre pour y accompagner un défunt.

La Galeria donne plus d'information sur le mode de vie de ces néandertaliens : la cavité, plus proche de la surface, constituait un piège naturel pour le gibier, où ils allaient s'approvisionner.

Direction maintenant Gran Dolina, toujours dans la tranchée : *« C'est la star des stars, car c'est ici que les fouilles sont les plus complètes »*, assure Maria Martinon-Torres. *« Admirez cette stratigraphie, c'est la meilleure vue d'Europe ! »*, lance-t-elle du sommet des échafaudages, d'où le regard plonge sur plus de 20 mètres d'empilement de couches sédimentaires, aux couleurs ocre et jaune. *« C'est la plus complète, avec des occupations humaines allant de 250 000 ans à 1 million d'années. »* De quoi rendre jaloux les collègues étrangers ? *« Ils devraient l'être ! »*, s'amuse-t-elle.

Dans les années 1990, un puits avait été creusé pour explorer le potentiel du site. *« La surprise est venue en 1994, avec la découverte d'une centaine de restes humains sur un carré de 6 mètres par 6, baptisé TD6 »*, rappelle-t-elle. En 1997, ces fossiles font la couverture de la revue *Science*. Datés de 850 000 ans, leurs caractères anatomiques sont inédits. *« En particulier, une dentition primitive, très robuste, associée à un visage moderne au niveau des joues, très verticales. »* Leur codécouvreur Jose Maria Bermudez de Castro, qui a depuis été nommé à l'Académie de la langue espagnole, a proposé la dénomination *Homo antecessor*, du nom latin des éclaireurs de légions romaines.

AVEC LE DOYEN PINK, CE NE SONT PAS MOINS DE QUATRE ESPÈCES DE LA LIGNÉE HUMAINE QUI SE SONT SUCCÉDÉ SUR CES RELIEFS ET DANS LES GROTTES D'ATAPUERCA

Le site d'Atapuerca, en Espagne, le 2 juillet. CARLA GARCIA/CENIEH

Où le placer dans l'arbre de la famille humaine ? *« Il pourrait s'agir du dernier ancêtre commun entre ce qui allait devenir* sapiens *et Neandertal*, selon Maria Martinon-Torres. *Ce qui ne veut pas dire qu'il soit originaire d'ici. On compte à ce jour 11 individus, principalement des enfants, des adolescents et deux jeunes adultes. Tous ont été victimes de cannibalisme. »* Ce décompte macabre reste évolutif : dans le bilan rendu public à la fin de la campagne 2025, il est fait état de la découverte de nouveaux ossements portant des traces de boucherie.

Pour mieux connaître le mode de vie de ces cannibales et de leurs victimes, des fouilles sont aussi en cours de l'autre côté de la voie de chemin de fer, sur le site de Penal (pénitencier), plus exposé à l'implacable soleil de Castille-et-Leon. L'enjeu est de « raccrocher » les couches sédimentaires qui étaient en continuité. *« Nous y avons trouvé les restes d'une taupe dont l'espèce n'était présente qu'à l'époque de TD6 »*, souligne Maria Martinon-Torres. Croisant son collègue Xose Pedro Rodriguez, elle en profite pour lui montrer un éclat de pierre trouvé la veille. C'est bien un outil lithique, confirme celui-ci, ce qui est de bon augure pour la suite des travaux.

« Cul-de-sac géographique »

Mais remontons encore le temps, direction la Sima del Elefante, où l'on compte 2 mètres de sédiments entre la mandibule trouvée en 2008 et Pink. Combien de millénaires les séparent ? *« On travaille à affiner les datations »*, explique Maria Martinon-Torres. La mâchoire avait été associée à *antecessor*, mais, dès 2009, les équipes avaient jugé plus prudent de le qualifier d'*Homo sp* (espèce encore non dénommée). *« On l'a laissé dans une sorte de limbes »*, note la chercheuse. A raison, puisque Pink est apparu dans le paysage. *« Notre hypothèse, mais il faut encore travailler*, prévient-elle, *c'est qu'il pourrait s'agir de la même population, qui aurait perdu la spécificité africaine dans ce cul-de-sac géographique. Peut-être y a-t-il eu un phénomène de spéciation en Europe. »* Un phénomène qui survient lorsqu'une population se retrouve isolée de son groupe ancestral.

De même, *antecessor* est différent des fossiles asiatiques et africains. Pourrait-il y avoir une continuité entre Pink et cet « éclaireur » ? *« Il y a plusieurs écoles de pensée*, convient la paléoanthropologue. *Nous développons un modèle dit "de source et de puits", où des populations eurasiatiques s'étendent à partir d'une région, puis, lorsque les conditions climatiques sont moins favorables, s'éteignent ou refluent, le plus souvent en suivant les côtes sud moins affectées par le refroidissement. »* Elle souligne que l'Eurasie se prête aux mouvements longitudinaux : *« Je vois plus de similarité entre* antecessor *et les fossiles asiatiques qu'avec les Africains. »*

« C'EST LE KARMA DE CE LIEU : IL EST TRÈS FORT POUR EMPRISONNER DES PREUVES PALÉONTOLOGIQUES ! »
MARIA MARTINON-TORRES
PALÉOANTHROPOLOGUE

Xose Pedro Rodriguez prend le relais pour la visite de la Sima del Elefante, en contrebas de la tranchée. Il interpelle Edgar Tellez, penché sur une couche sédimentaire pentue, qu'il creuse patiemment. C'est ce doctorant au Cenieh qui a découvert le premier fragment de Pink. *« Il continue à travailler dans la même zone*, commente Xose Pedro Rodriguez. *Pour la plupart, les volontaires reviennent d'une année sur l'autre. »*

Pink est à Tarragone, pour étude, mais il devrait *« assez rapidement »* revenir au musée de Burgos, poursuit le chercheur. Pour l'heure, c'est ce « gouffre de l'éléphant » qui promet les vestiges les plus anciens, autour de 1,2 million d'années.

Atapuerca donne des ailes à la paléoanthropologie espagnole. Le Cenieh, dont les locaux jouxtent à Burgos l'imposant Musée de l'évolution humaine, inauguré il y a quinze ans, développe de nouvelles compétences, comme en protéomique (l'étude des protéines). L'analyse ADN est aussi en ligne de mire, *« mais c'est un milieu très compétitif, avec peu de spécialistes »*, constate Maria Martinon-Torres. Juan Arsuaga, qui a collaboré avec l'Institut Max-Planck de Leipzig (Allemagne), pionnier des études des génomes anciens, n'est pas convaincu qu'il faille dupliquer de telles compétences : lors de *« la découverte sur les néandertaliens la plus éblouissante de la dernière décennie, on a retrouvé dans le site Statuas* [les statues] *l'ADN d'au moins cinq d'entre eux, sans aucun fossile, seulement en analysant les sédiments »*. Une prouesse de la génomique réalisée en Allemagne, *« mais c'est nous qui avions réalisé l'échantillonnage »*.

Quelle que soit la stratégie de développement scientifique retenue, Atapuerca fait l'admiration et l'envie de nombreux paléontologues, en Europe et au-delà. L'Américain Tim White s'est installé à Burgos et collabore avec le Cenieh. Légende de la discipline – il a décrit Lucy et découvert *Ardipithecus* en Ethiopie en 1992 –, il estime qu'Atapuerca a élevé la paléoanthropologie *« à l'échelle industrielle. Il n'existe rien de comparable dans le monde »*. Le Français Jean-Jacques Hublin (Collège de France) salue, lui aussi, la montée en puissance de l'Espagne sur la scène internationale : *« Quand j'étais étudiant, l'anthropologie espagnole n'existait pas. A Madrid et à Barcelone, des structures très fortes se sont montées, comme à Burgos, qui développe aussi des partenariats en Afrique. »*

Sur le plan local, les autorités ont pleinement conscience de l'importance du site, tant patrimoniale que touristique. *« Atapuerca voit passer 80 000 visiteurs chaque année, et 50 000 se rendent au Centre archéologique expérimental »*, explique David Canales, guide dans cette vaste structure construite en bordure du petit village endormi qui a donné son nom au site.

Encore surprendre

Le Musée de l'évolution humaine, s'il ne peut rivaliser avec la formidable cathédrale gothique, fait partie des incontournables de la ville. Maria de la Fuente Soro, qui a participé aux fouilles lorsqu'elle était étudiante en histoire de l'art, y est devenue guide. Elle tient les visiteurs au courant des dernières découvertes et ne cache pas qu'il mériterait d'être réactualisé. L'*antecessor* que la sculptrice française Elisabeth Daynes avait imaginé est un jeune garçon, alors que de nouvelles analyses ont depuis montré que les ossements ayant guidé la reconstitution appartenaient à un individu féminin. Responsable scientifique du musée, Juan Arsuaga est d'accord : suivre le rythme des découvertes reste un défi, il préfère mettre l'accent sur les expositions thématiques. *« La modernité est ce qui se démode le plus vite »*, constate-t-il.

D'autant que Maria Martinon-Torres est certaine qu'Atapuerca va encore surprendre le monde. *« Même s'il n'y a rien dans cette tranchée cette année, nous irons au bout, car on ne sait jamais. C'est le karma de ce lieu : il est très fort pour emprisonner des preuves paléontologiques ! »*

Juan Arsuaga en est, lui aussi, persuadé. Atapuerca renferme encore des décennies de découvertes. Deux mystères le taraudent : nous ne sommes pas équipés, en tant qu'*Homo sapiens*, pour survivre sans cuire la viande. *« Essayez de manger du bœuf cru, vous verrez ! »*, lance-t-il. Comment faisaient nos prédécesseurs pour l'assimiler, alors qu'ils ne maîtrisaient pas le feu, dont les premières traces à Atapuerca sont attribuées aux néandertaliens ? L'autre énigme, c'est l'évolution de l'accouchement dans la lignée humaine, faute de pelvis féminin entier. « Lola », c'est le nom qu'il a déjà en tête pour cet ossement encore à découvrir. *« Pour percer ces deux mystères,* assure-t-il, *Atapuerca est mon seul espoir. »* ■

HERVÉ MORIN
(ATAPUERCA, ESPAGNE, ENVOYÉ SPÉCIAL)

LE LIVRE

La science appelée à la décroissance

Le journaliste Nicolas Chevassus-au-Louis invite à réformer la recherche, notamment pour réduire son empreinte carbone

Voici des idées neuves pour la recherche scientifique qui ne manqueront pas de surprendre, ou de déranger, tant elles sont à rebours des pensées majoritaires dans les laboratoires. Publier moins d'articles, aller à moins de conférences lointaines accessibles seulement en avion, privilégier les low techs (des technologies fiables, mais moins clinquantes que les dernières percées à la mode), interdire certaines recherches, transformer *« drastiquement »* le CNRS... Cette liste d'objectifs trace la voie de la « décroiscience », un terme inventé en 2021 par le biologiste Jacques Testart et qui est le titre de cet ouvrage du journaliste Nicolas Chevassus-au-Louis. Ce mot-valise désigne l'application des principes de la décroissance économique au monde de la recherche.

L'auteur se garde bien de présenter brutalement cette réforme, qu'il sait non consensuelle. Il y va donc progressivement, avec le rappel d'une coïncidence historique éclairante. En 1972 sort le fameux rapport Meadows sur les limites de la croissance économique, qui alerte sur les risques à poursuivre la marche en avant. La même année, le mathématicien Alexandre Grothendieck provoque ses collègues avec une conférence intitulée « Allons-nous continuer la recherche scientifique ? », en cohérence avec sa démission, deux ans plus tôt, de l'Institut des hautes études scientifiques, pour devenir l'un des premiers militants de l'écologie politique.

Le chapitre autour de ce dernier décrit ainsi les vifs débats dans les années 1970 sur la critique de la science, sa place dans la société, sa relation aux militaires, ainsi que sa responsabilité dans la montée du consumérisme.

Questions radicales

Puis l'auteur fait le lien entre le rapport Meadows et ces débats sur la science. D'une part en montrant comment le système capitaliste produit des effets négatifs sur le métier de chercheur, devenu bureaucratique, compétitif, poussant à multiplier les publications, parfois peu intéressantes, voire frauduleuses. D'autre part, en rappelant que, comme toute activité, la recherche a des effets sur l'environnement.

Questionner les consommations d'énergie, les achats de matériels, les déplacements... conduit assez vite à interroger la manière dont fonctionne la recherche elle-même, à condition de vouloir aller plus loin que les « petits gestes ». D'où l'irruption de questions radicales qui ont conduit bon nombre de scientifiques à réorienter leurs recherches pour une meilleure adéquation entre leurs valeurs et leurs pratiques.

L'essai n'ignore pas les difficultés auxquelles ces réformes se confronteraient, comme l'atteinte aux libertés académiques. Et il n'appelle pas à un arrêt de toute recherche. La fin pourra néanmoins frustrer ceux qui souhaiteraient un programme d'action plus détaillé. Au moins, un riche débat est soulevé. ■

DAVID LAROUSSERIE

Décroiscience, *de Nicolas Chevassus-au-Louis (Agone, 240 p., 17 €)*

L'AGENDA

FESTIVAL

Lumexplore

Le festival du film d'exploration, science et environnement se tient du 9 au 14 septembre à La Ciotat (Bouches-du-Rhône). Organisé depuis 2016 par la Société des explorateurs français, cet événement a l'ambition de faire découvrir les dernières nouveautés sur les recherches scientifiques à travers des expéditions.
Parmi les documentaires de cette édition : *Tardigrade, l'animal indestructible* (vendredi 12 septembre) ; *Sols couverts d'espoir* (samedi 13) ; *Au cœur d'Expédition 7e continent* (dimanche 14)...
› *Programme et réservations : Ticketingcine.fr/?NC=1125*

UNE MÊME MÈRE POUR DEUX ESPÈCES DE FOURMIS

Regardez bien cette photo. A gauche une fourmi *Messor ibericus*, à droite sa cousine *Messor structor*. La différence entre ces deux mâles est subtile. Elle tient à la pilosité, à la forme du thorax et même à la taille. Ces espèces ont divergé il y a cinq millions d'années. Pourtant, ces deux individus ont la même mère, et cela sans manipulation humaine. Des chercheurs de l'université de Montpellier l'ont annoncé dans la revue *Nature*, le 3 septembre. Ils ont montré que, dans le sud de l'Europe, les colonies de *M. ibericus* élèvent des mâles *M. structor*. Lors de l'accouplement, les reines emmagasinent le sperme étranger puis donnent une descendance de trois types : des reines *M. ibericus*, des femelles ouvrières hybrides et des mâles *M. structor,* produits par clonage. Si le « parasitisme spermatique » était connu, c'est la première fois qu'une espèce est observée donnant naissance à une autre. Un phénomène baptisé « xenoparité ». (PHOTO : JONATHAN ROMIGUIER, YANNICK JUVÉ ET LAURENT SOLDATI)

LA VIE CACHÉE DES PLANTES

L'ODEUR AMOUREUSE DES CHÂTAIGNIERS

Par FLORENCE ROSIER

La rentrée de septembre marque le retour de cet humble délice : la dégustation des châtaignes grillées. Si ce fruit est aujourd'hui devenu anecdotique dans notre alimentation, il en constituait jadis la base dans de nombreuses régions d'Europe. *« La culture du châtaignier, l'"arbre à pain" de nos ancêtres, a revêtu une importance historique*, rappelle Rémy Petit, directeur de recherche à l'Inrae de Bordeaux. *Vers 1850, la France produisait 50 à 100 fois plus de châtaignes qu'à l'heure actuelle, soit 1 million de tonnes, contre environ 10 000 tonnes désormais. »*

Le châtaignier d'Europe (*Castanea sativa*) est originaire de refuges glaciaires qui se trouvaient sur l'actuel territoire français. Ses premières cultures remonteraient à deux mille ans avant notre ère en Anatolie, en Grèce et en Bulgarie. En Europe, la castanéiculture s'est intensifiée à partir du Moyen Age. Elle atteindra son apogée en France aux XVIe et XVIIe siècles. Une « civilisation du châtaignier ».

Limousin, Périgord, Cévennes, Pays basque, Corse, sud de l'Ile-de-France... : autant de terroirs favorables à cette essence, qui affectionne les sols profonds, schisteux, granitiques et acides, et résiste assez bien au froid hivernal – mais supporte mal les gelées tardives.

De la mi-juin à la mi-juillet, cet arbre majestueux fleurit : une féerie dorée. *« Vers le milieu du jour ils traversèrent le large verger de châtaigniers qui barrait le fleuve* (...) *La grande illumination venait des fleurs. Des étoiles.* (...) *L'eau calme était couverte de poussière jaune. Le radeau écartait des brouillards de pollen »*, raconte Jean Giono dans *Le Chant du monde* (1934).

Ces brouillards de pollen ont longtemps embrumé les esprits. Depuis plus de cent cinquante ans, un

Mouche sur une fleur de châtaignier. RÉMY PETIT/INRAE

débat divisait les botanistes. Le châtaignier était-il pollinisé par le vent ? Ou par des insectes ? Deux faits saillants semblaient appuyer l'hypothèse du « vent pollinisateur ». Le châtaignier produit d'énormes quantités de pollen. Et cet arbre appartient à la famille des fagacées, tout comme le chêne et le hêtre, deux essences exclusivement pollinisées par le vent. Qui se charge ainsi de disséminer leur pollen (ces petits grains libérés par les fleurs mâles) pour qu'il puisse aller féconder les ovules (ces cellules sexuelles des fleurs femelles) sur d'autres arbres. La rencontre donnera naissance aux futurs fruits du chêne et du hêtre.

A contrario, d'autres traits du châtaignier étayaient l'idée des « insectes pollinisateurs ». A commencer par le parfum spermatique prononcé de son pollen. Cette *« odeur amoureuse des fleurs de châtaignes »*, note Giono, évoquait une pollinisation par les insectes. Autre indice : *« Les grains de pollen du châtaignier sont si petits, bien plus que ceux des chênes et de la plupart des plantes pollinisées par le vent, qu'ils sont moins bien captés dans l'air par les fleurs femelles, faute de force d'inertie suffisante*, observe Rémy Petit. *En revanche, cette petite taille et leur adhésivité augmentent leurs chances de se fixer sur les pattes des insectes. »*

Les véritables pollinisatrices ? Des mouches...

Pour trancher le débat, un travail de thèse a été lancé en 2018. Autour des rameaux de châtaignier, dans des vergers du Périgord, Clément Larue, doctorant dans l'équipe Inrae de Rémy Petit, a disposé des filets qui empêchaient le passage des insectes – mais pas celui du vent. Résultat, publié en 2021 : quand les insectes ne pouvaient accéder aux fleurs, la probabilité de fécondation des arbres s'effondrait. Mais le doute persistait, jugeaient certains. L'expérience a donc été renouvelée en Gironde : quand les branches étaient doublement couvertes de filets empêchant tout contact des fleurs avec les insectes, la pollinisation des fleurs chutait de 94 %.

Le châtaignier est-il pollinisé par des abeilles domestiques, qui en font leur miel ? Non, car si elles récupèrent bien son nectar et son pollen, elles vont très rarement visiter ses fleurs femelles. Les véritables pollinisatrices de cet arbre sont en réalité des mouches. De quoi revoir la conception des vergers, estiment les chercheurs : il faut s'assurer que ces pollinisateurs sauvages sont abondants, mais aussi diversifier les variétés de châtaigniers donneuses de pollen, pour limiter l'autopollinisation. ■

L'ÉNIGME MATHS – N°68

Chaque semaine, le mathématicien Mickaël Launay vous soumet un problème. A vous de jouer !

LE QUATRE-QUARTS

On se déplaçait de loin pour goûter aux fameux gâteaux de la pâtisserie Le Quatre-Quarts. Sur sa devanture, on pouvait lire en larges lettres dorées *« Un bon gâteau est un gâteau qui se partage »* et ces mots étaient bien plus qu'une devise : il s'agissait d'une contrainte géométrique. On pouvait en effet y acheter toutes sortes de gâteaux aux formes plus ou moins étranges, mais qui toutes avaient la propriété suivante : elles étaient omnisectrices, c'est-à-dire qu'il était possible de les découper en n'importe quel nombre de parts de même taille et de même forme. Ainsi, si vous achetiez un gâteau sans savoir précisément le nombre d'invités entre lesquels il allait falloir le partager, vous ne pouviez pas vous tromper !
Bien sûr, on pouvait trouver dans ses vitrines de traditionnelles tartes rondes, partageables à volonté en parts triangulaires (figure A) ou des entremets rectangulaires pouvant être coupés en autant de tranches parallèles que nécessaire (figure B). Mais on pouvait aussi y observer des formes plus étranges, dont l'omnisectricité était loin d'être évidente.

▶ ***Sauriez-vous découper les gâteaux illustrés par les figures C et D en deux, trois, quatre ou davantage de parts égales (en forme et en taille) ?***

Un jour, le chef pâtissier se demanda s'il pouvait proposer un gâteau en forme de triangle équilatéral. Après quelques recherches, il trouva le moyen de le couper en deux, trois ou quatre parts égales, mais ne parvint pas à trancher totalement la question pour n'importe quel nombre de parts. Il contacta alors une géomètre experte de la question. La réponse de cette dernière le laissa pourtant dans un embarras encore plus grand.

▶ ***Sauriez-vous deviner pourquoi ?***

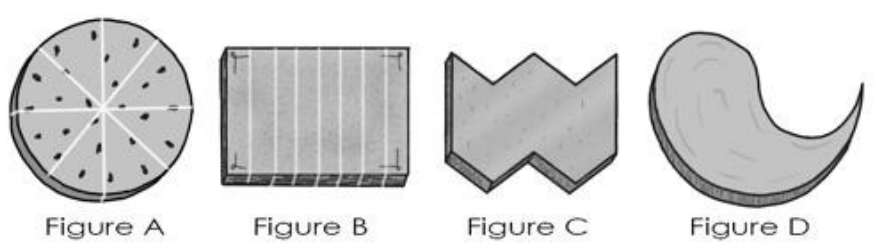

INDICE

.(erialugnatcer stemertne'l rus emmoc) noitalsnart rap uo (ednor etrat al rus emmoc) noitator rap rinetbo's tnevuep sepuoc ed stiart seL

SOLUTION DE L'ÉNIGME N° 67

S'ils jouent au hasard, chaque joueur a 9 chances sur 10 de ne pas avoir le bon pronostic. Puisqu'ils sont 10, la probabilité qu'ils se trompent tous est égale à $(9/10)^{10}$, soit environ 0,35. Les joueurs ont donc 65 % de chances de gagner.
Ils ont toutefois une stratégie qui permet de gagner à tous les coups ! Avant le jeu, ils se mettent d'accord : l'un des joueurs va supposer que la somme de tous les nombres a pour chiffre des unités 0. Ainsi, si en voyant les étiquettes des 9 autres joueurs il trouve une somme de 43, il va pronostiquer 7 pour que la somme fasse 50. De la même façon, le deuxième joueur va supposer que le chiffre des unités vaut 1, puis le troisième joueur supposera qu'il vaut 2 et ainsi de suite jusqu'au dernier, qui supposera qu'il vaut 9. Ainsi, quelle que soit la somme des étiquettes décidées par le maître du jeu, celui des 10 joueurs qui aura supposé le bon chiffre des unités fera le bon pronostic et tout le monde gagnera.

CARTE BLANCHE

L'IA, ce surprenant nouveau collègue

Par WIEBKE DRENCKHAN et JEAN FARAGO

Lorsque le mois d'août, repu de l'été, entame sa descente inexorable vers septembre, certains chercheurs aiment à se trouver au laboratoire, où tout est plus calme qu'à l'ordinaire, comme isolé dans un temps suspendu. Cette ambiance est propice à essayer des choses nouvelles, à emprunter des chemins de traverse que le souci d'efficacité du quotidien oblige d'ordinaire à repousser aux calendes grecques.

C'est ainsi qu'un de nos collègues, Antoine Lefort (un nom d'emprunt), a eu l'idée de tester Jarvis-5 (un autre nom d'emprunt), la nouvelle version d'IA dont tout le monde parle. Antoine s'intéressait au problème suivant, du bon boulot pour un robot : prenez un carrelage fait de carreaux polygonaux irréguliers. Pour sa recherche en physique – et l'on verra à cette occasion que maths et physique parfois se mélangent les clôtures –, il devait étudier une certaine quantité, dépendant du dessin du carrelage, le « quotient isopérimétrique total ». Il s'agit de la somme sur tous les polygones du carré de leur périmètre divisé par leur aire, un nombre d'autant plus petit que les carrelages sont plus « ronds ».

Il posa la question au robot sous la forme : *« Penses-tu que ce quotient possède telle propriété mathématique (P) ? »* – le détail de (P) est sans importance ici. Ce n'est pas tant la réponse du robot qui le stupéfia que son raisonnement, une progression que l'on peut demander au site d'afficher. Car, dans son analyse, Jarvis juge d'abord que ladite propriété (P) n'est pas vérifiée et s'attache à construire un exemple pour le montrer. Il constate ensuite que l'exemple ne confirme pas son intuition, mais persévère en construisant un exemple différent. En le testant, il s'aperçoit que, là encore, (P) est vérifiée, et conclut donc que son intuition initiale est peut-être fausse. Finalement, il s'attelle à démontrer la proposition (P), ce qu'il parvient à faire dans un cas, tout cela en moins de deux minutes…

Sens unique

Si l'on rapporte ces linéaments de la réflexion de Jarvis, c'est qu'ils témoignent d'une incroyable capacité d'élaboration et de création, que les IA basées sur la seule complétion la plus probable d'éléments de phrases (telles qu'elles sont souvent décrites dans les médias) ne peuvent certainement pas atteindre. Antoine a assisté à un véritable raisonnement qui, parti sur de fausses prémisses, a été corrigé en cours de route, exactement comme les zigzags de la pensée que l'on peut expérimenter en discutant avec un collègue devant un tableau. Cette petite histoire a bien de quoi nous faire réfléchir, car elle montre que nous sommes décidément entrés dans une ère nouvelle, où l'interaction homme-machine devient un dialogue étonnamment constructif, et totalement inédit malgré ses apparences trompeusement humaines.

Il faut s'en réjouir, certes, comme il y a lieu de se réjouir de toute nouvelle rencontre qui enrichit notre rapport au monde, mais la prudence ne s'impose-t-elle pas aussi ? Car, de même que toute relation nous transforme à terme, il faut sans attendre se demander comment la relation homme-machine va transformer l'humanité. Jarvis peut nous donner l'illusion de l'altérité, mais, même avec des versions ultérieures sans cesse améliorées, il restera à jamais un esclave (omniscient) et un outil (hyper-performant), avec le risque réel qu'il soit de plus en plus le dépositaire de savoirs que l'on irait, nous, oublier.

De féconde, car dialogique, la relation à la machine tournerait très vite à une interrogation à sens unique, donc à une soumission de fait, avec à la clé un appauvrissement de notre créativité, de nos intelligences individuelles et collectives. On peut même se demander si une IA universelle, sollicitée de plus en plus par une humanité toujours plus dépendante, n'irait pas elle-même s'appauvrissant, n'étant plus nourrie par suffisamment de contradictions et de créations émanant de personnes s'étant confrontées, corps, âme et imagination mêlés, au réel. ■

Wiebke Drenckhan (CNRS) et Jean Farago (université de Strasbourg)
Physicienne et physicien à l'Institut Charles-Sadron à Strasbourg
drenckhan@unistra.fr et farago@unistra.fr

Pourquoi l'intelligence artificielle peine à s'implanter dans le monde médical

TRIBUNE - Les technologies d'IA prouvent leur efficacité, mais leur instabilité constitutive et l'opacité de leur fonctionnement freinent leur validation par les institutions

Pour aider à sauver la Sécurité sociale, résoudre le problème des déserts médicaux ou vaincre le cancer, l'intelligence artificielle (IA) se présente comme un outil prometteur et crédible. Les progrès et les perspectives annoncés, grâce à la puissance des algorithmes et à leur capacité de traiter des masses de données, laissent entrevoir de nouvelles opportunités. L'IA, en tant que technologie d'innovation et de rupture, semble s'imposer et aller de soi tant les preuves de son efficacité ne cessent d'être démontrées, pour poser le diagnostic d'une pathologie, affiner son pronostic, choisir la stratégie thérapeutique la plus adaptée, etc.

Tout conduit à penser que nous sommes engagés dans un processus irrémédiable, où, dans un avenir très proche, et parfois déjà là, l'IA interviendra dans la clinique et la prise en charge des parcours de santé. Cependant, sa performance technique ne suffit pas à en faire un outil capable d'équiper les structures médicales et d'accompagner les médecins au quotidien.

Entre la technique et la pratique, il existe un vaste ensemble de règles, de codes, de normes, de jeu de structures, mais aussi de valeurs qui organisent et régulent les mondes sociaux. C'est ce qu'on appelle des institutions et c'est une des raisons pour lesquelles il est important de se pencher sur le sujet de l'IA dans le domaine de la santé : pour comprendre son degré de déploiement dans les structures et les pratiques médicales, il faut dépasser les seules prouesses techniques et examiner comment cette technologie s'adapte et se conforme aux règles institutionnelles de la médecine. Force est de constater que ces dernières constituent un obstacle que l'IA peine à franchir et que, dans un grand nombre de cas, elle n'est pas encore à même de s'y confronter. Deux notions permettent de comprendre la nature des enjeux, l'une de nature médicale, l'autre concernant les règles du marché.

La médecine dite moderne repose sur le principe de la « médecine par les preuves », pour apprécier et approuver les innovations technologiques comme thérapeutiques avec, notamment, l'usage des essais cliniques. Dans ce modèle standardisé, le protocole utilisé est accessible. Les solutions reposant sur l'intelligence artificielle, comme les lectures et les interprétations des images, ne répondent pas à ce critère, pour deux raisons.

Figer le modèle

D'une part, parce que les applications mobilisant de l'intelligence artificielle sont des objets instables en ce sens qu'ils ne cessent d'apprendre, de s'enrichir des données traitées et donc d'évoluer. D'autre part, parce que les « chemins » que l'IA a empruntés pour aboutir à un résultat, via les réseaux de neurones artificiels, ne sont pas vérifiables. C'est la machine elle-même qui les choisit et non pas les programmateurs des algorithmes. Ainsi, l'IA, dans le domaine de la santé, produit des résultats, des connaissances et des diagnostics justes, mais qui ne correspondent pas aux protocoles en usage dans le milieu.

LES « CHEMINS » QUE L'IA A EMPRUNTÉS POUR ABOUTIR À UN RÉSULTAT NE SONT PAS VÉRIFIABLES

Pour que les solutions testées dans les services des hôpitaux deviennent des outils et équipent les acteurs des systèmes de santé, il faut qu'elles deviennent un objet marchand. Ce qui suppose de passer par un processus de certification, puis de remboursement. Or ces deux étapes sont, là aussi, complexes, incertaines et loin d'être engagées.

La certification entraîne en effet les applications basées sur l'intelligence artificielle dans un cheminement long et coûteux. Cette étape, indispensable, est d'autant plus critique qu'elle se confronte à l'instabilité des modèles. Concrètement, quel est le bon moment pour engager une certification, sachant que les algorithmes ne cessent de s'enrichir et d'affiner leur performance au fur et à mesure qu'ils intègrent de nouvelles bases de données ? La certification suppose de figer le modèle. S'il continue à évoluer, il faudra alors repasser par ce protocole pour valider une « V2 ».

L'ultime étape consiste à transformer ces applications en objets marchands que les services ou les cabinets médicaux acquièrent. La santé est un marché singulier, car, pour l'essentiel, la valeur des biens (objets, outils, machines) est liée à leur degré de remboursement par le système de Sécurité sociale. La particularité des solutions reposant sur l'IA est l'inexistence, à ce jour, de modèle de remboursement, et les critères sur lesquels il pourrait se construire restent à inventer. Si plusieurs logiciels ont obtenu une certification, les modalités de remboursement n'existent pas et aucun travail réel de la part des entreprises comme des sociétés savantes n'est entrepris afin d'en définir les contours.

Parce que l'IA en santé ne répond qu'imparfaitement aux règles et aux exigences d'un univers très fortement institutionnalisé, cette technologie est marquée par un décalage important entre les promesses des applications, testées dans les services, et une présence réelle dans la pratique quotidienne de la médecine encore marginale. La focalisation sur la performance de l'outil masque l'importance et la nécessité d'engager ce travail d'appareillement, sans lequel une innovation a peu de chance de réaliser les bouleversements qu'elle annonce. Ce travail est un chantier en construction, loin d'être abouti et, pour une grande partie, pas encore engagé. ■

¶
Olivier Cousin, professeur de sociologie, chercheur au Centre Emile-Durkheim-université de Bordeaux ; **Andy Smith,** directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, Centre Emile-Durkheim-Sciences Po Bordeaux

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

UNE EXPÉRIENCE GÉANTE POUR ÉTUDIER LES NEUTRINOS

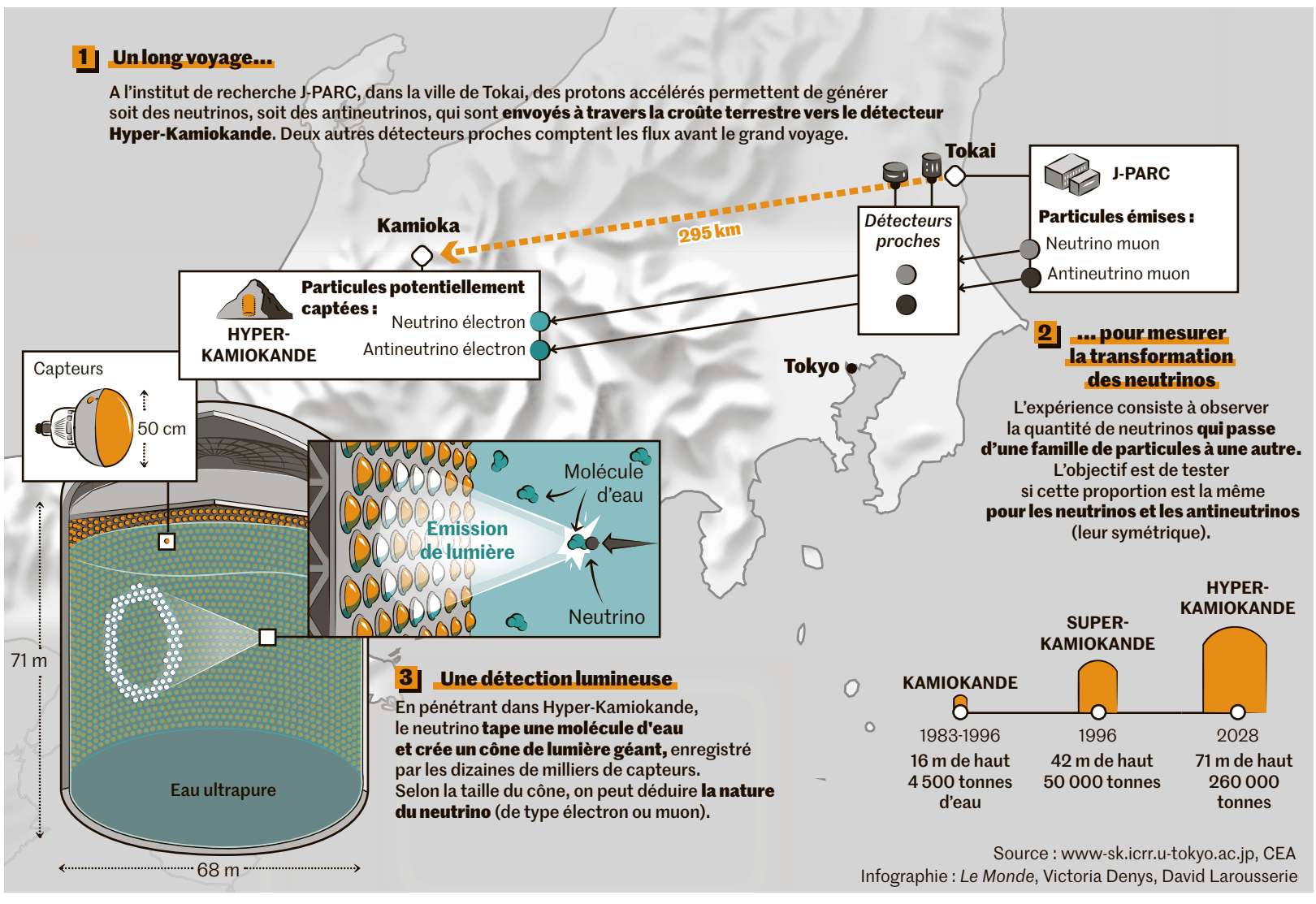
1 Un long voyage…
A l'institut de recherche J-PARC, dans la ville de Tokai, des protons accélérés permettent de générer soit des neutrinos, soit des antineutrinos, qui sont envoyés à travers la croûte terrestre vers le détecteur Hyper-Kamiokande. Deux autres détecteurs proches comptent les flux avant le grand voyage.
Tokai
J-PARC
Particules émises :
Neutrino muon
Antineutrino muon
Détecteurs proches
Kamioka
295 km
Particules potentiellement captées :
Neutrino électron
Antineutrino électron
HYPER-KAMIOKANDE
Tokyo
2 … pour mesurer la transformation des neutrinos
L'expérience consiste à observer la quantité de neutrinos qui passe d'une famille de particules à une autre. L'objectif est de tester si cette proportion est la même pour les neutrinos et les antineutrinos (leur symétrique).
Capteurs
50 cm
Molécule d'eau
Emission de lumière
Neutrino
71 m
Eau ultrapure
68 m
3 Une détection lumineuse
En pénétrant dans Hyper-Kamiokande, le neutrino tape une molécule d'eau et crée un cône de lumière géant, enregistré par les dizaines de milliers de capteurs. Selon la taille du cône, on peut déduire la nature du neutrino (de type électron ou muon).
KAMIOKANDE
SUPER-KAMIOKANDE
HYPER-KAMIOKANDE
1983-1996
16 m de haut
4 500 tonnes d'eau
1996
42 m de haut
50 000 tonnes
2028
71 m de haut
260 000 tonnes

Source : www-sk.icrr.u-tokyo.ac.jp, CEA
Infographie : *Le Monde*, Victoria Denys, David Larousserie

Le 31 juillet, la collaboration Hyper-Kamiokande regroupant 22 pays, dont la France, a achevé au Japon l'excavation de la caverne qui accueillera un détecteur géant, à 600 mètres sous terre dans une ancienne mine. Rempli d'eau pure et recouvert de détecteurs de lumière, cet instrument observera le comportement de particules légères et fugaces, les neutrinos, et leurs particules miroirs, les antineutrinos, après un long trajet à travers la Terre.

Ces mesures permettront peut-être de mieux comprendre pourquoi l'antimatière a disparu au profit de la matière au début de l'histoire de l'Univers. Les premières expériences devraient débuter en 2028. Avec Hyper-Kamiokande, le Japon espère décrocher un troisième Nobel en lien avec cette particule élémentaire dont les propriétés restent assez largement mystérieuses. ■

DAVID LAROUSSERIE

Fabrice Courtin, le géographe qui fait mouche contre la maladie du sommeil

PORTRAIT - Chercheur de terrain, il a mis au point une méthode efficace d'identification des villages à risque de trypanosomiase humaine africaine en Afrique de l'Ouest, validée par l'OMS

L'année 2025 a commencé par une bonne nouvelle pour la Guinée : la trypanosomiase humaine africaine (THA), plus connue sous le nom de « maladie du sommeil », n'y est plus considérée comme un problème de santé publique. Cette pathologie due à un parasite, le trypanosome, transmis par la mouche tsé-tsé, finit par détruire le système nerveux et plonger ses victimes non traitées dans un coma mortel. On dénombre désormais en Guinée moins de 1 cas par an pour 10 000 habitants. Sept autres Etats d'Afrique de l'Ouest sont déjà passés sous ce seuil, que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a défini en 2015 pour qu'une maladie ne soit plus un problème de santé publique.

Que ce soit en Côte d'Ivoire en 2021, au Tchad en 2024 ou désormais en Guinée, ce succès doit beaucoup à Fabrice Courtin, 48 ans. Ce chercheur de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) n'est pourtant ni médecin, ni entomologiste, ni parasitologue : il est géographe. *« Fabrice a porté au plus haut niveau l'apport de sa discipline dans cette lutte : il a cerné les conditions géographiques physiques (cours d'eau, agriculture, paysage) et humaines (densité de population, voies de déplacement) favorables au développement de la maladie »*, admire son ami et collègue Dramane Kaba, médecin entomologiste, directeur de l'Institut Pierre-Richet à Bouaké, antenne de l'Institut national de santé publique de Côte d'Ivoire.

La forme *gambiense* de la THA, qui a connu une recrudescence dans les années 1970 en Afrique de l'Ouest et centrale, est souvent véhiculée par *Glossina palpalis palpalis*, mouche tsé-tsé « spécialisée » dans la transmission d'homme à homme. Contrôler la maladie signifie réduire les réservoirs humains et animaux du parasite, donc déterminer où ils se trouvent et pourquoi ici et pas ailleurs. Mais comment y parvenir quand on doit aller dans des zones reculées difficiles d'accès où la population n'a parfois pas été recensée depuis les années 1950 ?

A Marseille, le 10 mai 2023. EDWIGE LAMY/IRD

Vision différente

Fabrice Courtin s'est attelé à cette tâche titanesque dès 2003, lors de ses premiers stages de terrain en Côte d'Ivoire, alors qu'il était étudiant en géographie en maîtrise puis en DEA à l'université Montpellier-III. *« J'ai choisi cette discipline, espérant qu'elle me permettrait de retourner dans le pays de mon enfance, celui où, dès l'âge de 12 ans, j'ai passé des heures en brousse à chasser et pêcher avec mon père »*, se souvient-il. Né en 1977 à Bouaké, il y passe effectivement ses seize premières années, jusqu'à ce que ses parents, des coopérants, reviennent s'installer en France. Depuis, il a l'Afrique chevillée au corps. Dramane Kaba s'en souvient encore : *« Il a rejoint notre équipe d'une quinzaine de personnes à Bonon, l'un des foyers endémiques de la THA, au centre de la Côte d'Ivoire. C'était la première fois qu'il faisait un terrain dans les conditions difficiles de la brousse, mais il s'est très vite intégré, il avait la hargne. »* Aux côtés de médecins, d'entomologistes, de parasitologues et de vétérinaires, il apporte sa vision, différente – et tout aussi essentielle –, de géographe, qui étudie patiemment la population, ses déplacements et l'environnement dans lequel elle vit.

En Côte d'Ivoire, la maladie s'est déclenchée dans certains foyers à la suite de la déforestation massive, commencée sous la colonisation française et intensifiée à partir de l'indépendance, en 1960, au profit des cultures de cacao et de café. Des milliers de migrants partis des zones pauvres et densément peuplées du Burkina Faso voisin se sont installés sur ce front pionnier. *« La conjonction des deux facteurs, déforestation et immigration massive, a favorisé l'émergence de foyers de THA. Certains migrants burkinabés porteurs du parasite ont été en contact avec des mouches tsé-tsé de la forêt. Au fur et à mesure de la déforestation, une seule espèce de ces mouches,* Glossina palpalis palpalis*, a survécu en s'adaptant à ce nouveau milieu pour transmettre le trypanosome uniquement d'homme à homme »*, explique Fabrice Courtin.

Pour le géographe et ses collègues, atteindre le seuil de l'OMS représentait un double défi. Il fallait, d'une part, casser la transmission dans les foyers endémiques et, d'autre part, vérifier qu'il ne restait pas de cas isolés dans les foyers historiques de la maladie. La cartographie de terrain pratiquée par Fabrice Courtin va alors jouer un rôle majeur.

A partir de données de terrain (observation de l'environnement, questionnaire auprès de la population) référencées par GPS, il établit une cartographie des paramètres-clés : zones de peuplement et déplacements éventuels des habitants pour s'approvisionner en eau, voies de communication reliant ces lieux ; distribution spatiale des foyers d'insectes infectés ; localisation des cas détectés par les médecins. En superposant ces cartes, il caractérise les points chauds où il faut intervenir pour examiner la population et éradiquer les mouches. Un minutieux travail qui ne fut pas de tout repos.

Cartographie à Mobylette

En 2004, il doit quitter précipitamment la Côte d'Ivoire après le bombardement de la base militaire française de Bouaké. De 2005 à 2015, il passe dix ans au Burkina Faso, au Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide (Cirdes) de Bobo-Dioulasso, d'abord pour y terminer sa thèse, puis à l'unité mixte de recherche Intertryp de l'IRD, qui l'a recruté en 2010. Il cherche à savoir si le retour de 360 000 Burkinabés dans leur pays à la suite de la crise ivoirienne de 2002 va faire resurgir la maladie du sommeil. *« Nous avons effectué des missions de cartographie du peuplement à Mobylette, en période sèche, au sud-ouest du pays, sous des températures de 45 °C : c'était le seul moyen d'accéder aux populations les plus reculées. J'ai contracté une fièvre typhoïde en partageant la bière de mil locale avec des habitants avant de leur poser des questions »*, se souvient Fabrice Courtin. Philippe Solano, entomologiste à l'IRD, directeur de l'UMR Intertryp, renchérit : *« Nous avons effectué beaucoup de terrain ensemble au Burkina Faso, au milieu de la brousse, sans téléphone, sans rien. Nous avons été piqués plusieurs fois par la mouche, sans jamais attraper la THA. »*

Pour finir, le rapatriement des Burkinabés n'a pas réactivé de foyers historiques de la maladie. *« Le sud-ouest du pays est une zone de savane, où la mouche locale,* Glossina palpalis gambiensis*, vit près des cours d'eau. Les villages sont plutôt bien équipés en pompes. Les gens n'ayant pas besoin d'aller à la rivière pour s'approvisionner en eau, leurs contacts avec la mouche sont, de fait, limités »*, explique Fabrice Courtin, soulignant l'importance d'étudier les déplacements quotidiens pour en déduire les risques.

Au Cirdes, il développe ses recherches dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Puis, de 2016 à 2021, codirecteur à Bouaké d'un laboratoire contre les maladies à vecteurs financé par des institutions françaises, ivoiriennes et burkinabées, il mesure l'importance d'associer les acteurs locaux (autorités de santé, ONG, etc.) aux travaux des chercheurs.

A force de croiser les données, il met au point une méthode, l'identification des villages à risque (IVR), pour déterminer la probabilité de THA dans les foyers historiques, sans avoir besoin de les visiter tous. L'IVR combine une consultation préalable des archives médicales pour identifier les points chauds historiques avec une exploration de terrain par une équipe réduite, afin de détecter s'il existe encore des cas de THA et de mouches infectées. Les équipes s'empressent alors de les traiter. L'IVR a été reconnue par l'OMS en 2015, et beaucoup de géographes africains, formés par Fabrice Courtin, la pratiquent aujourd'hui. Promu représentant de l'IRD au Burkina Faso en 2020 et en Côte d'Ivoire en 2025, il va moins sur le terrain. Mais ses collègues et lui ont obtenu une médaille d'honneur du ministère de la santé de Côte d'Ivoire et de Guinée, pour avoir contribué à atteindre le seuil de l'OMS. Un bel hommage de son continent de cœur. ■

MARIE-LAURE THÉODULE

ZOOLOGIE

La force unie des fourmis tisserandes

Max Ringelmann (1861-1931) n'est jamais passé pour un spécialiste des insectes. Ingénieur agronome, il se passionnait pour le travail agricole des humains. Et c'est dans le domaine de la psychologie sociale qu'il a accédé à la postérité. Lors d'une expérience de tir à la corde réalisée en 1913, il a montré que la force d'un groupe de six paysans n'atteignait pas le double de celle d'un groupe de trois. Et loin de là. Plus largement, il a établi que, plus le groupe grandissait, moins chacun tirait fort. L'« effet Ringelmann » était né.

Le chercheur français a fourni plusieurs explications. L'une, de nature physique, tenait aux difficultés de coordination ; les autres, psychologiques, étaient liées au manque de motivation, au défaut de visibilité des objectifs à atteindre ou encore à l'impact du collectif, chacun adaptant – à la baisse – ses efforts aux efforts supposés du voisin. Dans la foulée de Henry Ford, toute une école économique adapta l'organisation du travail à cette supposée *« flânerie sociale »*. Ses opposants, au contraire, l'accusèrent de traiter les humains *« comme des fourmis »*.

L'article publié le 12 août dans *Current Biology* renvoie tout le monde à ses chères études. Une équipe de chercheurs australiens et allemands y montre que, chez les fourmis tisserandes (*Oecophylla smaragdina*), l'union fait la force – ce qui n'est pas nouveau –, mais surtout elle permet de doper la force de chacun. Tout l'inverse, donc, de l'effet Ringelmann. Ici, foin de psychologie, avertissent toutefois les chercheurs, anticipant les objections. Juste de la physique et de la biologie.

Des fourmis tisserandes à l'université Macquarie, en Australie. CHRIS R. REID

L'enjeu pour ces minuscules insectes est considérable, tant la construction du nid leur impose d'efforts. En effet, les fourmis doivent enrouler de grandes feuilles qu'elles fixent ensuite au moyen de soie produite par leurs larves. Pour cela, elles s'attachent les unes aux autres grâce à leurs mandibules, formant des chaînes parallèles. Et tirent…

L'équipe conduite par Chris Reid, à l'université Macquarie, en Australie, est parvenue à reproduire l'opération en laboratoire. Cette fois, la colonie enroulait une feuille de papier reliée à un dynamomètre. Les chercheurs ont pu tout à la fois mesurer la force déployée par les différents groupes selon leur taille, et filmer les attitudes de chaque individu. Ils ont constaté que là où une fourmi seule pouvait déplacer 59 fois son poids – ce qui est déjà appréciable –, un individu placé dans un groupe de 15 bouge 103 fois son poids. Une performance saluée par Guy Theraulaz, directeur de recherche (CNRS) au Centre de recherche sur la cognition animale de Toulouse. *« Réaliser un dispositif capable de mesurer cette force à l'échelle individuelle et collective, c'est déjà remarquable,* observe le spécialiste. *Mais ils proposent un mécanisme pour expliquer cette superefficacité. »*

Le secret des fourmis ? *« La division du travail »*, résume Chris Reid. A l'avant de la chaîne, les individus tirent sur la pointe de la feuille et l'enroulent. A l'arrière, ils s'attachent au plat du papier, telles des ancres. A mesure que la chaîne grandit, le groupe répartit ses forces entre les deux fonctions et les optimise, en augmentant l'effort que chaque individu peut déployer.

« Une hypothèse », note modestement le chercheur. Celle-ci a le bon goût d'expliquer tout à la fois les observations réalisées pendant la formation et la dislocation des chaînes, et la position du corps des différentes fourmis, pattes tendues pour les ancres, courbées pour les enrouleuses. Pour la confirmer, Chris Reid et ses collaborateurs vont tenter de modifier l'adhérence de la feuille – a priori le point faible de la chaîne –, afin de mieux observer la distribution des rôles dans l'équipe. Ils entendent aussi appliquer ces règles à une colonie… de petits robots. Ringelmann aurait sans doute apprécié. ■

NATHANIEL HERZBERG